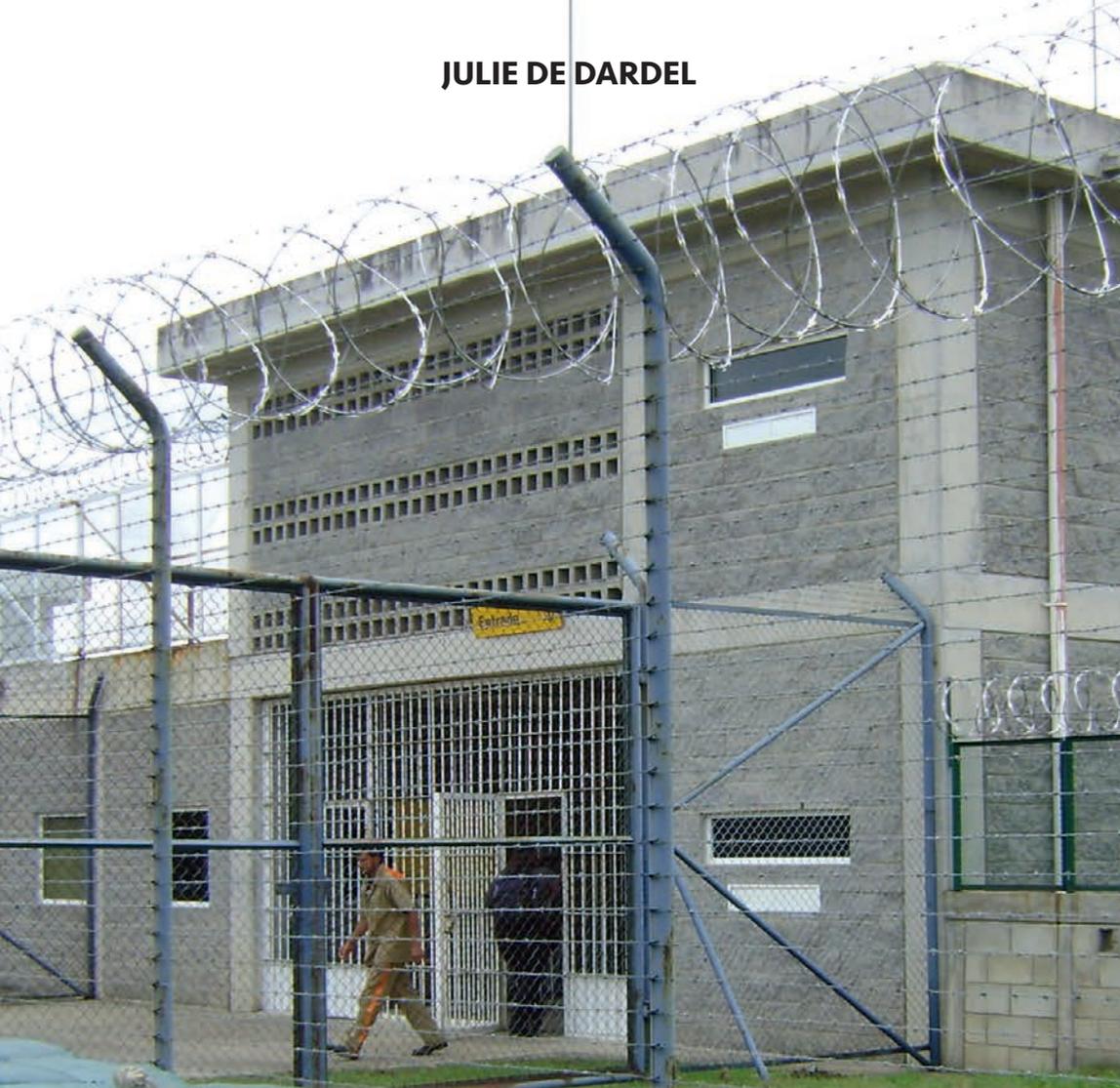


JULIE DE DARDEL



EXPORTER LA PRISON AMÉRICAINE

Le système carcéral colombien à l'ère du tournant punitif

POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

EXPORTER LA PRISON AMÉRICAINE

LE SYSTÈME CARCÉRAL COLOMBIEN
À L'ÈRE DU TOURNANT PUNITIF

JULIE DE DARDEL

EXPORTER LA PRISON AMÉRICAINE

LE SYSTÈME CARCÉRAL COLOMBIEN
À L'ÈRE DU TOURNANT PUNITIF

ÉDITIONS ALPHIL-PRESSES UNIVERSITAIRES SUISSES

Ce livre a été publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique dans le cadre du projet pilote OAPEN-CH.

Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2016
Case postale 5
2002 Neuchâtel 2
Suisse

www.aphil.ch

Alphil Distribution
commande@aphil.ch

ISBN Papier : 978-2-88930-110-2

ISBN PDF : 978-2-88930-121-8

ISBN EPUB : 978-2-88930-120-1

DOI : 10.33055/ALPHIL.03061

© Julie de Dardel, 2016

Photographie de couverture : Prison de haute sécurité de Cómbita (au centre de la cordillère orientale des Andes en Colombie), mars 2009 (photo : FCSPP). Fruit d'une collaboration étroite entre le Ministère de la Justice colombien et le Bureau Fédéral des Prisons des États-Unis, cette prison ultra-sécurisée inaugurée en 2002 a été construite en suivant le modèle de la prison fédérale de Coleman en Floride.

Conception couverture : Nusbaumer-graphistes, Delémont, www.nusbaumer.ch

Ce livre est sous licence :



Ce texte est sous licence Creative Commons : elle vous oblige, si vous utilisez cet écrit, à en citer l'auteur, la source et l'éditeur original, sans modification du texte ou de l'extrait et sans utilisation commerciale.

Responsable d'édition : Inês Marques

INTRODUCTION

Depuis le début des années 2000, l'Amérique latine connaît une profonde transformation de ses relations avec Washington. La période précédente est marquée par une longue tradition de domination politique et économique des États-Unis, qui a été initiée dans les années 1820 par la doctrine Monroe consacrant le principe d'une zone d'influence exclusive de ces derniers sur tout le continent américain. Cette domination s'est traduite, au long des XIX^e et XX^e siècles, par une ingérence systématique dans les régimes au pouvoir, une forte dépendance économique des pays du continent, ainsi que de nombreuses incursions militaires des États-Unis visant à protéger leurs intérêts. Ce schéma hégémonique commence à entrer en déclin à la fin de la guerre froide : les États-Unis desserrent alors progressivement leur contrôle sur les gouvernements alliés. À la fin du XX^e siècle, l'émergence d'une « Nouvelle gauche » latino-américaine prenant ouvertement ses distances avec les États-Unis – révélée avec l'arrivée au pouvoir de Hugo Chavez au Venezuela (1999), puis d'Evo Morales en Bolivie (2006) et de Rafael Correa en Équateur (2007) – ouvre une ère de diversification des échanges commerciaux vers l'Europe et l'Asie et d'accélération de l'intégration régionale : ces nouvelles dynamiques économiques et politiques sont la marque d'une érosion manifeste de l'influence des États-Unis sur l'ensemble du continent.

Dans ce climat d'affaiblissement de l'emprise de Washington en Amérique latine, un pays fait exception en devenant le lieu de l'une

des plus vastes interventions des États-Unis sur le sol latino-américain au cours des dernières décennies : la Colombie. En 2000, les gouvernements américain et colombien, alliés de longue date, signent un accord connu sous le nom de « Plan Colombie » qui fait de ce pays le troisième bénéficiaire mondial de l'aide américaine dans le monde, après Israël et l'Égypte. Fer de lance de la guerre contre la drogue des États-Unis au niveau international, le Plan Colombie se présente principalement sous la forme d'un programme militaire d'une envergure sans précédent visant à anéantir le narcotrafic en Colombie, accompagné de mesures de renforcement institutionnel de l'État colombien. Alors que Bogota et Washington fêtaient en grande pompe, en février 2016, le 15^e anniversaire de ces accords, des voix plus critiques émanant des ONG, des chercheurs et des médias continuaient de dénoncer les piètres résultats du Plan Colombie en matière d'éradication des cultures illicites et de lutte contre les trafiquants, tout comme les dégâts environnementaux et les graves violations des droits humains qui ont entaché ces années d'intervention américaine¹. Un volet marginal du Plan Colombie n'a pourtant fait l'objet d'aucun commentaire de la part des analystes des relations entre ces deux pays : celui de la réforme du système carcéral colombien.

Entre 2000 et 2005, le gouvernement américain envoie en Colombie une équipe d'experts du Bureau fédéral des prisons (BOP) afin de mettre en œuvre, en étroite collaboration avec l'Institut national pénitentiaire colombien (INPEC), une politique de modernisation des prisons que les autorités nommeront la « Nouvelle culture carcérale ». Le transfert du modèle américain de prison – et plus précisément du modèle de la prison fédérale de Coleman en Floride – est au cœur de la redéfinition de la politique carcérale colombienne conduite par le BOP. L'introduction de nouveaux standards architecturaux, disciplinaires et organisationnels du « modèle Coleman » représente un point

¹ BALLVÉ Teo, « The Dark Side of Plan Colombia », *The Nation*, 27 mai 2009 (online) www.thenation.com/article/dark-side-plan-colombia; BBC NEWS, « Has Plan Colombia really worked? », 4 février 2016, (online) www.bbc.com/news/world-latin-america-35491504; GAVIRIA URIBE Alejandro, MEJÍA LONDOÑO Daniel (éd.), *Políticas antidroga en Colombia: éxitos, fracasos y extravíos*, Bogota: Ediciones Uniandes, 2011.

d'inflexion dans l'histoire des prisons colombiennes, qui connaissent à partir de ce moment une transformation profonde et durable. La Colombie est ainsi devenue le laboratoire d'un aspect peu étudié de la mondialisation : celui de l'exportation des politiques pénales et carcérales américaines.

La manière dont s'exporte aujourd'hui le modèle de prison américain, icône du « tournant punitif » ou de la « nouvelle punitivité »², et plus particulièrement l'impact de ce modèle en Colombie, est au centre de la problématique de ce livre. Cette discussion s'insère dans une réflexion sur une contradiction apparente de la mondialisation : communément décrite comme une dynamique d'*ouverture des frontières* aux flux transnationaux de biens, de personnes et de connaissances, l'ère de la mobilité globale a également induit une forte accélération de la circulation des *dispositifs de fermeture, de confinement et d'emprisonnement*, sous l'effet d'une priorisation des impératifs de sécurité et de gestion des risques au niveau international. Parmi ces formes d'enfermement globalisées, on peut relever les mécanismes de surveillance, de ségrégation et de privatisation de l'espace public ; l'explosion des dispositifs anti-immigration et anti-réfugiés aux frontières des pays riches (constructions de murs, camps de détention pour migrants) et, bien sûr, les prisons. La plupart de ces procédés ont un dénominateur commun : celui de la *mobilité globale de dispositifs visant à immobiliser* des personnes. Cette mondialisation des formes d'immobilisation, de fermeture et de répression connaît un intérêt croissant au sein des sciences sociales. En géographie notamment, plusieurs publications ont abordé conjointement l'analyse des espaces de confinement des migrants et de l'enfermement pénal comme relevant d'une même

² La notion de « punitive turn » évoquée par David Garland et Loïc Wacquant ou celle très proche de « new punitiveness » chez John Pratt désignent le virage international, initié aux États-Unis à la fin du xx^e siècle, vers l'emprisonnement de masse, les conditions ultra-punitives de détention et le populisme pénal incarné notamment par les discours et politiques de tolérance zéro. Voir GARLAND David, *The Culture of Control: Crime and Order in Contemporary Society*, Oxford : Oxford University Press, 2001 ; WACQUANT Loïc, *Punishing the Poor: the Neoliberal Government of Social Insecurity*, Durham, NC and London : Duke University Press, 2009 ; PRATT John et al. (éd.), *The New Punitiveness: Trends, Theories, Perspectives*, London and New York : Routledge, 2005.

problématique liée à la place croissante qu'occupent les « espaces carcéraux » dans les sociétés contemporaines³.

Peu évoquée dans la recherche jusqu'à ce jour, la circulation du modèle carcéral américain représente un volet non négligeable de cette mondialisation de l'enfermement. Le Bureau fédéral des prisons a participé au transfert du modèle américain dans le cadre d'interventions militaires des États-Unis à l'étranger, mais il a également organisé des visites de prisons pour de nombreux gouvernements désireux de s'inspirer des standards américains. À ce circuit « gouvernemental » se superpose, depuis plusieurs années, le circuit commercial des architectes et constructeurs privés qui diffusent le savoir-faire carcéral américain aux quatre coins du globe. Dans ce contexte, l'exportation du modèle carcéral américain vers la Colombie représente sans doute le cas le plus abouti, et ce pour plusieurs raisons. D'une part, le transfert de modèle ne s'est pas appliqué à une seule prison, mais il a visé une transformation de l'ensemble du système carcéral colombien. La réforme de la Nouvelle culture carcérale visait, comme son nom l'indique, une sorte de révolution du mode de fonctionnement des prisons colombiennes non seulement par l'application de nouveaux standards architecturaux, mais également par l'apprentissage de nouvelles techniques de gestion des détenus et de nouvelles procédures administratives et opérationnelles. D'autre part, l'intervention du Bureau fédéral des prisons s'est déroulée sur une période de plusieurs années, au cours desquelles l'agence américaine a, de façon non officielle, pris les commandes de l'administration pénitentiaire colombienne. Depuis 2000, seize prisons de haute sécurité et méga-complexes carcéraux d'inspiration américaine ont été construits en Colombie. En 2013, ces établissements abritaient le quart de la population carcérale colombienne.

Cependant, le projet orwellien d'ordre et de contrôle absolu imaginé par les concepteurs de la Nouvelle culture carcérale a, dans une large mesure, tourné à la faillite. Même si les effets de la réforme ont été

³ LOYD Jenna, MITCHELSON Matt, BURRIDGE Andrew (éd.), *Beyond Walls and Cages: Prisons, Borders and Global Crisis*, Athens: University of Georgia Press, 2012; MORAN Dominique, GILL Nick, CONLON Deirdre (éd.), *Carceral Spaces: Mobility and Agency in Imprisonment and Migrant Detention*, Farnham and Burlington: Ashgate, 2013.

profonds et durables – militarisation accrue du système carcéral, isolement géographique et affectif de la population détenue, introduction de principes punitifs sans précédent – elle n’est jamais parvenue à la grande « modernisation » sécuritaire qui avait été initialement promise. La population carcérale colombienne, qui a quadruplé depuis la fin des années 1990 sous l’effet de l’influence du modèle pénal et pénitentiaire américain, continue aujourd’hui de s’enfoncer dans une crise qui paraît sans fin, dont les symptômes perpétuels sont le surpeuplement, la misère, la corruption et la violation systématique des droits fondamentaux.

Au-delà du cas colombien, cette étude a pour but de contribuer à la compréhension critique du monde contemporain des prisons, qui constituent aujourd’hui un enjeu de société d’une importance cruciale, bien qu’elles n’occupent qu’une place subalterne dans la recherche et dans les médias. Les célèbres paroles attribuées à Albert Camus – « *Nous ne pouvons juger du degré de civilisation d’une nation qu’en visitant ses prisons* » – n’ont sans doute jamais eu une si grande portée qu’à l’heure actuelle, alors que 10,35 millions d’êtres humains dans le monde sont enfermés dans des prisons⁴. La croissance du taux d’incarcération a été particulièrement explosive aux États-Unis, mais il a également significativement augmenté presque partout dans le monde, notamment en Europe. Cette intensification de l’emprisonnement a visé principalement les pauvres et les minorités raciales, mais aussi les personnes souffrant de troubles mentaux⁵, comme le démontre la surreprésentation de ces catégories vulnérables au sein de la population carcérale. La massification de l’enfermement pénal, l’usage de la prison comme outil de renforcement des structures de domination sociale et raciale, ainsi que les conditions de vie des détenus⁶, sont autant de thèmes qui

⁴ WALMSLEY Roy, *World Prison Population List (11th edition)*, London: Institute for Criminal Policy Research and World Prison Brief, 2016.

⁵ CHANTRAINE Gilles, « Prison », *Encyclopaedia Universalis*, 2013, (online) www.universalis.fr/encyclopedie/prison (consulté le 27 avril 2013).

⁶ Pour éviter au lecteur un alourdissement excessif dans la rédaction, j’ai fait le choix du genre masculin pour les catégories d’individus – détenus, prisonniers, gardiens, acteurs, auteurs, etc. – plutôt que de spécifier à chaque occurrence qu’elles regroupent des personnes des deux sexes (détenus et détenues, prisonniers et prisonnières, gardiens et gardiennes, acteurs et actrices, auteurs et auteures, etc.). Si cette

méritent d'être pris davantage en considération dans la recherche, mais également dans le débat public.

Comme le montre la criminologue britannique Yvonne Jewkes, la majorité des publications en criminologie a mis l'accent, ces dernières années, moins sur la capacité de résistance des détenus, leur autonomie ou la complexité des rapports de pouvoir en détention que sur « *les aspects les plus tragiques de l'incarcération – surpopulation chronique, suicide et automutilation, maladie mentale, addiction aux drogues, taux élevés de récidive, faibles niveaux de scolarité et pouvoir des médias pour modeler l'opinion d'un public qui réclame plus d'emprisonnement tout en étant profondément ignorant de ses effets* ». Selon Yvonne Jewkes, la raison de l'insistance des experts sur les échecs de la prison tient au fait qu'ils espèrent engendrer un impact sur les politiques publiques, en dépit du climat de « populisme pénal » qui caractérise la société contemporaine. Comme le rappelle cette experte, la grande majorité des criminologues n'a de cesse de répéter de façon catégorique aux décideurs politiques, depuis des années, qu'« *à l'aune de pratiquement n'importe quel indicateur, la prison ne marche pas* »⁷. Dans la lignée de ces auteurs, j'ai tenté d'apporter par cette étude quelques éclairages nouveaux qui puissent

option permet d'alléger le style, elle présente néanmoins l'inconvénient de contribuer à invisibiliser, dans les analyses présentées et dans l'imaginaire du lecteur, la présence des femmes dans ces catégories. Dans le contexte de cette recherche, cette omission est d'autant plus forte qu'on se représente communément le monde carcéral comme un milieu exclusivement masculin. Or, même si elles sont minoritaires, les femmes sont bien présentes dans l'espace carcéral, en Colombie comme ailleurs. Au cours de cette recherche, j'ai rencontré un grand nombre de femmes parmi les personnes qui interviennent dans le monde carcéral : prisonnières bien sûr, mais également directrices de prison, architectes, hautes fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, responsables des organes de contrôle de l'État, des institutions internationales (CICR, ONU) et des organisations de défense des droits humains. Plusieurs d'entre elles ont été interviewées et leurs points de vue sont restitués dans les différents extraits cités dans ce travail. Enfin, les femmes sont largement majoritaires parmi les dizaines de milliers de proches qui visitent les prisons colombiennes et qui entretiennent avec leurs êtres chers en détention un contact souvent quotidien par téléphone, par colis, par envoi d'argent ou par courrier postal.

⁷ JEWKES Yvonne, « On Carceral Space and Agency », in MORAN Dominique, GILL Nick, CONLON Deirdre, *Carceral Spaces...*, p. 127-131 (Traduction de l'auteure).

contribuer à une remise en question fondamentale de l'institution carcérale comme instrument de justice.

Cette recherche présente également la particularité de se focaliser sur une région largement sous-représentée dans les travaux consacrés à la mobilité des politiques pénales, lesquels sont dédiés de façon écrasante aux pays industriellement les plus avancés. Le choix de la Colombie contribue à combler cette importante lacune, en ouvrant le débat à d'autres régions du monde, en particulier à l'Amérique latine. De fait, le cas de la Colombie n'est pas sans conséquence au niveau international. Ce pays est de première importance pour la défense des intérêts géostratégiques des États-Unis en Amérique latine. Il s'agit aussi du dernier pays de ce continent à vivre un conflit armé interne, auquel un accord de paix, qui vient d'être signé à l'heure où j'écris ces lignes, promet de mettre fin. En outre, la Colombie pourrait jouer un rôle crucial, ces prochaines années, dans l'un des débats les plus importants de ce début de XXI^e siècle en matière de gouvernance globale : celui portant sur la possibilité de tourner la page d'une « guerre contre la drogue » aussi sanglante que contreproductive.

UNE GÉO-ETHNOGRAPHIE DES ESPACES CARCÉRAUX CONTEMPORAINS

Trois grandes questions ont guidé cette étude. Premièrement, *par quelles voies le modèle américain de prison s'exporte-t-il ?* En effet, si d'importantes recherches en sciences sociales ont exploré comment les idées sécuritaires et la « nouvelle punitivité » américaines ont été diffusées au niveau international au cours des dernières décennies, très peu d'enquêtes ont analysé à ce jour comment s'exportent les prisons américaines en tant que telles. Quels sont les circuits, les agents et les instruments qui sont mobilisés dans la transmission de ce modèle carcéral ? Quelles sont les motivations de ces agents ? Quel discours promotionnel soutient cet effort de diffusion ? Vers quelles destinations le modèle est-il exporté ? Et, en définitive, quelles sont les caractéristiques du modèle de prison américain ?

Deuxièmement, cette recherche s'est focalisée sur un cas particulier : *Quelles ont été les modalités du transfert du modèle carcéral américain vers*

la Colombie? Elle vise à retracer en détail l'histoire de ce transfert de modèle en répondant à une série d'interrogations: Quelle a été sa trajectoire? Quels acteurs américains et colombiens ont participé à ce processus? Quelles étaient leurs motivations respectives? Comment se sont déroulés les événements sur le terrain? Quel a été le contenu matériel et symbolique de ce transfert, aussi bien au niveau architectural qu'au niveau des politiques institutionnelles? Comment les agents locaux du transfert ont-ils vécu cette expérience? Quel type de projet disciplinaire sous-tend l'introduction des nouveaux standards carcéraux? Le nouveau modèle se situe-t-il en continuité ou en rupture avec le système carcéral colombien d'origine? De quelle manière le modèle américain a-t-il été façonné dans le contexte politique et culturel de la Colombie? Quels ont été les adaptations, les résistances institutionnelles et les points de tension apparus au cours du transfert? L'analyse de la mobilité de la prison américaine vers la Colombie fait également ressortir les enjeux politiques et sociaux plus larges avec lesquels ce processus de transfert s'articule, tels que le conflit armé colombien, la violence sociopolitique qui a marqué ce pays pendant plusieurs décennies, la guerre contre le narcotrafic, les relations États-Unis – Colombie, ainsi que le durcissement des politiques pénales et le boom carcéral survenu en Colombie depuis la fin du xx^e siècle. Cette question de recherche entend enfin évaluer comment des pratiques culturelles et politiques spécifiques ont façonné l'importation du modèle carcéral américain en Colombie. Cet axe d'analyse met ainsi l'accent sur le processus d'adaptation, d'hybridation et de réappropriation locale de ce modèle exogène, en soulignant les points de tension et les résistances auxquels il a été confronté.

La troisième question de recherche implique un retournement de perspective: on passe à celle de ceux dont la vie quotidienne est conditionnée par l'instauration de la Nouvelle culture carcérale, c'est-à-dire les personnes emprisonnées. *Comment les détenus ont-ils réagi à l'implantation de ces nouveaux standards architecturaux et disciplinaires?* L'impact de ces changements dans la vie des détenus et leurs réactions face aux transformations du régime d'enfermement est au cœur de cette dernière question de recherche, qui ouvre une série d'interrogations. Quelles sont les nouvelles contraintes spatiales et disciplinaires auxquelles les détenus sont assujettis? Comment vivent-ils ces changements et qu'ont-ils à dire sur ce nouveau modèle? Quelles logiques originales

de réappropriation et de détournement de l'espace carcéral les prisonniers élaborent-ils à l'intérieur du strict contrôle de la Nouvelle culture carcérale? Comment leur résistance s'exprime-t-elle et face à quels éléments du nouveau modèle de haute sécurité? Le conflit armé a-t-il une incidence sur les formes de lutte en prison? Y a-t-il des particularités de genre dans la manière dont s'exerce le contrôle carcéral sur la population détenue et dans les modes de résistance de celle-ci?

Ce livre, structuré en trois parties, se présente ainsi comme une *géo-ethnographie* de la prison qui met l'accent sur les logiques politiques et institutionnelles d'un processus transnational (celui du transfert d'un modèle institutionnel entre deux États) sans toutefois se distancier des réalités du terrain et en restant au plus près de l'expérience des agents impliqués dans le transfert, ainsi que du vécu des personnes incarcérées, dont les conditions d'existence ont été directement bouleversées par ces politiques.

MÉTHODES DE RECHERCHE

Cet ouvrage repose sur un riche matériel empirique recueilli au cours d'une importante enquête de terrain réalisée en Colombie et aux États-Unis entre 2009 et 2011, au moment où une partie des prisons d'inspiration américaine étaient déjà en fonctionnement et où d'autres étaient encore en construction en Colombie. L'accès aux prisons a été assuré par la mise en place d'une collaboration avec une ONG colombienne de défense des droits humains, la Fondation Comité de Solidarité avec les Prisonniers Politiques (FCSPP)⁸. Celle-ci effectue régulièrement des visites de vérification des conditions de détention, au cours desquelles elle apporte une assistance active aux prisonniers qui sont victimes de violations des droits fondamentaux.

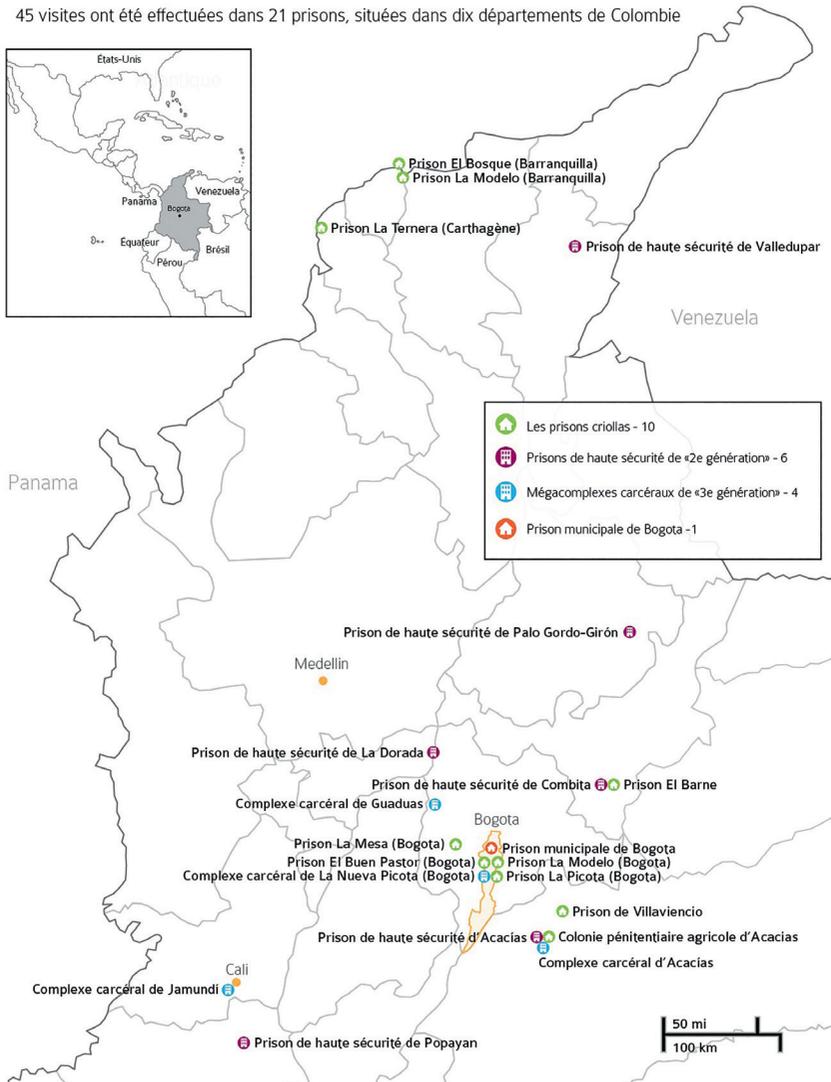
Au niveau méthodologique, l'enquête repose sur une analyse documentaire et statistique, des observations menées au cours d'une cinquantaine de visites au sein d'un vaste échantillon d'établissements

⁸ Pour plus d'informations sur la FCSPP et son histoire, voir www.comitedesolidaridad.com/multimedia.

pénitentiaires sur l'ensemble du territoire colombien (allant de prisons à sécurité minimale aux quartiers de détention «supermax») et des entretiens approfondis avec des personnes incarcérées, d'anciens prisonniers, des membres de leurs familles, des gardiens, des directeurs de prison, des activistes et défenseurs des droits humains, ainsi que des représentants de l'administration pénitentiaire et des autorités colombiennes. Par ailleurs, une série d'entretiens a été conduite aux États-Unis avec des architectes et entrepreneurs de l'industrie carcérale.

En ce qui concerne les entretiens approfondis avec les détenus (16 hommes et 4 femmes), il convient de préciser que la grande majorité des interviewés a été condamnée à de longues peines (entre 3 et 60 ans de prison); seuls 4 des 20 détenus interviewés étaient condamnés à des peines inférieures à trois ans. Privilégier les entretiens avec des condamnés à de longues incarcérations représente un choix dans la sélection des interlocuteurs, car il me semblait important de m'entretenir avec des personnes ayant vécu relativement longtemps en détention et ayant acquis, par cette expérience, une connaissance profonde des rouages de la vie quotidienne en prison. Il faut encore préciser que la majorité des interviewés sont des prisonniers politiques, condamnés en raison de leurs activités au sein des guérillas colombiennes, inculpés pour des délits pénaux tels que rébellion, terrorisme, port d'arme illégal, association de malfaiteurs, homicide, enlèvement, etc., alors que 5 interviewés sont des prisonniers de droit commun. Ce grand nombre de détenus politiques au sein de l'échantillon n'était pas prévu initialement. Il découle des contraintes d'accès aux détenus sur le terrain et du fait que j'ai profité des occasions répétées d'être mise en contact avec les prisonniers politiques qui sont fréquemment visités par la FCSPP. Néanmoins, l'appartenance ou non à la catégorie des détenus politiques ne représente pas un biais significatif dans le contenu des entretiens, au vu des thématiques abordées, essentiellement portées sur la vie quotidienne en prison. En revanche, cette population spécifique, qui est souvent à l'origine de mouvements de protestations ouvertes et organisées en prison, a permis de mieux documenter les manifestations d'opposition et de confrontation à l'autorité au sein de l'espace carcéral.

45 visites ont été effectuées dans 21 prisons, situées dans dix départements de Colombie



Carte des prisons visitées au cours de la recherche de terrain en Colombie entre 2009 et 2011.

ENJEUX ÉTHIQUES AU CŒUR D'UN « TERRAIN SENSIBLE »

Une enquête dans les prisons colombiennes représente indiscutablement un « terrain sensible », dans la mesure où elle porte sur « *des pratiques illégales ou informelles, des individus faisant l'objet d'une forte stigmatisation et sur des situations marquées par la violence, le danger et/ou la souffrance* »⁹. Selon cette définition offerte par les anthropologues Florence Bouillon, Marion Fresia et Virginie Tallio, le qualificatif de « sensible » englobe au moins trois dimensions : ces terrains sont premièrement « *porteurs de souffrance sociale, d'injustice, de domination, de violence* » ; deuxièmement, ils exigent du chercheur de l'inventivité dans les méthodes face à des espaces enquêtés difficiles d'accès et parfois à risque ; enfin, ils touchent à des enjeux socio-politiques cruciaux qui interrogent « *l'engagement citoyen* » des chercheurs.

Le milieu carcéral fait à l'évidence partie de ce type de terrain. Il s'agit d'un univers institutionnel à vocation sécuritaire, connu pour son opacité et dont l'accès est soumis à toutes sortes de limitations. Par ailleurs, la prison est un espace de souffrance et de détresse humaines, qui porte indiscutablement atteinte à la dignité des personnes incarcérées et qui met en danger les fondements mêmes de leur personnalité. Côtayer les prisonniers, étudier leur mode de fonctionnement individuel et collectif, mais aussi les solliciter comme informateurs sur les conditions de vie derrière les barreaux confronte le chercheur à de profonds questionnements sur les plans éthique, intellectuel et émotionnel.

Si l'étude de la prison est en soi un défi méthodologique et personnel, réaliser ce type de recherche dans le contexte complexe et tendu de la Colombie engendre encore une série de difficultés supplémentaires. Pays marqué par un long conflit armé interne, mais aussi par une violence multiforme qui s'infiltré jusqu'au cœur des institutions, la Colombie n'est pas un terrain facile à appréhender. Le climat de peur et de méfiance qui prédomine aujourd'hui encore dans une grande partie de la société colombienne (et notamment le milieu de la défense

⁹ BOUILLON Florence, FRESIA Marion, TALLIO Virginie « Les terrains sensibles à l'aune de la réflexivité », in BOUILLON Florence, FRESIA Marion, TALLIO Virginie (éd.), *Les terrains sensibles. Expérience actuelle de l'anthropologie*, Paris : Centre d'études africaines EHESS, 2006, p. 13-24.

des droits humains avec lequel une collaboration a été mise en place dans le but d'accéder aux prisons) affecte également le chercheur, en particulier dans un secteur institutionnel aussi peu transparent et aussi notoirement corrompu que celui des prisons.

Dans un climat de violence comme celui qui entoure et imprègne les prisons colombiennes, la question de la relation avec les enquêtés a sans doute représenté l'enjeu émotionnel et éthique le plus fort dans le déroulement du terrain. L'anthropologue Didier Fassin souligne que les terrains sensibles suscitent chez les chercheurs « *un souci de responsabilité* » qui se manifeste par la nécessité d'« *être conséquent* » épistémologiquement, éthiquement et politiquement, en particulier face aux acteurs du terrain. L'une des exigences de cette cohérence est d'« *éviter de "victimiser" les victimes* » et, inversement, d'« *échapper à une forme de "démonisation" des dominants, ou supposés tels* »¹⁰. La question de recherche portant sur les tactiques de résistance des détenus a permis d'emblée de ne pas tomber dans l'écueil d'une victimisation excessive. L'orientation des entretiens visait à documenter la situation d'exclusion, de souffrance et de stigmatisation inhérente à la détention, mais également à mettre en lumière les marges d'autonomie et d'opposition, ainsi que les liens affectifs qui sont cultivés en prison.

L'attention portée aux tactiques des prisonniers ne m'a pourtant nullement préservée du grand impact émotionnel provoqué par la fréquentation du milieu carcéral et des prisonniers. Être spectatrice de l'extrême précarité et de la vulnérabilité de la population carcérale ou encore d'entendre, comme cela a été le cas à quelques reprises, des récits de mauvais traitements ou de torture, m'a profondément bouleversée. Je retrouve dans plusieurs passages de mon journal de terrain l'expression d'un sentiment de tristesse et souvent de révolte après certaines des « plongées » dans l'univers de la prison. Lors du déroulement des entretiens, j'ai parfois eu du mal à maîtriser mon émotion. J'ai dû, à différentes reprises, me contenir pour ne pas laisser apparaître de façon trop effusive aux enquêtés à quel point j'étais touchée par leurs récits de vie, afin de préserver l'attitude d'empathie mesurée qui me semblait la plus

¹⁰ FASSIN Didier, « L'innocence perdue de l'anthropologie: remarque sur les terrains sensibles », in BOUILLON Florence, FRESIA Marion, TALLIO Virginie (éd.), *Les terrains sensibles...*, p. 101.

adéquate lors de ces rencontres. Le rythme soutenu et les conditions parfois difficiles des visites ont aussi contribué à une sensibilité accrue à certains moments de l'enquête. Des circonstances parfois éprouvantes ont quelquefois ajouté de la fatigue physique à l'empreinte émotionnelle que laisse un tel terrain.

Ma position d'extériorité en tant que jeune chercheuse suisse – de surcroît tellement flagrante, visuellement, à l'intérieur de l'espace carcéral : lors de mes visites, le contraste entre une petite blonde munie de son carnet et la communauté surpeuplée des hommes prisonniers sautait manifestement aux yeux de tous – m'a troublée et interrogée. Quelle était ma légitimité d'« utiliser » les détenus, de prendre de leur temps, de leur demander de me dévoiler une partie de leur intimité, de me révéler des « secrets » sur les rouages non officiels de l'*underlife* en prison, pour le seul bénéfice de ma recherche ? Ces prisonniers ne devaient-ils pas se sentir, de façon justifiée, instrumentalisés, en donnant de leur personne pour contribuer à produire cette étude scientifique, alors qu'ils n'en tirent, a priori, aucun profit personnel ? Malgré cette apparente relation d'échange inégale, je n'ai rencontré sur le terrain que très peu de résistance de la part des détenus pour accepter de participer aux entretiens et pour aborder des sujets touchant à des aspects très personnels de leur vie. Les interviewés avaient manifestement un intérêt à participer à l'enquête, mais en l'absence de toute compensation financière ou de promesse d'aide personnalisée de ma part, leur bénéfice n'était pas évident à identifier.

Dans le jeu de dons et de contre-dons qui sous-tend la relation chercheuse-enquêtés, il faut souligner ici le rôle du « troisième élément », celui du médiateur qui facilite l'accès au terrain et dont la fonction d'intermédiaire s'avère généralement indispensable à la réalisation de ce type d'enquêtes¹¹. Pour cette recherche, l'ONG de défense des prisonniers « Fondation Comité de Solidarité avec les Prisonniers Politiques » (FCSPP) a été un médiateur fondamental pour accéder aux enquêtés. Comme je l'ai mentionné plus haut, la plupart des entretiens ont été réalisés avec des prisonniers qui sont régulièrement en contact avec

¹¹ AGIER Michel, « Ce qui rend les terrains sensibles... et l'anthropologie inquiète », in BOUILLON Florence, FRESIA Marion, TALLIO Virginie (éd.), *Les terrains sensibles...*, p. 182.

cette ONG à travers les visites de vérification des conditions de détention en Colombie effectuées depuis plus de quarante ans. Cette fondation intervient sans cesse auprès des autorités judiciaires et politiques afin d'améliorer les conditions générales de détention et de défendre des victimes dans des cas individuels de violation des droits humains. Il en résulte que beaucoup de prisonniers se sentent redevables à l'égard de la FCSP pour l'aide apportée. Ainsi, même si j'ai toujours clairement expliqué aux détenus que le cadre, le motif et la portée de ma recherche étaient indépendants de l'activité de la FCSP, c'est elle qui me présentait aux détenus et cette circonstance m'a conduite à être perçue par ces derniers, à juste titre, comme une alliée de cette ONG. Dès lors, par un retournement inattendu, se porter volontaire pour un entretien avec moi était une manière pour les détenus de signifier leur reconnaissance envers la FCSP et de lui rendre la pareille pour les nombreux services rendus. Mon lien avec cette ONG a aussi produit un climat de confiance dans mes échanges avec les détenus et a facilité de nombreuses confidences que je n'aurais probablement jamais reçues si j'étais entrée dans les prisons par l'entremise des autorités carcérales.

Utiliser les entretiens comme contre-don envers la FCSP n'était pas le seul intérêt des détenus d'accepter la relation d'enquête. En effet, s'entretenir avec moi ou avec des personnes travaillant pour des ONG des droits humains représente une des activités entreprises pour résister à la «vie nue» en prison. Parler de son vécu de prisonnier ne représente pas qu'une démarche permettant de se libérer, même très partiellement, des tensions et des souffrances de la détention. C'est aussi une manière de maintenir son identité en tant qu'être social et politique. La présentation de soi toujours très soignée des détenus lors des entretiens souligne à quel point ils valorisent ces moments qui leur permettent de réaffirmer leur dignité. L'effort des détenus pour parfaire leur apparence lors des visites a été particulièrement frappant dans les établissements de haute sécurité issus du modèle américain, où le recours à des accessoires est limité par les innombrables prohibitions et où le manque d'eau rend difficile la possibilité de préserver de bonnes conditions d'hygiène. Dans ce cadre très restrictif, les détenus ne peuvent compter que sur quelques éléments : une paire de chaussures destinées uniquement aux visites, et préservées avec soin, un t-shirt propre et en bon état qu'on aperçoit sous l'uniforme.

On notera enfin que, même dans le système traditionnel des prisons *criollas* colombiennes qui garantit un large droit de visite, les rencontres avec des femmes de l'extérieur restent l'exception dans le quotidien de la détention. Les occasions de discuter avec une personne de l'étranger sont, bien sûr, plus rares encore. L'entretien représentait ainsi sans doute un moment divertissant pour les détenus, un aparté permettant de sortir de la routine de la détention et une opportunité de discuter avec une jeune femme venue de Suisse, une provenance teintée d'un exotisme attrayant dans le contexte carcéral colombien. Cette altérité a suscité un grand intérêt chez les hommes comme chez les femmes incarcérés, qui m'ont posé de nombreuses questions sur les traits particuliers de mon pays d'origine (habitudes culinaires, nature des relations sentimentales, climat, situation économique, conditions de détention en Europe, etc.).

Ce terrain intense et difficile d'accès, qui m'a beaucoup marquée sur le plan personnel, m'a donné le sentiment de toucher une problématique largement occultée qui soulève pourtant des enjeux humains et politiques de grande envergure, qu'il est essentiel d'analyser à l'heure actuelle. «*Être conséquent*», selon l'expression de Didier Fassin, implique toutefois pour le chercheur de s'extraire des implications émotionnelles produites par le terrain et ses acteurs, afin de fonder le plus rigoureusement possible, sur le plan scientifique, les résultats de la recherche, tout en espérant que ces derniers contribueront à des transformations indispensables dans les politiques pénales et carcérales actuelles. Conserver la bonne distance au moment de restituer les résultats d'une telle enquête n'est pas un exercice facile. J'espère l'avoir fait avec justesse dans la rédaction de cet ouvrage.

1^{re} PARTIE
LA COLOMBIE ET SON SYSTÈME CARCÉRAL

CHAPITRE 1

LA COLOMBIE : CONTEXTE HISTORIQUE (1964-2016)

La Colombie a été meurtrie, depuis la seconde moitié du xx^e siècle, par une violence multiforme affectant l'ensemble de la société. Depuis les années 1960, cette violence a pris, de façon prépondérante, la forme d'une guerre opposant les guérillas d'extrême gauche à l'État colombien et aux forces paramilitaires d'extrême droite, sur fond d'explosion du trafic de drogue depuis les années 1980. Inégalités sociales, accaparement des terres au bénéfice d'une infime minorité et infiltration mafieuse sont les questions essentielles qui sous-tendent le conflit armé et alimentent la persistance d'un État faible et la prédominance de structures économiques informelles. Comme l'affirme le sociologue Daniel Pécaut, ainsi se distingue « *l'histoire de la Colombie, dans laquelle la référence à l'État de droit s'est en permanence combinée avec la violence sociale et politique et dans laquelle les frontières entre le légal et l'illégal ont toujours été floues* »¹².

¹² PÉCAUT Daniel, « Entre pragmatisme et violence. Les stratégies des “mafias” colombiennes de la drogue », *Politix*, n° 13(49), 2000, p. 78.

UN PAYS MARQUÉ PAR LA VIOLENCE

La Colombie, pays de 48 millions d'habitants deux fois plus grand que la France métropolitaine, est caractérisée par une série d'apparentes contradictions. Contrairement à bon nombre de pays latino-américains, elle n'a pas connu de dictature militaire et revendique au contraire son appartenance à l'État de droit. Cette démocratie formelle a bénéficié d'une stabilité économique au cours des dernières décennies et se distingue même par une croissance soutenue depuis le début du XXI^e siècle. Classée 87^e dans la liste des pays selon l'Indice de Développement Humain (IDH), elle appartient au groupe des pays jouissant d'un « développement humain élevé », au même titre que des pays tels que la Bulgarie (55^e), le Brésil (84^e) ou la Turquie (92^e)¹³. Le territoire, qui s'étend de l'Amazonie aux côtes pacifiques et caribéennes, en passant par les montagnes andines, est l'un des plus riches en biodiversité au monde. Cette situation favorable est pourtant ternie par la face sombre de la Colombie : celle de la persistance de la pauvreté, des inégalités, du conflit armé, du trafic de drogue et de la violence¹⁴.

Alors que de nombreux pays d'Amérique latine sont parvenus à réduire substantiellement le fossé entre les plus riches et les plus pauvres au cours des vingt dernières années, la Colombie a accru ses inégalités au début du XXI^e siècle. Le pays demeure ainsi l'un des pays les plus inégaux au monde. Force est de constater que la stabilité politique et économique ne s'est pas traduite par une démocratisation réelle de la société colombienne. Les inégalités de revenus, l'exclusion sociale et politique, l'accaparement des terres par un petit groupe de grands latifundistes – 0,4 % des propriétaires terriens possèdent 61 % des terres –, ainsi que la corruption de la classe politique et le triomphe de l'impunité quant au système de justice, représentent, depuis le milieu

¹³ Le classement des pays selon l'Indice de développement humain (IDH) compte quatre groupes : IDH très élevé (rangs 1 à 47) ; IDH élevé (rangs 48 à 94) ; IDH moyen (rangs 95 à 141) ; IDH bas (rangs 142 à 179). PNUD, *Human Development Report 2011*, New York : United Nations Development Programme, 2011.

¹⁴ UPRIMNY Rodrigo, « Las transformaciones de la administración de justicia en Colombia », in DE SOUSA Boaventura, GARCÍA VILLEGAS Mauricio (éd.), *El caleidoscopio de las justicias en Colombia*, Bogota : Siglo del Hombre, 2011, p. 261-316.

du xx^e siècle, le terreau fertile du conflit armé et de toutes les formes de violence.

Le conflit opposant les guérillas marxistes à l'État colombien est né dans le milieu des années 1960 sur les cendres d'une guerre civile qui avait opposé les deux partis traditionnels colombiens, le Parti conservateur et le Parti libéral, pendant près de vingt ans. La période dite de « La Violence » (*La Violencia*) cause, entre 1946 et 1964, plus de 200 000 morts¹⁵. Alors que les élites conservatrices et libérales signent la paix en 1958 par l'accord du « Front National » qui prévoit une alternance au pouvoir des deux partis et une répartition des postes officiels, les affrontements ne prennent véritablement fin, au milieu des années 1960, qu'avec la démobilisation des groupes armés libéraux qui avaient refusé de mettre un terme à leurs activités au moment de la signature du Front National. La guerre entre alors dans un nouveau cycle avec la naissance, en 1964, des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes-léninistes). Tout en rattachant son discours, dans le contexte de la guerre froide, à l'idéologie communiste, le cœur des revendications de cette guérilla enracinée dans le monde rural est constitué par la réforme agraire et l'autonomie paysanne. À ce mouvement politique s'ajoute la formation de nouvelles guérillas au cours des années 1960 et 1970 : celle de l'Armée de libération nationale (ELN, guévariste), de l'Armée populaire de libération (EPL, maoïste) et du M-19 (guérilla pro-démocratique principalement urbaine)¹⁶.

L'ascension de la production et du trafic de cocaïne dans les années 1980 fait entrer un nouvel acteur dans le conflit colombien : celui des trafiquants de drogue. Le phénomène de la violence connaît, à partir de ce moment, une ampleur sans précédent. Celle-ci s'exerce à la fois dans le champ militaro-politique, avec l'affrontement entre la guérilla et l'armée nationale (et, quelque temps plus tard, les paramilitaires), dans le champ de l'économie de la drogue et dans le champ des tensions

¹⁵ PÉCAUT Daniel, « De la banalité de la violence à la terreur : le cas colombien », *Cultures et conflits*, n° 24-25, 1997, p. 159-193.

¹⁶ Les guérillas EPL et M-19 ont été démantelées au début des années 1990 lors d'un processus de démobilisation et de reconversion à la vie politique civile.

sociales, dans un pays profondément marqué par l'exclusion et les inégalités. Au milieu des années 1990, avec un taux record de 80 homicides pour 100 000 habitants¹⁷, la Colombie devient l'un des pays les plus violents au monde. Sur l'ensemble des homicides, seuls 15 % à 27 % sont attribués au conflit armé, le reste relevant de la violence « désorganisée »¹⁸. En réalité, il est impossible de distinguer clairement des catégories dans un contexte où toutes les formes de violence agissent en résonance, comme l'explique Daniel Pécaut :

*« On peut estimer que les narcotrafiquants ne sont pas des acteurs politiques. Mais lorsqu'ils interviennent par la corruption dans les processus électoraux et dans les décisions judiciaires, ne deviennent-ils pas des protagonistes politiques et, a fortiori, lorsqu'ils usent massivement de la terreur pour faire plier l'État ? À l'inverse, les guérillas sont à coup sûr des acteurs politiques. Mais le sont-elles encore lorsqu'elles consacrent une grande partie de leurs activités au racket et aux enlèvements et recourent parfois pour les mener à bien aux services de délinquants organisés ou de tueurs à solde ? Quant à la violence quotidienne, celle des meurtres crapuleux, des vengeances ou des règlements de compte, ne revêt-elle pas dans bien des cas un caractère politique dans la mesure où elle peut traduire aussi une rage sociale et résulte aussi de la défaillance des appareils juridico-policiers ? »*¹⁹

Au début des années 1990, les barons de la drogue ont accumulé une immense richesse, qu'ils ont massivement investie dans l'achat de quatre millions d'hectares des meilleures terres du pays²⁰. La sanglante « guerre des cartels », d'une brutalité inouïe, fait des milliers de victimes, mais la violence prend également un caractère de plus en plus politique

¹⁷ Le taux d'homicides a continué d'augmenter en Colombie jusqu'en 2002, au paroxysme de la terreur paramilitaire, pour atteindre un taux record de 90 homicides/100 000 habitants. En comparaison, cette même année, le Brésil connaissait un taux d'homicides de 32,3/100 000, les États-Unis de 6/100 000 et la Suisse de 1,2/100 000 (UNODC, *Global Study on Homicide. Trends, Context, Data*, Vienna: United Nations Office on Drugs and Crime, 2011, p. 107-112).

¹⁸ PNUD, *El conflicto, callejón con salida. Informe Nacional de Desarrollo Humano para Colombia*, Bogota: United Nations, 2003.

¹⁹ PÉCAUT Daniel, « De la banalité de la violence... », p. 160.

²⁰ PÉCAUT Daniel, « Entre pragmatisme et violence... », p. 86.

et se dirige de manière croissante contre les opposants, les défenseurs des droits humains, les journalistes et les juges en charge des enquêtes contre la mafia et la corruption. C'est toutefois avec la mise sur pied des premiers groupes paramilitaires d'extrême droite, à la fin des années 1980, – à laquelle les narcotrafiquants prennent une part majeure – que la nature du conflit colombien change profondément : la situation de « violence banalisée » fait alors place à l'époque de « la terreur ».

Les groupes paramilitaires naissent d'une alliance entre latifundistes, narcotrafiquants et agents de la force publique. Ils accomplissent une double fonction dans le cadre du conflit colombien : d'une part, ils se présentent comme un mouvement d'« autodéfense » des grands propriétaires terriens et des compagnies minières contre la menace des guérillas ; d'autre part, ils agissent comme bras illégal de l'armée colombienne dans le cadre de la « guerre sale » contre les guérillas, initiée dans les années 1990. L'action des paramilitaires ne se dirige pas seulement contre des groupes armés, mais également contre les civils qui sont considérés comme leurs alliés ou leurs sympathisants. Le parti de gauche Union patriotique (*Unión Patriótica*) est un cas emblématique de cette persécution : au moins 2 000 de ses membres sont assassinés dans les années 1990 au cours d'une campagne d'extermination concertée entre forces paramilitaires et agents de l'État²¹. Cette politique de terreur fait également de nombreuses victimes au sein des organisations syndicales : entre 1984 et 2006, 2 515 syndicalistes sont exécutés²². La Colombie est devenue, de loin, le pays le plus dangereux du monde où exercer une activité syndicale : depuis la fin des années 1990, sur l'ensemble des syndicalistes assassinés annuellement dans le monde, la moitié le sont en Colombie²³.

La collusion entre l'État colombien et les groupes paramilitaires va bien au-delà des liens entre militaires isolés et dirigeants mafieux

²¹ CEPEDA Ivan, « Genocidio político: el caso de la Unión Patriótica en Colombia », *Revista Cetil*, n° 1(2), 2006, p. 101-111.

²² CORREA Guilleremo, *2515 o esta siniestra facilidad para olvidar. 21 años de asesinatos de sindicalistas en Colombia*, Medellín : Escuela Nacional Sindical, 2007.

²³ ECCHR, « Meurtre du syndicaliste colombien Luciano Romero. Dépôt le 5 mars 2012 d'une plainte pénale contre Nestlé », *Newsletter*, Berlin : European Center for Constitutional and Human Rights, 2012.

dans le cadre de la « guerre sale ». Dès la fin des années 1980, de nombreuses voix au sein du gouvernement défendent ouvertement le soutien aux paramilitaires. Les « Coopératives de sécurité rurale » (*Convivir*), groupes civiques d'autodéfense contre la guérilla, sont directement créées sur proposition du ministre de la Défense en 1994 ; elles deviendront l'un des principaux renforts du paramilitarisme²⁴. Dans de nombreuses régions, les groupes narco-paramilitaires tissent des liens organiques avec les élites politiques et prennent, en sous-main, le contrôle des instances de pouvoir locales – administrations municipales, police, garnisons militaires.

En 1997, la terreur monte d'un cran après que les groupes paramilitaires régionaux se rassemblent au sein d'une organisation nationale unifiée : les « Autodéfenses Unies de Colombie » (AUC). Les atrocités commises par les paramilitaires, tout comme les abus de la guérilla²⁵ s'accroissent alors et font des ravages auprès des populations civiles qui vivent dans les zones rurales mais également à la périphérie des villes, dans la peur permanente des massacres, des meurtres et des enlèvements. De toutes les formes de violence que connaît le pays, c'est de loin celle du déplacement forcé de population qui fait le plus grand nombre de victimes. Entre quatre et six millions de déplacés internes sont issus de ces longues années de violence, la situation la plus grave au monde, après celle du Soudan²⁶. Derrière les déplacements forcés, se cache également une logique mercantile qui va transformer en

²⁴ GARCÍA-PEÑA JARAMILLO Daniel, « La relación del Estado colombiano con el fenómeno paramilitar: por el esclarecimiento histórico », *Análisis político*, n° 53, 2005, p. 58-76.

²⁵ Guérillas, armée nationale et groupes paramilitaires contribuent tous à la montée du climat général d'insécurité et d'arbitraire, mais leurs crimes ne sont pas de même nature. Les groupes paramilitaires – dans de nombreux cas en collaboration avec l'armée régulière – sont les auteurs de la grande majorité des violations graves des droits humains et du droit international humanitaire (massacres, disparitions forcées, tortures, violences sexuelles) et la guérilla est responsable du plus grand nombre d'enlèvements, d'incidents dus aux mines antipersonnel et d'attentats contre des infrastructures (PNUD, 2003, p. 126).

²⁶ UNHCR, *Desplazamiento interno en Colombia*, 2013, (online) www.acnur.org/t3/operaciones/situacion-colombia/desplazamiento-interno-en-colombia/ (consulté le 20 mars 2013).

profondeur l'économie colombienne : 6,5 millions d'hectares de terres (soit 15 % de la superficie agricole du pays) ont été spoliés aux paysans déplacés par la terreur entre 1980 et 2012²⁷. Ces terres, qui se sont retrouvées dans les mains de grands propriétaires terriens et de compagnies nationales et étrangères, ont été reconverties dans l'élevage, la monoculture d'agrocombustibles (palme africaine, canne à sucre) et l'industrie minière (pétrole, charbon, gaz, etc.)²⁸. Dans un contexte de néolibéralisation des politiques et d'ouverture des marchés, le déplacement forcé a ainsi participé, dans une proportion significative, à la reconversion de l'économie colombienne, qui est passée d'un modèle d'agro-exportation (principalement de café), aux mains d'une élite nationale, à un modèle d'exportation de biocombustibles et de ressources énergétiques sous le contrôle d'investisseurs étrangers et d'entreprises multinationales²⁹.

Ce schéma de violence, qui s'aggrave à la fin des années 1990, place la Colombie dans une situation réellement critique. Au tournant du XXI^e siècle, l'État colombien se trouve dans une position de grande faiblesse. Rongé par la corruption et incapable d'affronter efficacement les groupes armés illégaux, il a perdu le contrôle d'une grande partie du territoire, où règne une insécurité généralisée. Bien que la Colombie maintienne alors formellement des institutions démocratiques, les règles du droit sont, de fait, complètement dépassées par une violence qui pénètre et désorganise les structures mêmes de l'État.

LE PLAN COLOMBIE

L'intensification de la guerre et la puissance des narcotrafiquants, qui menacent de déstabiliser l'ensemble du continent, sont les principales raisons invoquées par les États-Unis lorsqu'ils décident de

²⁷ UNHCR, *Las tierras de la población desplazada*, 2009, (online) css.static.reliefweb.int/report/Colombia/Colombia-las-tierras-de-la-poblacion-desplazada-agosto-de-2009 (consulté le 9 mars 2016).

²⁸ BALLVÉ Teo, « The Dark Side... », 2009.

²⁹ ROJAS Diana, « El taller del Imperio Global. Análisis de la intervención de Estados Unidos en Colombia (1998-2008) », *Análisis político*, n° 65, 2009, p. 113.

lancer, en 1999, une vaste intervention sur le sol colombien, baptisée « Plan Colombie ». Le gouvernement américain justifie son ingérence par la défense de sa sécurité nationale et les impératifs de sa « guerre contre la drogue », sachant que près de 90 % de la cocaïne pénétrant sur son territoire provient à cette époque de la Colombie ou transite par elle³⁰. Il faut d'emblée souligner que le Plan Colombie s'inscrit dans la vaste histoire de l'interventionnisme des États-Unis en Amérique latine, phénomène qui s'est fortement accentué pendant la guerre froide. Dans ce contexte, la Colombie a été l'un des alliés les plus fidèles et constants des États-Unis et a également cultivé avec ce pays d'importants liens économiques et commerciaux. Lieu pilote de « l'Alliance pour le progrès » – une aide massive contre le communisme lancée par Kennedy – la Colombie a reçu, bien avant l'entrée en vigueur du Plan Colombie, un soutien militaire significatif de Washington. Après la lutte anti-communiste, c'est la guerre contre la drogue qui prend le relais des priorités américaines en Amérique latine à partir des années 1970. Au moment de son lancement, le Plan Colombie est ainsi perçu par les États-Unis comme une continuation de la stratégie antidrogue qu'ils mènent depuis vingt ans sur le continent et non comme une intervention de nature foncièrement nouvelle. Du côté colombien, les élites se montrent très favorables au concours des États-Unis pour affronter la crise. Ce consensus s'étendra postérieurement à la plus grande partie de l'opinion publique, dans un pays où l'alignement avec les États-Unis a traditionnellement été perçu de façon positive. Le Plan Colombie représente un effort financier de grande envergure pour les États-Unis : de 1999 à 2010, 7,3 milliards de dollars sont injectés dans ce programme, faisant de la Colombie l'un des premiers pays destinataires de l'aide américaine dans le monde³¹. En pratique, l'ampleur de l'ingérence américaine dans le domaine du combat contre les narcotrafiquants représente une mise sous tutelle du gouvernement colombien.

³⁰ UNODC, *Global Illicit Drug Trends 2003*, Vienna: United Nations Office on Drugs and Crime, 2003, p. 66.

³¹ ISACSON Adam, « Don't Call it a Model. On Plan Colombia's Tenth Anniversary, Claims of "Success" Don't Stand up to Scrutiny », 13 juillet 2010, (online) www.wola.org/publications/colombia_dont_call_it_a_model (consulté le 9 mars 2016).

Initialement, l'accord signé en 1999 entre le gouvernement Pastrana et le gouvernement Clinton se présente comme un vaste programme de lutte contre la drogue, dont la composante principale (80 %) est dévolue à l'action militaire (appui logistique et humain aux forces armées colombiennes et fumigation des champs de coca dans le but de les éradiquer). Le reste du budget est consacré au « renforcement de l'État » (en particulier à une réforme du secteur de la justice), ainsi qu'à une « relance économique et sociale » et à des actions en faveur des droits humains. La lutte contre les guérillas est, dans un premier temps, discrètement contenue dans l'action militaire antidroque du Plan Colombie. L'objectif antiguérilla devient cependant beaucoup plus explicite après les attentats du 11 septembre 2001, puisqu'il est alors ouvertement inscrit dans la réorientation de la politique étrangère américaine, qui met désormais l'accent sur « la guerre globale contre le terrorisme ». Cette redéfinition de l'intervention américaine coïncide également avec les priorités du président Alvaro Uribe, élu en 2002 grâce à son programme de « Sécurité démocratique » mettant l'accent sur l'anéantissement de la guérilla par la voie militaire et une croissance économique basée sur les investissements étrangers.

La première décennie du XXI^e siècle en Colombie est ainsi doublement marquée par le déploiement du Plan Colombie et par la politique de la « main de fer » (*mano dura*) du Président Uribe au cours de ses deux mandats successifs (2002-2010). Quel bilan peut-on tirer de ces années ? Cette question fait aujourd'hui l'objet de vifs débats : présentée comme une « *success story* » par les gouvernements américain et colombien et par les *think tanks* de sécurité américains, l'ère du Plan Colombie est au contraire montrée du doigt par les organisations de défense des droits humains comme étant une page noire de l'histoire colombienne en matière d'arbitraire, de persécution des opposants et de violation des droits de l'Homme. Les résultats des efforts conjugués des États-Unis et de la Colombie en matière de « guerre contre la drogue » et de « guerre contre le terrorisme » sont en effet contrastés. D'un côté, l'explosion des budgets de sécurité et des effectifs des forces publiques, la militarisation du territoire et la mise en place d'un vaste réseau d'informateurs ont indiscutablement permis à l'État de reprendre le contrôle de la majorité du territoire et de faire baisser considérablement le nombre d'homicides, d'enlèvements et de sabotages. Les groupes

armés illégaux ont été affaiblis, soit par le processus très controversé de « démobilisation » en ce qui concerne les groupes paramilitaires³², soit par l'offensive militaire en ce qui concerne les guérillas. Par ailleurs, les indicateurs économiques ont fortement progressé, en particulier les investissements étrangers qui ont été multipliés par cinq entre 2002 et 2008³³. Mais, d'un autre côté, la part d'ombre de ces années de stabilisation économique et politique est de plus en plus reconnue au niveau national et international. Une longue série de scandales, qui n'en finissent plus de faire la une de la presse, ont dévoilé l'étroitesse des liens entre l'administration d'Alvaro Uribe et les groupes paramilitaires d'extrême droite, l'ampleur de la pénétration de ces derniers au plus haut niveau de l'État, la politique systématique d'espionnage, de persécution et de violence à l'encontre d'opposants politiques, de défenseurs des droits humains, de journalistes et de juges, ainsi que la gravité des crimes d'État perpétrés par l'armée, les élus et les hauts fonctionnaires de la République.

Ainsi, le scandale de la « parapolitique » (*parapolítica*) a révélé l'envergure des liens entre la classe politique colombienne et la mafia paramilitaire : en 2009, 68 des 268 députés élus au Parlement national en 2006 (un quart du Parlement) étaient poursuivis en justice en raison de leurs liens avec les groupes paramilitaires³⁴. Par ailleurs, depuis 2010, un grand nombre des plus proches collaborateurs du Président Uribe (ministres, secrétaire générale de la présidence, directeurs du Renseignement) ont été mis en examen ou condamnés pour collusion avec les groupes paramilitaires, persécution illégale de l'opposition, corruption ou détournement de fonds. Depuis 2012, Alvaro Uribe – qui bénéficie d'une impunité présidentielle pour les

³² La « démobilisation » des groupes paramilitaires dans le cadre de la « Loi de justice et paix » du président Uribe équivaut dans les faits à une amnistie presque généralisée et, dans une petite minorité de cas, à de légères peines d'emprisonnement. Voir CCEEU, *Report for the Universal Periodic Review 2013. The Situation of Human Rights and Humanitarian law in Colombia 2008-2012*, Bogota : Coalition Colombia – Europa – Estados Unidos, 2013.

³³ Ministerio de Defensa de Colombia, *Logros de la política de consolidación de la seguridad democrática – PCSD*, Bogota, juin 2010.

³⁴ ISACSON Adam, « Don't Call it a Model... », 2010.

années 2002 à 2010 – a été lui-même mis sous enquête à plusieurs reprises par la justice en raison de son rôle présumé dans la création et le développement des blocs paramilitaires dans le Département d'Antioquia, dont il était Gouverneur dans les années 1990. La justice colombienne a également condamné plusieurs dirigeants de l'ancienne agence de renseignement directement reliée à la Présidence (DAS) qui a été impliquée, sous le gouvernement d'Alvaro Uribe, dans une activité criminelle à grande échelle, comprenant notamment la remise aux groupes paramilitaires de listes de syndicalistes et d'autres opposants à éliminer, ainsi que l'espionnage (écoutes téléphoniques, surveillance de correspondance, filatures), l'orchestration de campagnes de dénigrement et la planification d'attentats à l'encontre d'adversaires du gouvernement. Le crime d'État le plus grave au cours des « années Uribe » reste cependant celui dit des « faux positifs » (*falsos positivos*), assassinats de milliers de civils destinés à gonfler les résultats de la lutte antiguérilla. Selon un schéma bien rodé, de jeunes hommes – pour la plupart recrutés trompeusement dans les quartiers pauvres pour des prétendus contrats de travail dans des régions éloignées – ont été abattus puis déguisés en guérilleros sur les lieux d'affrontements dans de macabres mises en scène. La plupart des 3 000 cas recensés³⁵ ont eu lieu entre 2004 et 2008, en particulier après l'émission d'une directive gouvernementale en 2005 offrant aux militaires une prime importante et d'autres avantages (permissions, ascensions en grade, etc.) pour récompenser chaque mise à mort de « guérillero » (un « positif », dans le langage militaire).

En outre, un regard rétrospectif sur les années du Plan Colombie ne peut faire l'impasse sur l'examen des résultats relatifs à son principal objectif : la lutte contre la production et le trafic de drogue. Paradoxalement, c'est dans ce domaine prioritaire que le gouvernement américain a été contraint de reconnaître un échec patent. En dépit de l'intense campagne de fumigation chimique des champs de coca et d'un gigantesque effort militaire contre les trafiquants, la production colombienne de cocaïne n'a pas chuté de

³⁵ FIDH & CCEEU, *Colombia. La guerra se mide en litros de sangre. Falsos positivos, crímenes de lesa humanidad: más altos responsables en la impunidad*, 2012, (online) www.fidh.org/IMG/pdf/colombie589e.pdf (consulté le 9 mars 2016).

façon importante et le nombre d'hectares cultivés, après une certaine diminution au début de l'intervention américaine, est resté stable depuis 2005³⁶. Par ailleurs, les milliards injectés dans le Plan Colombie n'ont eu aucune incidence positive sur les marchés internationaux de la drogue, l'offre colombienne de cocaïne n'ayant pas connu de variation substantielle depuis le début de l'intervention américaine³⁷. L'échec criant de la « guerre contre la drogue », tout comme ses immenses coûts humains et financiers sont de plus en plus dénoncés par les organisations non gouvernementales, par les experts et par un nombre croissant de personnalités influentes dans le monde qui réclament un changement d'orientation des politiques publiques en matière de drogue.

On relèvera enfin que l'élection de Juan Manuel Santos à la tête de l'État, en 2010, a sensiblement changé la situation politique du pays. Ancien ministre de la Défense d'Alvaro Uribe incarnant le choix de la continuité pendant la campagne présidentielle, il s'est, contre toute attente, fortement distancé de son prédécesseur en inaugurant deux chantiers politiques qui rompent avec la ligne du gouvernement antérieur : d'une part, la promulgation d'une loi de réparation aux victimes et de restitution des terres spoliées (*Ley de víctimas y restitución de tierras*) et, d'autre part, l'ouverture de dialogues de paix avec la guérilla des FARC en 2012. La réélection en 2014 de Juan Manuel Santos à la tête de l'État, face au candidat du parti d'opposition d'ultra-droite créé par Alvaro Uribe, farouchement hostile au processus de paix avec la guérilla, a confirmé la volonté des Colombiens de mettre fin au conflit par le biais de négociations politiques. En août 2016, après quatre ans de pourparlers à La Havane, le gouvernement colombien et la guérilla des FARC ont signé un accord de paix historique. Santos, soucieux de se distinguer du conservatisme incarné par Uribe sur la scène internationale, a également été l'un des présidents latino-américains en exercice les plus ouvertement favorables à l'ouverture d'une grande discussion internationale sur la régulation légale du

³⁶ MEJÍA LONDOÑO Daniel, « Políticas antidroga en el Plan Colombia: costos, efectividad y eficiencia », in GAVIRIA URIBE Alejandro, MEJÍA LONDOÑO Daniel (éd.), *Políticas antidroga en Colombia...*, p. 69-88.

³⁷ CSIS, *Countering Threats to Security and Stability in a Failing State. Lessons from Colombia*, Washington : Center for Strategic and International Studies, 2009.

commerce de la drogue, à la stricte condition que celle-ci soit conduite simultanément par les pays producteurs et les pays consommateurs. Par contraste, d'autres domaines, tels que le modèle de développement économique néolibéral, la (non-)lutte contre la corruption, l'ultra-punitivité en matière pénale et la forte tradition militariste de l'État, ne se distinguent guère de l'héritage d'Uribe.

C'est dans ce contexte politique marqué par la guerre, la violence, la compromission de l'État dans des violations massives des droits humains qu'il faut mettre en perspective les circonstances dans lesquelles a été déployé le Plan Colombie et les motifs qui sont à l'origine de cette intervention américaine d'envergure en Amérique latine. C'est dans le cadre de cet accord binational que les autorités américaines prendront les rênes du programme de modernisation du système carcéral colombien, par le biais d'un transfert de son modèle de prison fédérale de haute sécurité. Mais avant d'analyser l'impact de ce modèle sur le système carcéral colombien, il convient de revenir sur la façon dont a évolué ce secteur au cours des vingt dernières années et sur les caractéristiques de la prison colombienne « traditionnelle » ou, comme nous l'appellerons ici, la prison « *criolla* ».

CHAPITRE 2

LES PRISONS COLOMBIENNES

L'histoire des prisons colombiennes est marquée par un avant et un après Plan Colombie. Ce point de rupture sépare deux « cultures » carcérales opposées³⁸. La première, qui prédomine dans la vie derrière les barreaux jusqu'à la fin du xx^e siècle, se façonne en symbiose avec l'histoire de la Colombie. Elle est imprégnée par la violence, mais également par une forte intégration sociale. La seconde, celle que les autorités colombiennes ont baptisée la Nouvelle culture carcérale et qui est inspirée du modèle américain, est basée sur l'isolement des détenus. Pour saisir comment s'est opéré le passage de l'une à l'autre dans l'histoire récente de la Colombie, il est nécessaire de revenir sur les spécificités du système carcéral de ce pays et notamment sur la véritable explosion démographique qui a eu lieu dans les prisons colombiennes depuis la fin du xx^e siècle.

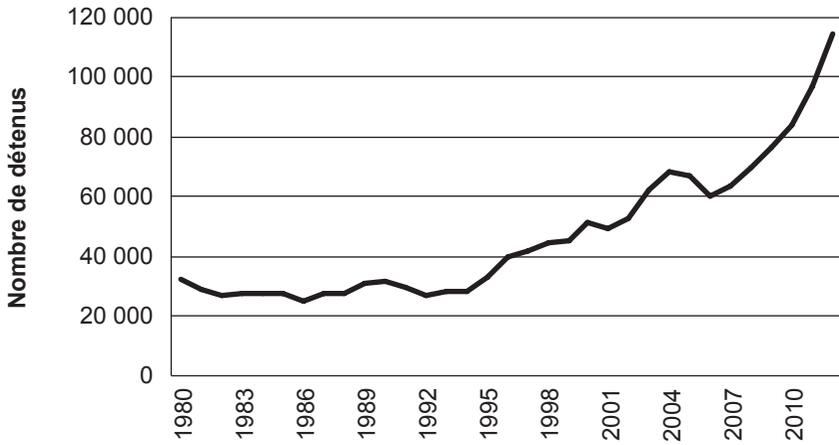
³⁸ DIKÖTTER Frank, BROWN Ian, *Cultures of Confinement: a History of the Prison in Africa, Asia, and Latin America*, 2007.

L'«ASCENSION PUNITIVE» À PARTIR DES ANNÉES 1990

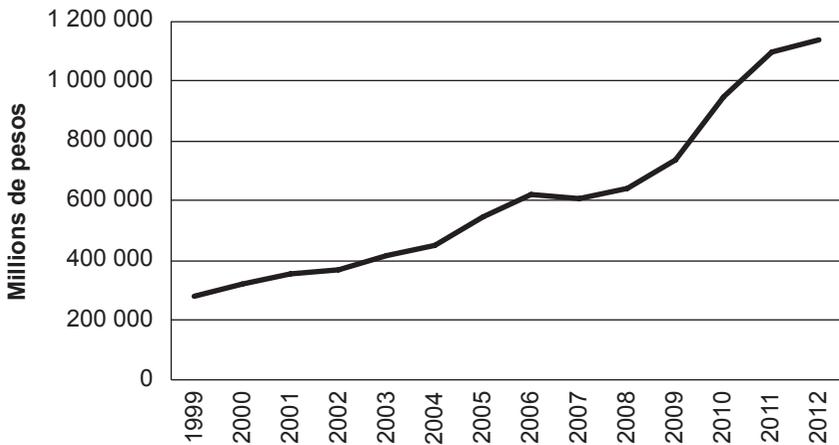
La population carcérale colombienne, après une longue période de stabilité d'environ 30 000 détenus depuis la fin des années 1970, connaît une croissance spectaculaire et pratiquement constante à partir de la moitié des années 1990. Entre 1994 et 2013, le nombre de détenus est multiplié par quatre, pour atteindre le chiffre imposant de 120 032 personnes incarcérées. Par ailleurs, à partir des années 2000, la priorité donnée par le gouvernement colombien à la sécurité dans le cadre du Plan Colombie et de la politique de Sécurité démocratique se traduit par une importante augmentation du budget consacré au secteur carcéral, également multiplié par quatre entre 1999 et 2012. Durant ces années, non seulement le budget carcéral explose, mais le coût d'un prisonnier au sein du système pénitentiaire est presque multiplié par deux : de 6 millions de pesos par année en 1999, il passe à 11,2 millions de pesos par année en 2010³⁹. Il en ressort que la politique de réforme du secteur pénitentiaire menée par le gouvernement colombien et soutenue par les États-Unis n'est pas guidée par une quelconque rationalité économique : l'expansion du système carcéral coûte cher et, à l'évidence, les transformations qu'implique la réforme ne visent pas une diminution de la charge financière engendrée par chaque individu incarcéré. L'évolution que connaît le secteur carcéral dans la première décennie du XXI^e siècle répond ainsi à un déplacement des priorités politiques (et budgétaires) vers la répression pénale et la sévérité des peines, et non pas à des mesures d'économies. En effet, les autorités colombiennes ne prétendent à aucun moment que la réforme carcérale va permettre de diminuer les coûts dans ce secteur.

Quelles sont les causes du boom carcéral colombien ? L'impact du Plan Colombie a sans aucun doute joué un rôle significatif dans l'expansion du secteur des prisons. Cependant, dans la mesure où l'intervention américaine dans ce domaine ne démarre qu'après 2000, elle ne peut être la cause du «virage carcéral» qui s'amorce en amont, aux alentours de 1995. L'explosion de la violence et de la criminalité des années 1980 et 1990 a probablement eu une influence sur l'augmentation de la population carcérale, mais elle n'explique que de façon

³⁹ Soit environ 3 400 US\$ en 1999 et 5 900 US\$ en 2010 (hors inflation).



Évolution de la population carcérale colombienne 1980 – 2012 (source: statistiques officielles, INPEC et REED HURTADO Michael, El camino irreflexivo de la cárcel en Colombia: un cuento de delirios y despelotes, 2012).



Budget de l'Institut pénitentiaire national de 1999 à 2012 (valeur nominale) (source: statistiques officielles, INPEC).

marginale cette croissance. En effet, d'autres flambées de violence ont eu lieu dans la seconde moitié du xx^e siècle, sans entraîner systématiquement un impact significatif sur la situation carcérale.

Il est en réalité plus éclairant d'étudier le boom carcéral colombien à l'aune du phénomène historique que le sociologue Loïc Wacquant a désigné comme « l'ascension de l'État pénal »⁴⁰, une transformation sociétale intrinsèquement liée au modèle néolibéral et dont les États-Unis ont été le berceau, avant qu'elle ne se généralise, de façon différenciée, sur l'ensemble des continents du globe. Selon Wacquant, le démantèlement de l'État social et des protections liées au salariat – deux processus qui ont découlé de la mise en œuvre du projet néolibéral – a entraîné le repli de l'État sur ses fonctions punitives, de manière à contrôler les fractions les plus pauvres de la population – soumises à une précarisation et à une exclusion croissantes – au travers de drastiques politiques de répression pénale⁴¹. L'auteur souligne ainsi qu'il existe une connexion structurelle et fonctionnelle entre la dérégulation des marchés et l'hypertrophie pénale. Certains auteurs, comme Stephen Collier⁴², ont souligné certaines limites de l'analyse de Wacquant : si l'ultra-punitivité est constitutive du modèle néolibéral, pourquoi la libéralisation économique n'a-t-elle pas été accompagnée partout d'un redimensionnement des politiques pénales ? Comment prendre en considération la complexité des éléments en jeu dans les transformations des politiques publiques, tels que les échanges translocaux, les facteurs culturels ou les visions dissidentes, qui ne sont pas réductibles au modèle néolibéral ? Cependant, au-delà de ces critiques, il convient d'admettre que le schéma explicatif proposé par Wacquant est particulièrement efficace pour aborder le cas du continent américain et, a fortiori, celui de la Colombie. En effet, force est de constater que les pays sud-américains qui ont mené de virulentes politiques néolibérales à partir des années 1990 – comme le Brésil ou le Chili – sont ceux qui ont connu la plus forte croissance de leur secteur carcéral. À l'inverse, les pays dans lesquels l'impact du néolibéralisme a été limité ou qui ont connu des modèles politiques à contre-courant – comme l'Équateur ou

⁴⁰ WACQUANT Loïc, *Punishing the Poor...*, 2009.

⁴¹ WACQUANT Loïc, *Les prisons de la misère*, Paris : Raisons d'agir, 1999 ; « La fabrique de l'État néolibéral. "workfare", "prisonfare" et insécurité sociale », *Civilisations*, n° 59(1), 2010, p. 151-174.

⁴² COLLIER Stephen, « Neoliberalism as Big Leviathan, or... ? A Response to Wacquant and Hilgers », *Social Anthropology*, n° 20(2), 2012, p. 186-195.

la Bolivie – n’ont pas vu leur taux d’incarcération augmenter de façon importante⁴³.

La Colombie est sans doute l’exemple le plus significatif d’accélération des politiques pénales (et, en conséquence directe, d’expansion du secteur carcéral) pendant l’ère néolibérale. La mise en place de la politique d’ouverture économique dans les années 1990, accompagnée de mesures de démantèlement des protections liées au salariat et de privatisation massive des services publics, a coïncidé avec une ascension sans précédent de l’État pénal. Alors que la Colombie devenait le pays le plus inégal d’Amérique du Sud, les autorités ont décidé d’affronter la criminalité, mais aussi les désordres sociaux et politiques, par une main de fer. Au cours de la même période durant laquelle les réformes néolibérales sont mises en place – libéralisation agressive des marchés, privatisation, déréglementation du droit du travail –, le Code pénal colombien a été profondément remanié par 35 modifications légales allant dans le sens d’un durcissement de la répression, soit par l’ajout de nouveaux crimes dans le Code pénal, soit par une sévérité accrue des peines (allant désormais jusqu’à 60 ans de prison), soit encore par la disparition de possibilités de réduction de peine pour un grand nombre de délits. Comme le souligne le criminologue colombien Michael Reed Hurtado : « *En dehors du cas des paramilitaires, presque toutes les réformes pénales ont été réalisées dans le but de punir plus de conduites et d’enfermer plus de personnes, pendant plus longtemps.* »⁴⁴

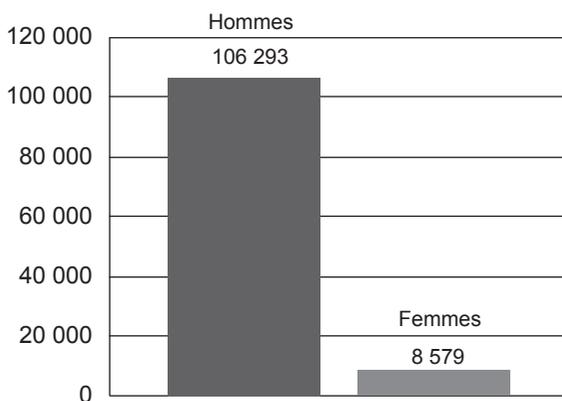
Le phénomène de « criminalisation de la pauvreté » décrit par Wacquant dans *Les prisons de la misère*⁴⁵ semble également trouver un écho dans la réalité carcérale colombienne. Il est évident pour quiconque a pénétré l’enceinte des prisons de ce pays que les détenus proviennent, dans leur immense majorité, des secteurs les plus précaires de la société. Ce qui est manifeste par l’observation est par ailleurs corroboré par les

⁴³ WALMSLEY Roy, *World Prison Population List...*, p. 7.

⁴⁴ REED HURTADO Michael, *El camino irreflexivo de la cárcel en Colombia: un cuento de delirios y despelotes*, 2012, (online) www.cpvista.org/docs/CVP-MReed_lima_carcel-riesgo-201202.pdf (consulté le 20 mars 2013).

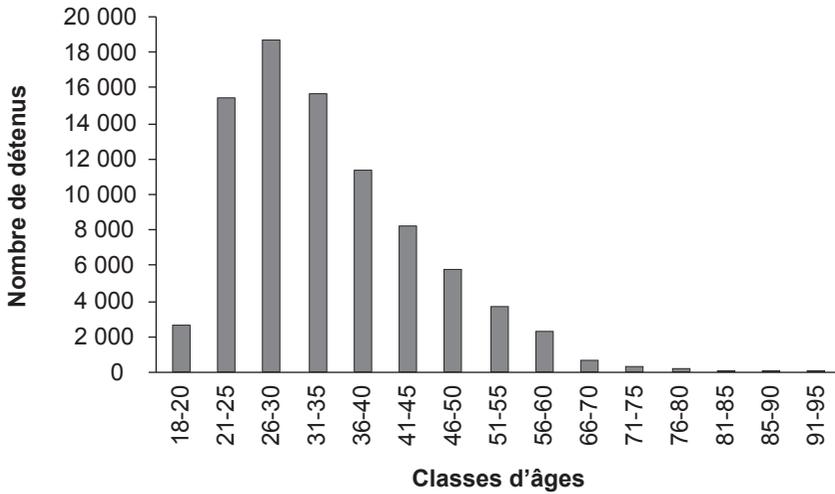
⁴⁵ WACQUANT Loïc, *Les prisons de la misère...*, 1999.

chiffres officiels. Le prisonnier colombien typique est un homme jeune ayant un bas niveau scolaire. Plus de 9 personnes emprisonnées sur 10 sont des hommes et près de la moitié des détenus (45 %) n'ont pas été scolarisés au-delà de l'école primaire (5 ans de scolarité), alors que la Colombie présente pourtant un taux net de scolarisation à l'école secondaire de 76 %⁴⁶. Dans un pays où les inégalités se traduisent notamment par l'accès différentiel à une éducation de qualité, le très faible niveau scolaire de la population carcérale est un signe évident que la politique pénale touche prioritairement les Colombiens les plus pauvres.



Répartition de la population carcérale par sexe, chiffres de janvier 2013 (source: INPEC).

⁴⁶ BANQUE MONDIALE, *Indicateurs. Taux d'évolution vers l'école secondaire et taux d'inscription à l'école secondaire*, 2011, (online) <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur> (consulté le 13 février 2013).



Répartition des détenus par classes d'âge (source: REED HURTADO Michael, El camino irreflexivo de la cárcel en Colombia..., 2012).

Répartition de la population carcérale par niveaux de scolarité			
	Nombre de détenus	% de la population détenue totale	% cumulé
Illettrés	6 178	5,55 %	5,55 %
1-2-3 ^e primaire	18 244	16,40 %	21,96 %
4-5 ^e primaire	26 567	23,89 %	45,85 %
6-7 ^e secondaire	18 511	16,64 %	62,49 %
8-9 ^e secondaire	16 644	14,97 %	77,46 %
10 ^e secondaire	5 428	4,88 %	82,34 %
11 ^e secondaire	19 645	17,66 %	100,00 %
Total	111 217	100 %	

Niveau scolaire de la population détenue (source: statistiques officielles, INPEC).

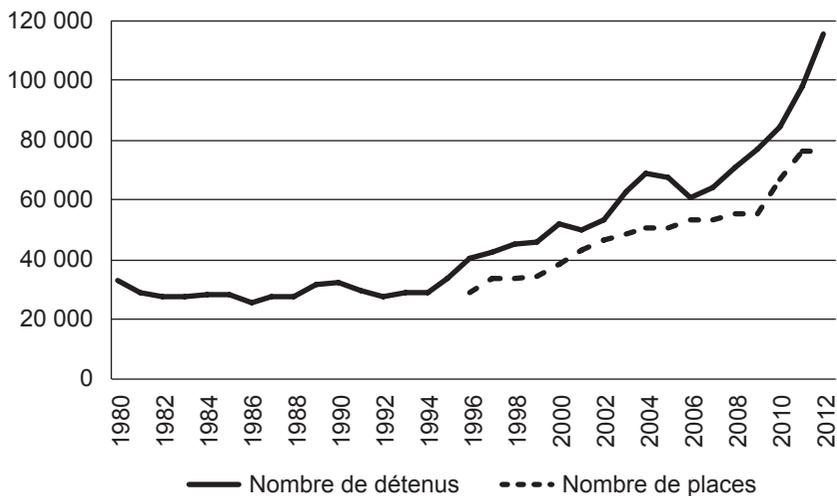
L'augmentation soudaine du nombre de prisonniers au milieu des années 1990 conduit à une situation de surpopulation dramatique dans la centaine de prisons vétustes qui composent le « parc pénitentiaire » colombien de cette époque. Conjugué à une violence extrême, qui n'est autre que le prolongement dans la prison de celle qui embrase le reste du pays, l'entassement dans des conditions inhumaines de dizaines de milliers de prisonniers pousse la Cour constitutionnelle à reconnaître, en 1998, la grave crise humanitaire dans laquelle s'est enfoncé le système carcéral. Dans un jugement considéré comme historique, la Cour décrète « l'état d'inconstitutionnalité » des prisons colombiennes, en déclarant notamment :

« Les prisons colombiennes se caractérisent par la surpopulation, les graves déficiences en matière de services publics et d'assistance, l'empire de la violence, du rançonnement et de la corruption, ainsi que l'absence d'opportunités et de moyens pour la réinsertion des détenus. Cette situation correspond pleinement à la définition de l'état d'inconstitutionnalité. De celle-ci découle la violation d'une série d'autres droits fondamentaux, tels que la dignité, la vie et l'intégrité personnelle, les droits à la famille, à la santé, au travail, à la présomption d'innocence, etc. [...] [La Cour considère qu'il s'agit] d'un motif de honte pour un État qui proclame son respect pour les droits des personnes. »⁴⁷

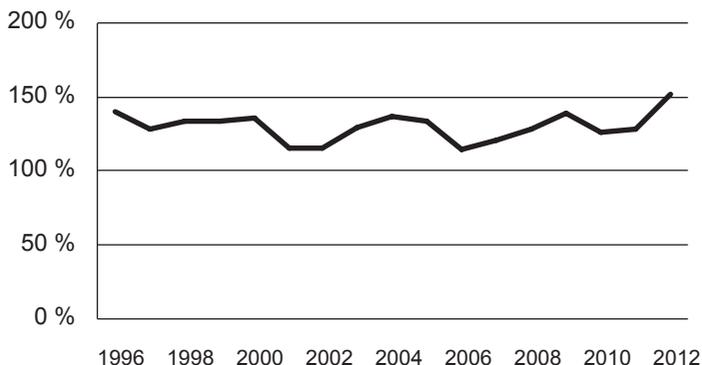
Le jugement de la Cour constitutionnelle ordonne à l'État colombien de prendre des mesures immédiates contre la surpopulation. Les autorités publiques se lancent alors dans une course effrénée à la construction de nouvelles prisons, une ligne d'action qui correspond opportunément à la réorientation des priorités politiques vers l'enjeu de la sécurité nationale. Entre 2000 et 2012, orienté par le Bureau fédéral des prisons des États-Unis, le gouvernement colombien construit à tour de bras. Il ouvre 16 nouveaux établissements carcéraux et parvient à augmenter la capacité d'accueil totale de 70 %, en justifiant ces coûteux investissements par la nécessité de mettre enfin un point final à la crise carcérale. Il s'agit pourtant d'une surenchère sans fin, car la surpopulation ne diminue que de façon très provisoire. Comme cela s'est produit

⁴⁷ CORTE CONSTITUCIONAL DE COLOMBIA, Sentencia T-153/98, 1998, (online) <http://www.corteconstitucional.gov.co/relatoria/1998/t-153-98.htm> (consulté le 10 mars 2016).

aux États-Unis, l'expansion de la punitivité pénale engendre une telle augmentation de la population carcérale que l'offre de nouvelles places ne parvient jamais à répondre à la demande, comme le montrent les graphiques ci-dessous.



Évolution comparée de la croissance de la population carcérale et de la croissance des places disponibles (source : statistiques officielles, INPEC).



Évolution de la surpopulation du système carcéral colombien (source : statistiques officielles, INPEC).

Le début du ^{xxi}^e siècle est ainsi indiscutablement marqué en Colombie par une expansion du secteur carcéral : tous les indicateurs de cette tendance – normes de répression pénale, population carcérale, nombre et taille des prisons, budgets publics – ont fortement augmenté depuis la fin des années 1990. Il ne s’agit cependant pas seulement d’un changement quantitatif. Derrière les graphiques avec des courbes en ascension, se cache également une mutation profonde de la nature de l’enfermement pénal en Colombie, sous l’influence du modèle américain de haute sécurité. Mais avant d’analyser dans le détail les changements qu’a connus le monde des prisons sous l’empire de la Nouvelle culture carcérale importée des États-Unis, il convient d’analyser les caractéristiques propres aux prisons colombiennes « traditionnelles » ou *criollas*, dont le mode de fonctionnement se distingue fortement de celle de l’univers carcéral américain et européen.

LE MODÈLE CARCÉRAL *CRIOLO*

Les témoignages de ceux qui ont connu les prisons colombiennes dans les années 1990, qu’ils soient prisonniers, gardiens, journalistes, juges ou visiteurs, se rejoignent dans la description d’un univers de délabrement, de violence et de corruption, dominé par les puissants groupes armés – narcotrafiquants, guérillas et paramilitaires – se disputant à feu et à sang, comme dans l’ensemble du pays, le contrôle du territoire. Durant cette période, non seulement la population carcérale explose, mais les conditions de vie dans les prisons colombiennes deviennent de plus en plus violentes en raison de l’entrée en scène d’une nouvelle catégorie de détenus issus au monde du *sicariato* (les tueurs à gages liés aux cartels de la drogue) et des escadrons sanguinaires du paramilitarisme, qui font régner la terreur dans les établissements carcéraux. Et pourtant, en filigrane de ces récits, les témoins de l’époque tendent à reconnaître certains aspects positifs de la culture carcérale colombienne, principalement en lien avec la préservation des liens sociaux et des espaces d’autonomie qui découlent de la grande faiblesse de l’autorité et du contrôle qu’exerce l’État dans la vie quotidienne en détention. Malgré la violence et la peur, la vie quotidienne dans les prisons continue de ressembler de façon saisissante à celle du *barrio*

(quartier populaire): on joint les deux bouts grâce au « *rebusque* » (la « débrouille »)⁴⁸; l'argent circule sans restriction; on accède à toutes sortes de biens et de services grâce au maintien d'une multitude de commerces; on tisse des liens de solidarité; on reçoit régulièrement ses parents, sa partenaire sentimentale, ses enfants.

En m'inspirant d'une catégorie émique, j'appellerai « *criollas* » les prisons issues de cet ancien modèle typiquement colombien. Très largement utilisé par les prisonniers et le personnel pénitentiaire, le terme espagnol *criollo* (*criolla*, au féminin), dans son acception latino-américaine, signifie « autochtone, propre, distinctif d'un pays hispano-américain » (Real Academia, 2013). Les Colombiens l'utilisent familièrement pour se référer aux traits typiques de la culture populaire. Dans le langage des prisonniers, le mot *criollo* comprend en outre une connotation supplémentaire: le système *criollo* fait référence à des pratiques basées sur l'informalité, le bricolage, l'improvisation et l'astuce.

Le concept de « *criollo* » permettra précisément de me distancier du terme d'« informalité » qui implique, de façon sous-jacente, une série de connotations en négatif: *absence* du contrôle de l'État, *absence* de normativité, *absence* de prévisibilité, *absence* de sentiment de sécurité. Or, cette série de manques est impropre à décrire les logiques sociales qui sous-tendent l'organisation de la communauté des détenus au sein de l'espace carcéral. Comme je l'analyserai dans ce chapitre, la culture carcérale *criolla* se définit, au contraire, par la *présence* d'une organisation collective, la *présence* de règles relevant d'un système de justice propre et la *présence* de modes de vie stabilisés et fonctionnels, même dans un contexte extrêmement brutal.

Dans le développement qui suit, je définirai les traits fondamentaux de la « culture carcérale *criolla* » en Colombie, par ailleurs représentative

⁴⁸ L'art de s'inventer des moyens de survie financière par de multiples activités à renouveler quotidiennement correspond à cette expression consacrée dans le langage populaire colombien: « *el rebusque* ». Cette notion, qui peut être traduite par « la débrouille » ou « le système D », désigne les activités productives du secteur informel (vente ambulante, travaux de réparation à domicile, aide de magasin, etc.) déployées par plus de la moitié des travailleurs colombiens (51,6 %) qui ne perçoivent ni salaire fixe, ni sécurité sociale.

à bien des égards du mode de fonctionnement qui caractérise plus généralement l'univers carcéral sur le continent latino-américain. Les prisons latino-américaines sont régulièrement dépeintes comme « un enfer » dans les médias comme dans les publications académiques⁴⁹, mais au-delà de cette qualification, qui est presque devenue un poncif, rares sont les analyses plus précises de la culture des prisons en Amérique latine⁵⁰. J'essaierai de combler cette lacune en dressant un portrait plus nuancé du monde complexe de la prison colombienne. Je soulignerai que celui-ci se caractérise, au-delà des descriptions apocalyptiques de violence, par son intégration sociale et par l'organisation communautaire de ses « habitants ».

Un monde carcéral marqué par l'extrême violence et la corruption...

Lorsque la Cour constitutionnelle colombienne décrète l'inconstitutionnalité de l'ensemble du système carcéral en 1998, les prisons surpeuplées du pays ont déjà largement échappé au contrôle de l'État, à l'instar d'une grande partie du territoire colombien. Sur le papier, ce sont les autorités carcérales qui dirigent l'institution carcérale. Pourtant, dans la pratique, le pouvoir réel à l'intérieur des murs de la prison est entre les mains de puissants détenus issus des groupes armés illégaux. Un ancien directeur de la prison La Modelo à Bogota relate la situation de cet établissement à la fin des années 1990 et explique que l'exercice du pouvoir, à cette époque, est le fruit d'une négociation permanente avec les différents groupes armés :

⁴⁹ THE ECONOMIST, *Prison in Latin America: a Journey to Hell*, 22 septembre 2012, (online) www.economist.com/node/21563288 (consulté le 10 mars 2016) ; ARIZA HIGUERA Libardo José, ANGEL BOTERO Carolina, « En el corazón del Buen Pastor. La apropiación del discurso de los derechos humanos en el contexto penitenciario colombiano », *Antípoda*, n° 23, 2015, p. 45-64.

⁵⁰ Pour une réflexion sur le caractère fonctionnel des dynamiques informelles et de la participation des détenus dans la gestion quotidienne de la vie en détention dans les prisons du Sud, lire GARCES Chris, MARTIN Tomas, DARKE Sacha, « Informal prison dynamics in Africa and Latin America », *Criminal Justice Matters*, n° 91(1), 2013, p. 26-27.

«À cette époque [comme directeur], si vous étiez trop ami de la guérilla, vous vous mettiez à dos les “paracos”, et vice-versa. Donc il fallait maintenir un équilibre. Sans parler des “mafiosos” [les narcotrafiquants] ! Si vous étiez trop proche des narcotrafiquants, vous aviez immédiatement les “guerillos” et les “paracos” qui vous tombaient dessus. Et pour éviter les problèmes, il ne fallait pas non plus négliger certains “sociales” [prisonniers de droit commun]. Bref ce n’était pas facile.»⁵¹

Un gardien qui travaillait à La Modelo à la même époque témoigne du pouvoir mafieux qui régit la prison au début des années 2000 :

«L’aile Sud était dirigée par les AUC [Autodefensas Unidas de Colombia] et par leur chef paramilitaire alias “El Político”. Pour donner un exemple : si, en marchant dans un couloir, comme gardien, tu te faisais cracher au visage par un détenu dans ce secteur, tu ne pouvais absolument rien dire à ce détenu sur le moment. Il fallait aller chercher El Político et se plaindre auprès de lui : “Ce détenu m’a craché au visage. S’il vous plaît, prenez des mesures.” Alors El Político, accompagné de cinq ou six gardes du corps, allait voir le détenu et ordonnait les sanctions.»⁵²

À la fin des années 1990 et au début des années 2000, la vie quotidienne en détention, gouvernée par la mafia paramilitaire et une administration carcérale corrompue, se caractérise par une insécurité permanente. Les quantités massives d’argent, d’armes et de marchandises de contrebande qui circulent à l’intérieur de la prison permettent d’alimenter d’inimaginables privilèges pour les détenus les plus puissants et de maintenir un système de rançonnement systématique imposé à l’ensemble des prisonniers. Tout, en prison, est soumis à l’extorsion financière, du droit de dormir sur un matelas au sol à celui de rester simplement en vie. Ce climat de grande violence est alimenté par l’explosion démographique dans les prisons consécutive au durcissement pénal à partir de 1995. La surpopulation se traduit au quotidien par une lutte pour l’espace vital où les détenus les plus dangereux dominant, comme le raconte Yesid Arteta, un ancien commandant de

⁵¹ ENTRETIEN AVEC UN DIRECTEUR DE PRISON (membre du « groupe des stratèges de la Nouvelle culture carcérale » de l’INPEC), réalisé à Bogota le 28 février 2011.

⁵² ENTRETIEN AVEC UN RESPONSABLE DU SYNDICAT DES GARDIENS, réalisé à Bogota le 5 août 2011.

la guérilla qui a passé dix ans dans les geôles colombiennes. Capturé en 1996, il est d'abord incarcéré à la prison Modelo de Bogota :

« À partir de la fin des années 1980, arrive pour la première fois dans les prisons le monde du sicariato, des garçons d'à peine 20 ans qui avaient déjà 30, 40 ou 50 meurtres à leur actif. Les prisonniers les voyaient bien sûr comme une menace, des types capables de t'exécuter en un clin d'œil. Et puis dès les années 1990, arrivent également les paramilitaires, qui charrient eux aussi une vague de crimes atroces [...]. L'autre phénomène à cette période, c'est la croissance géométrique de la population carcérale. Dans la prison, ça devient la lutte pour l'espace, une lutte pour la survie, tous les jours de la semaine. Il y avait par exemple des expulsions violentes pour s'emparer des cellules de certains détenus, à feu et à sang. Ce n'était pas seulement en disant "On a besoin de cette cellule", mais en la prenant par la force... Et prendre par la force, à cette époque, cela pouvait signifier en tuant son occupant. »⁵³

Le système de privilèges qui sous-tend l'organisation des prisons *criollas* explique les différences abyssales entre les conditions de détention des détenus les plus misérables et celles des chefs mafieux. Les premiers sont notamment accueillis dans les secteurs les plus délabrés et insalubres de La Picota à Bogota, surnommés « *la porqueriza* » (la porcherie) et « *la perrera* » (le chenil). À l'extrême opposé, Pablo Escobar est incarcéré, après qu'il décide de se rendre aux autorités en 1991, à « *La Catedral* », la fameuse prison de luxe qu'il a lui-même fait construire sur les hauteurs de Medellin et dans laquelle il laisse libre cours à toutes sortes d'excentricités. Banquets et fêtes orgiaques font la réputation de cette cage dorée qui contient un bar, une discothèque, une salle de billard, de luxueuses chambres décorées d'œuvres d'art et un terrain de football.

La violence est également alimentée par la guerre, qui ensanglante le reste du pays : pour les guérillas comme pour les paramilitaires, la prison est, à cette époque, un autre champ de bataille où il faut se montrer capable de résister à l'ennemi ou de le mettre en déroute. Un événement emblématique de cette extension du conflit armé à

⁵³ ENTRETIEN AVEC YESID ARTETA, ancien commandant de la guérilla des FARC et ex-prisonnier politique (incarcéré de 1996 à 2006), réalisé à Barcelone, Espagne, le 12 octobre 2015.

l'intérieur des murs de la prison est celui de « la bataille de La Modelo », à Bogota, qui fait environ 40 morts et disparus en juillet 2001 au cours d'un affrontement de 48 heures aux armes automatiques, grenades et explosifs entre la guérilla et les paramilitaires. Cet événement tragique fait suite à d'autres affrontements sanglants depuis 1997 qui entraînent chaque fois leur lot de morts⁵⁴. Plus de quinze ans après les faits, les récits atroces de massacres opérés dans un climat d'impunité absolue par des détenus paramilitaires dans plusieurs prisons du pays entre 1999 et 2001 – au moins cent victimes découpées en morceaux, jetées dans les égouts ou dissimulées dans les murs et le sol des établissements – reviennent aujourd'hui sur le devant de la scène médiatique colombienne, la justice ayant annoncé, sans convaincre, qu'elle allait faire la lumière sur ces crimes⁵⁵.

...mais également par l'intégration sociale des prisonniers

Comme nous venons de l'observer, dans les années 1990 une grande partie des mécanismes et des acteurs qui engendrent « la terreur » dans l'ensemble de la Colombie se retrouvent également à l'œuvre à l'intérieur des prisons. Cette circonstance historique – en réalité essentiellement circonscrite aux années de flambée de la violence du conflit armé colombien – a tendance à occulter d'autres caractéristiques moins spectaculaires des pratiques et des mentalités qui sous-tendent la culture carcérale *criolla* et qui ont été façonnées sur le « temps long », pour reprendre l'expression de l'historien Fernand Braudel, à partir de la naissance de la prison en Amérique latine au XIX^e siècle⁵⁶. Les pratiques en vigueur dans les prisons *criollas* sont elles-mêmes enracinées dans le contexte plus général des

⁵⁴ ENTRETIEN AVEC CARLOS VELANDIA (alias « Felipe Torres »), ancien commandant de la guérilla de l'ELN et ex-prisonnier politique (incarcéré de 1994 à 2004), réalisé à Bogota le 22 janvier 2016.

⁵⁵ REED HURTADO Michael, « Atrocidades en las cárceles colombianas: todos sabían », *Razón Pública*, 29 février 2016.

⁵⁶ SALVATORE Ricardo, AGUIRRE Carlos (éd.), *The Birth of the Penitentiary in Latin America: Essays on Criminology, Prisons Reform, and Social Control, 1830-1940*, Austin: University of Texas Press, 1996.

modes de vie en Colombie: le caractère central de l'institution familiale, l'importance donnée aux relations de séduction et à la romance, le respect très relatif des normes légales⁵⁷ et la remarquable inventivité dans la «débrouille» quotidienne, tout comme l'influence du conflit armé et la forte tradition de mobilisation sociale de la classe populaire.

La culture carcérale *criolla* peut être définie par quatre traits spécifiques qui la distinguent d'autres «cultures de l'emprisonnement»⁵⁸ dans le monde. Ces quatre traits distinctifs participent chacun du *modèle d'intégration sociale* qui caractérise le modèle carcéral *criollo* en Colombie et qui contribue largement à améliorer la vie en prison, tout en diminuant les dommages causés par l'emprisonnement sur la personnalité du détenu.

1. UN MODE DE VIE COMMUNAUTAIRE ET «AUTOGÉRÉ»

La prison *criolla* se distingue en premier lieu par le caractère collectif et autonome de la vie quotidienne. Cette organisation collective est encouragée par l'agencement spatial des prisons construites au xx^e siècle. Ces établissements sont composés de plusieurs quartiers appelés *patios* (littéralement «la cour»). Une fois le détenu assigné à un *patio*, celui-là devient un référent incontournable, qui représente aussi bien l'espace dans lequel se déploient toutes ses activités routinières que l'unité communautaire fonctionnant comme principe organisateur de la vie en prison. La personne incarcérée passe en effet l'essentiel de son temps en détention à l'intérieur de son *patio*, dans lequel les détenus gèrent de façon collective et autonome presque tous les aspects du quotidien, tels que la cuisine, le partage des repas, le nettoyage, la lecture, la production d'artisanat, ainsi que les activités sportives et récréatives. En dehors du moment de l'appel, une ou deux fois par jour, il n'y a, en général,

⁵⁷ La «culture de l'illégalité» («*cultura de la ilegalidad*») décrite comme généralisée au sein de la société colombienne est un thème récurrent dans la presse et dans le discours politique au niveau national. Il représente même une problématique de recherche pour les chercheurs en sciences sociales colombiens. Voir GARCÍA VILLEGAS Mauricio (éd.), *Normas de papel. La cultura del incumplimiento*, Bogota: Siglo del Hombre, 2010.

⁵⁸ DIKÖTTER Frank, BROWN Ian, *Cultures of Confinement...*, 2007.

aucune présence de gardien à l'intérieur du *patio* qui ne fait pas l'objet d'une surveillance et d'un contrôle constants de la part de l'autorité carcérale. L'un des architectes américains de prisons interviewés dans le cadre de cette recherche soulignait qu'une des principales caractéristiques des prisons latino-américaines est qu'on y jette une personne à l'intérieur et qu'on l'y laisse purger sa peine, désœuvrée dans son *patio*, à ne rien faire⁵⁹. Si l'abandon des autorités est une facette bien réelle des prisons de la région, cette spécificité peut pourtant être perçue de façon radicalement différente par les détenus, qui y voient l'opportunité de développer, « *comme dans un petit village* », des activités sociales et des relations de solidarité, comme le signale Ricardo, qui a été incarcéré à la prison La Picota, à Bogota, entre 1999 et 2003 :

« *La Picota, c'était comme un petit village. On avait des discothèques, des combats de coqs, des restaurants, des marchands de fruits et même un sauna qu'on avait construit dans une cellule avec une résistance électrique et des herbes. Au niveau des libertés personnelles, on pouvait choisir nos vêtements, nos aliments, écouter la radio, comme on voulait.* »⁶⁰

En outre, l'existence dans toute prison *criolla* d'un système de justice propre, entièrement indépendant du règlement de la prison, représente une autre facette de l'autonomie des détenus face à l'institution carcérale. Les lois des prisonniers et les sanctions qui découlent des infractions sont parfois codifiées par écrit dans un « pacte de vie commune » (*normas de convivencia*) et affichées à l'entrée du *patio*. Selon le type de « leadership » en vigueur dans le *patio*, ces règles sont soit votées démocratiquement lors d'assemblées de prisonniers, soit imposées de façon dictatoriale par lesdits « caciques »⁶¹ qui dirigent le *patio*.

⁵⁹ ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTE E., architecte de prisons américain, réalisé aux États-Unis le 20 juin 2011.

⁶⁰ ENTRETIEN AVEC RICARDO, ex-détenu à la prison La Modelo, à la prison La Picota, à la prison de haute sécurité de Cóbbita et à la prison El Barne (Boyaca), réalisé après sa mise en liberté, le 17 février 2011.

⁶¹ Le terme « cacique », utilisé à l'origine pour désigner les souverains amérindiens des civilisations précolombiennes et, par extension, les meneurs politiques despotiques dans la modernité espagnole et latino-américaine, se réfère dans le jargon carcéral colombien à la figure exerçant de façon autoritaire le pouvoir au sein de la communauté des détenus dans un même *patio*.



Cour ou « patio » à la prison La Picota, Bogota, 2009 (source: FCSPP).



Patio à la prison pour femmes El Buen Pastor, Bogota, 2009 (source: Julie de Dardel/FCSPP).



Patio à la prison du village La Mesa, 2009. Confection d'objets artisanaux destinés à être emportés par les proches lors des visites (source: Julie de Dardel/FCSP).

Au cours de mon enquête de terrain, lors de mes visites dans ces vétustes prisons *criollas*, la persistance de ce mode de vie communautaire et autonome m'a paru extrêmement frappante. Il se reflète par exemple dans l'omniprésence visuelle du linge propre qui sèche dans les *patios* et des petits ateliers improvisés d'artisanat – où sont produits des objets décoratifs en bois, papier, poudre de coquilles d'œuf ou encore de métiers à tisser pour la confection de hamacs –, destinés à être emportés par les proches, le jour de la visite, pour être vendus à l'extérieur. On observe également d'autres activités productives qui ne sont pas destinées au commerce à l'extérieur de la prison, mais dirigées vers la demande des autres détenus. C'est par exemple le cas du salon de beauté à la prison pour femmes de Buen Pastor à Bogota, ou encore celui de la vente, au marché noir, d'éléments autorisés (habits, chaussures, produits de soins et d'hygiène) et d'éléments prohibés (boissons alcoolisées, drogue, téléphones portables) dont certains détenus font

le commerce. Par ailleurs, d'autres services non monnayés complètent l'économie de l'espace carcéral : les détenus évoquent parfois la présence d'un médecin ou d'un infirmier qui prodigue des soins de base, celle d'un avocat qui peut donner un coup de main pour les démarches juridiques ou encore d'un électricien qui peut bricoler les circuits électriques. Ces fonctions à l'intérieur du groupe contribuent à la mise en place d'un mode de vie collectif et réglé au sein de la communauté des détenus.

Par ailleurs, lors de mes observations dans les *patios* des prisons *criollas*, j'ai souvent eu l'impression inattendue d'être reçue par les détenus comme s'ils m'accueillaient chez eux. Ce sentiment provenait notamment de certains comportements d'hospitalité à mon égard : les détenus me proposaient presque toujours de m'asseoir confortablement ou de m'offrir une boisson chaude. L'impression de pénétrer sur un territoire que les détenus se sont largement réapproprié est également induite par la manière dont ces derniers personnalisent l'espace carcéral en le marquant à l'aide d'images et de biens personnels.

2. UN SYSTÈME FLEXIBLE OFFRANT DES ESPACES DE LIBERTÉ INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

En deuxième lieu, la prison *criolla* se distingue par l'abondance des espaces d'autonomie dans lesquels les détenus peuvent préserver leur intimité ou développer des activités collectives à l'insu des autorités carcérales. Erving Goffman a analysé en détail ces « zones franches » qui existent, à plus ou moins grande échelle, au sein de toute institution totale⁶². De tels espaces de liberté, déconnectés de la surveillance et du contrôle de l'autorité carcérale, sont légion dans les prisons *criollas* : ils sont notamment visibles au travers de la décoration personnalisée des cellules, de la tenue de petits commerces par les détenus (cabines téléphoniques, restaurants, vente d'habits, barbiers, salons de beauté, etc.), des cachettes destinées à protéger des éléments interdits, ou encore

⁶² GOFFMAN ERVING, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris : Minuit, 1968.

de l'appropriation de l'espace par la construction sauvage d'abris de fortune (« *cambuches* »). Le développement de ces « zones franches », affranchies de tout contrôle, est rendu possible par l'absence presque totale de gardiens dans la vie quotidienne à l'intérieur des *patios*.

Ces marges de liberté se traduisent également par une forme de liberté économique, surtout à l'époque de la circulation massive d'argent liquide dans les années 1990. L'ancien prisonnier politique Yesid Arteta évoque les « 20 000 sortes de commerces » qui fleurissent au sein de la prison Modelo pendant cet âge d'or de la prison *criolla* :

« Yesid Arteta : *Il y avait de tout. Nous, les prisonniers politiques, nous avons monté quelques petites affaires dont nous nous divisions les revenus : un magasin de fruits et jus, une épicerie, une fabrique de bougies odorantes. Moi-même j'avais, à un moment, un petit commerce de parfums, grâce à une amie qui travaillait dans une parfumerie en ville et qui pouvait me fournir. [...] Il y avait beaucoup de restaurants différents et de petites restaurations [los caspetes]. [...] Quelques guérilleros offraient également un service de blanchisserie. Ils avaient deux machines à laver. D'autres avaient des tables de billard. Il y avait aussi des coiffeurs à l'intérieur. Je me souviens qu'il fallait demander un rendez-vous à l'avance chez un coiffeur qui avait énormément de clients [...]. Il y avait aussi ceux qui vendaient des appels téléphoniques, et les réparateurs de toutes sortes, les électriciens, les techniciens radio. Une anecdote par exemple, il y avait un "gringo" qui avait un décodeur bricolé, enfin falsifié, qui a installé tout un système de télévision par câble. Il vendait ce service avec un système d'abonnements. Il passait une fois par semaine pour encaisser la souscription. On pouvait voir les matchs de la Champions league, etc. Il y avait même une chaîne où il passait des films à partir de son caméscope VHS...*

Julie de Dardel : *Mais alors qu'est-ce qui ne pouvait pas être acheté dans la prison ?*

YA : *La liberté. Enfin...*

JD : *Même la liberté pouvait s'acheter ?*

YA : *Oui, même la liberté, en faisant des "échanges" avec des visiteurs [el « cambiazo »], plusieurs évasions ont eu lieu comme ça, ou alors en achetant [sa sortie]. [...].»⁶³*

⁶³ ENTRETIEN AVEC YESID ARTETA, ancien commandant des FARC et ex-prisonnier politique..., 2015.



Recoin pour téléphoner, prison de La Mesa, 2009 (source: Julie de Dardell/FCSP).

Les fameuses « planques » que s’inventent les prisonniers étendent bien sûr ces territoires d’autonomie dans la prison. Invisibles par définition, je n’en ai vu aucune lors de mes visites dans les prisons *criollas* au cours de mon enquête de terrain. En revanche, lors de ma visite à l’École pénitentiaire à Bogota, j’ai découvert un petit « musée pénitentiaire » improvisé par les gardiens – en réalité une exposition d’objets-cachettes (savons, livres, objets décoratifs abritant des orifices secrets), ainsi que des photographies de cachettes démasquées lors de fouilles (trous dissimulés dans les murs, doubles-fonds dans le mobilier, etc.). Il m’a semblé que les fonctionnaires de l’INPEC exhibaient dans ce « musée » leur fierté d’avoir la capacité de déjouer les manœuvres de la population détenue, mais que cette exposition révélait également une certaine fascination pour l’inventivité et l’astuce des prisonniers au sein de l’espace carcéral.



Le « musée pénitentiaire » improvisé au sein de l'École pénitentiaire nationale à Bogota, 2010 (source : Julie de Dardel).

Si les cachettes ne sont pas décelables lors des visites de terrain, les multiples formes de réappropriation et de personnalisation de l'espace carcéral *criollo*, en revanche, sautent aux yeux. Dans les *patios*, les murs sont saturés de coupures de presse et de photographies découpées dans des revues : on expose souvent des mannequins de magazines de mode dans les cellules de femmes, des photographies érotiques dans les cellules d'hommes. Les prisonniers accumulent également toutes sortes de biens personnels tels que vêtements, couvertures, rideaux, livres, photographies de famille, radios, téléviseurs. Ces objets varient bien sûr en abondance et en qualité, en fonction des moyens financiers de chaque détenu et des limites imposées par l'établissement.

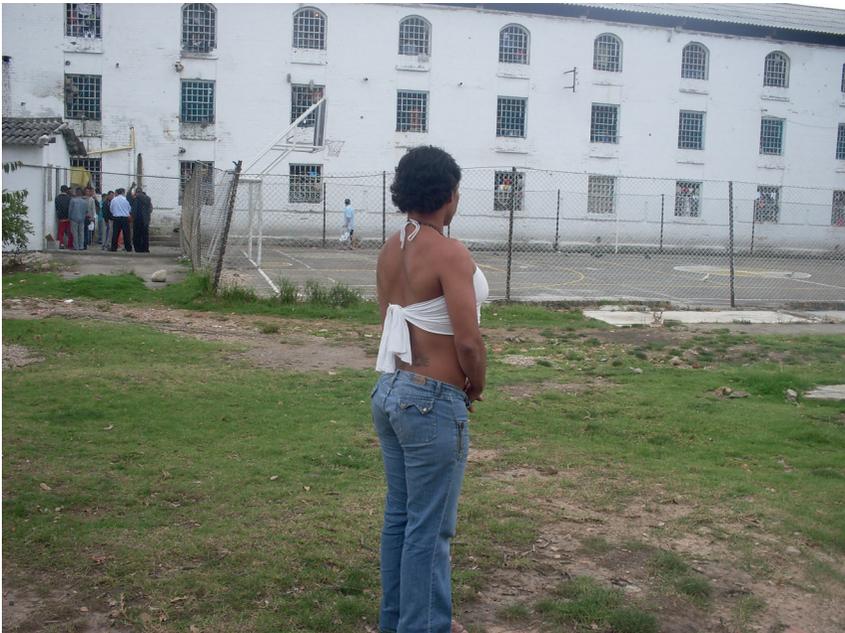
La personnalisation de l'environnement dans les espaces collectifs (réfectoire, cour, etc.) révèle par ailleurs le degré d'autonomie et de préservation identitaire dont peuvent jouir les détenus au sein des



Bricolage exposé en l'honneur du « Jour international de la résistance armée », salle commune d'un patio à la prison pour femmes El Buen Pastor à Bogota, 2009 (source: Julie de Dardel/FCSPP).

prisons *criollas*. À titre d'exemple, lors d'une visite à la prison de femmes de Buen Pastor à Bogota, j'ai été surprise de découvrir la présence, dans une salle à manger, d'un grand collage de photographies et de textes à la gloire de la guérilla des FARC qui avait été confectionné par un groupe de détenues politiques (voir photographie ci-dessous). Ce bricolage, qui transformait cet espace en lieu d'expression politique autonome et de soutien à l'ennemi déclaré de l'État, n'avait fait l'objet d'aucune récrimination ou censure de la part des gardiens ou de la direction, ce qui démontre de façon emblématique l'existence de marges de liberté au sein du système carcéral *criollo*.

À un niveau plus individuel, une autre manifestation observable de ces marges de liberté est celle de la présence de transsexuels dans les prisons *criollas*. Dans les grands établissements d'hommes de Bogota (La Modelo et La Picota), quelques dizaines d'individus transsexuels



Personne transsexuelle incarcérée à la prison pour hommes La Picota à Bogota, 2009 (source: FCSP).

ont la possibilité de continuer à soigner leur présentation personnelle – au sens de Goffman (1968) – et de maintenir ainsi leur apparence féminine sans altération majeure. Sans ignorer que ces personnes dénoncent des violences de genre à leur égard (moqueries, agressions) de la part d'autres détenus et de gardiens, force est de constater que l'institution carcérale ne les contraint pas à une apparence masculine en détention. L'absence d'uniformes ou d'autres règlements contraignants portant sur l'apparence physique des détenus, tout comme l'accès aisé à une large palette de biens et d'accessoires dans le marché noir, facilitent la conservation de la présentation personnelle des détenus et, de ce fait, contribue à une certaine protection de leur identité.

3. L'OUVERTURE SUR LE MONDE EXTÉRIEUR

En troisième lieu, le modèle *criollo* de prison représente un espace ouvert sur l'extérieur qui autorise des contacts étroits et réguliers avec la famille et la société. Les visites du week-end représentent le dispositif clé de cette ouverture sur le monde : alors que le samedi, jour des visites masculines, les prisons connaissent déjà une fréquentation importante, c'est une véritable marée humaine qui envahit les prisons *criollas* le dimanche, pour le sacro-saint jour de visite des femmes. Dans une prison déjà surpeuplée comme La Modelo à Bogota (accueillant 6 000 détenus pour 2 000 places), le nombre de visiteuses peut facilement atteindre 12 000, et bien plus encore, une fois par mois, lorsque ces « portes ouvertes » accueillent également les enfants. Chargés de nourriture et d'autres éléments voués à améliorer le confort de leurs êtres chers (couvertures, habits, etc.), épouses, mères, sœurs et autres proches de détenus commencent à s'agglutiner dans les immenses files d'attente aux portes de la prison dès la veille au soir. À Bogota, elles doivent affronter le froid, la pluie et le rançonnement de la mafia qui encaisse un ticket donnant le droit de faire la queue (voir photographies ci-dessous). La constance des visites de femmes est un élément marquant de la culture carcérale *criolla*. Une grande partie d'entre elles ne manquent jamais un dimanche, parfois pendant de nombreuses années de détention.



File d'attente un dimanche matin devant la prison La Modelo, Bogota, 2011 (source: Julie de Dardel).



File d'attente devant la prison La Modelo à Bogota, 2011 (source: Julie de Dardel). Les femmes apportent des vivres à leurs proches en détention.



« Ticket » attribuant une place dans la file d'attente, vendu en toute illégalité par des réseaux mafieux, devant la prison La Modelo à Bogota, au vu et au su des autorités carcérales, 2011 (source: Julie de Dardel).



Tentes, un dimanche matin à la prison La Modelo à Bogota, 2011 (source: Julie de Dardel). L'attente des femmes commence la veille au soir, dans le froid, restant exposées aux intempéries, afin de réussir à entrer lors de la visite dès le matin. Certaines visiteuses dorment dans des tentes, devant la prison, pendant que d'autres conservent leur place dans la file.

Alors que les visiteuses attendent de longues heures dehors, le rituel de préparation de l'arrivée des femmes bat son plein à l'intérieur des *patios*. Une grande partie des règles du «pacte de vie commune» des prisonniers concernent le déroulement de la visite : hygiène personnelle impeccable et habits propres, participation au nettoyage du *patio* et des cellules, interdiction de consommer des drogues, ne jamais s'adresser à la visiteuse d'un autre détenu sans autorisation, ne pas regarder la femme d'un autre avec insistance. Ces règles servent au déroulement optimal des visites, qui ont lieu à l'intérieur du *patio*, c'est-à-dire dans l'environnement quotidien des personnes incarcérées. Les enfreindre peut entraîner de lourdes sanctions.

Le corollaire de cet afflux de femmes au cœur du lieu de vie de la population carcérale est qu'une «visite intime» hebdomadaire est tacitement tolérée par les autorités carcérales : les détenus entretiennent le dimanche des relations sexuelles avec leurs partenaires dans les cellules ou dans les précaires «*cambuches*» (abris de fortune) construits dans la cour. Cette pratique, controversée pour des raisons de moralité⁶⁴, a dans tous les cas le mérite de contribuer à préserver un espace d'intimité pour les couples et de réduire les graves dommages causés généralement par la détention sur les liens familiaux. De plus, au sujet de la famille, un autre aspect significatif de la culture carcérale *criolla* concerne la place des enfants. Ceux-ci ne sont pas seulement accueillis lors de fréquentes visites collectives, mais sont également admis comme «habitants» dans la plupart des prisons de femmes, jusqu'à l'âge de trois ans.

Tout comme l'organisation communautaire de la vie quotidienne, l'ouverture des prisons est un trait commun au monde carcéral en Amérique latine plus qu'une caractéristique strictement colombienne. Cette perméabilité est sans doute l'aspect qui contraste le plus fortement avec l'idée d'hermétisme et d'isolement associée à la prison qui prévaut en Europe et aux États-Unis.

⁶⁴ Longtemps tolérées par les autorités, ces rencontres sexuelles du dimanche ont été décriées par celles-ci au moment de l'implantation de la Nouvelle culture carcérale. Ces pratiques ont alors été dénoncées comme immorales, avilissantes pour les femmes et insalubres. Elles ont été abolies dans les nouvelles prisons et remplacées par des visites conjugales sporadiques dans des cellules spéciales. Dans les anciennes prisons *criollas*, elles ont été très fortement restreintes, notamment par l'interdiction des «*cambuches*».



Une femme détenue et son enfant dans leur cellule, prison El Buen Pastor, Bogota, 2009 (source FCSP).

4. L'INTÉGRATION GÉOGRAPHIQUE DANS L'ENVIRONNEMENT URBAIN

La quatrième et dernière caractéristique de la culture carcérale *criolla* réside dans l'accessibilité géographique des prisons colombiennes construites au ^{xx}^e siècle, généralement situées dans l'environnement urbain. Ce modèle de construction suit une tendance inaugurée dans les villes et villages de Colombie dès le ^{xix}^e siècle, la prison étant bâtie, selon un schéma établi, entre la mairie et le poste de police et à proximité des instances judiciaires. À titre d'exemple, les deux grandes prisons de Bogota, La Modelo et La Picota, sont situées au cœur de quartiers populaires de la capitale et sont toutes deux directement reliées au centre-ville par le *Transmilenio*, le système de transport rapide de Bogota.

Ainsi, à La Picota, les ruelles du vaste quartier de Ciudad Bolivar, dans lequel vivent environ 700 000 habitants, sont visibles depuis la

plupart des *patios*. Ciudad Bolivar est à l'origine un quartier dit « d'invasion » qui a été construit, sans planification urbaine, par des habitants arrivés lors de vagues successives d'exode rural et de déplacements forcés de population au cours des dernières décennies. Cette zone urbaine est à présent stabilisée et pleinement reconnue comme localité de la capitale, mais elle constitue une poche de pauvreté et de violence fortement stigmatisée. La vue sur les quartiers de Ciudad Bolivar depuis les *patios* est ainsi, pour les détenus, une fenêtre sur l'extérieur et sur la vie en liberté qui contraste avec la vie en détention. Mais cette vue représente aussi une forme de continuité avec l'espace de la prison, dans la mesure où la population de ce ghetto urbain est également contrainte à une forte ségrégation spatiale, économique et sociale.



Patio réservé aux détenus issus de la fonction publique à la prison La Picota, Bogota, 2009 (source: Julie de Dardel/FCSP). La prison La Picota se trouve juste en contrebas du grand quartier populaire du sud de la ville, Ciudad Bolivar, qu'on aperçoit en haut de l'image.

CONCLUSION DE LA 1^{re} PARTIE

Depuis la fin du xx^e siècle, les prisons colombiennes ont évolué en miroir des transformations de la société colombienne. Elles ont reflété, successivement, l'explosion de la violence et l'effondrement du contrôle de l'État au profit du pouvoir mafieux dans les années 1990, puis l'accélération du virage militariste et répressif concomitante à l'adaptation des structures économiques au modèle néolibéral. Le secteur des prisons a ainsi connu une croissance surdimensionnée qui a abouti au quadruplement de la population carcérale entre le milieu des années 1990 et 2013, alors même que les indices de violence criminelle (en particulier les homicides) ont fortement diminué au cours de la dernière décennie.

Malgré la brutalité qui caractérise indubitablement l'univers carcéral colombien, il convient d'en dresser un portrait nuancé, en prenant une distance critique par rapport aux tableaux apocalyptiques et simplificateurs qui sont régulièrement véhiculés par les médias internationaux. On retiendra ainsi la surprenante force d'intégration sociale qui résulte du fonctionnement des prisons *criollas*, en dépit de graves problèmes de vétusté, de violence, de corruption et d'arbitraire.

Les gouvernements latino-américains, aveuglés par l'impératif de se moderniser à tout prix, n'ont pas réalisé que les caractéristiques d'organisation communautaire, d'ouverture et de proximité de leurs prisons ne représentaient pas un « retard de développement » par rapport au modèle

de contrôle drastique, d'isolement hermétique et de désaffiliation sociale des prisons américaines et européennes. Elles pouvaient au contraire être valorisées sur la scène internationale comme une alternative exemplaire et progressiste pouvant limiter les dommages psychiques et sociaux de l'enfermement pénal sur les détenus et sur leur entourage. L'auto-organisation des prisonniers et le respect des « pactes de vie commune » dans les *patios* garantissaient en effet une certaine harmonie à l'intérieur des prisons colombiennes, plutôt que de constituer un facteur de troubles qui méritaient la mise en place de correctifs. Plus important encore, l'existence d'espaces d'autonomie et le maintien de solides liens familiaux étaient des éléments permettant de diminuer fortement la pression vécue en détention et de prévenir ainsi des débordements véritablement incontrôlables. Selon l'avis de plusieurs représentants des autorités carcérales interviewés dans le cadre de cette recherche, ce n'est pas tant la situation de violence du secteur carcéral à la fin des années 1990 qui devrait nous surprendre, mais plutôt le fait qu'en dépit de conditions de surpopulation et de précarité extrêmes, les prisons colombiennes n'aient pas basculé dans une barbarie encore beaucoup plus grave, qui auraient pu produire, comme cela s'est vu dans certains pays d'Amérique latine, des événements tragiques entraînant des centaines de morts. En dépit de leur rôle d'artisans de la Nouvelle culture carcérale, dont le but affiché était d'anéantir le fonctionnement traditionnel des prisons colombiennes, ces fonctionnaires de l'administration pénitentiaire affirment aujourd'hui que ce sont précisément les caractéristiques d'intégration du modèle *criollo*, que j'ai décrites dans cette partie, qui ont servi de soupape à la population détenue et qui ont permis une certaine maîtrise des risques que présentaient – et présentent toujours aujourd'hui – les prisons colombiennes.

Il ne fait nul doute que l'organisation communautaire des détenus, la préservation d'espaces d'autonomie collectifs et individuels, le maintien de contacts étroits avec l'extérieur et l'accessibilité géographique des prisons sont des éléments absolument compatibles avec une politique de réduction de la violence et la réinstauration de l'État de droit dans l'espace carcéral. Pourtant, à la lumière de l'expérience de « modernisation » des prisons colombiennes, analysée dans les chapitres qui suivent, il n'existe que peu de chances que ce modèle d'intégration se convertisse, à moyen terme, en un précédent exemplaire défendu par les pays d'Amérique latine.

2^e PARTIE
MOBILITÉ DU MODÈLE CARCÉRAL AMÉRICAIN
VERS LA COLOMBIE

L' introduction du modèle américain au tournant du ^{xxi}^e siècle inaugure une transformation profonde du système carcéral colombien. À l'augmentation massive du nombre de détenus – la population a quadruplé entre la fin des années 1990 et le début de la décennie 2010 –, répond l'accroissement de la taille des prisons qui accueillent, pour les plus récentes, jusqu'à 6 000 détenus. Ce changement d'échelle accompagne une importante modification de la nature même du système sous l'effet de la Nouvelle culture carcérale inspirée par le Bureau fédéral des prisons américain.

L'aide en matière carcérale ne représente qu'une ligne budgétaire modeste du vaste Plan Colombie qui consacre l'importante intervention politique et militaire des États-Unis dans ce pays d'Amérique latine. Néanmoins, cet accord de coopération en matière carcérale fait de la Colombie le laboratoire d'un transfert de politiques pénitentiaires (*penal policy transfer*⁶⁵, dans la littérature criminologique anglophone) du Nord vers le Sud, d'une ampleur sans précédent. L'introduction du modèle américain n'entraîne pas seulement des changements dans les infrastructures et les règles régissant les prisons colombiennes, mais transforme

⁶⁵ Contrairement à son acception française, le terme *penal* en anglais recoupe autant l'idée de « pénal » (relatif à la punition, aux sanctions) que celle de « pénitentiaire » (relatif à la prison).

également l'expérience vécue par les détenus. En effet, cette politique de réforme vise, comme son nom l'indique, un changement en profondeur de la culture carcérale colombienne. Les principes de la Nouvelle culture carcérale marquent ainsi le commencement d'une gestion totalement nouvelle des espaces et des corps, en s'opposant ouvertement aux pratiques et aux représentations enracinées dans la culture carcérale *criolla*. À l'inverse des pratiques culturelles d'intégration sociale et géographique inhérentes à l'ancien système carcéral colombien, la réforme inspirée par le modèle américain a non seulement renforcé la militarisation du système carcéral colombien, mais elle a fait de l'*isolement* le principe cardinal de la gestion pénitentiaire. Ce principe d'isolement a été déployé à plusieurs échelles : au niveau régional, avec la relocalisation d'une grande partie de la population pénitentiaire dans de nouvelles prisons « désurbanisées » construites dans des zones rurales et difficiles d'accès, où les contacts avec les proches sont drastiquement réduits ou détruits ; et au niveau local, au travers d'une architecture et d'un cadre réglementaire draconien visant à détruire les dynamiques collectives et à éliminer les marges de liberté qui caractérisaient les prisons *criollas*. Néanmoins, je montrerai qu'en dépit des ambitieuses promesses de modernisation, d'ordre et de sécurité, la réforme a été, dans une très large mesure, un échec cuisant. Lancée en grande pompe, la Nouvelle culture carcérale a progressivement sombré dans le déclin, convertissant les prisons colombiennes en un système hybride où se combinent des principes punitifs drastiques, une gestion arbitraire rongée par la corruption et les privilèges ainsi qu'une gravissime crise humanitaire qui ne trouve pas d'issue.

Cette seconde partie retrace l'histoire de la mobilité du modèle carcéral américain vers la Colombie, en mettant en évidence les stratégies d'« exportation » depuis le pays émetteur, l'enchevêtrement d'acteurs et de canaux matériels et immatériels impliqués dans ce transfert, le déroulement de la mise en œuvre du modèle dans le contexte local colombien et les résultats controversés de ce processus après plus d'une décennie d'application. Mais avant d'aborder ce cas d'espèce, il convient de comprendre en quoi il s'insère dans une dynamique de globalisation des modèles pénaux, sécuritaires et carcéraux qui s'est intensifiée au cours des trente dernières années.

CHAPITRE 3

LA CIRCULATION GLOBALE DES POLITIQUES

POLITIQUES PÉNALES ET PRISON : DES MODÈLES QUI VOYAGENT

Depuis le début du ^{xxi}^e siècle, la question de la globalisation des politiques pénales, sécuritaires et pénitentiaires a fait l'objet d'une attention nouvelle dans le champ de la criminologie. De nombreux auteurs ont ainsi documenté la forte convergence internationale dans ce domaine sous l'effet du transfert de certains modèles⁶⁶. À bien des égards, cette convergence correspond à la diffusion globale de la « culture du contrôle » – selon l'expression consacrée par le criminologue David Garland – qui s'est développée aux États-Unis au cours des trois dernières décennies et qui s'est progressivement imposée comme une référence incontournable à l'échelle mondiale. Ce qui apparaît comme un phénomène de globalisation s'apparente en fait davantage à une dynamique

⁶⁶ Voir les ouvrages collectifs : NEWBURN Tim, SPARKS Richard (éd.), *Criminal Justice and Political Cultures: National and International Dimensions of Crime Control*, London: Willan, 2004; MELOSSI Dario, SOZZO Maximo, SPARKS Richard (éd.), *Travels of the Criminal Question: Cultural Embeddedness and Diffusion*, Oxford and Portland: Hart, 2011.

d'« américanisation »⁶⁷, tant l'influence des États-Unis sur les cultures pénales et sécuritaires d'autres parties du monde est écrasante. Cette constatation est étayée par les travaux d'influents auteurs de la sociologie des politiques pénales tels que Nils Christie et Loïc Wacquant⁶⁸. Pour ce dernier, l'exportation mondiale du modèle sécuritaire américain repose largement sur les réseaux transnationaux d'experts – et, en particulier celui des *think tanks* néoconservateurs – qui ont eu un rôle prépondérant dans la diffusion internationale du discours en faveur de la tolérance zéro et des politiques pénales ultra-répressives. L'influence de « l'industrie du contrôle du crime » américaine a été d'autant plus grande que les États-Unis ont mené une politique internationale intense et volontariste dans ce domaine⁶⁹ et qu'un glissement progressif vers une « *culture d'urgence et un état d'exception pénal* » depuis la fin des années 1970, notamment dans les pays européens, avait préparé le terrain à une pénétration massive des pratiques sécuritaires américaines après le 11 septembre 2001⁷⁰.

L'ensemble de ces analystes souligne néanmoins l'importance des contextes culturels particuliers et les divergences qui naissent de la manière dont ces politiques sont adaptées et transformées localement. Ces modèles et discours influents ne sont jamais répliqués à l'identique : ils se heurtent à des résistances, des contre-discours, des cultures et des sensibilités locales. L'idée d'*embeddedness*, évoquée par le criminologue italien Dario Melossi, est ici cruciale pour comprendre comment les modalités du transfert de systèmes pénaux et carcéraux sont façonnées

⁶⁷ MUNCIE John, « Youth Justice: Globalization and Multi-modal Governance », in NEWBURN Tim, SPARKS Richard (éd.), *Criminal Justice and Political Cultures...*, p. 152-183.

⁶⁸ WACQUANT Loïc, *The Prisons of Poverty*, Minneapolis: University of Minnesota Press, 2009; CHRISTIE Nils, « Éléments de géographie pénale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 124, 1998, p. 68-74; *L'industrie de la punition: prison et politique pénale en Occident*, Paris: Autrement, 2003.

⁶⁹ NADELMANN Ethan, *Cops Across Borders: The Internationalization of U.S. Criminal Law Enforcement* University, Park: The Pennsylvania State University, 1993, p. 12.

⁷⁰ RIVERA BEIRAS Iñaki, « State Form, Labour Market and Penal System: the New Punitive Rationality in Context », in MELOSSI Dario, SOZZO Maximo, SPARKS Richard (éd.), *Travels of the Criminal Question...*, p. 95-112.

par les caractéristiques culturelles et historiques de la région «importatrice»⁷¹. Le rôle central du contexte socio-politique local, celui de l'influence d'expériences minoritaires, à contre-courant, et enfin le caractère souvent contradictoire des réponses données par les autorités dans un même lieu en matière de contrôle du crime doivent être pris en considération pour mettre en avant qu'un modèle n'est jamais reproduit intégralement, mais connaît au contraire de profondes transformations.

Les modèles carcéraux, à l'instar des politiques pénales, «voyagent» d'un lieu à l'autre dans le monde, et ce depuis la création de l'institution pénitentiaire au XIX^e siècle. Différents travaux consacrés à l'histoire de la prison soulignent que les modèles américains et européens ont fait figure de symbole de modernité depuis près de deux siècles et ont progressivement remplacé d'autres modes de punition qui étaient en vigueur dans différentes parties du monde⁷². Les prisons qui naissent dans la seconde moitié du XIX^e siècle s'inspirent des institutions pénitentiaires d'Auburn et de Philadelphie, popularisées en Europe par la promotion enthousiaste d'Alexis de Toqueville. La première inaugure l'ambition de la réhabilitation des détenus par la discipline du travail, la seconde introduit le système d'isolement carcéral individuel. En Amérique latine, le modèle pénitentiaire américain, fortement associé à la modernité libérale à laquelle aspirent les élites des nouvelles nations indépendantes, fait également figure d'exemple au XIX^e siècle⁷³. L'attractivité internationale de ce modèle ne faiblit pas au cours du XX^e siècle et reste une source d'influence architecturale majeure, ainsi qu'un vecteur d'homogénéisation internationale⁷⁴. Néanmoins, comme le souligne

⁷¹ MELOSSI Dario, «The Cultural Embeddedness of Social Control: Reflections on a Comparison of Italian and North American Cultures concerning Punishment», in NEWBURN Tim, SPARKS Richard (éd.), *Criminal Justice and Political Cultures...*, p. 45-64.

⁷² DIKÖTTER Frank, «Introduction», in DIKÖTTER Frank, BROWN Ian, *Cultures of Confinement...*, p. 1-13.

⁷³ SALVATORE Ricardo, AGUIRRE Carlos (éd.), *The Birth of the Penitentiary in Latin America: Essays on Criminology, Prisons Reform, and Social Control, 1830-1940*, Austin: University of Texas Press, 1996.

⁷⁴ JOHNSTON Norman, *Forms of Constraint. A History of Prison Architecture*, Urbana: University of Illinois Press, 2000.

l'historien Frank Dikötter, il ne faut pas sous-estimer les divergences et résistances auxquelles s'est confrontée la prison « moderne » lors de son imposition dans le reste du globe, notamment à l'ère coloniale. Au cours de l'histoire, le modèle carcéral occidental n'a jamais été passivement imposé ou copié, mais au contraire réinventé et transformé par une multitude de facteurs culturels complexes⁷⁵.

LA PERSPECTIVE DES GÉOGRAPHES SUR LA CIRCULATION DES POLITIQUES

La question de la circulation des modèles a également intéressé d'autres disciplines. En géographie humaine, un courant innovant portant sur la mobilité internationale des politiques publiques (*policy mobility*) a permis de mieux comprendre comment les villes contemporaines se sont transformées, dans une large mesure, en s'inspirant et se réappropriant des modèles venus d'ailleurs. L'un des principaux apports de ce courant a été d'insuffler un renouvellement analytique dans ce domaine, en adoptant une méthodologie minutieuse et détaillée, fortement inspirée par les approches ethnographiques. En se concentrant sur le cas des politiques urbaines, des auteurs tels que Eugene McCann, Kevin Ward, Jamie Peck, Nick Theodore et Jennifer Robinson⁷⁶ ont ainsi mis en évidence dans leurs recherches des aspects cruciaux du processus de circulation des modèles urbains, tels que la pluralité des relations vers d'autres lieux géographiques, la multiplicité des acteurs mobilisés dans le transfert (experts, consultants, fonctionnaires locaux, organisations professionnelles), le rôle décisif des « micro-espaces globaux » (événements publics, conférences, visites de terrain, séminaires, remises de prix, etc.) dans lesquels ces acteurs se rencontrent, échangent et se lient.

⁷⁵ DIKÖTTER Frank, « Introduction... », 2007.

⁷⁶ Voir MCCANN Eugene, WARD Kevin, « Relationality/Territoriality: Toward a Conceptualization of Cities in the World », *Geoforum*, n° 4, 2010, p. 175-184; PECK Jamie, THEODORE Nick (2010), « Mobilizing Policy: Models, Methods, and Mutations », *Geoforum*, n° 41, 2010, p. 169-174; ROBINSON Jennifer, « "Arriving at" urban policies/the urban: traces of elsewhere in making city futures », in SÖDERS-TRÖM Ola *et al.* (éd), *Critical Mobilities*, London: Routledge, 2013, p. 1-28.

Retracer les circuits empruntés par les politiques circulantes requiert des méthodes qui vont au-delà de l'approche classique qui consiste à comparer des modèles nationaux adoptés par les États, en considérant d'autres échelles de diffusion (par exemple translocales et entre villes) et en s'appuyant notamment sur des entretiens avec des agents ayant joué un rôle clé dans le transfert, ainsi que des observations sur le terrain.

Pour être transférés vers un autre endroit du globe, une politique, un type architectural ou une technologie «mobile» passent également souvent par des canaux non matériels et non conventionnels. On retiendra notamment l'importance des relations interpersonnelles entre les agents du transfert, des émotions, des impressions laissées par les lieux de rencontres, des références qu'ont en tête les urbanistes ou les fonctionnaires d'une ville. Ainsi, ce qui est en jeu dans la circulation globale des modèles est un enchevêtrement complexe de facteurs matériels et immatériels. Retracer et comprendre la trajectoire d'un modèle d'un lieu géographique vers un autre implique une reconstitution de ce foisonnant «répertoire de connexions translocales»⁷⁷, selon les termes du géographe Ola Söderström.

DES MODÈLES ARCHITECTURAUX «MOBILES» ET «POLITIQUES»

Les savoirs, les idées et les politiques publiques qui «voyagent» et sont réadaptés dans divers contextes locaux, jouant un rôle essentiel dans la transformation des villes à l'heure de la globalisation, sont régulièrement accompagnés et complétés par des modèles de formes construites (types de bâtiments, d'aménagements, etc.)⁷⁸. Toutefois, toutes les politiques circulantes n'incluent pas des formes architecturales et, inversement, les formes architecturales ne voyagent pas forcément au travers des mêmes circuits, réseaux et acteurs que les politiques. Le cas de l'exportation de la prison américaine de haute sécurité vers

⁷⁷ SÖDERSTRÖM Ola, GEERTMAN Stephanie, «Loose Threads: the translocal making of public space policy in Hanoi», *Singapore Journal of Tropical Geography*, n° 34, 2013, p. 244-260.

⁷⁸ GUGGENHEIM Michael, SÖDERSTRÖM Ola (éd.), *Re-Shaping Cities: How Global Mobility Transforms Architecture and Urban Form*, London: Routledge, 2010.

la Colombie possède bien ces deux dimensions: celle d'un modèle réglementaire et disciplinaire en lien avec la politique d'ultra-punitivité et celle d'un modèle architectural.

L'étude de l'architecture a été historiquement dominée par des discours focalisés sur les enjeux artistiques et techniques, les dimensions sociales et politiques des bâtiments étant en général reléguées au second plan. La mythologie qui existe autour de la figure de l'architecte, perçu comme un « artiste inspiré » et un « créateur solitaire », a longtemps renforcé cette perspective d'analyse sur la production architecturale⁷⁹. Néanmoins, plusieurs auteurs ont renouvelé le débat sur l'architecture en appréhendant les bâtiments comme des objets investis de significations sociales. Pionnier en la matière, Thomas Markus explore, dans son ouvrage *Buildings and Power*, la façon dont les formes architecturales matérialisent les asymétries de pouvoir social et économique de la société capitaliste⁸⁰. Regroupant dans une même catégorie les types de bâtiments destinés à former ou « réformer » les individus dans le contexte du « grand renfermement » – selon la terminologie de Foucault – initié à la fin du xvii^e siècle, Markus analyse des lieux (tels que l'école, l'hôpital, la prison ou l'asile) au sein desquels la vie est régimentée par des contraintes inhérentes à l'espace et à sa gestion.

D'autres auteurs, comme Anthony King et Mark Gillem, ont exploré la dimension politique des formes construites à l'ère de la mondialisation, en interrogeant la signification symbolique – en termes de pouvoir, de statut et d'identité – de l'importation de certains modèles architecturaux dans différentes parties du monde⁸¹. King souligne ainsi que le pouvoir néo-impérial du complexe politico-militaire des États-Unis a pris son essor en partie au travers de la circulation de formes construites et d'aménagements qui ont souvent été utilisés comme « métaphores

⁷⁹ SÖDERSTRÖM Ola, « Exploring Geographies of Architectural Design Beyond “Starchitecture” and Global Cities », in JACOBS Jane, CAIRNS Stephen (éd.), *Architecture/Geography: Inter-disciplining Space, Re-imagining Territory*, London: Routledge, 2014.

⁸⁰ MARKUS Thomas A., *Buildings and Power: Freedom and Control in the Origin of Modern Building Types*, London and New-York: Routledge, 1993.

⁸¹ KING Anthony D., *Spaces of Global Cultures: Architecture Urbanism Identity*, London and New-York: Routledge, 2004.

de modernité»⁸². La prolifération dans des dizaines de pays de bases militaires américaines, dans lesquelles est reproduit le modèle d'aménagement du «*suburb*» américain et le mode de vie qui lui est lié, est un exemple éloquent de la dimension construite de l'expansion culturelle du «Nouvel empire» américain⁸³. Comme d'autres formes architecturales exportées du Nord vers le Sud dans des contextes post-coloniaux caractérisés par de fortes asymétries de pouvoir, le modèle carcéral américain implanté en Colombie a été chargé d'une «promesse de modernité» d'une grande portée symbolique, qui a joué un rôle important dans l'adhésion des dirigeants et technocrates locaux liés au secteur pénitentiaire. Mais avant de revenir à ce cas d'espèce, il convient d'explicitier à quoi correspond le terme de «modèle carcéral américain» et dans quel contexte historique il s'insère.

⁸² KING Anthony D., «Notes Towards a Global Historical Sociology of Building Types», in GUGGENHEIM Michael, SÖDERSTRÖM Ola (éd.), *Re-Shaping Cities...*, 2010.

⁸³ GILLEM Mark L., *America Town: Building the Outposts of Empire*, Minneapolis: University of Minnesota Press, 2007.

CHAPITRE 4

LA PRISON AMÉRICAINE :

CONTEXTE HISTORIQUE ET STRATÉGIES D'EXPORTATION

LES ÉTATS-UNIS : BERCEAU DE L'HYPERINFLATION PÉNALE

Après des décennies de stabilité, les États-Unis connaissent, à partir des années 1970, une ascension carcérale fulgurante, sous le coup d'un changement drastique des politiques de répression pénale. L'explosion carcérale que connaît ce pays est d'une magnitude sans aucun précédent historique dans le monde. Depuis 2010 néanmoins, les chiffres montrent les premiers signes d'un changement – encore modeste – de tendance. Bien qu'il faille rester réservé en matière de pronostics sur l'avenir de l'incarcération de masse aux États-Unis, les entretiens avec d'influents constructeurs de prisons effectués dans le cadre de cette étude semblent confirmer que le « marché » carcéral est arrivé aujourd'hui à un niveau de saturation dans ce pays, pour la première fois depuis près de 40 ans.

*Prison: de la prophétie du « déclin irréversible »
à l'incarcération de masse*

À la fin des années 1960 et 1970, la grande majorité des analystes aux États-Unis et en Europe s'accordent à affirmer que l'institution carcérale a pris la voie d'un irréversible déclin et est vouée, à moyen terme, à occuper une place subalterne parmi les instruments contemporains de la justice pénale. Cette prédiction n'est pas seulement partagée par d'influents intellectuels, mais également par les professionnels œuvrant dans le milieu de la justice et les experts gouvernementaux⁸⁴.

Le criminologue David Garland souligne que la défiance envers la prison est largement répandue parmi les experts du contrôle du crime dans la période d'après-guerre. Ce champ professionnel fait preuve d'une remarquable stabilité institutionnelle et d'une grande homogénéité idéologique durant cette période autour de ce que Garland appelle le « *penal-welfare state* »: une combinaison hybride entre un légalisme libéral garantissant l'application de sanctions pénales proportionnées et une approche « correctionnaliste » visant en priorité la *réhabilitation* sociale des condamnés. L'approche du *penal-welfarism* identifie les causes du crime dans les conditions de pauvreté, le manque d'opportunités et les injustices sociales vécus par la majorité des criminels. La généralisation de la prospérité économique et de l'État providence doit ainsi nécessairement réduire les pratiques délictueuses, alors que la sanction pénale doit contribuer à compenser une socialisation défectueuse par un traitement correctionnel individualisé. Les principes du *penal-welfarism* vont ainsi à l'encontre du recours à l'enfermement pénal qui est vu comme contre-productif pour « réformer » les individus déviants⁸⁵. L'emprisonnement est de plus en plus critiqué par les agences gouvernementales américaines à l'aube des années 1970. Celles-ci convergent vers une évaluation critique des résultats de l'incarcération en matière de prévention du crime et recommandent le recours à des peines alternatives, ainsi qu'un moratoire sur

⁸⁴ WACQUANT LOÏC, « The Great Penal Leap Backward: Incarceration in America from Nixon to Clinton », in PRATT John *et al.* (éd.), *The New Punitiveness...*, p. 4.

⁸⁵ GARLAND David, *The Culture of Control...*, p. 35.

la construction d'établissements de détention⁸⁶. Dans un tel contexte historique de défiance envers l'institution carcérale, comment expliquer que les États-Unis aient vu leur population carcérale soudainement exploser dès la fin des années 1970? Le passage à l'incarcération de masse surgit en effet à l'encontre de toutes les attentes et prévisions de l'époque.

En effet, à partir de 1975, les États-Unis connaissent une expansion carcérale sans précédent, après presque un siècle de remarquable stabilité du taux d'incarcération, légèrement au-dessus de 100 détenus pour 100 000 habitants⁸⁷. Entre 1975 et 2010, la population carcérale américaine passe de 379 393 à 2 266 832, soit une augmentation de près de 600 % (voir tableau ci-dessous). Si l'on ajoute encore la population qui se trouve en liberté sous surveillance (*on probation*) ou en liberté conditionnelle après la peine privative de liberté (*on parole*), en 2010 plus de 7 millions d'individus étaient sous « contrôle correctionnel » aux États-Unis, soit 2,3 % de la population nationale. En matière d'incarcération, les États-Unis battent tous les records : la plus grande population carcérale au monde (1 détenu sur 4 dans le monde)⁸⁸, le plus haut taux d'incarcération (730 détenus pour 100 000 habitants en 2010)⁸⁹ et, bien sûr, la plus forte croissance au cours des quatre dernières décennies.

Ce tournant historique, aussi spectaculaire qu'inattendu, s'explique par un changement fondamental de paradigme dans le champ pénal et le développement de politiques punitives sans précédent. Aux États-Unis, toutes les pratiques de répression ont augmenté de façon

⁸⁶ WACQUANT Loïc, « The Great Penal Leap Backward... », p. 3.

⁸⁷ PAGER Devah, PHELPS Michelle S., « Inequality and Punishment: a turning point for mass incarceration », working paper, Department of Sociology, Princeton University, 2011, p. 1-58.

⁸⁸ PEW CENTER ON THE STATES, *The High cost of Corrections in America: Infographic*, 12 juin 2012, (online) <http://www.pewtrusts.org/en/multimedia/data-visualizations/2012/the-high-cost-of-corrections-in-america> (consulté le 10 mars 2016).

⁸⁹ À titre de comparaison, la même année, la Suisse connaît un taux de 79 détenus pour 100 000 habitants et la France de 98 pour 100 000 (source: ICPS, *World Prison Brief 2012*, (online) www.prisonstudies.org/info/worldbrief/ (consulté le 16 décembre 2012).

	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2010
County jails	138 800	182 288	256 615	405 320	507 044	621 149	748 728
Federal and State prisons	240 593	315 974	480 568	739 980	1 078 357	1 310 710	1 518 104
Total	379 393	498 262	737 183	1 145 300	1 585 401	1 931 850	2 266 832
Indice de croissance	100	131	194	302	418	509	597

Augmentation de la population carcérale aux États-Unis 1975-2010 (source : WACQUANT Loïc, The Prisons of Poverty, Minneapolis : University of Minnesota Press, 2009, p. 136 ; PEW CENTER ON THE STATES, The High cost of Corrections in America : Infographic, 12 juin 2012. Ces deux sources se basent sur les statistiques officielles américaines : Bureau of Justice Statistics, Prison and Jail Inmates at Midyear 2000, Washington D.C. : U.S. Government Printing Office, 2001).

concomitante dans le cadre d'un même modèle de « politiques dures contre le crime » (*tough-on-crime policies*), au sein duquel la guerre contre la drogue et la sévérité accrue et généralisée des peines ont joué un rôle primordial⁹⁰.

De façon paradoxale, l'un des facteurs prépondérants dans le changement de politiques en matière de condamnations pénales aux États-Unis découle précisément de la critique radicale contre le système de justice émise par les activistes et les intellectuels proches du mouvement pour les droits civils. À partir des années 1960, ces derniers attirent l'attention sur « l'échec de la prison » quant aux objectifs de traitement et de réhabilitation des délinquants et, plus encore, comme outil dans la lutte contre la criminalité. La critique se focalise également sur les peines indéterminées (*undeterminate sentencing*) qui laissent au juge la liberté de choisir la sanction infligée au condamné, dont elle dénonce le caractère discrétionnaire et discriminatoire contre les minorités. Ces voix d'opposition s'expriment également contre le modèle correctionnaliste de réhabilitation des délinquants, perçu comme un dispositif disciplinaire et autoritaire de l'« État policier ». Cette voie critique apporte,

⁹⁰ MORRIS Norval, « The Contemporary Prison », in MORRIS Norval, ROTHMAN David J. (éd.), *The Oxford History of Prison. The Practice of Punishment in Western Society*, Oxford and New-York : Oxford University Press, 1998, p. 216.

de façon involontaire, de l'eau au moulin de la tendance réactionnaire qui réclame, à la même époque, une justice pénale beaucoup plus sévère contre le crime et contre les criminels, et qui accuse les peines indéterminées d'engendrer un laxisme chronique en matière pénale. En peu de temps, la somme de ces critiques aboutit à l'effondrement de la confiance envers le modèle réformateur du *penal-welfarisme* aux États-Unis. L'introduction généralisée dans les États des peines déterminées (*determinate sentencing*) et des peines minimales obligatoires (*mandatory minimum*) engendre une augmentation massive du recours à la prison. De même, la conviction désormais répandue que la prison est inapte à changer et réhabiliter les criminels aboutit à la suppression des programmes sociaux. De façon paradoxale, la critique anti-carcérale a ainsi contribué à discréditer l'idée que la prison puisse être un instrument efficace de réinsertion sociale et a ouvert la voie au repliement de l'institution carcérale sur ses fonctions purement punitives et neutralisatrices⁹¹.

David Garland souligne que l'essor de la prison dans sa dimension la plus punitive n'est qu'une des facettes de la « culture du contrôle » qui émerge historiquement dans la seconde moitié des années 1970 comme un véritable changement paradigmatique dans les attitudes face au crime. Mais quelles sont les causes structurelles qui sous-tendent l'émergence de cette culture du contrôle ? On peut d'emblée exclure que ce phénomène réponde à une nouvelle conjoncture en matière de pratiques criminelles : l'avènement de cet « État punitif » a lieu alors même que la criminalité stagne, puis diminue de façon soutenue⁹². Selon l'analyse de nombreux chercheurs en sciences sociales, les causes du changement doivent être identifiées dans la reconfiguration des structures économiques, sociales et politiques du capitalisme avancé.

⁹¹ GARLAND David, *The Culture of Control...*, p. 61.

⁹² GARLAND David, *The Culture of Control...*, 2001 ; GILMORE Ruth, *Golden Gulag. Prison, Surplus, Crisis, and Opposition in Globalizing California*, Berkeley : University of California Press, 2007 ; WACQUANT Loïc, *The Prisons of Poverty...*, 2009.

L'emprisonnement de masse comme composante structurale du néolibéralisme

Ce n'est qu'à partir des années 1990 que les premières analyses critiques du boom sécuritaire et carcéral sont publiées dans le champ des sciences sociales⁹³. C'est la thèse défendue par Loïc Wacquant dans son ouvrage, *Les prisons de la misère*, publié en 1999, qui ouvre véritablement le débat sur la place de la prison à l'ère post-industrielle. Dans ce livre et dans ses publications ultérieures, le sociologue soutient que le redéploiement de la prison est un dispositif fondamentalement constitutif du néolibéralisme : « *l'État pénal envahissant, élargi et dépendieux n'est pas une déviation du néolibéralisme mais une de ses composantes structurales.* »⁹⁴ La dérégulation des marchés, la précarisation du travail et le démantèlement des protections sociales s'accompagnent d'une profonde redéfinition de l'État vers ses fonctions punitives de manière à contrôler d'une main de fer les classes les plus précaires et marginalisées. Le système d'incarcération de masse est ainsi un instrument d'exclusion sociale des secteurs les plus pauvres, mais également un puissant mécanisme de discrimination raciale aux États-Unis, dans la continuité historique de la ségrégation de la population noire institutionnalisée par les lois de Jim Crow⁹⁵ et des ghettos urbains assurant l'ostracisation et le confinement spatial des minorités raciales⁹⁶.

Un autre aspect important qui lie les politiques néolibérales et l'avènement de l'emprisonnement de masse réside dans le potentiel commercial et financier du secteur des prisons. Un marché extrêmement rentable est né du tournant punitif aux États-Unis. Les groupements militants anti-prison et des chercheurs universitaires ont mis en évidence l'existence d'un « complexe carcéro-industriel » (*prison-industrial complex*), un système pénal surdimensionné derrière lequel se meut un immense empire

⁹³ CHRISTIE Nils, *Crime Control as Industry: Towards Gulags, Western Style*, London: Routledge, 1994.

⁹⁴ WACQUANT Loïc, « La fabrique de l'État néolibéral... », 2010.

⁹⁵ ALEXANDER Michelle, *The New Jim Crow: Mass Incarceration in the Age Of Colorblindness*, New York: The New Press, 2010.

⁹⁶ WACQUANT Loïc, « Les deux visages du ghetto. Construire un concept sociologique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 160(5), 2005, p. 4-21.

commercial⁹⁷. La puissance économique du complexe carcéro-industriel est reconnue à l'intérieur même de la corporation des constructeurs de prisons américains, comme en témoigne l'appréciation de l'architecte et entrepreneur S., interviewé au cours de cette enquête, dont la compagnie a participé à la construction de centaines de prisons aux États-Unis :

« S. : J'ai assisté à un sommet il y a quelques mois, et tous ces gens qui étaient là-bas réunis [...] ces gens qui ont passé les deux ou trois dernières décennies à construire des établissements pénitentiaires qui valent probablement autour de 3 000 milliards de dollars en actifs [...] je parle du secteur privé. En tant que compagnies privées, on peut dire qu'elles ont bien tiré profit de ce que des gens appellent le "complexe carcéro-industriel".

JD : *Alors ça existe [le complexe carcéro-industriel] ?*

*S. : Oh, mais bien sûr que ça existe. Et nos prisons sont les meilleures du monde, en termes de ce que nous pouvons offrir : matériaux, sécurité, ventilation. C'est du bon matériel. C'est cher, mais de bonne qualité [...]*⁹⁸

La construction d'un gigantesque parc pénitentiaire aux États-Unis représente depuis trente ans une manne financière colossale pour les architectes et constructeurs de prisons. Dans la majorité des cas, les prisons américaines se trouvent sous le contrôle de l'État et leurs employés sont des fonctionnaires publics. Néanmoins, leur construction est réalisée par des privés et une myriade d'autres services indispensables au fonctionnement quotidien des établissements – cuisine, nettoyage, buanderie, téléphonie, services médicaux, transport, collecte des ordures, etc. – sont privatisés. Au-delà de ces contrats de construction et de services, les États-Unis sont également le berceau du modèle de privatisation des prisons. Une partie non négligeable du système pénitentiaire est ainsi entièrement gérée par des entreprises privées, qui prennent en charge la conception, la construction, le fonctionnement et l'administration de prisons privées. En 2012, 137 000 détenus – soit 9 % de la population carcérale

⁹⁷ Voir Wood Phillip (éd.), *The Rise of the Prison Industrial Complex in the United States*, Atlanta: Carity Press, 2003; CRITICAL RESISTANCE, *What is the Prison-Industrial Complex?* (online) <http://criticalresistance.org/about/not-so-common-language> (consulté le 10 mars 2016).

⁹⁸ ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTE S., architecte de prisons américain, réalisé aux États-Unis le 17 juin 2011, traduction de l'auteure (Tda).

au niveau fédéral (*federal prisons*) et au niveau des États (*state prisons*) – étaient incarcérés dans des établissements privés. À cette date, la plus grande entreprise de ce type aux États-Unis, Corrections Corporation of America (CCA), administrait 66 prisons dans lesquelles étaient enfermés 90 000 prisonniers et employait plus de 17 000 travailleurs⁹⁹. CCA, ainsi que Wackenhut-GEO – la compagnie qui occupe le second rang sur le marché des prisons privées – font partie des plus importantes entreprises des États-Unis en chiffre d'affaires et sont cotées en bourse¹⁰⁰.

Les premiers signes d'un retour en arrière ?

À partir de 2009, et pour la première fois depuis 1972, la population carcérale des prisons d'État a commencé à décliner aux États-Unis¹⁰¹. Celle des prisons fédérales diminue également légèrement depuis 2013. Même si les effets sur le long terme sont encore incertains, cette décennie pourrait bien marquer un point d'inflexion historique dans le système carcéral américain. L'ampleur de la tendance est encore minime si l'on considère les chiffres nationaux dans leur globalité, puisque la diminution du nombre de détenus est inférieure à 1 %. Néanmoins, un changement d'échelle vers une analyse portant sur l'évolution de la population carcérale État par État laisse entrevoir un tournant plus marqué, qui pourrait aboutir sur un changement durable. Ainsi, sur 26 États ayant enregistré une diminution du taux d'incarcération, une

⁹⁹ CCA, *The CCA Story: Our Company History*, (online) www.cca.com/our-history (consulté le 31 août 2016).

¹⁰⁰ Après des années de dénonciations sans relâche de la part des milieux de défense des droits humains et suite à un rapport officiel accablant sur les graves dysfonctionnements des prisons privées, l'administration du Président Obama a annoncé le 18 août 2016 qu'elle mettrait définitivement fin au recours aux prisons privées au niveau fédéral (la décision n'a pour l'instant pas d'incidence sur les établissements privés au niveau des États ou des comtés). Ce désengagement fédéral doit s'effectuer de façon progressive, par le non-renouvellement des contrats avec les entreprises privées lorsqu'ils arrivent à échéance.

¹⁰¹ PEW CENTER ON THE STATES, *The High cost of Corrections in America: Infographic*, 12 juin 2012, (online) <http://www.pewtrusts.org/en/multimedia/data-visualizations/2012/the-high-cost-of-corrections-in-america> (consulté le 10 mars 2016).

douzaine ont connu une baisse continue sur une période prolongée. En outre, certains États, comme New York ou New Jersey, ont réduit leur taux d'incarcération de près de 20 % en 10 ans.

Les hypothèses pour expliquer ce changement de tendance sont de plusieurs ordres : (1) après une expansion fulgurante, le taux d'incarcération serait arrivé naturellement à son maximum historique ; (2) les États, qui doivent gérer les effets de la crise économique, ne peuvent plus faire face aux dépenses prodigieuses en matière d'enfermement pénal ; (3) un changement de perspectives politiques face au contrôle du crime pourrait commencer à voir le jour. Si ces trois facteurs jouent probablement chacun un rôle important, celui de la pression financière, en particulier au niveau des États, est manifestement prépondérant. Pour ces derniers, qui n'arrivent plus à faire face à leurs contraintes budgétaires, couper dans le budget exorbitant des prisons est pratiquement devenu un impératif¹⁰².

L'État de Californie est emblématique des premiers signes de changement et de la combinaison de motifs qui le conduit. En 2010, le Gouverneur républicain de cet État, Arnold Schwarzenegger, pourtant lui-même moteur du surdimensionnement pénitentiaire de la Californie, a dénoncé publiquement la déviation massive du budget vers les prisons au cours des trente dernières années, au détriment de l'éducation universitaire. Par ailleurs, en mai 2011, la Cour suprême des États-Unis a émis un jugement historique, par lequel elle a ordonné à l'État de Californie de vider ses prisons d'environ 40 000 détenus (sur plus de 150 000 actuellement), en raison des conditions inhumaines et anticonstitutionnelles de détention engendrées par la surpopulation carcérale.

La corporation des constructeurs de prisons prend également conscience que le marché national a atteint un point de saturation et qu'il est nécessaire d'explorer de nouveaux marchés, à l'extérieur du pays. En 2011, l'entrepreneur S., l'un des principaux concepteurs de prisons des États-Unis, confiait ainsi qu'un vent de panique était palpable lors des conférences réunissant la profession, qui a pris conscience que l'extension du secteur carcéral américain avait pris fin :

¹⁰² Chiffres et analyse: PAGER Devah, PHELPS Michelle S., « Inequality and Punishment... », 2011.

*«L'année précédente [lors d'une conférence], je leur ai dit: "C'est en train de changer les gars! Vous avez intérêt à vous réorganiser. Il n'y a plus grand-chose à construire!" Et tout le monde m'a répondu, très sceptique: "[les affaires] vont revenir. On va continuer à faire ce qu'on fait." Cette année, la discussion était complètement différente. Ils ont dit: "Mais comment va-t-on survivre? [...] Il va falloir qu'on ajuste nos prévisions. Les conditions sont en train de changer. La tendance des deux dernières années va probablement se maintenir dans les quinze prochaines années.»*¹⁰³

S. a anticipé ce tournant en réorientant depuis quelques années ses contrats vers le marché international. Face à la crise économique et à la saturation du marché, d'autres constructeurs se dirigent vers la reconversion, comme l'entreprise de K., un autre architecte de prisons basé à New York. Sa firme a développé, ces dernières années, une stratégie de niche consistant à offrir – en sus de son activité d'architecte – un service de consulting pour les administrations locales (municipalités et comtés) destiné à diminuer leur niveau de surpopulation carcérale en exploitant les voies légales qui permettent des alternatives à l'incarcération :

*«Quand une municipalité pense qu'il y a surpopulation, ils viennent et nous disent: "notre prison [jail] est trop petite. On a besoin d'une prison plus grande." Nous leur répondons: "Ne dites pas que votre prison est trop petite [...], peut-être que votre prison a la bonne taille, peut-être que vous avez trop de prisonniers." Alors, si vous vous penchez bien sur le système, sur l'activité de la police, sur celle des tribunaux, en fait peu de gens restent en prison [...]. Il y a ce qu'on appelle des alternatives à l'incarcération [...]. Vous me direz que je suis un architecte et que je veux faire le projet le plus grand possible. Nous répondons: "C'est vrai, nous voulons construire un nouvel établissement, mais ne surestimez pas la taille de cet établissement. Vous n'aurez jamais les moyens pour le construire. Si vous le rétrécissez, vous pouvez vous l'offrir et cela vaudra la peine." Nous avons dans notre compagnie trois personnes à plein temps qui ne sont pas architectes, qui sont des "planificateurs de justice" [justice planners]. C'est un service que nous vendons.»*¹⁰⁴

¹⁰³ ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTE S., architecte de prisons américain..., 2011.

¹⁰⁴ ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTE K., architecte de prisons américain, réalisé aux États-Unis le 16 juin 2011.

Le constructeur de prisons S. partage la conviction que le modèle d'emprisonnement de masse a atteint ses limites historiques en raison de son coût et de son inefficacité en termes de lutte contre le crime. Selon lui, l'État a tout intérêt à remettre en question le système ultra-punitif et à revenir à un modèle de réhabilitation des détenus – comprenant le non-déracinement géographique et familial des détenus et la possibilité pour eux d'accéder à des programmes de formation – dans le but de diminuer les taux de récidive et de réincarcération :

« Je pense que cela va prendre beaucoup de temps de changer ces politiques, mais elles vont progressivement changer. [...] Je pense, qu'État après État, nous allons dire: "Il est plus rentable pour nous de former [les prisonniers], d'investir dans leur éducation, plutôt que les arrêter de nouveau une fois dehors, les faire repasser par la justice, les remettre en prison et dépenser 24 000 dollars par an pour les incarcérer." Cela ne sera pas un changement dû au cœur, mais un changement dû aux finances. »¹⁰⁵

Il est encore trop tôt pour affirmer que l'incarcération de masse est entrée dans une phase de déclin durable. Bien que les statistiques indiquent, pour la première fois en près de 40 ans, une stabilisation, voire une diminution, de la population carcérale aux États-Unis, la variation est pour l'instant minime. Face à la crise, l'argument financier semble prépondérant pour les États et les circonscriptions locales, mais il convient de rester prudent sur les pronostics. D'autres crises économiques ont secoué les États-Unis avant celle de 2008, sans que la tendance pénale n'ait changé significativement au niveau national. Néanmoins, le contenu des entretiens avec des professionnels de la construction de prisons semble confirmer la tendance indiquée par les chiffres. Les prémices d'une réorientation d'activités sont en tout cas d'actualité pour une partie des entrepreneurs du complexe carcéro-industriel américain et, au-delà des perspectives de changements du modèle de justice pénale en tant que telles, cela démontre déjà que le marché national de la construction de prisons commence à saturer.

¹⁰⁵ ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTE S., architecte de prisons américain..., 2011.

LE MODÈLE AMÉRICAIN : TYPES ARCHITECTURAUX ET CIRCUITS D'EXPORTATION

Qu'entend-on par l'expression « modèle carcéral américain » ? En réalité, les quelque 4 700 établissements de détention des États-Unis¹⁰⁶ présentent une grande diversité du point de vue de leur conception architecturale et de la sévérité de leurs régimes de détention. Parmi les divers types d'établissements dans le pays, la prison de sécurité « supermax », qui a émergé dans les années 1980, revêt une importante dimension symbolique, même si son usage est minoritaire dans le système carcéral américain. Ce n'est pas un hasard si ce modèle architectural est apparu simultanément à l'émergence historique de nouvelles pratiques pénales et pénitentiaires inhérentes à la « culture du contrôle ».

Le parc pénitentiaire américain

Le surdimensionnement du secteur des prisons ainsi que le système fédéraliste engendrent une grande variété de types d'établissements carcéraux aux États-Unis. À titre d'exemple, le seul niveau des prisons fédérales – qui est pourtant par définition le plus unifié au niveau national – compte à lui seul neuf types d'établissements¹⁰⁷. Chaque État, comté et municipalité du pays est également autonome dans la définition des options pénitentiaires désirées à l'échelle locale, notamment du point de vue architectural : les localités peuvent répéter d'anciens schémas, innover ou s'inspirer de modèles venus d'ailleurs. Certaines

¹⁰⁶ Nombre d'établissements carcéraux aux États-Unis, en additionnant des *jails* et *prisons*, selon les statistiques officielles de l'administration américaine. Ce chiffre s'élève à environ 5 000 établissements, si l'on tient compte des quelque 200 à 350 centres de détention pour migrants « illégaux » disséminés dans le pays. Voir MOUNTZ Alison, « Mapping Remote Detention: Dis/location through Isolation », in LOYD Jenna, MITCHELSON Matt, BURRIDGE Andrew (éd.), *Beyond Walls and Cages...*, p. 91-104.

¹⁰⁷ (1) Federal Correctional Complex (FCC); (2) Federal Correctional Institutions (FCI); (3) Federal Detention Centers (FDC); (4) Federal Medical Centers (FMC); (5) Federal Prison Camps (FPC); (6) Federal Transfer Center; (7) Metropolitan Correctional Center (MCC); (8) Metropolitan Detention Center (MDC); (9) U.S. Penitentiaries (USP).

distinctions sont nécessaires pour comprendre dans les grandes lignes la composition du parc pénitentiaire américain :

(a) **Prisons et jails.** Une première distinction fondamentale doit être faite entre ces deux types d'établissements carcéraux. Les *prisons* accueillent les détenus condamnés pour des crimes graves (*felony*), soit ceux dont la peine est supérieure à une année. Les *prisons* sont de la compétence des autorités fédérales (*federal prisons*) et des États (*state prisons*). Leur nombre atteint, sur l'ensemble du territoire, 1 821 établissements¹⁰⁸. Au niveau fédéral, le système pénitentiaire est placé sous le contrôle administratif du Bureau fédéral des prisons (*Bureau of Prisons – BOP*), qui dépend directement du Département de la Justice. Bien qu'il ne gère que les prisons fédérales, le BOP jouit d'une grande influence à tous les échelons nationaux et maintient un rôle de leader en matière pénitentiaire depuis sa création¹⁰⁹.

Les 2 876 *jails* des États-Unis accueillent les prisonniers en détention préventive – avant leur jugement (*pretrial inmates*) – et les prisonniers condamnés pour des délits mineurs, dont la peine est égale ou inférieure à une année¹¹⁰. L'architecture de chacun de ces établissements peut varier grandement en fonction de la politique en vigueur localement et du niveau de sécurité appliqué. Néanmoins, de façon générale, le règlement et l'architecture d'une *jail* sont moins restrictifs que ceux d'une *prison*.

On notera encore qu'il existe une dernière forme d'internement pénal, celle de la détention domiciliaire, dans le lieu de résidence du détenu (*house arrest*).

(b) **Design et sécurité.** Selon les architectes, l'alternative entre la *supervision directe* et la *supervision indirecte* est l'élément le plus important qui détermine le niveau de sévérité associé à l'espace carcéral. Dans

¹⁰⁸ BUREAU OF JUSTICE STATISTICS, *Census of State and Federal Correctional Facilities*, 2005, NCJ 222182, octobre 2008, (online) <http://bjs.gov/content/pub/pdf/csfcf05.pdf> (consulté le 11 mars 2016), p. 1.

¹⁰⁹ KEVE Paul, *Prisons and the American Conscience: A History of U.S. Federal Corrections*. Carbondale: Southern Illinois University Press, 1991.

¹¹⁰ BUREAU OF JUSTICE STATISTICS, *Jail Inmates at Midyear 2007*, juin 2008, NCJ 221945, (online) <http://bjs.gov/content/pub/pdf/jim07.pdf> (consulté le 11 mars 2016), p. 1.

le design de supervision directe, le gardien est présent de façon permanente à l'intérieur de l'espace de vie des détenus (*daily area*) et interagit de façon directe avec ces derniers. Au contraire, le design de supervision indirecte suppose que la surveillance s'effectue depuis un espace séparé et sécurisé, limitant les échanges directs avec les détenus.

Parmi les architectes, le modèle de supervision directe est perçu comme « moins restrictif » et « plus humain »¹¹¹. Au contraire, le design de supervision indirecte est considéré comme plus sévère. Les *jails* suivent plus fréquemment le modèle de supervision directe, alors que les *prisons* sont en général conçues selon le design de supervision indirecte. Dans les *prisons*, la philosophie qui sous-tend la conception architecturale veut que plus le degré d'hermétisme entre la population détenue et le personnel pénitentiaire est élevé, plus le régime est strict et sécurisé.

Qu'ils prônent l'option de supervision indirecte ou directe, la priorité absolue des architectes américains est la sécurité. Celle-ci passe par les formes architecturales, mais aussi par des dispositifs matériels et technologiques de pointe, une distribution spatiale des détenus en fonction de procédures de classification selon le degré de dangerosité et de stricts protocoles opérationnels visant à régir les moindres faits et gestes à l'intérieur de la prison.

(c) ***Supermaximum security prisons* ou « supermax »**. Les prisons de sécurité super-maximale ou « supermax » représentent un type d'architecture carcérale introduit aux États-Unis entre la fin des années 1980 et la fin des années 1990, en plein boom carcéral. Véritable prison dans la prison, les supermax sont conçues comme des quartiers spéciaux – appelés techniquement « Unités d'hébergement de sécurité » (*Secure Housing Units – SHUs*) – construits à l'intérieur de vastes complexes carcéraux gérés par les États (*state prisons*) ou par les autorités fédérales (*federal prisons*). Les supermax se caractérisent par un isolement quasi total des détenus, des dispositifs matériels visant à la privation des stimuli sensoriels, ainsi qu'un design architectural et technologique

¹¹¹ ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTE R., architecte américain, membre actif de l'*Association Architects/Designers/Planners for Social Responsibility* (ADPR) et responsable de la campagne *Alternatives to Incarceration*, réalisé aux États-Unis le 13 mai 2011 ; ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTE K., architecte de prisons américain..., 2011.

permettant un contact minimum entre détenus et personnel pénitentiaire¹¹². La dureté des conditions d'incarcération y est extrême. « *Les prisonniers demeurent en cellule au moins 23 heures par jour, n'ont aucun contact humain ou presque durant des mois voire des années, sont menottés aux bras, pieds et ceinture lors de tout déplacement. Les repas arrivent au travers d'une trappe automatique dans la porte. Une lumière phosphorescente est allumée en permanence, jour et nuit* », explique la criminologue Keramet Reiter¹¹³. Les quartiers supermax abritent environ 20 000 prisonniers considérés comme dangereux en raison de la nature de leurs délits. Ce sont, dans la majorité des cas, de personnes d'origine latino-américaine ayant appartenu à des gangs et condamnées à de lourdes peines.

Les prisons supermax doivent être prises en considération pour comprendre le remodelage du secteur pénal de ce pays au cours des dernières décennies, car elles sont emblématiques du durcissement des conditions de détention au cours de cette période. La sévérité des conditions de vie et de l'isolement cellulaire dans les supermax est sans précédent à la fois en intensité et en durée. La supermax est devenue une sorte d'icône du paradigme d'ultra-punitivité pénale aux États-Unis. Elle revêt une dimension symbolique importante en lien avec le tournant culturel en matière d'attitudes face aux crimes.

(d) Isolement géographique. De façon paradoxale, la prolifération de complexes carcéraux aux États-Unis s'est accompagnée d'une invisibilisation des prisons : celles-ci ont été éloignées des centres urbains et construites presque exclusivement dans des zones rurales fortement isolées et difficiles d'accès¹¹⁴. Cette localisation répond à une logique économique, car elle permet l'acquisition de terrains à bas prix. En outre, les prisons représentent un investissement rentable pour les comtés, qui ont accueilli à bras ouverts l'installation d'établissements

¹¹² KURKI Leena, MORRIS Norval, « The Purposes, Practices and Problems of Supermax Prisons », *Crime and Justice*, n° 28, 2001, p. 385-424.

¹¹³ REITER Keramet, « Parole, Snitch, or Die: California's Supermax Prisons & Prisoners, 1987-2007 », *Punishment and Society*, n° 14(5), 2012, p. 530-563.

¹¹⁴ ARCHITECTS/DESIGNERS/PLANNERS FOR SOCIAL RESPONSIBILITY ADPSR, *Prison Alternatives Initiative. Prison Towns*, (online) www.adpsr.org/home/prison_towns (consulté le 11 mars 2016).

pénitentiaires dans des zones désolées et désindustrialisées, afin de bénéficier d'importantes subventions et de générer des emplois¹¹⁵.

Mais l'isolement géographique ne répond pas seulement à une logique économique. L'éloignement des détenus de leur environnement social et familial fait partie du durcissement des peines inhérent au modèle « *tough-on-crime* » qui prédomine dans la politique de répression pénale américaine depuis les années 1980. L'isolement social des détenus dans des zones rurales et difficiles d'accès revêt également un caractère fonctionnel pour les autorités pénitentiaires, car il permet de prévenir ou de désamorcer d'éventuels mouvements de résistance individuels et collectifs, qui se sont fréquemment produits par le passé dans les prisons du pays¹¹⁶. Difficile en effet qu'un mouvement de protestation puisse engendrer un élan de solidarité ou être relayé par la presse s'il a lieu dans des zones retirées, derrière les murs hermétiques des établissements de haute sécurité. L'isolement des lieux de réclusion et le transfert de détenus dans des zones éloignées du lieu d'origine constituent à la fois un instrument de répression et une mesure de contrôle empêchant la mobilisation des prisonniers et de leurs proches¹¹⁷.

Certains architectes de prisons réclament un retour à la construction de prisons à l'intérieur des villes, après 30 ans de construction dans des zones rurales isolées à l'échelle nationale. Même si cette idée est portée par les constructeurs qui se disent plus « progressistes », c'est avant tout un souci de la gestion de la sécurité et du contrôle des détenus qui motive l'idée d'un retour aux prisons « urbaines ». La proximité est garante d'une plus grande maîtrise de la population carcérale. Selon les explications de cet architecte new-yorkais, l'éloignement géographique, social et affectif des détenus dans les grandes prisons fédérales localisées dans des zones fortement isolées pousse la communauté des détenus à développer une culture autonome qui se construit en opposition avec l'autorité carcérale, ce qui peut à terme représenter une menace pour la sécurité :

¹¹⁵ GILMORE Ruth, *Golden Gulag...*, 2007.

¹¹⁶ CUMMINS Eric, *The Rise and Fall of California's Radical Prison Movement*, Stanford: Stanford University Press, 1994; JACOBS James, *Stateville: The Penitentiary on Mass Society*, Chicago: University of Chicago Press, 1977.

¹¹⁷ MOUNTZ Alison, « Mapping Remote Detention... », 2012.

« Ce n'est pas bon [de construire dans des zones isolées]. Vous êtes loin de votre famille et il y a une différence de culture entre les prisonniers et ceux qui les surveillent. Ce que je pense, c'est que le modèle de méga-complexe carcéral génère des problèmes d'ordre culturel. Si vous n'avez pas le contrôle, la culture des prisonniers commence à prendre le contrôle, ça devient "nous" contre "eux" [...]. Les prisonniers ont des liens avec [les réseaux criminels à] l'extérieur. Ensuite vous avez les phénomènes de corruption et de coercition, etc. »¹¹⁸

(e) Standards. Le modèle carcéral américain a été façonné, au niveau architectural et réglementaire, par deux facteurs prépondérants : la jurisprudence des tribunaux et les standards de l'American Correctional Association (ACA)¹¹⁹. Dans les années 1970, un fort « activisme judiciaire », concomitant aux protestations contre la prison et contre les conditions d'emprisonnement, a engendré de nombreux procès et la création d'une importante jurisprudence définissant des règles minimales en matière d'architecture carcérale, d'hygiène, de soins médicaux, ainsi que des garanties en matière de procédure. De façon paradoxale, ce rôle critique des juges, loin de mettre un frein à l'expansion du système carcéral, a stimulé son développement et profité au secteur des constructeurs, comme l'explique l'architecte S. :

« On avait une Cour fédérale très militante à cette époque, des juges qui n'avaient aucun problème pour dire : "Vous ne répondez pas aux minimums constitutionnels." Les conditions d'enfermement étaient tellement lamentables. Ils disaient simplement : "Réglez ce problème !" Et la plupart du temps, la solution était de construire une nouvelle prison. La Cour n'ordonnait pas directement d'en construire une nouvelle, mais elle disait juste : "Nous allons fermer cet établissement car il ne répond pas aux minimums." Cela s'est passé à la fin des années 1970 et aux débuts des années 1980. C'est à ce moment que les États-Unis ont vraiment initié une transformation dans le système carcéral à l'échelle de la nation, et c'est là qu'a commencé le programme de construction. On construisait à l'époque dans le pays au moins 100 000 nouvelles places par année. »¹²⁰

¹¹⁸ ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTE K., architecte de prisons américain..., 2011.

¹¹⁹ MORRIS Norval, « The Contemporary Prison... », p. 218-219.

¹²⁰ ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTE S., architecte de prisons américain..., 2011.

En plus des « minimums constitutionnels » définis dans la jurisprudence, les directives définies par l'ACA ont été un facteur essentiel de la standardisation des établissements de détention. L'ACA fournit une certification de qualité des prisons qui est très prisée parmi les constructeurs et les administrations publiques. Obtenir cette certification est un long processus, au cours duquel l'établissement doit s'adapter aux standards très précis définis par l'ACA en matière d'administration, de gestion du personnel, de conception architecturale, de fonctionnement opérationnel, de services (alimentation, salubrité, santé, etc.) et de programmes occupationnels pour les détenus¹²¹. L'ACA définit des standards distincts pour les *prisons*, les *jails* et les établissements pour mineurs. Cette association représente également un puissant lobby carcéral fort de plus de 20 000 membres. Elle fournit des expertises et participe à la mise en réseau de la profession, principalement par l'organisation de conférences et de congrès.

Une « marque de fabrique » ultra-sécuritaire qui s'exporte

Comme le montre ce panorama général, en dépit de l'importante diversité des établissements de détention existant aux États-Unis, la principale tendance de l'architecture de prisons américaine est la priorité donnée à la sécurité et au contrôle, qui sont devenus les objectifs fondamentaux d'un système carcéral ayant abandonné tout objectif de réhabilitation sociale. C'est cette marque de fabrique ultra-sécuritaire qui fait la réputation internationale des constructeurs américains et qui est recherchée à l'étranger. C'est aussi ce modèle de haute sécurité que Washington exporte parallèlement à ses interventions militaires dans le monde. Avant d'analyser plus en détail ce phénomène, le tableau suivant résume les principales caractéristiques de ces deux circuits d'exportation de la prison américaine, qui mobilisent respectivement l'industrie carcérale et le secteur étatique.

¹²¹ AMERICAN CORRECTIONAL ASSOCIATION, *Standards for Adult Correctional Institutions, 3rd Edition*, Lanham: ACA, 1990.

Exportation du modèle américain	Secteur étatique	Secteur privé
Acteurs mobilisés	Gouvernement américain et ses agences (Bureau fédéral des prisons – BOP ; <i>National Institute of Corrections</i> – NIC).	Industrie carcérale privée américaine (firmes d’architectes et de constructeurs de prisons ; entreprises de dispositifs de sécurité carcérale).
Motif principal	Raison d’État/ Protection des intérêts nationaux américains : « guerre contre la drogue » et « guerre contre le terrorisme ».	Expansion commerciale internationale.
Discours de légitimation	Le même qui justifie les interventions armées des États-Unis (sécurité intérieure américaine, du monde et du pays récepteur).	Savoir-faire américain dans la conception, la construction et les dispositifs technologiques carcéraux, basé sur une vaste expérience sur le territoire national.
Pays récepteurs	Afghanistan, Irak, Colombie, Mexique.	Monde entier (en particulier : Amérique latine, Asie, Moyen-Orient).
Courroie de transmission/ Réseau d’appui	Parallèle aux interventions militaires des États-Unis.	Réseau carcéral international (ICPA) ; appels d’offres des pays demandeurs.
Type architectural et régime carcéral	Modèle de prison fédérale de haute sécurité.	Selon les critères et intérêts du client : modèle plus souple (ex. : supervision directe) et possibilités d’adaptation à la culture locale (ex. : dortoirs et espaces collectifs).

Tableau sur le fonctionnement des circuits d’exportation public et privé du modèle pénitentiaire américain.

La raison d'État comme moteur de la mobilité du modèle carcéral

Le premier circuit d'exportation du modèle carcéral américain est en relation directe avec la politique étrangère des États-Unis et ses interventions armées. Il implique directement le gouvernement américain et ses agences. Après les attentats du 11 septembre 2001, les interventions de ce pays à l'étranger au nom de la « guerre contre le terrorisme » (*war on terror*) – mais également dans le cadre de la continuité de la « guerre contre les drogues » (*war on drugs*) – comprennent toutes une composante carcérale, de façon plus au moins publicisée. Dans ce contexte, le moteur du déploiement à l'étranger du modèle carcéral américain est la raison d'État ou, en d'autres termes, la défense des « intérêts vitaux » des États-Unis¹²². Dans le cas de l'Afghanistan et de l'Irak, les autorités américaines ont installé leurs prisons dans des bâtiments préalablement existants et n'ont donc disposé que de peu de marge de manœuvre pour la transformation spatiale des sites. Dans ces deux pays, le transfert de modèle s'est avant tout basé sur les schémas opérationnels et de sécurité du système carcéral fédéral, et moins sur les aménagements architecturaux à proprement parler. Dans le cas de la Colombie et du Mexique, les prisons ont été construites en collaboration avec les autorités locales et ont été inspirées du modèle américain tant du point de vue architectural que du point de vue opérationnel. En outre, ce « circuit gouvernemental » implique une catégorie particulière d'acteurs, celle des experts étatiques, tels que les fonctionnaires du Bureau fédéral des prisons et du Département d'État, qui se rendent sur le terrain pour diriger les opérations dans les centres de détention à l'étranger.

Quelques cas emblématiques de ce type de circuits peuvent être mis en évidence. Les plus célèbres, en raison du scandale planétaire découvrant des tortures et mauvais traitements qui ont eu lieu dans leurs murs, sont ceux du centre de détention de la base militaire américaine de Guantanamo, sur l'île de Cuba, et de la prison d'Abu Graïb en Iraq. En ce qui concerne Guantanamo, les premiers prisonniers afghans ont

¹²² ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTE S., architecte de prisons américain..., 2011.

été envoyés sur le site et incarcérés au début de l'année 2002 à *X-Ray Camp*, un centre de détention construit près d'une décennie auparavant, avant d'être transférés, à l'intérieur de la même base militaire, à *Camp Delta*, dans un nouveau bâtiment contenant plus de 600 cellules, entièrement sous contrôle de la police militaire américaine. Dans le cas d'Abu Graïb, il s'agit d'une construction pénitentiaire irakienne ancienne qui a été rouverte et utilisée par les Américains à partir de 2004. Moins connue, la prison de Bagram (appelée également prison de Parwan) a été sous contrôle total des États-Unis depuis le début de la guerre d'Afghanistan en 2001 et jusqu'en septembre 2012, date à laquelle sa gestion a été transférée aux autorités afghanes. Le site de Bagram était, à l'origine, un aéroport construit par l'Armée rouge à l'époque de l'invasion soviétique et dont les vastes hangars ont été transformés en centre de détention par les Américains. Au moment de passer sous contrôle afghan en 2012, plus de 3 000 personnes y étaient détenues.

Contrairement au cas de la « guerre contre le terrorisme », l'intervention américaine dans le cadre de la « guerre contre la drogue » n'a pas été réalisée sous forme d'investissement en capital pour la construction de prisons, mais uniquement par le biais d'une *assistance technique* de gouvernement à gouvernement, c'est-à-dire en offrant un service de consulting par l'envoi d'experts sur le terrain. En Colombie, cette assistance a été entièrement pilotée par le *National Institute of Corrections* (NIC), une agence directement dépendante du Bureau fédéral des prisons. Bien que cette aide n'ait pas été d'une grande ampleur en termes financiers¹²³, elle a représenté durant plusieurs années une prise de contrôle de l'administration pénitentiaire par les agents américains et une transformation en profondeur de ce secteur. Au Mexique, qui est devenu, après la Colombie, une priorité des États-Unis dans la guerre contre la drogue, cette forme de consulting a également été offerte à l'administration pénitentiaire mexicaine par le Département

¹²³ Environ 7 millions de dollars sur un total de 7,5 milliards de dollars investis par les États-Unis dans le cadre du Plan Colombie, soit moins de 0,01 % du Plan Colombie. Voir AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS À BOGOTA, *Programa de Reforma al sector de la Justicia*, 2012, (online) <http://spanish.bogota.usembassy.gov/doj.html> (consulté le 11 mars 2016).

d'État américain. Elle s'effectue en marge de l'« Initiative Mérida », le plan de lutte contre le trafic de drogues mené par les États-Unis dans ce pays depuis la fin des années 2000¹²⁴.

Selon le constructeur S., les prisons américaines exportées par le « circuit gouvernemental » sont un échec et lui font même « honte ». D'après lui, les autorités fédérales ont imposé leur modèle le plus répressif, sans prendre en considération les valeurs culturelles locales, engendrant par là même hostilité, rejet et problèmes de sécurité :

*« Je pense que les États-Unis ont eu une leçon. Nous l'avons eue en Afghanistan. Oh mon dieu, cette prison que nous avons fait là-bas ! Quelle erreur, la manière dont nous avons fait cela ! S'ils avaient demandé cela à ma compagnie – et je vais être très immodeste ici – nous aurions offert une tout autre solution, parce que nous travaillons depuis huit ans dans le monde arabe, nous comprenons leur culture et comment cela se reflète dans les prisons. »*¹²⁵

Le cas afghan, particulièrement désastreux, l'amène à la conclusion qu'une firme d'architectes américaine privée comme la sienne est, par contraste, tout à fait qualifiée pour la construction de prisons à l'étranger et en particulier dans le monde arabe. Certains constructeurs américains de prisons connaissent d'ailleurs une expansion internationale depuis plusieurs années.

L'industrie carcéro-industrielle à la conquête du marché international

Le marché international est en effet devenu l'avenir commercial de l'industrie carcérale américaine, à l'heure où la population carcérale nationale semble se stabiliser après presque 40 ans de croissance continue. Cette stratégie d'exportation de services correspond au deuxième circuit de circulation du modèle américain : celui des architectes et constructeurs privés à la conquête des « marchés carcéraux » mondiaux. L'influence du modèle ultra-punitif américain a produit ses effets avec

¹²⁴ ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTE S., architecte de prisons américain..., 2011.

¹²⁵ ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTE S., architecte de prisons américain..., 2011.

un certain décalage dans le temps par rapport à l'évolution du secteur carcéral aux États-Unis. Ainsi, dans un grand nombre de pays, le taux d'incarcération a fortement augmenté au cours de la première décennie du ^{xxi}^e siècle, en particulier en Amérique latine¹²⁶. Cette situation représente une opportunité pour les bureaux d'architectes américains qui se sont spécialisés dans la conception de prisons. À titre d'exemple, le bureau d'architectes de S. a non seulement obtenu d'importants contrats à l'étranger, mais a également ouvert plusieurs succursales dans les pays avec lesquels il mène ses plus gros projets : Singapour (construction d'une prison de 23 000 places), les Émirats arabes unis (construction d'une prison de 5 000 places) et Mexico (son siège pour l'Amérique latine).

En Amérique latine, la généralisation des politiques néolibérales depuis les années 1990 est particulièrement propice à une profonde pénétration du marché des prisons par les bureaux d'architectes étrangers : l'ouverture de l'économie et la privatisation des services à l'intérieur des établissements pénitentiaires (communication, alimentation, attention médicale, etc.) offrent un marché important aux entreprises américaines (et, dans une moindre mesure, européennes) sur le continent. Le modèle de *Private Public Partnership* (PPP) dans le secteur des prisons, qui a été inauguré au Chili, est perçu comme un exemple dans plusieurs pays, notamment en Colombie et au Brésil¹²⁷. Il représente une opportunité commerciale pour les entreprises étrangères, non seulement pour la construction de prisons, mais également pour d'autres types de contrats dans le domaine des services, de l'entretien et des programmes opérationnels, qui sont de plus en plus privatisés, comme l'explique cet architecte basé à Miami : « *Beaucoup de pays*

¹²⁶ À titre d'exemples, le Brésil passe de 114 000 détenus en 1992 à près de 500 000 détenus en 2010 ; le Chili de 21 000 détenus en 1992 à 53 000 détenus en 2010 et le Pérou de 15 000 détenus en 1992 à 45 000 en 2010 (ICPS, *World Prison Brief 2012...*).

¹²⁷ CARRANZA Elias, « La privatización penitenciaria en América latina », in CARRANZA Elias (éd.), *Cárcel y justicia penal en América latina y el Caribe*, Mexico : Siglo XXI de Mexico, 2009 ; NATHAN Stephen, « Privatización de la prisión : acontecimientos y temas internacionales y sus implicaciones para América latina », in CARRANZA Elias (éd.), *Cárcel y justicia penal en América latina y el Caribe...*, 2009.

*d'Amérique latine voient le Chili comme un modèle de privatisation des prisons. Dans le modèle chilien, la sécurité est toujours à la charge de l'État, mais tout le reste (construction, alimentation, maintenance) est entièrement privatisé.»*¹²⁸

AECOM et la prison d'Ezeiza : un exemple de prison américaine « mobile »

L'exemple de la prison d'Ezeiza en Argentine, conçue par la firme AECOM, est particulièrement illustratif du fonctionnement du circuit de l'industrie carcérale des États-Unis vers l'extérieur et de l'expansion internationale des grands bureaux d'architectes à l'ère de la globalisation¹²⁹, y compris dans le domaine des prisons. Avec 45 000 employés sur cinq continents et une grande variété de domaines d'intervention, l'entreprise américaine AECOM est l'une des plus grandes firmes d'architecture et d'ingénierie dans le monde¹³⁰. Elle a notamment construit de nombreuses prisons aux États-Unis. À la fin des années 1990, attentive à la demande croissante des pays d'Amérique latine vis-à-vis du « savoir-faire » américain en matière de construction de prisons, AECOM prend connaissance d'un appel d'offres du gouvernement argentin pour la réalisation de la prison d'Ezeiza dans la province de Buenos Aires et en gagne le concours. Le contrat d'environ 250 millions de dollars est financé par un coûteux leasing bancaire engageant l'État argentin sur quinze ans. Un architecte d'AECOM, d'origine latino-américaine, est chargé du projet. Avec cet interlocuteur, la firme américaine offre aux Argentins ce qu'ils recherchent : les services d'une personne capable de créer une « prison américaine », mais également sensible à certaines caractéristiques culturelles, telles que la nécessité de préserver les espaces de vie en commun, et qui peut ainsi

¹²⁸ ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTE E., architecte de prisons américain..., 2011.

¹²⁹ SÖDERSTRÖM Ola, « Exploring Geographies of Architectural Design... », 2014; McNEILL Donald, *The Global Architect. Firms, Fame and Urban Form*, Abington UK and New York: Routledge, 2009.

¹³⁰ AECOM, *About AECOM: History* (online), www.aecom.com/About/History (consulté le 11 mars 2016).

adapter le modèle aux spécificités locales¹³¹. Le « design américain » de la prison d'Ezeiza est un motif de fierté pour les autorités carcérales argentines, d'autant que le projet s'est vu attribuer un prix d'architecture aux États-Unis¹³², délivré par *the Academy of Architecture for Justice*, l'une des institutions phares du circuit d'experts du design de la justice et des prisons :

« [AECOM] a soumis [le projet Ezeiza à l'*Academy of Architecture for Justice* de l'Association américaine des architectes] et a gagné un prix. [L'administration pénitentiaire argentine] a été très fière de ce prix d'architecture de prisons aux États-Unis. Elle a été très fière d'avoir cette connexion américaine. »¹³³

AECOM, comme d'autres firmes américaines, est consciente que de nombreux pays se tournent à présent vers les États-Unis pour faire face à leur nouveau boom carcéral, poursuit l'architecte :

« La compagnie constate pas mal d'intérêt de la part de nombreux pays qui se tournent vers le modèle américain pour réformer leur système carcéral. Par exemple je sais que l'Uruguay, le Honduras, le Salvador regardent du côté du modèle américain. Cela ne veut pas dire qu'ils ne vont pas l'adapter, ils regardent aussi d'autres modèles, en Europe, mais ils sont intéressés par le modèle américain. Le Brésil aussi. »¹³⁴

Les autorités carcérales argentines avaient déjà les yeux tournés vers le « modèle américain » et en connaissaient bien les spécificités avant de confier ce projet à AECOM : comme dans de nombreux autres pays, elles avaient voyagé aux États-Unis, visité des prisons, assisté à des conférences du lobby carcéral et étaient au fait des alternatives proposées en matière de design, notamment le choix entre supervision directe et indirecte. Cette mise en réseau, en amont, a grandement facilité le transfert de modèle vers l'Argentine.

¹³¹ ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTE E., architecte de prisons américain..., 2011.

¹³² MINISTERIO DE JUSTICIA DE ARGENTINA, *Complejo Penitenciario Federal I* Buenos Aires : Presidencia de la Nación. Ministerio de Justicia. Secretaria de Política Criminal, Penitenciaria y de Readaptación Social [non daté].

¹³³ ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTE E., architecte de prisons américain..., 2011.

¹³⁴ ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTE E., architecte de prisons américain..., 2011.

Le rôle des associations professionnelles, des conférences internationales et du networking entre des acteurs privés et publics dans la circulation des politiques a été mis en exergue par les géographes du courant des *policy mobilities*, comme nous l'avons souligné précédemment dans cette partie¹³⁵. Dans le secteur des prisons, ces «micro-espaces globaux», où les acteurs du secteur carcéral se rencontrent, échangent et se lient, sont absolument cruciaux dans le développement d'un marché global dont l'industrie carcérale américaine est la première bénéficiaire. Dans ce domaine, une organisation relativement nouvelle, l'*International Corrections and Prisons Association (ICPA)*, a joué un rôle majeur en devenant la locomotive des prises de contact et des échanges d'expériences entre les différents agents (autorités publiques et entreprises) de l'univers des prisons au niveau mondial. Réunissant des administrations pénitentiaires locales et nationales du monde entier¹³⁶ et l'industrie des prisons et des dispositifs de sécurité, l'ICPA est en quelque sorte le *World Economic Forum* du secteur carcéral. Son principal objectif est la mise en réseau des acteurs privés et publics du monde carcéral et «correctionnel»¹³⁷ au niveau mondial, l'échange d'informations en matière pénale et pénitentiaire, ainsi que l'encouragement à l'innovation et à la circulation des «*best practices*» dans le domaine.

¹³⁵ McCANN Eugene, «Urban Policy Mobilities and Global Circuits of Knowledge: Toward a Research Agenda», *Annals of the Association of American Geographers*, n° 101, 2011, p. 107-130.

¹³⁶ Les membres de ICPA proviennent de 90 pays. Voir CORRECTIONAL NEWS, «ICPA Team Wins President Award», *Correctional News*, 10 avril 2011, (online) www.correctionalnews.com/articles/2011/2010/2014/icpa-team-wins-president-s-award, consulté le 15 mars 2013. Sont notamment présentes lors de la conférence annuelle de Gand les administrations pénitentiaires de Singapour, du Niger, de Norvège, d'Israël, de Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, de Belgique, de Suède, du Mexique, d'Australie, des Bermudes, de Hong Kong, du Japon, de Corée, de Lituanie, de Namibie, du Rwanda, d'Afrique du Sud. Pour les États-Unis, participent à la fois le gouvernement des États-Unis au travers du Département d'État (affaires étrangères) et les grandes associations du secteur carcéral telles que l'*American Correctional Association (ACA)* et l'*American Probation and Parole Association (APPA)*. Voir ICPA, *Building Bridges: Correctional Best Practices. Worldwide Perspectives*, Programme de la 12^e Conférence annuelle de ICPA à Gand en 2010.

¹³⁷ Notamment les experts des politiques de «réinsertion» pendant et après la détention, des programmes de mise en liberté sous surveillance, etc.

Les circonstances de la création de l'ICPA, telles que racontées par l'architecte S., sont exemplaires du complexe « répertoire de connexions translocales »¹³⁸ et de l'importance fondamentale des relations entre acteurs dans la mobilité des politiques :

« S. : À la fin des années 1990, on était tout un groupe réuni sous les auspices du Canadian Prison Services. [...] Ils avaient invité des orateurs du monde entier pour parler de sujets spécifiques. Un juge de Nouvelle-Zélande a lancé une motion pour lancer une association. Nous étions tous d'accord que c'est quelque chose qu'il fallait faire. Un peu plus tard au cours de cette année 1998, en juin ou en juillet, une partie d'entre nous était invitée en Israël pour la célébration du 50^e anniversaire de l'État. Un après-midi, alors que nous nous baignions dans la mer Morte, on s'est dit : "On devrait donner suite [à cette idée d'association]. Organisons un dîner ce soir." On était 30 ou 40. Israël a dit : "Nous vous donnerons 10 000 dollars." Le Canada a dit : "On payera pour la formation du secrétariat." »

JD : Des compagnies privées ?

S : Non, les gouvernements. Je pense que je devais être le seul représentant du monde privé. Nous avons décidé d'organiser notre première conférence à Budapest [...] en 1998. Année après année, d'une petite organisation nous sommes devenus... Enfin, disons que nous sommes toujours une petite organisation, mais plutôt que de devoir supplier pour trouver des lieux hôtes, les pays se battent [pour nous inviter]. Cette année, c'est à Singapour. »¹³⁹

La Conférence annuelle de l'ICPA est le point d'orgue lors duquel les administrations publiques du monde entier et l'industrie des prisons – architectes, constructeurs, entreprises de prisons privées et de dispositifs de sécurité – se rencontrent et partagent leurs expériences. Ces entreprises sont basées aux États-Unis, mais également en Grande-Bretagne, en Suède et en Israël. Pièce maîtresse du « tissu connectif » liant le complexe carcéro-industriel au niveau mondial, l'ICPA est devenue un espace fondamental de la circulation internationale de politiques, pratiques, dispositifs matériels et types architecturaux en matière d'enfermement pénal.

¹³⁸ SÖDERSTRÖM Ola, GEERTMAN Stephanie, « Loose Threads... », 2013.

¹³⁹ ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTE S., architecte de prisons américain..., 2011.

« Rapidly Deployable Prison » :
la prison mobile en kit à monter en 60 jours

Longtemps, le groupe de pression *Penal Reform International* (PRI) a été l'organisation la plus influente en matière de lobby international dans le domaine pénal et carcéral. Progressiste, orientée vers l'abolition de la peine de mort et le respect des droits humains, cette organisation a été largement consultée par des instances telles que l'ONU et l'Union européenne pour orienter leurs politiques. Néanmoins, depuis quelques années, l'ICPA a gagné une légitimité croissante et semble prendre la première place en matière de lobby international dans le domaine carcéral, comme le démontre sa collaboration avec les Nations Unies dans le cadre du projet « *UN Rapidly Deployable Prison* ».

Ce projet représente la prison « mobile » portée à son comble, puisqu'il s'agit d'une prison en kit, dont les modules sont assemblables en un temps record de 60 à 120 jours afin d'accueillir jusqu'à 500 détenus. Prison portable, élaborée par un consortium de bureaux d'architectes principalement américains et répondant aux standards minimums de traitement pénitentiaire des Nations Unies, elle peut être répétée dans un nombre indéterminé de contextes géographiques, y compris dans des situations extrêmes (dans le désert, etc.), dans des zones dévastées par des conflits armés ou des désastres environnementaux.

Ce projet de « prison instantanée » (*instant prison*), élaboré à titre gratuit comme « œuvre de bienfaisance » par plusieurs constructeurs de prisons membres d'ICPA, est destiné à accompagner en priorité les opérations de maintien de la paix en cas de catastrophe naturelle ou de situation post-conflit. La solution architecturale proposée par les concepteurs du projet comprend le recyclage des containers de bateaux (ISBU) comme principal matériau de construction. Un mode d'emploi a été conçu non seulement pour l'assemblage du bâtiment, mais également pour l'administration et l'entretien de l'établissement.

Dans une optique de maximisation des opportunités, les architectes d'ICPA proposent, sans ironie, que les habitants sinistrés, et même les détenus, soient mis à contribution dans la construction de la prison :

« Le projet est conçu de manière à ce que la main-d'œuvre locale, dont beaucoup ont perdu leur emploi après le désastre, puisse être entraînée »

*et embauchée pour construire la prison [...]. À plus long terme [pour les installations et l'entretien], on pourra utiliser la main-d'œuvre carcérale.»*¹⁴⁰

Le projet de «*Rapidly Deployable Prison*», développé sous l'auspice des Nations Unies, est significatif du changement de paradigme en matière pénale. Dans un contexte historique où la «culture du contrôle» a atteint une dimension globale, la rhétorique du retour à l'ordre, de la répression du crime et de l'enfermement des fauteurs de trouble peut se transformer en une «cause humanitaire», en cas de catastrophe naturelle par exemple, dans la perspective des dirigeants du complexe carcéro-industriel et même rencontrer la légitimation d'une institution telle que l'ONU. La construction de prisons envisagée comme aide humanitaire ne se limite d'ailleurs pas à ce seul cas qui pourrait apparaître, de prime abord, comme insolite et isolé. Dans la même veine, l'Union européenne a par exemple offert à la Colombie en 2011 une aide de 9 millions d'euros destinée au renforcement du secteur pénal et pénitentiaire à titre de «coopération au développement»¹⁴¹.

Les visites de prisons aux États-Unis

Les visites d'établissements de détention aux États-Unis par les administrations pénitentiaires du monde entier sont un autre mécanisme essentiel qui sous-tend la circulation du modèle carcéral américain, que celle-ci soit stimulée par les agences gouvernementales ou par l'industrie carcérale privée. Dans les années 2000, le *National Institute of Corrections*, directement dépendant du Bureau fédéral des prisons, met en place un «Bureau d'assistance international» (*Office*

¹⁴⁰ CARTER Stephen, «The UN Rapidly Deployable Prison Project», *Academy of Architecture for Justice Journal*, mai 2011, (online) www.aia.org/akr/Resources/Documents/AIAB089212 (consulté le 11 mars 2016).

¹⁴¹ DEUTSCHE WELLE, «UE donó 8,9 millones de euros para sistema penal colombiano», *Deutsche Welle*, 5 mai 2011, (online) <http://www.dw.com/es/ue-don%C3%B3-89-millones-de-euros-para-sistema-penal-colombiano/a-15050827> (consulté le 11 mars 2016).

of International Assistance) pour répondre à la demande des nombreux gouvernements d'Europe, d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie qui souhaitent visiter le système carcéral américain et pour organiser à leur intention des *tours* dans les prisons du pays¹⁴². L'industrie carcérale privée américaine, en collaboration avec les autorités publiques, fait également visiter des prisons à ses clients. Plusieurs témoins interviewés au cours de cette enquête, en Colombie comme aux États-Unis, ont relevé l'importance de ces visites dans l'exportation du modèle américain. Du côté des producteurs américains, les architectes évoquent par exemple les visites in situ des autorités argentines, uruguayennes, britanniques et singapouriennes. Du côté des « importateurs locaux », les entretiens avec les représentants des autorités pénitentiaires colombiennes confirment que les visites de prisons aux États-Unis ont été un moment clé dans le processus d'importation du modèle en Colombie.

C'est le *National Institute of Corrections*, en charge de l'assistance technique en Colombie, qui organise le voyage des fonctionnaires colombiens aux États-Unis afin de réaliser des visites dans cinq établissements carcéraux. Cheffe du Service des travaux de génie civil de l'Institut pénitentiaire à l'époque de la collaboration avec le BOP, l'architecte C. est l'une des responsables de la réforme de la Nouvelle culture carcérale qui participe à la délégation colombienne se rendant aux États-Unis :

« [Après la première phase de construction de prisons du modèle américain], nous sommes allés aux États-Unis, avec le gouvernement américain, pour qu'il nous montre ses prisons. Ce que nous ont montré les Américains, c'est que tout fonctionne selon une procédure. Et que tout espace doit être conçu à cette fin. [...] Nous avons vu, par la lecture des bâtiments, leur typologie, que tout est fonctionnel. [...] Quand nous sommes rentrés, nous avons repris cette information, consulté la loi pénitentiaire colombienne et reconfiguré notre propre modèle. »¹⁴³

¹⁴² ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTE E., architecte de prisons américain..., 2011.

¹⁴³ ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTE C., ex-cheffe du Service des travaux de génie civil et membre du « groupe des stratèges de la Nouvelle culture carcérale » de l'INPEC, réalisé à Bogota le 20 mai 2011.

Ces visites de terrain – qualifiées parfois de « tourisme politique » (*policy tourism*) dans la littérature scientifique – sont des catalyseurs très importants dans la mobilité des politiques. Elles permettent des interactions directes entre agents extérieurs et locaux qui sont décisives pour le processus de persuasion et ouvrent la possibilité pour les visiteurs, une fois de retour dans leur lieu d'origine, de refaçonner les modèles en fonction de ce qui a été vu, ressenti et expérimenté sur place.

Le rôle des visites dans l'expansion globale du modèle de prison américain, révélé par les acteurs interviewés au cours de cette recherche, n'est pas sans rappeler la circulation planétaire du modèle de « tolérance zéro » new-yorkais. Plusieurs auteurs ont mis en évidence, d'une part, le rôle crucial des visites de terrain, à New York, de nombreux maires de grandes villes et, d'autre part, celui des voyages de « promotion » des créateurs de ce modèle (en tête desquels se positionnent l'ex-maire de New York Rudolph Giuliani et l'ex-chef de la police new-yorkaise William Bratton), dans les municipalités désireuses d'adapter localement cette politique sécuritaire sur les cinq continents¹⁴⁴. On observe ainsi un parallélisme entre les circuits d'exportation des différents pans des politiques ultra-punitives américaines.

¹⁴⁴ Voir MOUNTZ Alison, CURRAN Winifred, « Policing in Drag: Giuliani Goes Global with the Illusion of Control », *Geoforum*, n° 40, 2009, p. 1033-1040 ; WACQUANT Loïc, *Les prisons de la misère...*, 1999.

CHAPITRE 5 DE COLEMAN EN FLORIDE À LA NOUVELLE CULTURE CARCÉRALE COLOMBIENNE

UN NOUVEAU MODÈLE CARCÉRAL POUR LA COLOMBIE

Dans le cadre de la politique de réforme du secteur carcéral en Colombie, et en s'appuyant sur un investissement limité destiné avant tout au maintien de consultants du BOP au cœur de l'administration pénitentiaire, les États-Unis ont introduit dans ce pays un nouveau modèle disciplinaire et architectural inspiré par la prison fédérale de Coleman en Floride, engendrant un durcissement drastique des conditions de détention et un approfondissement de la militarisation de la culture carcérale du pays.

Trajectoire du modèle, acteurs et motivations

En 2000 et 2001, les États-Unis et la Colombie signent, en deux temps, une convention nommée «Programme d'amélioration du système pénitentiaire colombien»¹⁴⁵. L'accord fait partie du volet de

¹⁴⁵ PROGRAMA DE MEJORAMIENTO DEL SISTEMA PENITENCIARIO COLOMBIANO, apéndice 11 al anexo al Acuerdo general para asistencia económica, técnica y otras asistencias

réforme de la justice du Plan Colombie. L'intérêt des États-Unis pour ce secteur naît de la nécessité de pouvoir s'appuyer sur des institutions judiciaires solides qui soient capables de poursuivre les trafiquants exportant de la drogue vers l'Amérique du Nord, ces derniers étant reconnus comme des criminels dans le droit américain. Dans le cadre du Plan Colombie, des centaines de contrevenants à la loi sur les stupéfiants vont en effet être extradés vers les États-Unis pour y être jugés et condamnés à de lourdes peines¹⁴⁶. Les États-Unis n'ont pas seulement besoin de mettre de l'ordre dans un secteur judiciaire ravagé par la corruption, la violence – la guerre des cartels a fait des dizaines de morts parmi les juges au cours des années 1980-1990 –, l'infiltration mafieuse et l'inefficacité bureaucratique. Ils ont aussi besoin de nouvelles prisons de haute sécurité, desquelles il n'est pas aisé de s'échapper, pour y envoyer des condamnés qui peuvent y passer des mois avant d'être extradés vers les États-Unis¹⁴⁷. L'accord bilatéral sur les prisons spécifie ainsi, dès les premières lignes, l'objectif général poursuivi par les États-Unis dans le secteur carcéral :

«Le programme "Amélioration du système pénitentiaire colombien" cherche à consolider des stratégies permettant de contrôler les actions illicites commises depuis l'intérieur des prisons par les personnes appartenant à des

relacionadas entre el Gobierno de los Estados Unidos y el Gobierno de la Republica de Colombia, Convenio Interinstitucional del 31 de marzo de 2000 et PROGRAMA DE MEJORAMIENTO DEL SISTEMA PENITENCIARIO COLOMBIANO, apendice 11 al anexo al Acuerdo general para asistencia economica, técnica y otras asistencias relacionadas entre el Gobierno de los Estados Unidos y el Gobierno de la Republica de Colombia, 9 de Julio del 2001.

¹⁴⁶ Selon les chiffres officiels de l'ambassade des États-Unis en Colombie, plus de 1 200 détenus ont été extradés aux États-Unis dans le cadre du Plan Colombie entre 1998 et 2011. Voir CARACOL RADIO, *En los últimos 13 años han sido extraditados más de 1200 colombianos a EEUU: Michael McKinley*, 13 octobre 2011, (online) www.caracol.com.co/noticias/internacional/en-los-ultimos-13-anos-han-sido-extraditados-mas-de-1200-colombianos-a-eeuu-michael-mckinley/20111013/nota/1561618.aspx (consulté le 11 mars 2016).

¹⁴⁷ WILKEY William, RIVERA Guillermo, «Plan Colombia: A Successful Long-Term Effort», *Corrections Today*, n° 64(7), 2000, (online) www.questia.com/library/1G1-95689181/plan-colombia-a-successful-long-term-effort-nic (consulté le 20.03.2013).

groupes criminels en lien avec le trafic de drogue et avec des crimes contre l'humanité. »¹⁴⁸

L'investissement des États-Unis dans le secteur de la justice est relativement important, puisqu'il s'élève, entre la fin des années 1990 et 2012, à environ 140 millions de dollars¹⁴⁹. Au sein de ce budget, à peine 7 millions de dollars sont dévolus à la réforme du système carcéral, essentiellement sous la forme d'une assistance technique de la part du Bureau fédéral des prisons, qui doit aider à piloter la politique pénitentiaire colombienne et la conception de nouveaux établissements. Le gouvernement des États-Unis n'apporte pas d'aide en capital pour la construction de prisons dans le cadre de cet accord. Le seul apport matériel se limite à quelques donations en équipements de sécurité pour les gardiens et l'acquisition d'ordinateurs pour l'école pénitentiaire. Le BOP doit seulement orienter les autorités et les architectes mandatés par le Ministère de la Justice colombien afin de créer de nouveaux espaces et de nouvelles politiques inspirées par le régime fédéral américain. L'accord bilatéral sur les prisons prévoit ainsi une assistance technique des États-Unis dans les domaines suivants: (1) définition de nouveaux designs architecturaux de haute sécurité; (2) introduction de nouvelles pratiques pénitentiaires; (3) formation et entraînement du personnel pénitentiaire. Pour le *National Institute of Corrections* – l'agence du BOP chargée du programme colombien –, il s'agit de l'assistance technique à l'étranger la plus vaste et la plus longue jamais menée dans son histoire.

Du côté colombien, l'intervention du Bureau fédéral américain représente une opportunité de mettre fin à la « crise des prisons » qui sévit dans le pays depuis plusieurs années et qui se manifeste par une surpopulation vertigineuse, une violence endémique, la prévalence de la corruption et du contrôle mafieux à l'intérieur des établissements et un délabrement avancé des infrastructures. À la fin des années 1990, le gouvernement colombien n'est pas seulement mis sous pression par les États-Unis, qui réclament des infrastructures de détention permettant

¹⁴⁸ PROGRAMA DE MEJORAMIENTO DEL SISTEMA PENITENCIARIO COLOMBIANO..., 2000.

¹⁴⁹ AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS À BOGOTA, *Programa de Reforma al sector de la Justicia...*, 2012.

l'extradition massive des trafiquants de drogue vers son sol, mais il doit également faire face à d'importantes protestations de la part du personnel pénitentiaire, de la justice et des prisonniers eux-mêmes. D'un côté, le gouvernement affronte un large mouvement de grève mené simultanément par les gardiens et par la population détenue à la fin des années 1990¹⁵⁰. De l'autre, la violation systématique des droits humains dans les prisons a pris une telle ampleur que la Cour constitutionnelle déclare, en 1998, l'ensemble du système carcéral « anticonstitutionnel ». Il se produit alors dans la politique pénale et pénitentiaire colombienne un épisode paradoxal semblable à celui qui s'est produit aux États-Unis un quart de siècle auparavant : des critiques à caractère progressiste et humaniste (émanant des prisonniers eux-mêmes, des organisations de défense des droits humains, des analystes universitaires et du secteur de la justice) sont instrumentalisées de manière à alimenter un tournant historique vers des politiques ultra-répressives en matière pénale, ouvrant ainsi la voie à la naissance de la Nouvelle culture carcérale. La récupération de la critique anti-carcérale afin de justifier l'expansion du secteur des prisons est notamment visible dans le discours du gouvernement colombien de cette époque. Dans ses différents rapports au Parlement, le Ministère de la Justice légitime la réforme carcérale et la collaboration avec les États-Unis par la nécessité de prendre au sérieux les avertissements de la Cour constitutionnelle et de moderniser le système pénitentiaire colombien. Dans ce but, le ministère déclare vouloir faire table rase de la culture carcérale *criolla* et lancer un nouveau modèle de haute sécurité, inspiré par la pratique américaine¹⁵¹. En dépit de l'importance de l'enjeu, la réforme carcérale et l'accueil du Bureau fédéral des prisons américain sont réalisés de façon discrète – pratiquement secrète – par le gouvernement colombien. L'accord n'est pas soumis au Parlement national, qui est seulement informé de cette nouvelle politique, gérée par décret par l'exécutif. La presse, peu renseignée, fait également peu écho de la réforme. Si les médias publicisent l'ouverture de la prison de Valledupar – celle qui inaugure la Nouvelle culture carcérale en Colombie –, ils n'ouvrent aucune

¹⁵⁰ ENTRETIEN AVEC UN RESPONSABLE DU SYNDICAT DES GARDIENS..., 2011.

¹⁵¹ MINISTERIO DE JUSTICIA DE COLOMBIA, *Memorias al Congreso de la Republica 1999-2000*, Bogota, 2000.

discussion de fond, au cours de ces années d'intervention américaine, sur les transformations en cours dans la politique pénitentiaire.

Après la signature de l'accord, les experts du BOP, mandatés par le gouvernement américain, ouvrent un bureau au sein même du siège national de l'INPEC. L'équipe américaine est composée de cinq personnes¹⁵². Un expert du BOP d'origine cubaine, que nous appellerons Diego Cruz, est placé dans un premier temps à la tête de cette délégation. Il est ensuite remplacé par un autre Américain d'origine latino-américaine, que nous appellerons Tom Garcia¹⁵³. L'équipe du BOP prend un ascendant tel au sein de l'administration pénitentiaire qu'elle devient, dans la pratique, une sorte de direction occulte du système carcéral colombien, comme en témoigne notamment un dirigeant du syndicat des gardiens :

« On savait que [dans l'INPEC], la figure clé, c'était [Tom] [...]. Tout le monde savait bien que c'était depuis [le bureau du BOP] qu'était dirigé le système pénitentiaire [...] du moins pour les grandes orientations. Les employés de l'INPEC allaient même le voir pour lui demander des services personnels, en raison de son influence. »¹⁵⁴

L'INPEC crée, à cette époque, un groupe de travail composé d'une quinzaine de ce qu'il considère comme ses meilleurs collaborateurs – membres de la direction, spécialistes du service du génie civil et de l'aménagement, membres du commandement des gardiens – pour mettre en place la politique de réforme. Cette équipe se fait appeler « le groupe des stratèges de la Nouvelle culture carcérale ». Ce sont eux qui sont en relation directe avec l'équipe du BOP afin d'adapter le modèle américain à la réalité colombienne au niveau du design architectural, des pratiques pénitentiaires et de l'entraînement du personnel.

¹⁵² ENTRETIEN AVEC UNE FONCTIONNAIRE DE L'ONU, Bureau du Haut-Commissariat pour les Droits de l'Homme à Bogota, 9 février 2011.

¹⁵³ Diego Cruz et Tom Garcia sont des noms d'emprunt. Les vrais noms de ces fonctionnaires américains ne sont pas publiés ici pour des raisons évidentes de protection des personnes interviewées, dont l'anonymat est conservé dans cet ouvrage.

¹⁵⁴ ENTRETIEN AVEC UN RESPONSABLE DU SYNDICAT DES GARDIENS..., 2011.

Le design architectural Coleman en Colombie

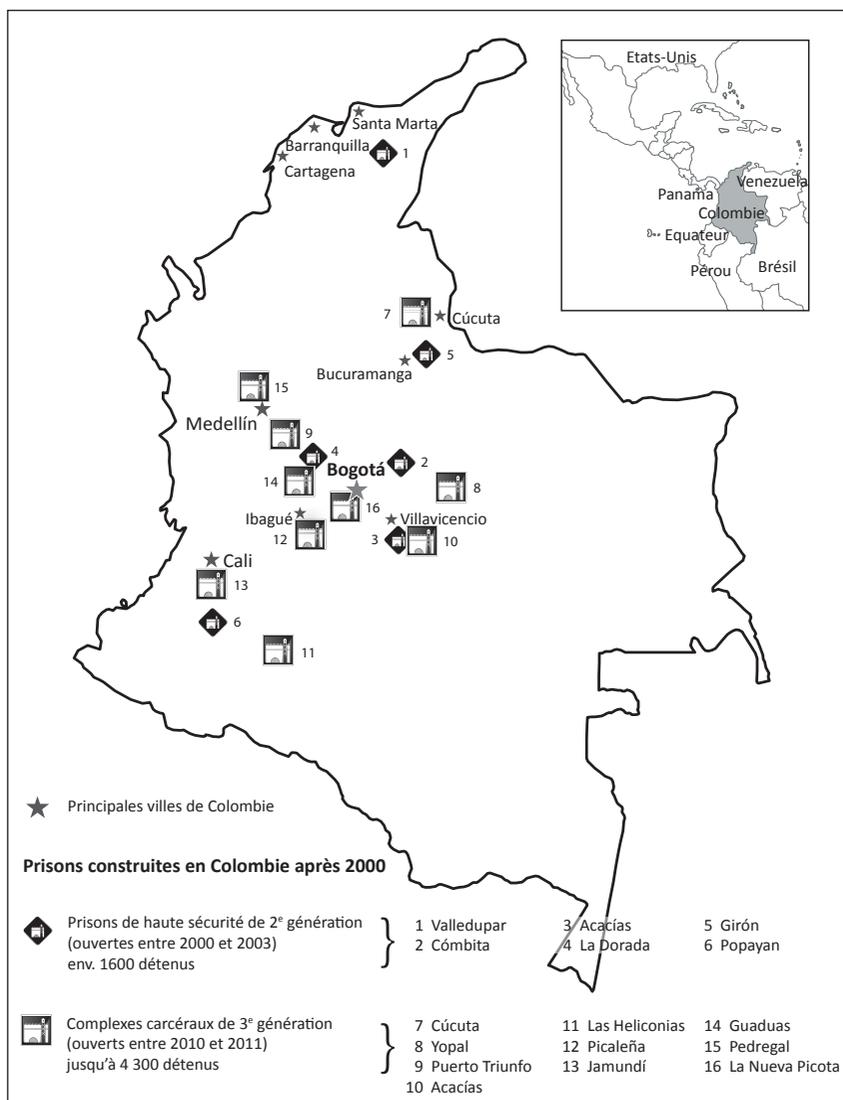
L'une des priorités du BOP est de concevoir un nouveau concept architectural pour une série de nouvelles prisons de haute sécurité en Colombie. Le modèle sélectionné au sein des établissements fédéraux sous la responsabilité du BOP aux États-Unis est celui du complexe pénitentiaire de Coleman en Floride – et plus précisément le quartier de haute sécurité de ce complexe, appelé « *United States Penitentiary – UPS* »¹⁵⁵.

Le complexe de Coleman est en effet composé de six établissements carcéraux du système fédéral, réunis sur un seul et même site. Dans les années 1990, ont été érigées, au sein du complexe, une prison de sécurité minimale (*federal prison camp*), une prison de basse sécurité (*low security federal correctional institution*) et une prison de sécurité moyenne (*medium security federal correctional institution*), destinées à accueillir en tout 3 200 détenus. Dans une seconde phase, le site a été complété par la construction d'un centre de détention administrative (*detention center*, 500 places) et de deux établissements de sécurité maximale (*Maximum Security United States Penitentiary – USP1* et *USP2* –, respectivement de 500 et 960 places).

Les principes architecturaux de haute sécurité des USP de Coleman ont été appliqués dans la conception et la construction, entre 2000 et 2003, de 6 prisons de haute sécurité en Colombie, connues au sein de l'administration pénitentiaire comme les prisons « de deuxième génération » ou prisons de la Nouvelle culture carcérale. Ces 6 prisons ont été construites dans les régions de Valledupar (département du Cesar), Acacías (département du Méta), Popayán (département du Cauca), Cómbita (département de Boyaca), Girón-Palo Gordo (département de Santander) et La Dorada (département de Caldas).

Dans le cas de la première de ces prisons de haute sécurité, celle ouverte à proximité de la ville de Valledupar en 2000, le modèle

¹⁵⁵ FEDERAL BUREAU OF PRISONS, *United States Penitentiary 2 Coleman, Florida*. [Brochure de présentation du Plan directeur], Washington DC: Department of Justice: Federal Bureau of Prisons (non daté, approx. 2002).



Carte des prisons d'inspiration américaine conçues en collaboration avec le Bureau fédéral des prisons des États-Unis après 2000.

architectural de Coleman n'a été que partiellement appliqué, car la construction de l'établissement était presque achevée au moment de l'arrivée du BOP en Colombie. La prison de Valledupar préserve ainsi une structure en « arête de poisson » (blocs ou *patios* distribués de part et d'autre d'un couloir sécurisé), comme celle des prisons colombiennes antérieures, mais est organisée spatialement autour de modules autonomes (chaque bloc ayant son propre réfectoire et sa propre aire de visites), comme dans le modèle américain. En revanche, les cinq autres nouveaux établissements, que les architectes colombiens conçoivent dès le départ en bénéficiant des conseils des experts américains, s'inspirent directement du modèle architectural de sécurité maximale des USP (voir encadré ci-dessous).

En 2003, après la construction de ces six nouvelles prisons et malgré l'ouverture de près de 10 000 nouvelles places de détention dans le cadre de la Nouvelle culture carcérale, le gouvernement colombien admet déjà qu'il a perdu sa course contre la surpopulation : l'augmentation de la population carcérale s'est fortement accélérée sous le coup du durcissement de la politique de répression pénale et a dépassé de loin la capacité d'accueil des nouveaux établissements de réclusion. Sans tirer les leçons de l'échec de cette surenchère coûteuse et inefficace, le gouvernement colombien ouvre en 2004 une nouvelle phase de construction de dix prisons dans le cadre de la Nouvelle culture carcérale pour vaincre la surpopulation¹⁵⁶. Les autorités lancent alors le concept de prisons de « troisième génération », celles des « méga-complexes » carcéraux, qui comptent jusqu'à 5 000 places. Ces immenses centres de détention présentent tous les niveaux de sécurité (quartiers de haute, moyenne et basse sécurité et unité spéciale d'isolement) et accueillent, dans certains cas, des hommes et des femmes. Les architectes du Ministère de l'Intérieur chargés de leur conception travaillent sous la supervision des experts américains, qui s'inspirent des complexes fédéraux américains pour piloter ce projet. Il s'agit de la dernière intervention du BOP dans le secteur carcéral colombien, puisque l'agence américaine

¹⁵⁶ CONPES 3277, *Estrategia para la expansión de la oferta nacional de cupos penitenciarios y carcelarios*, Bogota : Ministerio del Interior y de Justicia de Colombia e Instituto Nacional Penitenciario y Carcelario, 2004.

se retire définitivement de Colombie en 2005. L'ouverture des méga-complexes prendra finalement un retard considérable et n'aura lieu qu'entre 2010 et 2011.

En quelques années à peine, le modèle Coleman s'est imposé en Colombie. Le transfert de modèle entre les États-Unis et la Colombie ne s'arrête néanmoins pas à la mobilité d'une forme construite. La coopération américaine vise également une véritable « révolution culturelle » dans les pratiques pénitentiaires.

Six caractéristiques du modèle architectural américain transféré en Colombie

Le modèle américain de prison qui voyage des États-Unis vers la Colombie est en réalité celui du complexe correctionnel fédéral de Coleman en Floride, et plus spécifiquement celui du quartier de sécurité maximale USP (*United States Penitentiary*) qui est l'une des composantes de ce complexe. On peut dégager six caractéristiques architecturales principales qui ont fait l'objet d'une mobilité vers le système carcéral colombien et qui rompent avec l'organisation spatiale des prisons *criollas*: (1) l'organisation par modules autonomes; (2) le matériau et l'environnement visuel; (3) l'aménagement de l'unité d'hébergement et les cellules individuelles; (4) les dispositifs technologiques de sécurité; (5) la création d'un quartier spécial d'isolement; (6) le concept de méga-complexe pénitentiaire.

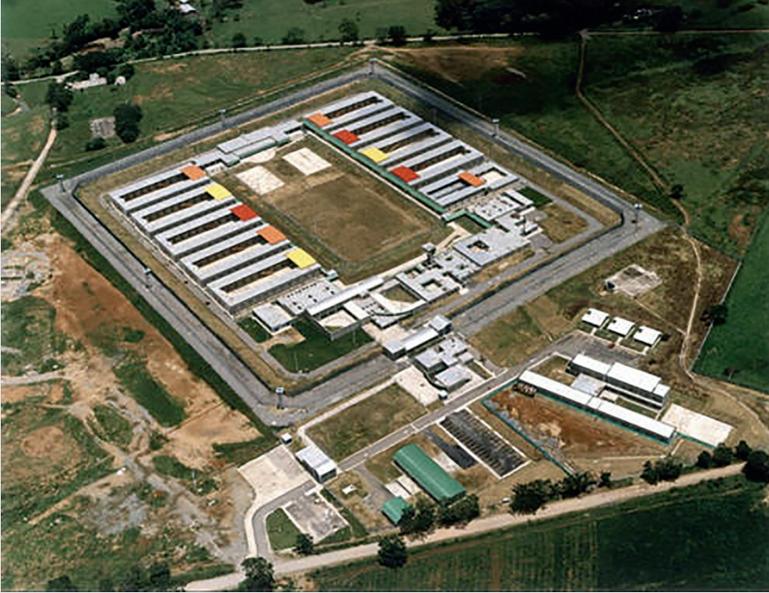
La prison fédérale de Coleman (Floride)

La prison fédérale de Coleman a été choisie par le Bureau fédéral des prisons des Etats-Unis pour servir de modèle à la conception des nouvelles prisons de haute sécurité en Colombie.



Carte présentant le transfert de la prison de Coleman de la Floride dans 6 départements du territoire colombien.

1. L'ORGANISATION PAR MODULES AUTONOMES



Photographie aérienne de la prison de haute sécurité d'Acacías, Colombie (source : site web de l'INPEC, 2012).

Le modèle de la prison de haute sécurité *United States Penitentiary* (USP) dans le complexe pénitentiaire de Coleman, en Floride, est organisé spatialement de la façon suivante : premièrement, une séparation claire entre la zone administrative, les blocs d'hébergement et la zone d'activités (ateliers, salle de classe, etc.) ; deuxièmement, l'organisation de la réclusion des détenus dans des modules autonomes, répartis autour de l'aire récréative du terrain de football. Chaque module contient sa propre cour et son réfectoire. L'autonomie des modules permet, en cas de mutinerie, de confiner la révolte dans le bloc et d'empêcher sa propagation. La prison de haute sécurité d'Acacías, l'une des prisons qui a été conçue sous la supervision du BOP, reproduit assez fidèlement l'organisation spatiale de l'USP de Coleman. Huit blocs d'hébergement autonomes sont répartis autour d'un terrain de football central. Il s'agit d'un changement architectural important car,

auparavant, les prisons colombiennes étaient généralement conçues en « arête de poisson » (répartition des *patios* autour d'un long et unique couloir central). Sur l'image aérienne d'Acacías, on distingue, comme à Coleman, un long bâtiment destiné aux activités à l'une des extrémités du périmètre de la prison et une série de bâtiments administratifs, accolés à l'entrée, à l'autre extrémité du périmètre.

2. MATÉRIAU ET ENVIRONNEMENT VISUEL



Quartier d'hébergement de la prison de haute sécurité de Valledupar, située dans une zone semi-aride et isolée du nord de la Colombie, 2009 (source : FCSP).

Le design basé sur l'usage du béton nu et un environnement monochromatique gris, utilisés dans le design de l'USP de Coleman, sont partie intégrante du concept disciplinaire de haute sécurité : ces éléments ont été présentés par le BOP aux « stratégies de la Nouvelle culture carcérale » colombiens comme un environnement propice au contrôle et à la soumission de la population détenue. Ces principes

seront appliqués dans tous les établissements d'inspiration américaine en Colombie, qui conservent néanmoins un revêtement bleu pour les parties métalliques : portes et barreaux. Par contraste, aux États-Unis comme en Colombie, le design des établissements de basse et moyenne sécurité se base sur d'autres matériaux que le béton (la brique rouge notamment) et les murs sont fréquemment peints.

3. UNITÉ D'HÉBERGEMENT ET CELLULES INDIVIDUELLES



Patio à la prison de haute sécurité de Cóbbita, 2009 (source : FCSPP).

Le design de sécurité maximale de l'USP de Coleman prévoit des cellules individuelles (ou de deux personnes) réparties sur deux étages autour d'un espace commun (*dayroom*). Les détenus sont enfermés en cellule la nuit et partagent l'espace commun durant la journée. Ils ne sortent de ce bloc d'hébergement que pour des motifs spéciaux (visite médicale, sortie à la zone récréative, etc.). Cet aménagement a été reproduit, dans les grandes lignes, dans tous les établissements de haute

sécurité de la Nouvelle culture carcérale en Colombie: constructions basses (de deux ou trois étages, à l'exception des tours de Valledupar), cellules individuelles ou de deux personnes, enfermement en cellule de 16 h à 6 h, journée en commun dans la cour (*patio*).

4. DISPOSITIFS TECHNOLOGIQUES DE SÉCURITÉ



Mirador à la prison de haute sécurité de Cóbbita, 2009 (source: FCSPP).

La mobilité du modèle Coleman vers la Colombie contient un volet de transfert des dispositifs de sécurité, même si ce volet technologique reste limité à certains éléments, en raison du manque de moyens du secteur carcéral colombien qui restreint l'acquisition et l'entretien de ce type d'équipements. Les prisons colombiennes de la Nouvelle culture carcérale sont notamment équipées de miradors, de portiques de sécurité, de détecteurs de métaux et de circuits de vidéo-surveillance.

5. UNITÉ SPÉCIALE D'ISOLEMENT «SUPERMAX»



Espace de «promenade» à l'intérieur de l'Unité de Traitement Spécial (UTE pour son sigle en espagnol) à la prison de haute sécurité de Valledupar (Colombie), 2009. Le design des UTE est inspiré par les quartiers «supermax» américains (source: FCSP).

L'USP de sécurité maximale de Coleman comprend un bloc spécial d'isolement appelé, selon la terminologie des prisons fédérales, «*Special Housing Unit – SHU*». Cette prison dans la prison, au régime disciplinaire et à l'aménagement spatial ultra-restrictifs, représente ce que l'on appelle communément aux États-Unis une «supermax». Toutes les prisons de la Nouvelle culture carcérale en Colombie ont repris dans leur design le concept de ce quartier d'isolement supermax. Dans les nouvelles prisons colombiennes, ces quartiers se nomment, en s'inspirant de la terminologie américaine, «Unité de traitement spécial» (*Unidad de Tratamiento Especial – UTE*). Les prisonniers sont isolés dans l'UTE pour des motifs de sécurité ou de punition. Comme aux États-Unis, ils y sont enfermés en cellules strictement individuelles 23 heures par jour. Une fois par jour, les détenus sont sortis de leur cellule pour passer, seuls, une heure dans la cour de promenade, une cage nue d'environ 20 m². En dépit d'une limitation de la durée de détention en isolement dans la loi colombienne, les prisonniers peuvent y passer de nombreuses années.

6. LE CONCEPT DE MÉGA-COMPLEXE PÉNITENTIAIRE



Méga-complexe carcéral de Jamundí, Colombie (source: El País, 2011, Ernesto Guzman Junior).

Après la construction de 6 prisons de haute sécurité inspirées par la prison USP de Coleman (prisons colombiennes de deuxième génération), une série de dix méga-complexes carcéraux, copiant le complexe fédéral de Coleman, sont conçus en Colombie entre 2004 et 2005 et ouverts entre 2010 et 2011. Ce sont les prisons dites «de troisième génération». Chacune d'entre elles contient plusieurs types de prisons sur un même site: quartiers de sécurité haute, moyenne et basse, quartiers pour prévenus et condamnés. Dans plusieurs de ces méga-complexes sont accueillis des hommes et des femmes dans des quartiers séparés, comme à Jamundí (voir photo ci-dessus).

« *Nouvelles techniques pénitentiaires* » :
un nouveau régime disciplinaire

L'une des priorités du BOP et des autorités colombiennes est de mettre un terme définitif aux pratiques de la culture carcérale *criolla*. C'est pour cette raison que la réforme prend le nom de Nouvelle culture carcérale. Elle vise un changement en profondeur des mentalités et des pratiques dans le monde carcéral. Selon les experts américains, cette transformation culturelle doit s'opérer au travers de l'introduction de nouveaux standards d'exécution des tâches administratives et des procédures « opérationnelles »¹⁵⁷, passant par l'apprentissage de « nouvelles techniques pénitentiaires » reprises des manuels de formation en vigueur dans le système carcéral américain¹⁵⁸. La réforme doit aboutir à l'obtention d'une certification de qualité internationale aux normes ISO 9000 en matière de procédures administratives, de traitement des détenus et, bien sûr, de sécurité. L'obtention de l'attestation ISO dans les établissements de la Nouvelle culture carcérale revêt une grande importance pour le gouvernement colombien, qui y met un point d'honneur :

*« Il faut un grand engagement de tous les fonctionnaires et de la haute direction [pour obtenir dès cette année la certification ISO 9000]. Aller vers cet objectif, puis maintenir la certification, est le grand défi de notre administration. Il serait inadmissible de perdre cette certification dans les futurs contrôles du système, ce qui voudrait dire que nous avons cessé de faire les choses avec la qualité requise et que notre produit a cessé d'être fiable. »*¹⁵⁹

Le laboratoire destiné à mettre en place la standardisation aux normes ISO et les « nouvelles techniques pénitentiaires » américaines est

¹⁵⁷ Le terme « opérationnel » (*operativo* en espagnol), emprunté au jargon militaire – de manière non fortuite dans le contexte du conflit armé et de l'intervention militaire américaine –, est utilisé de façon très répandue dans le secteur carcéral colombien pour se référer au déroulement des procédures appliquées quotidiennement par les gardiens.

¹⁵⁸ Les nouvelles techniques pénitentiaires comprennent notamment: le strict suivi des protocoles, l'usage du bâton, des gaz lacrymogènes, des clés de bras et d'autres techniques basées sur la pratique de l'aïkido, ainsi que la minimisation des interactions avec les détenus.

¹⁵⁹ MINISTERIO DE JUSTICIA DE COLOMBIA, *Informe Cuatrenio...*, p. 157 (tda).

la prison de Valledupar, un établissement sélectionné par les experts du BOP comme « projet pilote » pour mettre en scène l'inauguration de la Nouvelle culture carcérale en Colombie. En 2000, et à grand renfort de publicité, Valledupar reçoit ses premiers détenus. Sous la direction des experts américains, des dizaines de fonctionnaires de l'INPEC ont travaillé sur place pendant plusieurs mois pour formater l'espace carcéral et les procédures aux normes ISO et aux standards de sécurité dictés par le BOP.

Un gardien ayant fait partie de la promotion de l'École pénitentiaire envoyée à Valledupar pour recevoir l'entraînement spécial du BOP se souvient :

« Les experts américains nous ont formés en “nouvelles techniques pénitentiaires”, en suivant le concept de “sécurité intégrale”, comprenant l’usage de la force, la technique de l’“extraction de cellule” et le “système de choc” [groupe anti-émeute]. Ils nous ont aussi formés en gestion administrative de sécurité, sur la base des standards internationaux. Ils nous ont enseigné que tout doit répondre à un protocole : l’usage de la force, les transferts, la mobilité à l’intérieur de l’établissement. »¹⁶⁰

Les « nouvelles techniques pénitentiaires » du BOP sont traduites mot à mot pour remplacer les livres de formation des gardiens colombiens. Ces techniques, qui se concentrent exclusivement sur la sécurité, le contrôle et l'usage de la force à des fins de répression, changent drastiquement l'approche traditionnelle du système carcéral *criollo*. Des limitations légales obligent d'ailleurs le BOP et l'INPEC à assouplir certaines pratiques initialement proposées par les Américains, qui doivent ainsi renoncer aux aspects les plus répressifs du projet de règlement de la prison de Valledupar. L'administration pénitentiaire doit renoncer notamment à l'usage d'armes lourdes pour la surveillance des périmètres, à l'ordre d'abattre les fugitifs lors de tentatives d'évasion ou encore à la répression de comportements récalcitrants par l'« immobilisation des quatre membres » (enchaînement des mains et des pieds sur une planche horizontale). De même, le manque de moyens financiers du secteur carcéral colombien ne permet pas de maintenir les standards

¹⁶⁰ ENTRETIEN AVEC UN GARDIEN DE PRISON, anciennement en place à la prison de haute sécurité de Valledupar, réalisé à Barranquilla le 19 juillet 2010.

américains en matière de technologies de sécurité et de nombre de gardiens, et conduit à des adaptations du modèle en matière d'infrastructures et de personnel.

Jusqu'en 2002, le BOP fait de la prison de Valledupar l'une de ses bases permanentes. Après le lancement de ce projet pilote, il chapeaute l'ouverture des cinq autres prisons de «deuxième génération» construites dans le cadre de la réforme carcérale. Toutefois, bien qu'étant plus fidèles au modèle Coleman au niveau architectural et réglementaire, aucun de ces établissements n'atteindra la macabre renommée de la prison de Valledupar au sein du secteur pénitentiaire et du grand public. Celle-ci demeure symboliquement, jusqu'à aujourd'hui, la «prison de châtement» (*cárcel de castigo*)¹⁶¹ du système carcéral colombien.

Entraînement des gardiens et militarisation du système carcéral

L'introduction du modèle américain a indiscutablement renforcé la militarisation du système carcéral colombien. Il convient de préciser en premier lieu que l'intervention des États-Unis renforce dans ce domaine une tendance préexistante dans la culture carcérale locale, plutôt qu'elle n'introduit un élément véritablement nouveau. En effet, l'État colombien est imprégné d'une profonde tradition militariste et le système carcéral n'échappe pas à cette puissante influence. Du directeur général de l'INPEC jusqu'aux directeurs des principaux établissements carcéraux du pays, les plus hautes fonctions du système carcéral sont occupées par des hauts gradés de l'armée ou de la police nationale – elle aussi fortement militarisée. La gestion des gardiens est un autre élément attestant de la tradition militaire à l'intérieur du secteur des prisons. Bien que cette profession ne fasse pas formellement

¹⁶¹ La «prison de châtement» est le nom que les organisations des droits humains ont donné à la prison de haute sécurité de Valledupar en raison des conditions d'une dureté extrême qui la régissent et de son utilisation comme moyen de punition au sein du système pénitentiaire, par le biais de transferts vers cet établissement pour des motifs disciplinaires. Voir FCSP, *La Tramacúa. Doce años de una cárcel de castigo*, Bogota : Fundación Comité de Solidaridad con los Presos Políticos, 2012.

partie du secteur de la force publique – il s’agit, selon la Constitution, d’un service « civil » de l’État –, la garde nationale pénitentiaire est administrée de façon similaire à un groupement militaire, en utilisant des grades analogues pour hiérarchiser ses employés. Il est d’ailleurs possible d’effectuer son service militaire obligatoire au sein de la garde pénitentiaire.

La militarisation du système pénitentiaire a été l’une des clés de la bonne entente entre les experts américains et les fonctionnaires de l’INPEC. Ce préalable leur a donné le sentiment de parler le même langage et de partager les mêmes objectifs, comme l’explique l’une des figures centrales du groupe des « stratèges de la Nouvelle culture carcérale » :

« À la tête [de l’INPEC], il y a toujours un général, de l’armée ou de la police : un profil militaire. Il faut dire que la force publique en Colombie travaille depuis des années sous la conduite des Américains. Ils connaissent bien le travail par protocoles. Donc quand vous parlez à un militaire d’un protocole qui exige telle ou telle chose, le type comprend immédiatement de quoi on parle. Il dit : “Quel protocole ? Montrez-moi les instructions”, et il exécute tout de suite. Avec un non-militaire, un juriste, vous lui parlez de protocole, et il commence à pinailler sur les aspects de conformité avec la loi. L’attitude des “civils” est trop laxiste [...]. »¹⁶²

La vision punitive du Bureau fédéral des prisons américain et l’introduction des nouvelles techniques pénitentiaires de haute sécurité renforcent indiscutablement la symbiose entre l’armée et le milieu pénitentiaire en Colombie. Au niveau visuel, la transformation, stimulée par le BOP, de l’apparence des gardiens (avec l’introduction de l’uniforme de camouflage semblable à celui des soldats) et des détenus (port obligatoire de l’uniforme de couleur orange, emprunté à l’univers carcéral américain, et rasage de la tête) rappelle le milieu militaire. Enfin, c’est sans doute par la formation et l’entraînement des groupes spéciaux au sein de l’INPEC que les Américains ont approfondi de façon la plus marquée la militarisation du secteur pénitentiaire. Le GRI (*Grupo de Reacción Inmediata* – Groupe de réaction immédiate) et le CORES (*Comando Operativo de Remisiones de Especial Seguridad* – Commando

¹⁶² ENTRETIEN AVEC UNE ARCHITECTE DE L’INPEC..., 2011.

opérationnel de transferts de sécurité spéciale) s'apparentent à des commandos des forces armées tant du point de vue de leur mode opératoire¹⁶³ que de leur équipement et de leur apparence physique.



Des membres du CORES, groupe spécial de la garde pénitentiaire entraîné initialement par les États-Unis, posent devant la nouvelle construction de haute sécurité de la prison La Picota à Bogota, 2012 (source: revue de l'INPEC, NOTINPEC, n° 185, 2012, Bogota).

Passé pratiquement inaperçu au niveau politique et médiatique puisque la réforme a été introduite par décret en l'absence de tout débat parlementaire, le transfert du modèle carcéral américain en Colombie est un cas singulier de mobilité des politiques dans l'histoire récente, où des agents officiels d'un gouvernement étranger ont créé une sorte d'enclave dans un autre pays et pris officiellement les rênes d'un secteur de l'administration publique. Dans le contexte néocolonial du Plan Colombie, la manière dont a été implanté le nouveau modèle carcéral est révélatrice des fortes asymétries de pouvoir qui peuvent marquer les transferts de politiques du Nord vers le Sud. Cependant, la très puissante influence américaine n'apparaît que de façon incomplète si l'on s'en tient uniquement à une analyse macro-institutionnelle des transferts, centrée sur les relations entre États. En passant à l'échelle

¹⁶³ Concernant les opérations de raids du GRI, voir les témoignages des détenus dans la troisième partie.

plus fine de l'expérience individuelle et personnelle, on constate que cette asymétrie de pouvoir caractérise également les relations qui se tissent entre les agents du transfert, un aspect souvent négligé dans les études sur la circulation des politiques et des modèles architecturaux¹⁶⁴. Le passage à l'échelle plus fine du vécu des agents révèle, dans le cas d'espèce, l'importance fondamentale de l'implication émotionnelle des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire colombienne, la fascination qu'ils ressentent pour le modèle nord-américain, l'aversion et/ou l'affection qu'ils éprouvent pour les consultants du Bureau fédéral des prisons et leur enthousiasme à l'idée de se « moderniser » à leur contact.

RELATIONS, ÉMOTIONS ET PROMESSES DE MODERNITÉ

En analysant les circuits d'exportation de la prison américaine, nous avons suggéré que la mise en place d'un intense réseau international mettant en lien les acteurs des secteurs public et privé, ainsi que les relations personnelles entre ces acteurs, jouent un rôle crucial dans la mobilité des politiques pénales. Dans le cas du transfert du modèle de Coleman en Colombie, il est particulièrement frappant de constater à quel point le contact direct et humain avec les représentants du BOP a été une expérience bouleversante dans la vie des fonctionnaires colombiens (technocrates de rang moyen et inférieur; gardiens) et comment ce contact a généré l'espoir d'une transformation personnelle en êtres « modernes ». Le cas colombien permet ainsi de mettre en évidence que la mobilité des modèles politiques et/ou architecturaux n'est pas seulement formelle et matérielle, mais qu'elle implique également une forte composante relationnelle et même émotionnelle chez différentes catégories d'acteurs.

¹⁶⁴ À ce sujet: MOUNTZ Alison « Embodying the Nation-State: Canada's Response to Human Smuggling », *Political Geography*, n° 23, 2004, p. 323-345.

La dimension émotionnelle chez les agents locaux du transfert

L’empreinte la plus profonde laissée par la collaboration avec les Américains dans la vie des fonctionnaires de l’administration pénitentiaire est sans doute celle du chef de la délégation du BOP, « Tom Garcia »¹⁶⁵, qui éveille chez les agents locaux du transfert des sentiments d’admiration et d’amitié maintes fois exprimés au cours des entretiens réalisés dans le cadre de cette recherche. Tom Garcia – toujours appelé affectueusement par son prénom par les agents de l’INPEC – est en général évoqué par contraste avec son prédécesseur à la tête de la délégation du BOP, « Diego Cruz ». Celui-ci, chef d’orchestre de la nouvelle prison de Valledupar, est décrit comme une personne intraitable et brutale, qui inspire de l’antipathie aux fonctionnaires colombiens qui l’ont fréquenté. L’une des principales figures du Groupe des stratèges de l’INPEC raconte ainsi :

*« Il y a eu deux étapes du BOP. L’une d’entre elles a été celle de [Tom]. [Diego Cruz] a été le premier. [Diego] était d’une dureté terrible, complètement inhumain, il disait : “Le détenu perd sa dignité lorsqu’il entre en prison et cela doit être ainsi !” ou encore “On met le détenu ventre à terre, nu, les menottes dans le dos !” Au contraire, la philosophie de [Tom] a été plus conciliante. »*¹⁶⁶

La cheffe du Service de l’Aménagement de cette époque se souvient également :

*« [Cruz], c’était un antipathique. Un gros, blond, un vantard. Il était très rigide, mais aussi très compétent. Finalement, ils l’ont transféré à un autre endroit, bien loin, en Afrique je crois. »*¹⁶⁷

À l’opposé, son remplaçant, Tom Garcia, laisse un souvenir très positif. Les « stratèges de l’INPEC » n’ont de cesse d’en souligner le caractère affable, conciliant et ouvert au dialogue. Il gagne le respect des fonctionnaires colombiens en les intégrant au processus de décision

¹⁶⁵ Tom Garcia et Diego Cruz sont des noms d’emprunt (voir note 153).

¹⁶⁶ ENTRETIEN AVEC UNE ARCHITECTE DE L’INPEC..., 2011.

¹⁶⁷ ENTRETIEN AVEC UN CADRE DE L’INPEC, ex-cheffe du Service de l’Aménagement (*Oficina de planeación*) et membre du « groupe des stratèges de la Nouvelle culture carcérale » de l’INPEC, réalisé à Bogota, le 3 février 2011.

et en négociant avec eux certaines orientations de la Nouvelle culture carcérale. Le président du syndicat des gardiens de prison évoque ainsi « un type vraiment adorable » et « très intelligent »¹⁶⁸. L'expression de ces sentiments d'amitié est également en lien avec la fin tragique de l'expert américain, qui se suicide d'une balle dans la tête peu avant la fin de la mission du BOP en Colombie, en 2005, un geste qui a visiblement profondément attristé les collaborateurs de l'INPEC.

Le contact direct et le travail conjoint avec les agents du BOP – représentants de la puissance néo-impériale¹⁶⁹ de Washington en Amérique latine et en Colombie en particulier – suscitent chez ces fonctionnaires le sentiment d'avoir vécu un véritable changement identitaire et d'appartenir, au travers de cette expérience relationnelle, à l'univers de la « modernité américaine ». Au-delà de l'implantation du modèle et de l'apprentissage de celui-ci, c'est d'abord la fréquentation personnelle des experts du BOP et la satisfaction d'avoir travaillé côte à côte au sein d'une même équipe qui confèrent aux agents locaux le sentiment de s'être transformés en « êtres modernes ».

Le modèle américain et ses agents comme icônes de la modernité

Ainsi, la manière dont les fonctionnaires colombiens reviennent sur la période de l'introduction de la Nouvelle culture carcérale révèle le caractère émotionnel de ce processus de transfert. En dépit d'une certaine réserve, unanimement partagée, quant à la « déshumanisation » inhérente au modèle carcéral américain, le champ lexical qu'ils empruntent pour se référer à cette époque de leur vie professionnelle est significatif de l'enthousiasme ressenti pour la Nouvelle culture carcérale : au cours des interviews, ils parlent avec insistance de « ferveur », de « rêve », d'« espoir », de « fierté », de « changement culturel », de « projet visionnaire », ou encore de « se sentir modernes ».

¹⁶⁸ ENTRETIEN AVEC UN RESPONSABLE DU SYNDICAT DES GARDIENS..., 2011.

¹⁶⁹ Sur la puissance néo-impériale des États-Unis et la symbolique de modernité associées aux artefacts architecturaux américains, voir KING Anthony D., *Spaces of Global Cultures...*, 2004; « Notes Towards a Global Historical Sociology of Building Types... », 2010; GILLEM Mark L., *America Town...*, 2007.

Au niveau symbolique, la prison américaine joue ainsi un rôle équivalent à d'autres icônes de modernité en relation avec les États-Unis, telles que le gratte-ciel ou encore la voiture américaine. Dans ce cas particulier, la combinaison des différentes facettes de la mobilité du modèle – qui voyage à la fois comme forme construite au travers du type architectural de haute sécurité, comme politique par l'introduction de « nouvelles techniques pénitentiaires », et de façon « incarnée » par la présence, sur une longue période, des experts du BOP au cœur du système carcéral colombien – est un élément important qui renforce cette association symbolique avec la modernité américaine. Le discours de rationalité scientifique qui a accompagné le transfert, d'autant plus fort qu'il a été mis en contraste avec l'univers chaotique et délabré des prisons *criollas*, accentue encore cette référence à l'idée de modernité.

On comprend dès lors que la désillusion ressentie par ces mêmes acteurs devant la dégradation progressive du modèle américain soit à la mesure de l'exaltation qu'ils ont éprouvée au moment de sa mise en œuvre. En effet, après le suicide de Tom Garcia en 2005, le gouvernement américain accélère son plan de retrait et met un point final à tout type d'intervention dans le secteur carcéral en Colombie. Les Américains ont de toute façon rempli leur objectif d'extradition de centaines de trafiquants de drogue vers leur sol et ils n'ont plus aucun intérêt à se maintenir dans ce secteur. Parallèlement, les vieilles habitudes du système *criollo* reprennent le dessus dans les prisons colombiennes et la Nouvelle culture carcérale entre rapidement en décadence. Les « stratèges » de l'INPEC et les gardiens qui ont collaboré avec le BOP parlent tous d'une immense déception : « La Nouvelle culture carcérale, c'est du passé. Tout s'est effondré. Personne ne la respecte à présent », affirme par exemple l'une des figures du Groupe des stratèges de l'INPEC, qui confesse que « cela lui a fait vraiment mal [lorsque] tout est parti à vau-l'eau »¹⁷⁰. De façon unanime, ces agents locaux du transfert attribuent les causes de la fin du « rêve américain » à la mauvaise gestion au sein de l'administration pénitentiaire, au manque d'intérêt politique à maintenir les nouveaux standards et à la corruption endémique prévalant à tous les échelons de ce secteur.

¹⁷⁰ ENTRETIEN AVEC UN CADRE DE L'INPEC..., 2011.

DÉCLIN DU MODÈLE AMÉRICAIN ET INFILTRATION DE LA CULTURE *CRIOLLA*

Quinze ans après le début de la réforme carcérale colombienne, le modèle Coleman en Colombie s'est «indigénisé», au point que la référence au système américain n'est pratiquement plus évoquée par les autorités pénitentiaires. Comme cela a été souligné, la prison américaine n'a jamais été reproduite à l'identique en Colombie. Dès le départ, les experts du BOP ont dû tenir compte de facteurs locaux restreignant leur marge de manœuvre, tels que le manque de moyens financiers consacrés au secteur carcéral (limitant notamment l'installation de dispositifs technologiques de sécurité et le nombre de gardiens) et un cadre légal colombien relativement restrictif, en comparaison avec les lois américaines, quant à l'usage de la force à l'intérieur des prisons. Mais au-delà des adaptations initiales, inhérentes à tout transfert, la plupart des objectifs annoncés par le gouvernement colombien lors du lancement de la Nouvelle culture carcérale n'ont simplement jamais été atteints, comme ceux d'obtenir la certification ISO, de mettre un terme à la surpopulation et de résoudre la crise humanitaire des prisons. Le grand changement culturel, censé transformer en profondeur l'ensemble du système pénitentiaire, ne s'est pas non plus produit. D'un côté, une grande majorité des prisons anciennes, dans un état d'extrême délabrement, n'ont jamais été touchées par le vent de la Nouvelle culture carcérale et des milliers de détenus s'y entassent quotidiennement en continuant à vivre selon les règles et usages de la culture *criolla*, ne connaissant le modèle américain que par ouï-dire. De l'autre côté, la vingtaine de prisons de deuxième et troisième générations inspirées par le modèle américain, accueillant environ 30 % de la population carcérale du pays, ont été largement infiltrées, au cours des années, par les pratiques et représentations de la culture *criolla*. Il en découle un système hybride, fruit d'une singulière interpénétration de deux cultures carcérales contradictoires.

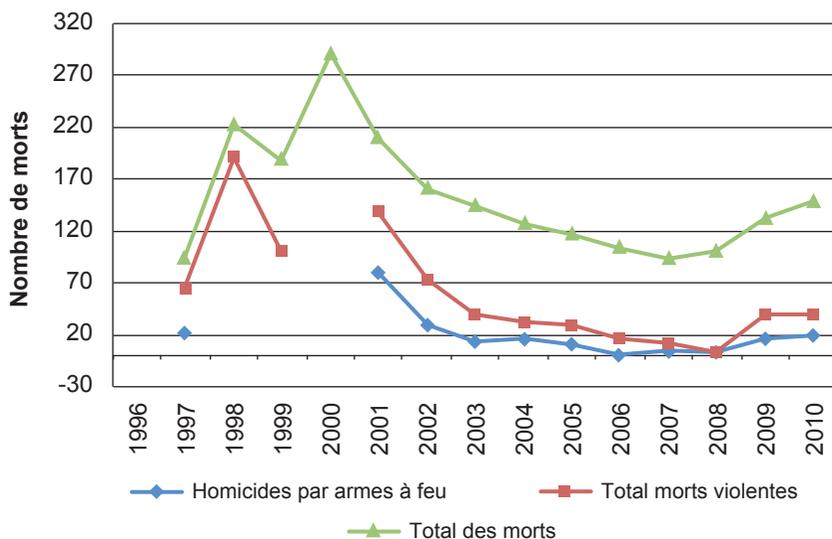
L'échec de la certification ISO

Le premier faux pas de la Nouvelle culture carcérale a été le fiasco du processus de certification aux normes ISO 9000, la mesure phare du Bureau fédéral des prisons brandie initialement par le gouvernement colombien comme l'emblème de la réforme. Au début des années 2000, l'obtention de l'assurance de qualité ISO revêt une importance symbolique de grande envergure pour le gouvernement et les autorités carcérales : elle est présentée comme un sceau, octroyé de surcroît par une instance de contrôle internationale, attestant de la « modernité » de l'administration colombienne. À l'intérieur du secteur pénitentiaire, c'est le projet pilote de Valledupar qui est soumis en premier lieu à l'évaluation. En juillet 2002, la prison de haute sécurité de Valledupar obtient la certification ISO en matière de procédures administratives¹⁷¹. Mais ce succès, célébré publiquement par le gouvernement, occulte le fait qu'en dehors du secteur accessoire de la gestion administrative, la prison de Valledupar a échoué dans le processus d'évaluation des domaines réellement importants, ceux de la sécurité et de l'attention aux détenus. En effet, le système de vidéo-surveillance n'a jamais fonctionné correctement et la prison n'a pas assuré les standards en matière de minimum vital à l'intérieur de l'établissement (remise chaque semaine d'un « kit » contenant du papier de toilette, du dentifrice et du savon). Par la suite, l'établissement de haute sécurité de Valledupar ne renouvellera jamais sa certification ISO en matière administrative, qui est échue depuis 2003. L'aventure ISO tourne en déconfiture : aucun autre établissement carcéral colombien ne passera jamais avec succès cette certification. Après la première vague d'enthousiasme autour du projet de Valledupar, l'INPEC ne montre d'ailleurs plus le moindre intérêt à maintenir cet objectif et la référence aux normes ISO disparaît complètement du discours et de la documentation officiels.

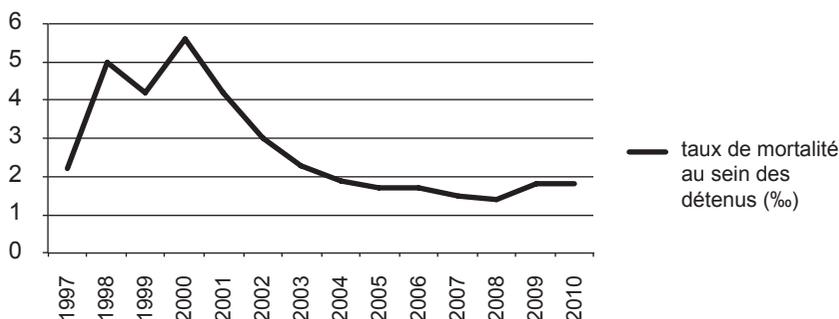
¹⁷¹ IQNET AND ICONTEC, *Certificate ISO 9002: 1994 – Penitenciaría Nacional de Valledupar*, 2002.

Une crise sans fin

Le but initial de la réforme, pour les autorités colombiennes, était de retirer le contrôle réel des prisons des mains des groupes armés illégaux (guérillas, paramilitaires et trafiquants de drogue), d'imposer de plus strictes conditions de détention et de mettre un terme à la grave « crise humanitaire » qui ronge ce secteur depuis le milieu des années 1990. Il est indéniable que les méthodes drastiques du BOP ont permis au gouvernement de réaliser certains de ses objectifs. L'autorité de l'État a été, en grande partie, restaurée dans l'ensemble du système carcéral, en dépit de la subsistance d'importantes poches de connivence avec la mafia paramilitaire. Par ailleurs, le niveau de violence à l'intérieur des établissements, en particulier le nombre d'homicides de détenus (par armes à feu et armes blanches) a connu une chute drastique à partir de 2001, après la flambée de violence des années 1998 à 2000. Cette diminution est principalement due à l'élimination presque totale de la circulation d'armes à feu au sein de la population détenue, en particulier dans les prisons de haute sécurité (voir graphiques ci-dessous). Toutefois, cette amélioration des conditions de sécurité ne doit pas être entièrement attribuée à la Nouvelle culture carcérale, dans la mesure où il est fort probable que ces indicateurs auraient évolué favorablement même sans l'introduction du modèle ultra-punitif américain. En effet, le niveau très élevé de violence en prison à la fin des années 1990 était le reflet, ou plutôt le prolongement, d'une violence généralisée en Colombie suite à l'intensification du conflit armé, de la terreur paramilitaire, de la toute-puissance des capos de la drogue et de l'extraordinaire affaiblissement de l'autorité de l'État. Il est vraisemblable que la chute enregistrée dans le taux d'homicides en prison après 2000 reflète dans une très large mesure la fin d'un épisode particulièrement sanglant de l'histoire du pays, plutôt qu'un changement de la politique carcérale.



Évolution du nombre de morts dans l'ensemble du système carcéral colombien entre 1997 et 2010 (source: INPEC, Respuesta a solicitud de información. Correspondance à la Chambre des Représentants du Congrès. 25 février 2013, Bogota). Le total des morts violentes comprend l'ensemble des homicides de détenus (armes à feu, armes blanches et armes contondantes). Les autres causes mortelles sont la mort naturelle, les accidents, les suicides, les intoxications, ou restent indéterminées. Les morts violentes connaissent une forte progression entre 1997 et 2001, au plus fort de la crise carcérale. La violence carcérale diminue ensuite significativement. Elle a tendance à augmenter à nouveau depuis 2008, sous l'effet d'une nouvelle crise de surpopulation extrêmement sévère dans les prisons colombiennes.



Évolution du taux de mortalité dans les prisons colombiennes entre 1997 et 2010 (soit le nombre de décès en rapport avec la population détenue (source: INPEC, Respuesta a solicitud de información..., 2013).

En dépit de cette diminution de la violence, les pratiques et représentations culturelles du système *criollo*, profondément enracinées, n'ont jamais permis que se réalise une véritable conversion vers le modèle culturel américain. Certains schémas éculés du système *criollo* ont persisté jusqu'à aujourd'hui, en particulier dans les domaines de la corruption endémique, du délabrement des infrastructures et des très mauvaises conditions de détention qui perdurent dans l'ensemble du secteur carcéral colombien.

a) Corruption. Il est de notoriété publique que le secteur carcéral colombien est gangrené par la corruption à tous les niveaux de la hiérarchie. La Nouvelle culture carcérale n'a en rien changé cet état de fait. Les dix «méga-prisons» de troisième génération, inaugurées entre 2010 et 2011, ont présenté un surcoût de 60 millions de dollars par rapport au budget, en grande partie disparu dans les méandres de la corruption à différents échelons, alors qu'elles présentaient lors de leur livraison de graves défauts de construction. La persistance de la corruption dans le système actuel est également révélée par les privilèges dont continuent de jouir en prison les détenus liés à la mafia paramilitaire, aux milieux d'affaires et au pouvoir militaire, dont les excès font régulièrement scandale dans les journaux. À titre d'exemple, en 2011, la presse nationale a amplement relaté les outrances d'un parlementaire condamné pour son appartenance au paramilitarisme et incarcéré à Bogota. Ce dernier a organisé à l'intérieur de la prison, à l'occasion de son anniversaire, une fête pour une quarantaine d'amis (extérieurs à la prison) au cours de laquelle les convives se sont vu servir les plats d'un des meilleurs restaurants de la capitale et ont assisté au concert privé d'un célèbre groupe de musique colombien. Quelques mois auparavant, ce même prisonnier avait engagé les services d'ouvriers pour faire agrandir et rénover entièrement sa cellule¹⁷². Les privilèges dont bénéficient ces puissants détenus, en particulier les entrepreneurs véreux, les militaires et les politiciens, sont d'ailleurs normalisés dans le système carcéral colombien au point de n'être pratiquement pas occultés lors des visites de contrôle. Dans le cadre de cette étude, nous en avons été les témoins directs à la prison La Picota à Bogota, où les politiciens mafieux du

¹⁷² SEMANA, «La Nueva catedral», 5 février 2011, (online) www.semana.com/nacion/articulo/la-nueva-catedral/235170-3 (consulté le 11 mars 2016).

pavillon des *parapolíticos* jouissaient ouvertement d'avantages sidérants (employés domestiques, cellules et espaces collectifs richement équipés, liberté de mouvement, etc.). Le traitement de faveur dont bénéficient les condamnés liés aux plus hautes sphères criminelles ne résulte pas seulement de leur capacité à acheter les fonctionnaires : leur pouvoir réside également dans la terreur qu'ils exercent encore aujourd'hui, notamment sur les gardiens et leurs familles, par le biais de menaces qu'il leur est aisé de faire exécuter à l'extérieur des murs de la prison.

b) Délabrement des infrastructures. En dépit du fait qu'elles ont toutes été inaugurées dans une période très récente, les prisons du modèle américain laissent déjà apparaître un état de délabrement avancé, en particulier en ce qui concerne les dispositifs technologiques de sécurité. Au cours des visites dans des établissements de haute sécurité, il était très courant que les infrastructures présentent d'importantes défaillances : pannes plus ou moins permanentes du système de vidéo-surveillance, des portiques de sécurité et des équipements médicaux, mise hors d'usage des sanitaires, destructions diverses (vitres, meubles, équipements), inondations, etc. Les causes de ces dégradations sont de plusieurs natures : manque de moyens¹⁷³, mauvaise gestion, corruption et mauvaise qualité de la conception des bâtiments.

En sus de ces caractéristiques typiques de la culture *criolla*, une partie non négligeable du mauvais état du bâti résulte directement des orientations politiques de la Nouvelle culture carcérale. Ainsi, dans un pays où les prestations de base (eau, électricité, infrastructures routières) sont de façon générale médiocres et peu fiables, la rélegation géographique des nouvelles prisons dans des zones rurales et difficiles

¹⁷³ Il convient de mentionner que ce manque de moyens est relatif, puisque le budget de l'administration pénitentiaire a été multiplié par quatre au cours de la dernière décennie (voir chapitre 2). Cela démontre que le gouvernement colombien est disposé à octroyer d'importantes ressources au secteur des prisons, mais pas dans n'importe quel domaine. Alors que la politique de populisme pénal consistant à développer le secteur carcéral en termes *quantitatifs* pour absorber l'augmentation vertigineuse du nombre de détenus est payante au niveau électoral, l'amélioration des conditions de détention, qui n'est pas une mesure populaire, ne figure pas dans les priorités des autorités.

d'accès représente un inconvénient majeur du point de vue de l'usure des bâtiments et de l'accès aux services de base. La prison de Valledupar est une illustration de la manière dont les facteurs *criollos* évoqués plus haut se combinent à l'élément nouveau de l'isolement géographique et entraînent une détérioration rapide des infrastructures. Depuis son ouverture, la prison de Valledupar n'a jamais pu être correctement alimentée en eau. Située dans une zone isolée, la liaison par canalisations à la ville de Valledupar est de mauvaise qualité et le ravitaillement minimal destiné aux 1 600 détenus et au personnel doit être, le plus souvent, effectué par camions-citernes. Par ailleurs, le diamètre des conduites qui ont été installées est plus étroit que celui prévu dans les plans, entraînant un débit largement inférieur – une astuce « classique » permettant au constructeur de détourner la différence de coûts. À cela s'ajoute que la prison a été construite dans une zone de conflit armé et qu'une partie de l'approvisionnement en eau a été détournée par les groupes paramilitaires pour abreuver le bétail sur les parcelles voisines dont ils ont le contrôle. De surcroît, de graves problèmes dans la conception des bâtiments empêchent une évacuation adéquate des eaux grises, qui inondent régulièrement les cuisines et contaminent les aliments.

c) Violation des droits fondamentaux. La création de plusieurs dizaines de milliers de places, issue d'une politique de construction intensive de prisons durant l'ère de la Nouvelle culture carcérale, n'a pas mis un terme à la surpopulation. Même si celle-ci se répartit inégalement au sein du système carcéral – les établissements du modèle américain sont beaucoup moins surpeuplés que les établissements anciens, le gouvernement ayant fait le choix de surcharger les prisons *criollas* –, le durcissement des politiques pénales a entraîné, de façon globale, un « entassement » sans précédent dans les prisons. Ce surpeuplement génère des conditions de vie difficiles pour les détenus, mais entretient également un climat fertile à la persistance d'autres violations des droits fondamentaux, comme l'insalubrité, le nonaccès aux soins médicaux et les mauvais traitements de la part des gardiens, dans un climat d'impunité absolue. Enfin, en sus de la persistance de ces carences déjà existantes, l'introduction du modèle Coleman a généré des formes de violence d'une nature tout à fait inédite, telles que les mécanismes de dépouillement matériel et identitaire, la rupture des

liens sociaux et affectifs, ainsi que la brutalité institutionnalisée des commandos d'intervention de l'INPEC. Par contraste, on peut relever que la diminution des indices de violence entre détenus, au cours des 15 dernières années, représente une amélioration indéniable : la probabilité d'être assassiné au cours de la détention a drastiquement chuté depuis les années 1990.

CONCLUSION DE LA 2^e PARTIE

Au long de cette deuxième partie, nous avons retracé le « voyage » du modèle carcéral des États-Unis vers la Colombie, en associant une analyse macrostructurale du phénomène du transfert qui implique notamment des intérêts politiques et géostratégiques pour les États, à une autre échelle d'analyse resserrée sur l'expérience personnelle des agents du transfert.

Malgré les profondes transformations – en nature et en taille – du secteur carcéral colombien depuis le début de l'intervention américaine, la plupart des objectifs proclamés du transfert se sont finalement soldés par un échec. Même si le modèle d'isolement social et géographique introduit par le BOP a eu un impact profond et durable sur le système carcéral colombien, l'éradication définitive des vieux schémas de la prison *criolla* n'a pas eu lieu. Profondément enracinées dans la culture populaire et institutionnelle colombienne, les pratiques *criollas* (dont on retiendra notamment le style de vie communautaire, l'intensité des contacts avec les proches de l'extérieur et la marge de négociation existant entre les prisonniers et les autorités carcérales) sont restées latentes, puis sont revenues en force dans le fonctionnement quotidien des prisons. Les différences institutionnelles et culturelles entre les univers carcéraux américain et colombien expliquent en partie pourquoi la Colombie n'a pas été pleinement convertie au modèle Coleman.

À ces facteurs d'ordre culturel s'ajoutent indiscutablement des facteurs politiques. L'intérêt déclaré du gouvernement américain dans cette réforme carcérale était la guerre contre la drogue, et c'est bien pour cela que la Nouvelle culture carcérale a été déployée dans le cadre du Plan Colombie. Après l'extradition de plusieurs centaines de trafiquants de drogue vers les États-Unis, Washington a perdu tout intérêt pour la question des prisons en Colombie et a même éliminé cette thématique de ses nombreux domaines d'intervention pilotés depuis l'ambassade de Bogota. Aucun mécanisme n'est même prévu pour assurer un quelconque suivi aux prisons qui ont été créées sous la supervision du BOP américain. De plus, aveuglés par les questions de sécurité, ni le gouvernement américain ni le gouvernement colombien n'a jamais eu sérieusement l'intention d'inclure dans la réforme carcérale d'autres problèmes centraux des prisons, tels que la corruption, l'absence de soins médicaux de base et de programmes éducatifs ou de réhabilitation, les immenses inégalités de conditions entre prisonniers pauvres et condamnés en col blanc, chefs mafieux ou hauts gradés militaires, la prévalence d'actes de torture, de mauvais traitements et d'autres violations des droits humains. Plus encore, le gouvernement colombien a joué au pompier pyromane en prétendant vouloir mettre fin à la gravissime crise de surpopulation en construisant des prisons à tour de bras, tout en multipliant les nouvelles normes pénales visant à condamner à l'emprisonnement le plus grand nombre de délits pour le plus longtemps possible, planifiant ainsi sciemment un tournant historique vers l'incarcération de masse.

Toutefois, la plus importante catégorie d'acteurs touchés par ces transformations du monde carcéral colombien n'a pas encore été abordée : celle des prisonniers. Dans la troisième et dernière partie de cet ouvrage, nous porterons notre attention sur celles et ceux qui, enfermés dans ces murs, vivent au quotidien les standards disciplinaires du modèle Coleman.

3^e PARTIE
ESPACE DISCIPLINAIRE
ET *AGENCY* DES PERSONNES DÉTENUES

Quelles sont les conséquences du transfert de modèle carcéral américain de haute sécurité sur la vie des détenus en Colombie? Et comment ces derniers réagissent-ils à l'introduction des nouveaux standards architecturaux et disciplinaires de ce modèle? Le transfert de modèle est abordé ici selon le point de vue des prisonniers des établissements de haute sécurité de la Nouvelle culture carcérale.

Ancrée dans la tradition ethnographique des *prison studies*, cette partie se situe également au croisement des perspectives théoriques de deux auteurs clés: Erving Goffman et Giorgio Agamben. En dépit des différences – voire des contradictions – qui séparent ces deux références de la littérature portant sur les «espaces totalitaires», leur mise en dialogue offre un cadre fécond qui permet de rendre compte de la complexité du monde carcéral contemporain. En nous fondant sur les ressources conceptuelles de ces deux auteurs, nous montrerons que les nouvelles prisons colombiennes représentent à la fois un espace de contrainte, de dépossession et de contrôle sans précédent et un espace de résistance multiforme de la part de la communauté des prisonniers.

L'implantation du modèle américain n'a pas seulement représenté des changements significatifs dans l'infrastructure et la réglementation des prisons. Elle a également eu des effets très concrets sur l'expérience quotidienne des prisonniers et sur la manière dont ils et elles déploient leur capacité d'action ou – pour reprendre les termes du philosophe et

économiste indien Amartya Sen – leur *agency*, un concept particulièrement éclairant pour appréhender la communauté des personnes emprisonnées en Colombie. Dans ses écrits très influents sur la pauvreté et le développement humain, cet auteur met en évidence que les catégories les plus vulnérables et marginalisées de la société sont des agents centraux de la transformation sociale. Dans sa perspective, l'*agency* se définit comme « *ce qu'une personne est libre d'accomplir dans la poursuite des objectifs et des valeurs qu'il ou elle considère comme important* »¹⁷⁴. L'*agency* représente ainsi la capacité que possède un agent de produire du changement et, en définitive, de transformer le monde. Cette notion est étroitement en lien avec un autre concept popularisé par Amartya Sen, l'*empowerment*, qui peut être défini comme l'accroissement de l'*agency* d'un individu ou d'un groupe social. L'*agency* des prisonniers et leur capacité de résistance sont au cœur du dernier chapitre de cette partie.

¹⁷⁴ SEN Amartya, « Well-Being, Agency and Freedom », *The Journal of Philosophy*, n° 82(4), 1985, p. 169-221.

CHAPITRE 6

LA PRISON : UN ESPACE DE CONTRÔLE ET DE SUBVERSION

Les méthodes ethnographiques ont une longue histoire au sein des *prison studies*. Les travaux pionniers de la discipline, dans les années 1940 et 1950, leur font la part belle, comme en attestent les longs terrains en immersion dans le monde carcéral qui fondent les connaissances dans ce domaine des sciences sociales. Ces travaux alimentent une analyse résolument tournée vers le monde des détenus. Ils permettent de nuancer le regard porté sur la prison, qui est certes un lieu de souffrance et de privation, mais également un espace de solidarité et de résistance. Après une éclipse significative entre la fin des années 1970 et au début des années 2000 – soit au moment même où la prison connaît une expansion sans précédent dans l’histoire –, le regard ethnographique sur les prisons a dernièrement opéré un retour intéressant, en particulier en géographie.

PÉNÉTRER LE MONDE CARCÉRAL : LA TRADITION ETHNOGRAPHIQUE DANS LES *PRISON STUDIES*

Au milieu du xx^e siècle, plusieurs travaux américains innovateurs fondent la sociologie des prisons. Les sociologues qui ont mené ces premières enquêtes pénètrent véritablement au cœur des établissements

de détention, et y conduisent de longs terrains d'observation participante. Les méthodes ethnographiques employées dans ces études vont de pair avec un regard tourné vers le monde quotidien des détenus et leur capacité à agir dans cet environnement. La première contribution importante à cette tradition sociologique est celle de Donald Clemmer, qui introduit dans *The Prison Community*¹⁷⁵ le concept de *prisonization* pour décrire le processus d'incorporation de la culture carcérale par les prisonniers. Le livre de Gresham Sykes, *The Society of Captives*¹⁷⁶, basé sur une enquête de terrain de trois ans dans la prison de sécurité maximale de l'État du New Jersey, reprend à son compte l'analyse de la prison en tant que « société dans la société », soumise à une forme de régime totalitaire qui maintient un contrôle social quasi absolu sur les captifs. Sykes choisit d'adopter le point de vue des prisonniers pour décrire les « douleurs de l'emprisonnement » (*the pains of imprisonment*) et pour analyser la culture des détenus, en particulier au travers de l'étude du langage, du discours et des statuts, ce qu'il appelle les « rôles argotiques » (*argot roles*). La perspective ethnographique de Sykes lui permet de révéler que l'univers carcéral est double : la prison est à la fois un espace de contrôle, de souffrance et de dépouillement matériel et symbolique, mais elle est également un espace de solidarité communautaire, de résistance et de subversion. La cohésion sociale est ainsi le principal facteur qui aide à surmonter la dureté de l'emprisonnement. Ce regard sur la prison en tant que lieu de privations extrêmes et de cohésion sociale sera repris dans la plupart des travaux pionniers des *prison studies*.

Une décennie plus tard, alors que les mouvements sociaux et politiques qui ébranlent les années 1960 s'infiltrèrent également dans le monde carcéral, une contribution substantielle est apportée par le sociologue et ex-détenu John Irwin, qui explore le parcours du criminel au travers d'une approche fondée sur l'interactionnisme symbolique dans *The Felon*¹⁷⁷. Cette étude, basée sur une série d'entretiens approfondis

¹⁷⁵ CLEMMER Donald, *The Prison Community*, New York: Rinhart, 1958 [1^{re} éd. 1940].

¹⁷⁶ SYKES Gresham, *The Society of Captives: A Study in a Maximum Security Prison*, Princeton: Princeton University Press, 2007 [1^{re} éd. 1958].

¹⁷⁷ IRWIN John, *The Felon*, Berkeley: University of California Press, 1987 [1^{re} éd. 1970].

et une observation participante de deux ans en milieu carcéral, met en lumière la « course d'obstacles » qui caractérise la vie du criminel depuis son arrestation jusqu'à sa « réintégration » dans la société, en passant bien sûr par son expérience carcérale. La recherche se concentre sur le monde des prisonniers et adopte ouvertement le point de vue du criminel, qui s'oppose en général diamétralement à celui des agents pénitentiaires. À partir de cette perspective, Irwin décrit le système carcéral et celui du contrôle post-pénitentiaire comme une machine inhumaine et arbitraire, dont les rituels autoritaires désorganisent et affectent profondément les fondements de l'identité du prisonnier. Dans les années suivantes, *Stateville*¹⁷⁸ de James Jacobs présente une étude détaillée de la prison de l'État d'Illinois, dans laquelle l'auteur associe une recherche historique de type documentaire à une longue observation participante auprès des prisonniers de cet établissement. Jacobs identifie une série d'étapes dans la vie institutionnelle de la prison, et décrit en particulier la politisation des détenus et les pressions aux changements qui s'opèrent dans les années 1960 et 1970, avec la pénétration au cœur de la prison de certains groupes comme les *Black Muslims*, les gangs de rue et le Mouvement des droits civiques. Avec *Stateville*, la sociologie de la prison montre, pour la première fois, le détenu comme un acteur du changement politique.

Ces premiers travaux ont le mérite de se fonder sur une connaissance approfondie de l'institution carcérale, au sein de laquelle les chercheurs se sont immergés à l'occasion d'intensives enquêtes ethnographiques. Ce regard leur permet de décrire la prison de façon nuancée: il s'agit d'un monde de contrôle autoritaire, de dépossession et de souffrance, mais également de résistances souterraines, d'autonomie dans les marges du système et de socialisation selon les codes particuliers du monde carcéral.

¹⁷⁸ JACOBS James, *Stateville: The Penitentiary on Mass Society*, Chicago: University of Chicago Press, 1977.

ERVING GOFFMAN : L'INSTITUTION TOTALE ET SON INDISSOCIABLE *UNDERLIFE*

Le livre d'Erving Goffman, *Asiles : essais sur la condition sociale des malades mentaux*, publié en 1961¹⁷⁹, doit être distingué en raison du grand impact qu'il a eu dans les sciences sociales en général et dans les *prison studies* en particulier. Cette recherche, basée sur une enquête de terrain approfondie dans un hôpital psychiatrique, présente un ensemble d'outils conceptuels clés permettant de saisir l'étendue et la richesse de la vie clandestine à l'intérieur des prisons. Le concept central de cette étude est celui d'« institution totale », définie comme « *un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées* »¹⁸⁰. Les institutions totales comprennent, entre autres, les asiles psychiatriques, les casernes militaires, les monastères, les internats et, bien sûr, les prisons.

Goffman détaille les processus de « mortification de la personnalité » (*mortification of the self*) qu'opère l'institution totale sur l'individu interné, mais il insiste également sur la faculté d'auto-préservation des « reclus » et leur capacité à mettre une distance entre eux et les attentes de l'institution totale. Il développe ainsi une série de concepts qui permettent de saisir la « vie clandestine » (*underlife*) de l'institution totale. Les « ajustements primaires » – que les reclus effectuent pour agir conformément aux exigences du régime autoritaire de l'institution – se distinguent dès lors des « ajustements secondaires », qui se réfèrent à l'ensemble des moyens improvisés et illicites, tels que les détournements d'objets, de temps et d'espaces, grâce auxquels le détenu préserve clandestinement une certaine marge de liberté à l'intérieur de l'institution totale. La théorie goffmanienne inclut ainsi d'emblée, dans son analyse de l'espace disciplinaire, l'idée de subversion du système. L'existence de l'institution totale et celle de son *underlife* insubordonnée y

¹⁷⁹ GOFFMAN Erving, *Asylums. Essays on the Social Situation of Mental Patients and Other Inmates*, New York: Doubleday Anchor, 1990 [1^{re} éd. 1961].

¹⁸⁰ GOFFMAN Erving, *Asiles...*, p. 41.

sont intrinsèquement liées: « *Chaque fois que se forme une société, une vie clandestine apparaît* », affirme Goffman¹⁸¹. Les ajustements secondaires déployés par le détenu ne servent pas seulement à améliorer ses conditions de vie, mais plus fondamentalement à préserver son identité et un minimum d'autonomie. Comme dans les œuvres de ses prédécesseurs, la perspective ethnographique de Goffman permet d'alimenter un double point de vue sur l'espace carcéral comme lieu d'assujettissement et de subversion. La théorie sociologique offerte par Erving Goffman dans *Asiles* continue d'exercer une grande influence dans les sciences sociales jusqu'à nos jours¹⁸², en particulier dans les *prison studies* où cette œuvre constitue une référence majeure. Comme le souligne le sociologue Gilles Chantraine: « *La force du schéma conceptuel de Goffman est telle que la quasi-totalité des chercheurs du champ carcéral ont, de manière récurrente, tenté de se positionner par rapport à celui-ci.* »¹⁸³

L'ÉCLIPSE DE L'ETHNOGRAPHIE DES PRISONS À L'HEURE DE L'EMPRISONNEMENT DE MASSE

Les *prison studies* se sont construites sur des études présentant une forte synergie entre méthodologie – regard ethnographique et immersion dans la vie quotidienne de l'organisation –, et contenu – une double analyse de la prison comme lieu de contrôle et d'*agency* de la part des prisonniers. Les entretiens approfondis et l'observation participante

¹⁸¹ GOFFMAN Erving, *Asiles...*, p. 358.

¹⁸² Voir ANDERSEN Heine, « Influence and Reputation in the Social Sciences. How Much do Researchers Agree? », *Journal of Documentation*, n° 56(6), 2000, p. 674-692.

¹⁸³ CHANTRAINE Gilles, « La sociologie carcérale: approches et débats théoriques en France », *Déviance et société*, n° 24(3), 2000, p. 297-318. Chantraine souligne que dans la sociologie française des prisons les tentatives de dépassement du schéma goffmanien se concentrent en particulier sur l'analyse de l'institution carcérale en relation avec son environnement et avec son contexte historique, social et politique. L'importante étude de Philippe Combessie, *Prisons des villes et des campagnes* (Paris: Éditions Ouvrières, 1996), se dégage ainsi de la conception de la prison comme vase clos, en l'analysant en relation avec son espace social et en particulier avec l'environnement péricarcéral.

dans la prison révèlent la perspective des détenus, leur souffrance, leur isolement, mais également leurs aspirations et les réponses qu'ils opposent à l'institution totale, ainsi que les particularités de leur régime normatif. Néanmoins, la riche tradition ethnographique nord-américaine des *prison studies* a pris un virage inattendu à la fin des années 1970, puisque pendant une vingtaine d'années, très peu de nouvelles recherches dans ce domaine ont été réalisées. Le plus surprenant est que cette absence de travaux empiriques s'est manifestée au moment même où le secteur carcéral connaissait aux États-Unis une expansion historique. L'une des raisons de cette « éclipse »¹⁸⁴ de l'ethnographie des prisons tient aux difficultés d'accès croissantes au « terrain », les prisons étant devenues des institutions de plus en plus opaques, hermétiques et bureaucratiques. Le déclin des recherches ethnographiques est cependant moins marqué en dehors du monde anglo-saxon, notamment en France où plusieurs études *intra-muros* ont été menées depuis les années 1990¹⁸⁵.

Si moins d'études basées sur des données ethnographiques ont été produites à la fin du xx^e siècle, les *prison studies* n'ont pas cessé d'être une discipline dynamique au cours de cette période. Comme je l'ai évoqué précédemment en décrivant le système carcéral américain, le regard des chercheurs s'est tourné vers la prison en tant que dispositif central de la reconfiguration sociale, économique et politique opérée par le capitalisme avancé. D'importantes recherches ont été menées par des chercheurs critiques issus de différentes disciplines au sujet de l'expansion sans précédent du complexe carcéral, décrit comme une des institutions clés de l'ère néolibérale, un important instrument dans la redéfinition des prérogatives de l'État post-fordiste, un puissant moyen de régulation des classes les plus précaires et ségréguées de la société et un dispositif fondamental dans le déploiement des nouvelles technologies de contrôle et de surveillance. Ces études macrosociologiques ont mis entre parenthèses le regard ethnographique, qui privilégiait l'analyse de l'expérience carcérale à partir du vécu des détenus.

¹⁸⁴ WACQUANT Loïc, « The Curious Eclipse of Prison Ethnography in the Age of Mass Incarceration », *Ethnography*, n° 3(4), p. 371-397.

¹⁸⁵ CHANTRAINE Gilles, « Prison », *Encyclopaedia Universalis...*, 2013.

Depuis la seconde moitié des années 2000, on assiste à un regain d'intérêt pour les méthodes ethnographiques non seulement en anthropologie avec la publication de plusieurs études sur les prisons du Sud¹⁸⁶, mais également en géographie humaine, avec l'émergence du courant très dynamique de la «géographie carcérale»¹⁸⁷. Dès la fin des années 1980, Foucault inspire des travaux de géographie historique consacrés aux institutions disciplinaires du XIX^e siècle telles que les asiles¹⁸⁸ et les *workhouses*¹⁸⁹. Il faut néanmoins attendre la dernière décennie du XX^e siècle pour voir des géographes s'intéresser aux prisons en tant que telles. Il est frappant de constater que plusieurs des géographes s'intéressant à la prison sont revenus à des études qui se concentrent sur le monde des détenus et qui donnent une importance centrale à la question de l'*agency* ou «capacité d'agir» des prisonniers. Plusieurs de ces travaux mettent l'accent sur la perspective de genre et les formes d'adaptation et de résistance des femmes en prison¹⁹⁰, ou encore sur la capacité des détenus à s'approprier l'espace carcéral et à créer des liens sociaux¹⁹¹.

¹⁸⁶ GARCES Chris, MARTIN Tomas, DARKE Sacha, «Informal prison dynamics in Africa and Latin America...», 2013.

¹⁸⁷ MORAN Dominique, *Carceral Geography: Spaces and Practices of Incarceration*, Ashgate, Farnham and Burlington: Routledge, 2015.

¹⁸⁸ PHILO Chris, «“Enough to Drive One Mad”: the Organisation of Space in 19th Century Lunatic Asylums», in WOLCH Jennifer *et al* (éd.), *The Power of Geography: How Territory Shapes Social Life*, London: Unwin Hyman, 1989, p. 258-290.

¹⁸⁹ DRIVER Felix, *Power and Pauperism: the Workhouse System. 1834-1884*, Cambridge: Cambridge University Press, 1993.

¹⁹⁰ DIRSUWEIT Teresa, «Bodies, State Discipline, and the Performance of Gender in a South African Women Prison», in NELSON Lise, SAEGER Joni (éd.), *A Companion to Feminist Geography*, Oxford: Blackwell, 2005, p. 350-362; MORAN Dominique, MILHAUD Olivier, «Penal Space and Privacy in French and Russian Prisons», in MORAN Dominique, GILL Nick, CONLON Deirdre (éd.), *Carceral Spaces...*, p. 167-182; PALLOT Judith, «“Gde muzh, tam zhen” (Where Husband Is, Is the Wife): Space and Gender in Post-Soviet Patterns of Penalty», *Environment and Planning A*, n° 39, 2007, p. 570-589; DE DARDEL Julie, «Resisting “Bare Life”: Prisoners’ Agency in the New Prison Culture Era in Colombia», in MORAN Dominique, GILL Nick, CONLON Deirdre (éd.), *Carceral Spaces...*, p. 183-198.

¹⁹¹ BEAR Lenny, «Visual Imprints on the Prison Landscape. A Study in the Decorations on Prison Cells», *Tijdschrift voor Economische en sociale Geografie*, n° 96(2),

GIORGIO AGAMBEN : BIOPOUVOIR, VIE NUE, CAMP ET ÉTAT D'EXCEPTION

La pensée philosophique de Giorgio Agamben permet d'apporter un éclairage nouveau sur les approches spatiales et ethnographiques du monde carcéral. Agamben s'inscrit dans une certaine continuité avec la pensée foucauldienne, en particulier autour du concept de biopouvoir. Rappelons que l'œuvre de Michel Foucault, *Surveiller et Punir: la naissance de la prison*, a indubitablement ouvert la voie à l'émergence de la littérature critique interprétant la prison comme un dispositif de pouvoir fondamental à l'ère contemporaine et, de fait, son travail a eu une influence prépondérante sur l'ensemble de la production intellectuelle relative à la prison. Dans *Surveiller et Punir*, Foucault met en évidence la façon dont la prison émerge à la fin du XVIII^e siècle comme l'un des principaux laboratoires de la société disciplinaire en devenir. «*Machine à créer et à soutenir un rapport de pouvoir indépendant de celui qui l'exerce*»¹⁹², le modèle architectural du panoptique élaboré par Jeremy Bentham est le dispositif disciplinaire par excellence: il permet de contrôler visuellement toutes les cellules de façon permanente à partir d'un seul point central, sans que le détenu puisse savoir à quel moment il est effectivement surveillé. Foucault démontre comment la sensation d'être observé de façon permanente conduit le prisonnier à l'auto-surveillance et à la soumission, faisant de lui un «*corps docile*». Ce mécanisme d'une puissante efficacité s'étend à d'autres institutions disciplinaires de l'ère industrielle:

«*Un assujettissement réel naît mécaniquement d'une relation fictive. De sorte qu'il n'est pas nécessaire d'avoir recours à des moyens de force pour contraindre le condamné à la bonne conduite, le fou au calme, l'ouvrier au travail, l'écolier à l'application, le malade à l'observation des ordonnances.*»¹⁹³

2005, p. 209-217; SIBLEY David, VAN HOVEN Bettina, «The Contamination of Personal Space: Boundary Construction in Prison Environment», *Area*, n° 41(2), 2008, p. 198-206.

¹⁹² FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir: naissance de la prison*, Paris: Gallimard, 1975, p. 234.

¹⁹³ FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir...*, p. 236.

Les « disciplines » dominent ainsi les corps par la régulation de l'espace, du temps, des activités et des comportements. Dans des écrits postérieurs, Foucault nomme *biopouvoir* la forme de pouvoir en marche à partir de cette période et s'exerçant non seulement sur la vie individuelle et les corps, mais sur l'espèce humaine en général, sur la santé de la nation et sur la population, qui deviennent un enjeu central de gouvernement et de stratégies politiques. Au-delà des « disciplines », cette forme de pouvoir organise et régule la société de façon diffuse ou « capillaire », en traversant toutes les relations sociales.

Dans son œuvre majeure, *Homo sacer*, Agamben reprend la notion de biopouvoir, mais au lieu d'identifier son origine au moment de l'émergence de la société disciplinaire à la fin du XVIII^e siècle, il lui donne une plus grande profondeur historique en faisant remonter sa généalogie à l'Antiquité. Il évoque ainsi la figure de l'*homo sacer* dans l'Empire romain : un être condamné à pouvoir être assassiné impunément par quiconque, sans toutefois être mis à mort selon les rites du sacrifice¹⁹⁴. Soumis à un pouvoir absolu sur son corps et sur sa vie même, l'*homo sacer* est banni de la communauté et réduit à ce qu'Agamben nomme la « vie nue », une vie restreinte à l'existence biologique, dépossédée de toute existence sociale et politique. Selon Agamben, les conditions de la « vie nue » – caractéristiques de l'exercice biopolitique du pouvoir souverain – se reproduisent sous différentes formes depuis l'époque de l'*homo sacer*.

Agamben s'attarde en particulier sur l'espace par excellence de la « vie nue » dans l'histoire récente : le camp de concentration. Le « camp », élevé au rang de « paradigme biopolitique du moderne » par l'auteur, est le lieu dans lequel un « état d'exception » se perpétue de façon indéfinie et devient, paradoxalement, la norme :

« Dans la mesure où ses habitants ont été dépouillés de tout statut politique et réduits intégralement à la vie nue, le camp est aussi l'espace biopolitique le plus absolu qui ait jamais été réalisé, où le pouvoir n'a plus en face de lui que la pure vie, sans aucune médiation. C'est pourquoi le camp est le paradigme même de l'espace politique au moment où

¹⁹⁴ AGAMBEN Giorgio, *Homo sacer. Le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris : Seuil, 1997, p. 81.

la politique devient biopolitique et où l'homo sacer se confond virtuellement avec le citoyen.»¹⁹⁵

Agamben va plus loin encore, lorsqu'il affirme que la figure du camp n'est de loin pas une exception historique, mais se prolonge au contraire dans les développements les plus récents de l'exercice du pouvoir :

« Au lieu de déduire, des événements qui s'y sont produits, la définition des camps, nous nous demanderons plutôt: qu'est-ce qu'un camp, Quelle est sa structure juridico-politique pour que de tels événements aient pu y trouver leur lieu? On sera ainsi amené à considérer le camp de concentration non pas comme un fait historique et une anomalie appartenant au passé (encore que susceptibles, le cas échéant de résurgence) mais, d'une certaine façon, comme la matrice cachée, le nomos de l'espace politique dans lequel nous vivons encore. »¹⁹⁶

Dans des écrits ultérieurs, Agamben reprend cette analyse du camp pour aborder la question de la gestion politique de l'après 11 septembre 2001 et des politiques antiterroristes déployées au niveau mondial, en particulier le camp de détention de Guantanamo. Sur ce dernier, il affirme: *« La seule comparaison possible – avec Guantanamo – est la situation juridique des Juifs dans les camps nazis qui ont perdu avec leur citoyenneté toute identité juridique mais qui restaient cependant des juifs. »¹⁹⁷*

Les thèses d'Agamben sur le pouvoir souverain et la biopolitique dans l'ère moderne ont été largement discutées dans les sciences sociales et reprises en particulier par de nombreux auteurs consacrant leurs recherches à la gestion sécuritaire des migrations et des frontières¹⁹⁸. Bien que considéré comme l'un des analystes de l'après-11 septembre les plus influents, la radicalité du propos d'Agamben quant à la fascisation latente des régimes démocratiques – ou plutôt l'indistinction, dans

¹⁹⁵ AGAMBEN Giorgio, *Homo sacer...*, p. 184.

¹⁹⁶ AGAMBEN Giorgio, *Homo sacer...*, p. 179.

¹⁹⁷ AGAMBEN Giorgio cité par BIGO Didier, « Exception et ban: à propos de l'État d'exception », *Erytheis*, n° 2, 2007, p. 115-145.

¹⁹⁸ WALTERS William, « Acts of Demonstration: Mapping the Territory of (Non) Citizenship », in ISIN Engin F., NIELSEN Greg M. (éd.), *Acts of Citizenship*, London: Zed Books, 2008, p. 182-207.

l'exercice du pouvoir, entre le totalitarisme et la démocratie libérale¹⁹⁹ – a également soulevé des oppositions. Les critiques manifestées à l'égard d'Agamben se portent essentiellement sur trois aspects : (1) sa vision excessivement « cauchemardesque » et monolithique de l'exercice du biopouvoir dans les espaces modernes de la « vie nue », tels que le camp ; (2) son manque de proportionnalité lorsqu'il inclut, au sein d'un même « *paradigme biopolitique du moderne* », Auschwitz, les camps de demandeurs d'asile et les *gated communities*²⁰⁰, devenus une seule et même « *vérité de la modernité politique* »²⁰¹ ; (3) sa non-considération de la complexité de la survie à l'intérieur des « camps », en particulier des actes de « *résistance des faibles dans le ban et leur capacité à continuer à être humains* »²⁰².

Même si ces critiques sont en partie justifiées, il me semble que les notions de « vie nue », de « camp » et d'« état d'exception » développées par Agamben sont extrêmement pertinentes pour appréhender les prisons de haute sécurité colombiennes. L'idée même de « vie nue » est directement en lien avec le vécu des personnes soumises à l'« état d'exception ». Elle devient ainsi une notion théorique éclairante pour aborder des données empiriques portant sur l'expérience carcérale telle que vécue par les détenus, au sein d'un régime qui tente, par différents mécanismes de dépossession, de réduire ces derniers à la vie biologique, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Toutefois, l'enquête ethnographique menée dans le cadre de cette recherche tend précisément à confirmer, comme le soulignent les critiques d'Agamben, que les prisons ne sont pas un espace univoque dans lequel le contrôle de l'institution s'exerce de façon absolue sur une population carcérale qui serait

¹⁹⁹ HEINS Volker, « Giorgio Agamben and the Current State of Affairs in Humanitarian Law and Human Rights Policy », *German Law Journal*, n° 6(1), 2005, p. 845-860.

²⁰⁰ LEVY Carl, « Refugees, Europe, Camps/State of Exception: "Into the Zone", the European Union and Extraterritorial Processing of Migrants, Refugees and Asylum-Seekers (theories and practice) », *Refugee Survey Quarterly*, n° 29(1), 2010, p. 92-119.

²⁰¹ MESNARD Philippe, « The Political Philosophy of Giorgio Agamben: a Critical Evaluation », *Totalitarian Movements and Political Religion*, n° 5(1), 2004, p. 139-157.

²⁰² BIGO Didier, « Exception et ban... », 2007.

« écrasée » par le biopouvoir, mais au contraire des lieux où les stratégies de survie et de résistance des détenus trouvent des chemins complexes et multiformes et imposent des limites à la toute-puissance de l'institution sur la vie des détenus. C'est pourquoi mettre en dialogue les perspectives de Giorgio Agamben sur le « camp » et d'Erving Goffman sur l'*underlife* de l'institution totale représente un fondement théorique fertile pour aborder les deux facettes contradictoires de l'espace carcéral : celle de la dépossession, mais aussi celle de l'*agency* déployée par les prisonniers pour résister aux conditions de la « vie nue ».

CHAPITRE 7

LA «VIE NUE» DANS LES PRISONS DE LA NOUVELLE CULTURE CARCÉRALE

Qu'a signifié l'introduction du modèle Coleman dans la vie des détenus colombiens? Les techniques de mortification de la personnalité décrites par Erving Goffman, qu'on retrouve de façon ritualisée dans les institutions totales, sont manifestes dans le quotidien des détenus au sein des établissements de haute sécurité. Dépouillement matériel, dépersonnalisation, perte d'autonomie, contamination physique et morale sont les mécanismes en œuvre dans cet espace de privation et de contrôle.

Il est frappant de constater qu'une grande partie des techniques de mortification en œuvre dans les établissements de haute sécurité inspirés du modèle américain prennent pour cible le *corps* du détenu et que les conditions de dénuement auxquelles ce dernier est soumis à l'intérieur de l'institution totale font écho à la «vie nue» telle que décrite par Agamben. Dépouillé de tout statut politique, privé de citoyenneté, le détenu est réduit à une forme de survie biologique qui n'est pas sans rappeler la figure de l'*homo sacer*. De la même manière, l'«état d'exception» permanent régnant dans la prison s'apparente aux caractéristiques du «camp», espace biopolitique par excellence de l'ère moderne, selon Agamben.

Dans *Homo Sacer*, Agamben montre en quoi les conditions de la «vie nue» génèrent une forme d'animalisation de l'être humain. L'auteur s'appuie sur la figure du «hors-la-loi» dans l'Antiquité germanique – le bandit banni de la communauté – qui se confond dans l'inconscient collectif avec l'homme-loup ou le loup-garou. Selon Agamben, ce «monstre hybride, mi-humain mi-animal» n'est autre que celui qui est exclu de la société, mis au *ban* et réduit à la «vie nue». Les conditions de vie dans les prisons de la Nouvelle culture carcérale en Colombie conduisent à une forme d'«animalisation» du détenu, bien que celui-ci parvienne à y résister dans une large mesure, comme je le soulignerai par la suite.

MÉCANISMES DE DÉPOSSESSION MATÉRIELLE ET IDENTITAIRE

Le choc de l'admission

Selon Erving Goffman, au moment de l'entrée dans la prison, le détenu est soumis à un rituel de dépossession marquant une rupture brutale avec son identité et avec le maintien des «rôles sociaux» constitutifs de sa personnalité :

«Le nouvel arrivant entre à l'établissement avec une représentation de lui-même qui lui est procurée par certaines dispositions permanentes de son environnement domestique. Dès l'admission, il est immédiatement dépouillé du soutien que lui assuraient ces conditions, en même temps que commence pour lui [...] une série d'humiliations, de dégradations, de mortifications et de profanations de sa personnalité. [...] Dès son admission à l'institution, l'individu, dépouillé de son aspect habituel ainsi que du matériel et des services qui lui permettaient de le préserver, voit sa personnalité défigurée.»²⁰³

Plusieurs des détenus interviewés disent avoir eu le sentiment de connaître la prison «pour de vrai» au moment de l'entrée dans un établissement d'inspiration américaine, même si, avant leur transfert, ils avaient déjà passé un temps prolongé dans une prison *criolla*. Bien entendu, lors

²⁰³ GOFFMAN Erving, *Asiles...*, p. 56-63.

de son entrée initiale dans le monde carcéral, y compris dans des établissements baignant dans l'ancienne culture *criolla*, l'individu est soumis à des mécanismes de mortification de la personnalité. Néanmoins, la plupart des détenus parlent d'un véritable choc au moment où ils sont entrés en contact avec la Nouvelle culture carcérale. C'est le cas de Milena, transférée à l'établissement de haute sécurité de Valledupar après plus d'une année de réclusion à la prison *criolla* de Pereira :

*« Quand je suis arrivée à la prison [à Pereira], ce qui m'a beaucoup marquée c'est qu'ils me disent de me déshabiller et qu'ils m'envoient me doucher. Je ne sais pas pourquoi, je me suis sentie tellement humiliée. Mais entrer à la prison ne m'a pas fait peur. J'allais souvent en visite à la prison quand j'étais petite, pour accompagner un membre de ma famille qui faisait des visites humanitaires aux prisonniers. Je la connaissais donc bien. [...] Je me suis adaptée très rapidement, dans la première année. J'étais monitrice pour le programme éducatif. Mais ils m'ont transférée à Valledupar. Quand je suis arrivée ici, j'ai connu pour la première fois ce qu'est la prison. [...] C'est ici que j'ai commencé à connaître ce qu'est un régime carcéral. Avant je ne savais pas ce qu'était une prison. »*²⁰⁴

Un autre détenu, transféré à Valledupar au moment de son ouverture en 2001 depuis une prison *criolla* où il a purgé les deux premières années de sa peine, raconte :

*« Le 10 mai 2001, ils m'ont transféré en avion militaire à la nouvelle prison de Valledupar. On savait bien que là-bas c'était le régime yankee. Ils m'ont tout pris, ils m'ont donné un uniforme, un set de toilette²⁰⁵ et ils m'ont rasé la tête. Les gardiens étaient très jeunes, ils nous ont traités de façon complètement inhumaine. On n'avait jamais connu ça auparavant [...]. Rapidement, les détenus ont lancé un mouvement de protestation, au sujet du droit de visite. La réponse a été brutale. Une répression à feu et à sang, à coups de matraque et de gaz lacrymogène. »*²⁰⁶

²⁰⁴ ENTRETIEN AVEC MILENA, détenue à la prison de haute sécurité de Valledupar, réalisé le 11 mars 2010.

²⁰⁵ « *kit de aseo* » : set contenant une brosse à dents, un tube de dentifrice, un rouleau de papier de toilette et un savon.

²⁰⁶ ENTRETIEN AVEC FABIO, détenu à la prison du Barne et ex-détenu à la prison de haute sécurité de Valledupar, réalisé le 17 novembre 2010.

La multiplication des privations

La dépossession va néanmoins bien plus loin que l'obligation de porter l'uniforme et de se couper les cheveux : la limitation drastique des biens personnels qui sont autorisés dans la prison ainsi que d'autres pratiques de désorientation renforcent la « mise à nu » symbolique vécue par le détenu. Ainsi, à Valledupar comme dans la plupart des prisons de haute sécurité du même modèle, il est interdit de disposer de plus de trois livres et trois photographies personnelles, de posséder une radio et d'écouter de la musique, pas plus qu'il n'est permis de porter du parfum ou d'avoir un miroir, aussi petit soit-il. Cette dernière prohibition est particulièrement dévastatrice pour le maintien de l'identité. Ne pas voir son propre reflet dans un miroir, durant plusieurs années parfois, au moment où le corps est précisément soumis à des changements drastiques en raison des dures conditions d'incarcération, est vécu comme une grave atteinte à la personnalité des détenus.

Il en va de même de l'interdiction de posséder une montre, sachant que ni les espaces collectifs, ni les cellules ne disposent d'horloges. La perte de la notion du temps engendre une désorientation profonde de l'individu, qui se voit obligé de prendre ses repères temporels de façon approximative grâce au mouvement du soleil, de demander l'heure aux gardiens – qui acceptent ou non de donner cette information selon leur bon vouloir –, ou d'évaluer le moment de la journée en fonction du rythme de la routine carcérale. Ces horaires sont d'ailleurs eux-mêmes un important facteur de rupture avec l'identité sociale du détenu, dans la mesure où ils sont en complet décalage avec les habitudes du monde extérieur. Le réveil a lieu à 4 h, l'appel dans la cour et le petit-déjeuner à 6 h, le déjeuner à 11 h, le dîner à 15 h 30, le retour en cellule à 16 h 30 pour l'enfermement jusqu'au lendemain matin et l'extinction, à 20 h 30, des lumières (automatique et sans possibilité d'activation selon le désir ou le besoin du détenu). La nuit, en l'absence de gardiens, la perte de la notion du temps est la plus pénible pour les détenus :

« Il n'y a pas moyen de savoir quelle heure il est. On sait qu'il est plus ou moins 19 h, mais on vit comme dans les limbes. On sait qu'il est plus ou moins 19 h parce que la gardienne passe à cette heure-là, mais si elle vient plus tard... Tu comprends ? L'horaire n'est pas fixe. Quand la gardienne

...passe, elle peut nous dire quelle heure il est et, à partir de là, c'est les limbes qui commencent. On ne peut pas savoir quelle heure il est. On sait juste qu'elle termine de nous compter vers 20 h et à partir de là c'est "l'heure du silence" [obligation de garder le silence jusqu'au matin]. »²⁰⁷

Le non-accès aux services de base

La dépossession tient aussi au manque d'accès aux services de base, tel que l'eau potable et les soins médicaux. Dans la plupart des prisons de haute sécurité, l'eau n'est pas disponible en permanence, mais seulement lors de deux intervalles de quelques minutes par jour. La cause en est, d'une part, les problèmes d'infrastructure découlant de la conception architecturale de la prison – il est difficile d'assurer l'approvisionnement régulier en eau dans des zones éloignées des centres urbains – et, d'autre part, la gestion punitive de ce service de la part des agents pénitentiaires. La prison de haute sécurité de Valledupar est, une fois encore, emblématique à cet égard. L'eau y est rare et cette pénurie permanente est devenue la principale préoccupation des détenus. De fait, toute la vie quotidienne des détenus y est organisée en fonction de cet enjeu de survie : l'accès à l'eau. Il arrive parfois que l'eau n'arrive pas du tout pendant plusieurs jours, mais le plus courant est que l'ouverture des vannes ait lieu deux fois par jour pendant une période de 5 minutes, moments durant lesquels une agitation fébrile s'empare de la communauté des détenus, dans leur tentative désespérée de récolter le plus d'eau possible dans des bidons de fortune, qu'ils emmèneront pour la nuit dans leur cellule (voir photographies ci-dessous). Ce moment de trouble est décrit ainsi par les prisonniers dans une lettre de dénonciation :

« Nous passons d'innombrables jours de l'année sans eau, et d'autres avec seulement 2 à 5 minutes d'accès à l'eau. Dans un lieu où il existe déjà tant de violence, les détenus s'arment de poinçons et de couteaux artisanaux pour pouvoir remplir ne serait-ce qu'un bidon de 5 litres, ce qui occasionne

²⁰⁷ ENTRETIEN AVEC MARINA, ex-détenue à la prison Buen Pastor à Bogota et à la prison de haute sécurité de Valledupar, réalisé à Bogota après sa mise en liberté, le 6 octobre 2010.

dans bien des cas des problèmes de violence. Cela veut dire qu'ici on doit payer avec du sang chaque goutte d'eau qui peut être recueillie.»²⁰⁸

Le manque d'accès aux soins médicaux et aux médicaments, en cas de maladie, est un autre élément qui met les détenus dans une situation de dénuement et d'insécurité quant à la possibilité de se maintenir «biologiquement» en vie. La réduction de l'existence des prisonniers à ce type de survie, alors qu'ils sont d'ores et déjà bannis du reste de la société, les prive de presque tous les attributs de citoyens, et les place clairement dans les conditions de «vie nue» où l'individu atteint «*un seuil d'indifférence et de passage entre l'animal et l'homme*», selon les termes d'Agamben.



Femmes détenues à la prison de haute sécurité de Valledupar regagnant leurs cellules, chargées de bidons d'eau, pour passer la nuit, 2009 (source: Julie de Dardel/FCSP).

²⁰⁸ PRISONNIERS DE VALLEDUPAR, Correspondance manuscrite de 2012, citée par FCSP, *La Tramacúa. Doce años de una cárcel de castigo*, Bogota: Fundación Comité de Solidaridad con los Presos Políticos, 2012.



Bidons remplis d'eau dans un patio de la prison de haute sécurité de Valledupar, 2009 (source : Julie de Dardell/FCSP).

Le syndrome de Sisyphe

Si l'admission représente une étape fortement dépersonnalisante, la répétition rituelle de la dépossession au travers de la fouille (*requisa*) est l'une des mesures qui visent à préserver les conditions de la «vie nue» dans l'institution totale. La création du commando GRI (Groupe de Réaction Immédiate), au début des années 2000, assure la régularité d'une brutale cérémonie de spoliation, tous les trois mois environ, des quelques biens personnels et collectifs «interdits» par les règlements des prisons de haute sécurité, mais que les prisonniers ont réussi à accumuler grâce au marché noir ou à leur ingéniosité. Produit de la collaboration entre l'INPEC et le BOP américain et fierté de la Nouvelle culture carcérale, le GRI n'agit pas que dans les prisons de haute sécurité, mais dans la plupart des établissements carcéraux de Colombie. Le récit concordant de l'ensemble des prisonniers interviewés dans le cadre

de cette recherche permet d'établir que le *modus operandi* du GRI est toujours le même. Le GRI intervient en général la nuit pour effectuer une fouille surprise, mobilisant un commando composé de 30 à 50 membres (hommes et femmes) et de chiens policiers. Lors de leur entrée, les prisonniers doivent se présenter immédiatement dans la cour, où, terrorisés, ils sont divisés en petits groupes, mis à nu et fouillés au corps. Les membres du GRI procèdent ensuite à l'inspection de chaque cellule, où ils «retournent tout» pour trouver les éléments interdits par le règlement et détecter les éventuelles cachettes à l'intérieur des matelas, des livres, des murs, etc. Selon la logique du GRI, la fin justifie les moyens : il laisse en général derrière lui un univers de désolation où les biens personnels sont sens dessus dessous, souvent endommagés ou simplement disparus. Les prisonniers sont unanimes à dénoncer à voix basse des vols systématiques par les membres du GRI, mais bien peu s'aventurent à les accuser ouvertement par peur de représailles. Les personnes prises en flagrant délit de possession d'un élément illicite sont annotées dans le registre disciplinaire et punies. Un détenu raconte :

«Je ne décore pas ma cellule, parce qu'il n'y a pas de place, et aussi parce que les gardiens détruisent tout lors des fouilles. Tous les trois mois, le GRI vient pour faire une inspection. On sait à peu près vers quel jour ils vont arriver, grâce à la communication téléphonique qui existe avec les autres prisons. Ils sont très violents. Ils nous font nous déshabiller, nous pencher en avant pour nous "réviser", ouvrir la bouche, parfois ils nous lancent des gaz lacrymogènes et ils nous frappent. La dernière fois qu'ils sont venus, ça fait déjà trois mois. Ils nous ont divisés en quatre groupes. Ils avaient deux chiens Rottweiler. Une fois il y en a un qui m'a mordu. Ils entrent à 50, environ. Être déshabillés comme ça, devant tout le monde, ça nous fait nous sentir honteux.»²⁰⁹

Aucun élément de la cérémonie bien rodée de la « descente » du GRI n'est fortuit. Elle se veut un moment de terreur, de dépouillement et de mise à nu – aux sens propre et figuré – incarnant le pouvoir absolu de l'institution totale sur la « vie nue » de la communauté des détenus. La rafle du GRI laisse également planer de façon permanente la menace d'une intervention arbitraire, violente et couverte d'impunité, quelle

²⁰⁹ ENTRETIEN AVEC PEDRO, détenu à la prison La Modelo de Barranquilla, réalisé le 16 juillet 2010.

que soit la gravité des sévices infligés durant son déroulement. En cela, elle est l'incarnation de *l'état d'exception devenu norme*, au sens d'Agamben, au sein du système carcéral colombien.

L'intervention du GRI est couplée à l'action quotidienne des gardiens de prison, qui décident de façon aléatoire de tolérer ou de réprimer la présence de certains éléments, d'ailleurs souvent introduits dans un premier temps par leurs soins – les gardiens étant les principaux fournisseurs des biens de contrebande. Les bidons, éléments omniprésents dans le paysage carcéral à Valledupar, en sont un frappant exemple. Au vu de la pénurie d'eau et pour assurer la survie des prisonniers, des récipients en plastique ont été distribués dans chaque *patio* afin de pouvoir stocker l'eau dans les moments où celle-ci surgit. Or, régulièrement, les gardiens réalisent une « inspection » au cours de laquelle ils retirent tous les bidons aux détenus, sous prétexte qu'il s'agit d'un élément interdit. Par un habile retournement, cet objet de fortune, qui symbolise la réduction des prisonniers au dénuement et à la survie biologique, devient soudain, dans le discours des gardiens, la preuve d'un abus supplémentaire, qui est susceptible de sanction. Parmi les autres éléments les plus souvent confisqués, on trouve les instruments de gymnastique fabriqués à l'aide de manches à balai et bouteilles en plastique, ou d'autres constructions personnelles bricolées avec les moyens du bord (coussins pour s'asseoir dans la cour, table en carton, etc.). Le caractère arbitraire des confiscations est par exemple évoqué par ce détenu de la prison de haute sécurité de Palo Gordo (Girón) qui vit dans un *patio* exclusivement réservé aux prisonniers politiques. La pratique de la lecture et de l'étude collective de textes est courante parmi les prisonniers de la guérilla en Colombie, raison pour laquelle ils sont sensibles à la question de la conservation des livres. Elle explique également l'hostilité des gardiens à l'égard de cette catégorie de détenus, souvent considérés comme des « ennemis de l'État » dans le système carcéral :

« [Ce qui me manque le plus en prison, ce sont] les livres. Ceux qu'ils nous prêtent ne sont pas ceux que nous voudrions lire. Mais cette situation s'était améliorée, grâce à la collaboration d'une gardienne. On a eu le droit de recevoir deux livres de notre choix par personne et nous avons pu constituer une bibliothèque. Malheureusement, ils ont emporté la bibliothèque. Au cours d'une inspection, ils ont emporté tous les livres. On avait cinquante ou soixante livres, revues et aussi du matériel d'études. Ils savaient très bien

qu'on avait cette bibliothèque! Mais ils sont exaspérés par l'ordre et la bonne entente qu'il y a dans le patio, donc ils nous punissent. À cette occasion, ils ont aussi pris les poids que nous avons construits avec des bouteilles en plastique et des manches à balai pour faire de l'exercice. Ultérieurement, ils nous ont rendu les livres, parce qu'on a menacé d'entrer en désobéissance civile. Mais maintenant, ils ont imposé une nouvelle règle: "On n'a plus le droit de conserver les livres ensemble dans une bibliothèque. Ils doivent être répartis individuellement dans les cellules."»²¹⁰

La confiscation des biens personnels et le retour au dénuement matériel absolu s'opèrent de façon cyclique. Après une période de tolérance au cours de laquelle les détenus s'adonnent à la construction et à l'accumulation de biens individuels et collectifs plus ou moins licites, une rafle anéantit ces efforts, condamnant les détenus à recommencer une énième fois à réunir quelques maigres appartenances. Le caractère profondément éphémère de toute possession matérielle est un aspect fondamental de la vie dans les prisons de la Nouvelle culture carcérale. Les détenus y sont condamnés à ce que j'appellerais le «syndrome de Sisyphe»²¹¹, selon le mythe grec contant l'histoire de celui qui, ayant osé défier les dieux, est condamné à faire rouler un lourd rocher en haut d'une montagne, qui retombe indéfiniment et oblige chaque fois Sisyphe à recommencer péniblement sa tâche. Cet éternel recommencement est bien connu des prisonniers de la Nouvelle culture carcérale. Les rituels de dépossession ont de lourdes conséquences sur la préservation de leur identité. Celle-ci est d'emblée soumise à un processus de mortification lors de l'admission dans l'institution totale, mais il se joue en plus, dans la répétition systématique de cérémonies de spoliation, la question de l'impossibilité de reconstruire sa personnalité à partir de nouveaux objets intimes permettant de maîtriser sa «présentation personnelle», selon les termes de Goffman.

²¹⁰ ENTRETIEN AVEC ORLANDO, détenu à la prison de haute sécurité de Palo Gordo – Girón, réalisé le 23 août 2010.

²¹¹ Le «syndrome de Sisyphe» est un terme que je propose dans ce travail pour désigner l'un des mécanismes systématiques de dépossession dans l'espace carcéral. Contrairement à d'autres expressions utilisées précédemment (voir les termes «*criollo*», «*rebusque*» au chapitre 1), il ne s'agit pas d'une catégorie émique, utilisée par les acteurs du monde carcéral.

L'EXPOSITION CONTAMINANTE

Une des principales voies conduisant à la «vie nue» en institution totale est celle de la contamination (*contaminative exposure*) à laquelle les individus sont soumis dès leur entrée dans l'établissement et qui affecte la préservation de leur personnalité :

«À l'extérieur, l'individu peut préserver certains domaines intimes – son corps, ses actions spontanées, ses pensées, certains de ses biens – des influences étrangères susceptibles de les contaminer. Mais dans les institutions totales, ces domaines intimes sont violés: la frontière maintenue par l'homme entre son être et ce qui l'entoure est abolie et les secteurs de la vie personnelle sont profanés.»²¹²

Promiscuité forcée et corps mis à nu

L'exposition contaminante commence par l'impossibilité de s'isoler et l'obligation d'être en permanence en présence d'autres individus sans que cela réponde à un choix personnel. Bien que les prisons de haute sécurité soient en général beaucoup moins surpeuplées que celles de la culture *criolla*, elles éveillent également un fort sentiment de claustrophobie qui tient à l'exiguïté des différents espaces (cellules, cour), à la forte chaleur associée au manque de ventilation, au bruit permanent des autres auquel on ne peut échapper, mais également au fait qu'en l'absence d'activités et de mobilité à l'intérieur de la prison, la coexistence avec les autres détenus est ressentie comme extrêmement pesante.

L'impossibilité de préserver des limites personnelles pour se protéger de la «contamination» par les autres atteint une dimension particulière lorsqu'il s'agit de l'exposition même du corps devant le regard d'autrui, qu'il s'agisse de codétenus ou d'agents pénitentiaires. J'ai déjà évoqué la violence de la mise à nu lors des fouilles et inspections. L'exposition du corps nu ne se produit néanmoins pas seulement dans ces moments de dépossession rituelle, mais également sur un mode quotidien et normalisé. Dans de nombreux établissements, anciens comme nouveaux, les douches collectives dans la cour n'ont ni porte ni rideau, ce qui oblige

²¹² GOFFMAN Erving, *Asiles...*, p. 66.

les détenus à se laver à la vue de tous. Si l'absence de barrières visuelles des douches pouvait être expliquée par le délabrement des installations dans les établissements anciens, ce design est devenu systématique et intentionnel dans les prisons de dernière génération. Dans plusieurs chantiers visités au cours de la recherche (La Nouvelle Picota, Guaduas, Acacías), j'ai pu constater que les douches collectives sont des cases ouvertes dans la cour extérieure, exposées à la vue des détenus comme des gardiens.



Patio de la prison La Picota à Bogota, 2009. Au fond, un détenu se lave à la vue de tous, dans une douche sans porte (source: FCSPP).

Pour de nombreux détenus, l'exposition du corps nu dans la douche génère une importante souffrance et un sentiment de dépouillement. Plusieurs l'ont exprimé lors des interviews :

[Répondant à la question : Cela vous dérange-t-il de vous dénuder devant d'autres détenus ? Devant les gardiens lors des fouilles ?] : « *Pour moi, ça a été très dur. Nous autres, les paysans, nous avons une culture très*

*pudique. Mais je me suis pas mal habitué. Pour d'autres, c'est très dur. Ils se lavent la nuit, dans l'obscurité, pour que leurs compagnons de cellule ne les voient pas.»*²¹³

*«Je ne me douche pas dans les douches collectives. Le soir, je me lave dans ma cellule [partagée avec un autre détenu]. Il n'y a pas de douche, donc je me lave à l'aide d'un seau et d'une ruana²¹⁴, que j'utilise pour recueillir l'eau, et au fur et à mesure je l'essore à l'extérieur [à travers les barreaux de la cellule] [...]. Je n'ai jamais pu m'habituer [à devoir me dénuder devant d'autres], c'est quelque chose qui me dérange énormément. Comme combattant de la guérilla, jamais on ne m'avait obligé à me dénuder devant une autre personne, ni à me laver devant une autre personne, jamais.»*²¹⁵

L'intentionnalité d'exposer le corps nu est confirmée par le nouveau design des cellules dans les prisons dites de «troisième génération», qui répondent partout à un même agencement spatial. Il s'agit de cellules prévues pour quatre détenus. L'espace, extrêmement exigü (9,25 m²), contient deux lits superposés, auxquels sont accolés, sans aucune séparation, une cuvette de toilettes, un lavabo en métal et une petite étagère en béton (voir photographie ci-dessous). Plus encore que l'exposition du corps nu dans la douche collective ou à ciel ouvert, utiliser les toilettes devant d'autres est une épreuve humiliante aussi bien pour le détenu qui la subit que pour celui qui se trouve obligé d'y assister. De fait, les détenus de toutes les prisons colombiennes appliquent la règle d'or selon laquelle en présence des autres détenus, notamment la nuit, les toilettes de la cellule ne s'utilisent que pour uriner, et non pour déféquer, à moins qu'une maladie oblige le détenu à les utiliser à cette fin durant l'enfermement nocturne.

²¹³ ENTRETIEN AVEC GABRIEL, détenu à la prison de haute sécurité de Cómbita, réalisé le 21 mai 2010.

²¹⁴ «*Ruana*»: sorte de poncho en laine, vêtement typiquement porté par les paysans en Colombie.

²¹⁵ ENTRETIEN AVEC FERNANDO, détenu à la prison de haute sécurité de Cómbita, réalisé le 21 mai 2010.



Cellule (pour 2 personnes) dans le complexe carcéral de Guaduas, l'une des prisons de 3^e génération inspirée par le modèle Coleman, 2009 (source: Julie de Dardel/FCSP).

Le corps mis à nu n'est pas seulement une épreuve en raison de son exposition publique, mais également en raison du dépouillement total qu'il symbolise. Yesid Arteta, célèbre détenu politique étant passé par le quartier d'isolement de la prison de haute sécurité de Valledupar, témoigne dans ces termes du lien entre nudité et dénuement :

« À cause des hautes températures qui sont habituelles à Valledupar, la cellule se transformait en four et pour cette raison je demeurais la plupart du temps complètement nu. Les circonstances étaient devenues extrêmes à cause de la rareté de l'eau, qui n'arrivait au robinet que durant 5 minutes. Dans ce laps de temps, je devais me laver, vider les urines et les excréments accumulés dans les toilettes, laver quelques vêtements, et remplir une grosse bouteille en plastique d'eau que j'allais boire durant les 24 prochaines heures. »²¹⁶

²¹⁶ ARTETA Yesid, « Yo pasé por “La Tramacúa”, Relato de Yesid Arteta », *ElTiempo.com*, 12 juin 2011, (online) <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/CMS-9599728> (consulté le 14 mars 2016), Tda.

L'exhibition forcée du corps est l'une des conditions de la « vie nue » à l'intérieur de la prison qui entraîne d'importantes difficultés à protéger sa personnalité. Mais celle-ci est également affectée par l'usure physique que génère la dureté des conditions d'incarcération. La mauvaise alimentation, le manque d'accès aux soins et l'exposition aux conditions climatiques extrêmes figurent parmi les causes responsables de la dégradation du corps, qui se manifeste fréquemment par des maladies de la peau (brûlures dues au soleil, mycoses et allergies dues à l'humidité).

Insalubrité, dégoût et contagion

La peur d'être contaminé par les autres ou par l'environnement est également un thème récurrent chez les détenus. Bien que construits récemment, les établissements de la Nouvelle culture carcérale présentent un haut degré d'insalubrité en raison du manque d'entretien et, souvent, du manque d'accès à l'eau qui entraîne l'impossibilité d'évacuer les eaux usées, en particulier dans les toilettes. La souillure liée aux excréments est vécue comme la pire des contaminations. La prison de Valledupar représente un cas extrême de dégradation des conditions de vie vers un « état d'exception » absolu et une réduction des individus à la survie biologique. Lors d'une de mes visites dans cette prison, un détenu enfermé dans le quartier d'isolement attire mon attention sur l'odeur des lieux :

*« Vous sentez cette puanteur ? C'est parce que les prisonniers doivent faire leurs besoins dans des sachets, car il n'y a pas d'eau. Ils les jettent ensuite par les fenêtres des cellules, pour que cela ne s'accumule pas dans la cour. Il y a de la merde partout. »*²¹⁷

Une détenue du même établissement me raconte ainsi sa terreur d'être contaminée dans les toilettes communes qui sont insalubres :

« Au début, je n'utilisais jamais les toilettes collectives. Je me retenais toute la journée jusqu'au moment d'arriver dans ma cellule. Mais ce n'est vraiment pas bon de faire ça, j'ai commencé à avoir des douleurs terribles [...]. Alors

²¹⁷ ENTRETIEN AVEC VICTOR, détenu à la prison de haute sécurité de Valledupar (quartier d'isolement UTE), réalisé le 12 mars 2010.

j'ai commencé à utiliser les toilettes communes, mais avec des précautions pour qu'elles soient propres. Mais j'avais vraiment peur de cette maladie, de la syphilis. Je crois que beaucoup d'entre nous avaient peur de ça. »²¹⁸

Le dégoût envers d'autres compagnons, perçus comme « contagieux », est fréquent chez les détenus, qui craignent la transmission de maladies par les mains sales ou l'échange de vaisselle contaminée. Le summum du sentiment de contamination a trait à l'intimité du corps la plus profonde, celle de la sexualité, dont l'espace de prédilection est la cellule de la visite conjugale. Dans le régime de la Nouvelle culture carcérale, la visite intime n'a plus lieu dans la cellule même des détenus, comme dans les prisons *criollas*, mais dans des cellules prévues à cet effet. Le jour de la « conjugale » les détenus et leurs partenaires font la queue pour entrer, les uns après les autres, dans les cellules qui se libèrent au fur et à mesure, après qu'elles ont été occupées une heure durant par les couples précédents. Invoquant des raisons de sécurité, la direction interdit d'y apporter ses propres draps. Chaque couple reçoit des draps et serviettes de l'institution, à la propreté douteuse, avant d'entrer dans la cellule. Bien qu'aucun détenu n'ait jamais évoqué, lors d'un entretien, l'idée de renoncer à la « conjugale », ces conditions sont souvent décrites comme traumatisantes, en raison de la profonde souillure du lieu, comme l'explique ce jeune prisonnier d'Acacias :

*« La conjugale, c'est impossible de s'y habituer. Le matelas en mousse est imprégné de la sueur de ceux qui l'ont utilisé juste avant. Les serviettes sont sales. Nous, on se sèche avec nos propres vêtements. Ma copine est délicate... pauvre petite, vivre tout ça, après être passée par la fouille à l'entrée, en plus... C'est incroyable tout ce qu'elle fait pour moi. Elle a 19 ans. Ça fait cinq ans qu'elle vient me rendre visite, tous les deux mois. Quand elle était mineure elle devait entrer avec le consentement écrit de sa mère. »*²¹⁹

L'environnement carcéral et ce qui provient de la prison en général (aliments, matelas et draps, etc.) sont ainsi perçus comme sales et contaminants. L'infirmerie (*sanidad*) est par exemple vue comme l'un des principaux foyers de contagion. En matière de santé, le problème n'est

²¹⁸ ENTRETIEN AVEC MARINA, ex-détenue..., 2010.

²¹⁹ ENTRETIEN AVEC JOSÉ, détenu à la prison de haute sécurité de Acacias, réalisé le 7 juillet 2010.

donc pas seulement que les prisonniers n'aient pas accès aux soins, mais également que les soins médicaux prodigués par l'institution soient vecteurs de maladies. Les instruments médicaux et, en particulier les instruments dentaires, sont souvent évoqués avec dégoût en raison du manque d'hygiène.

BAN ET ISOLEMENT SOCIAL

Si la prison représente par définition une mise à l'écart de la société, les conditions de la Nouvelle culture carcérale accentuent de façon drastique l'isolement social des détenus, qui était limité de diverses manières dans la culture carcérale *criolla*. Dans le nouveau modèle pénitentiaire, plusieurs facteurs renforcent le sentiment de mise au ban, d'immobilisation dans un espace où règne un état d'exception permanent, hermétiquement séparé du reste de la société, et dans lequel les détenus sont soumis aux conditions de la « vie nue ». Isolement géographique et amenuisement des contacts avec les proches provoquent un basculement vers une forme de *désaffiliation sociale* dans le sens que donne Robert Castel²²⁰ à ce terme. La désaffiliation, plus encore que le terme d'exclusion, exprime l'idée de perte d'appartenance sociale dans le parcours de l'individu. Contrairement au système *criollo* qui, malgré le confinement de la prison, permettait le maintien de forts liens avec le monde extérieur, le nouveau système carcéral coupe les liens de façon drastique avec le reste de la société et conduit à un véritable « décrochage » des personnes incarcérées.

Isolement géographique et transferts

L'isolement est tout d'abord géographique. Ces prisons sont construites dans des zones rurales et difficiles d'accès, dans une logique inverse à la tradition *criolla* qui assurait une localisation au cœur des centres urbains. La mise à distance de l'environnement social des

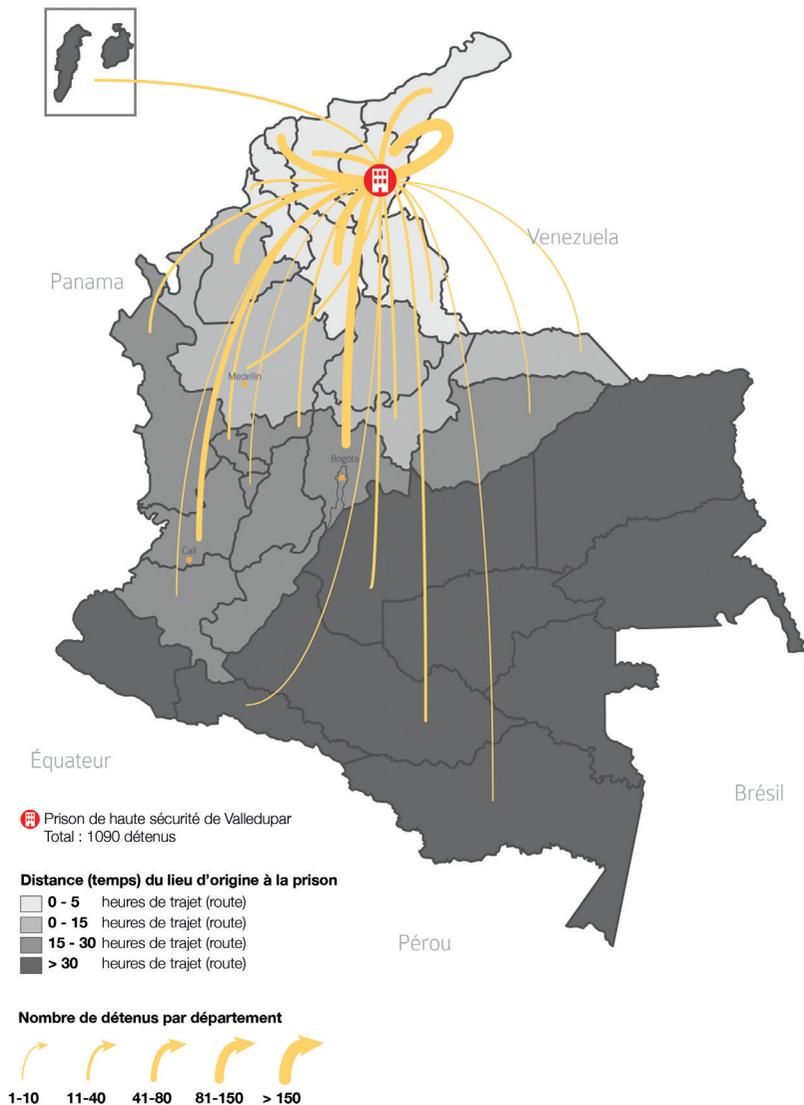
²²⁰ CASTEL Robert, *Les métamorphoses de la question sociale: une chronique du salariat*, Paris: Fayard, 1995.

prisonniers est bien plus importante encore si l'on tient compte du fait que ceux-ci sont soumis à ce qu'ils appellent, dans le jargon carcéral, «l'extradition régionale»²²¹, soit une incarcération dans une prison éloignée de sa région d'origine. Le transfert dans une région lointaine et inconnue est très fréquent dans le système colombien. Il répond avant tout à une logique punitive. Le transfert dans une prison de la Nouvelle culture carcérale est une menace permanente et efficace pour que les détenus «se tiennent tranquilles», notamment pour les empêcher de s'organiser afin de revendiquer leurs droits.

Cependant, la fréquence des transferts est également due au fonctionnement chaotique de l'administration pénitentiaire qui redistribue les détenus d'une région à une autre en fonction des engorgements et places disponibles. L'éloignement n'est donc pas toujours une mesure intentionnelle. Il est aussi dû à la mauvaise gestion des autorités pénitentiaires ou, plus fréquemment encore, à des défauts du système (effondrement des infrastructures, surpopulation carcérale, violence entre les détenus, etc.), et reste stratégiquement exploité pour exercer du pouvoir sur les détenus sans devoir admettre le caractère punitif des mesures de transfert. Il en résulte dans tous les cas une distribution géographique fortement dispersée des personnes détenues, dont seule une minorité reste proche du lieu d'origine.

À titre d'exemple, les statistiques sur le domicile des personnes détenues dans la prison de haute sécurité de Valledupar sont éloquentes : les trois quarts des détenus de cet établissement ne proviennent pas du département du Cesar dans lequel il est situé, mais ont été transférés de leur région d'origine dans cette zone de l'extrême nord du pays (voir la carte ci-dessous). Il en résulte un déracinement géographique et culturel des détenus – il existe de grandes différences dans les usages, l'alimentation, le climat et le langage populaire, notamment entre la région andine et la région de la côte caraïbe dans laquelle se trouve la prison de Valledupar –, mais surtout un isolement radical d'avec l'entourage social et familial. La mise à distance implique pour les familles un coût souvent insurmontable – en argent et en temps – qui les décourage

²²¹ En référence aux extraditions massives de narcotrafiquants et membres de la guérilla colombiens vers les États-Unis, effectuées dans les années 2000 dans le cadre du Plan Colombie.

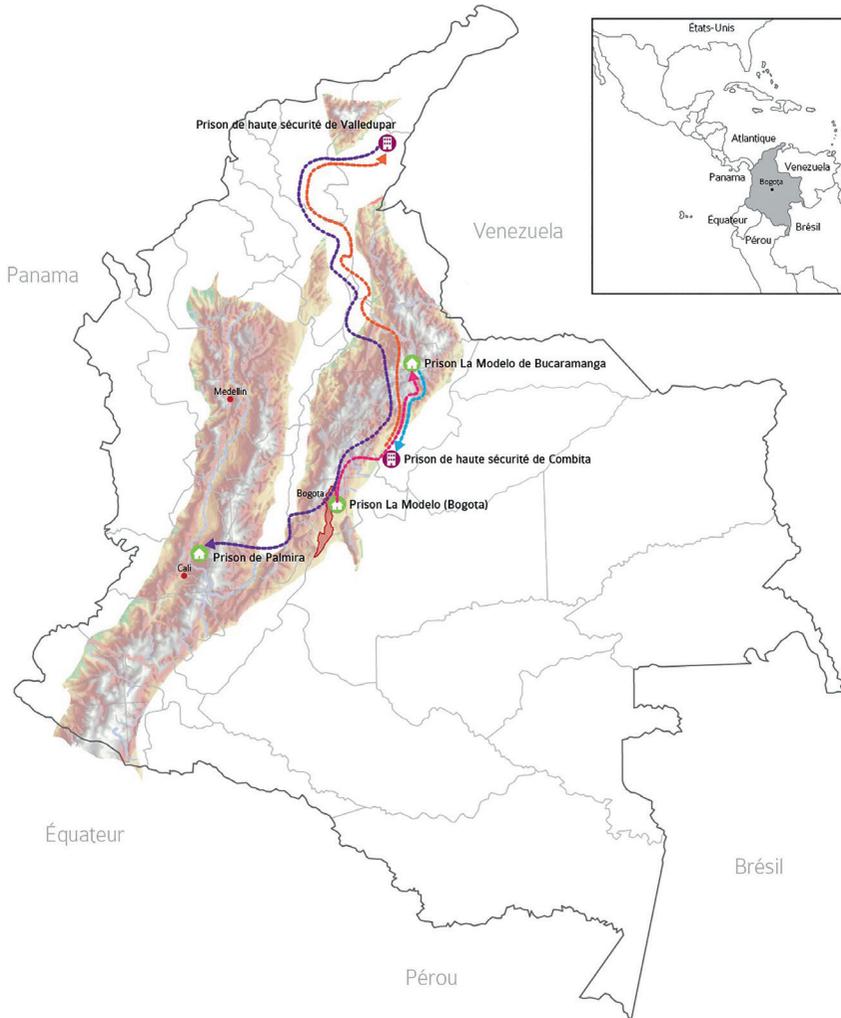


Lieu d'origine des détenus de la prison de haute sécurité de Valledupar (chiffres en 2011, fournis par l'INPEC, Correspondance. Respuesta a solicitud de información del Representante a la Cámara Ivan Cepeda Castro, 7 mars 2011). Moins d'un quart des détenus de la prison de Valledupar proviennent du département du Cesar, dans lequel se situe cet établissement. Le reste de la population, originaire des quatre coins du pays, a été transféré à Valledupar en raison de sanctions disciplinaires ou pour des motifs de « sécurité ». Cette politique de transferts implique un isolement social, culturel et affectif beaucoup plus marqué qu'auparavant pour une grande partie de la population carcérale en Colombie.

de faire le voyage. L'isolement géographique et affectif constitue ainsi l'une des différences majeures entre l'ancien système carcéral *criollo* et les nouvelles prisons issues du modèle américain.

L'échantillon de détenus interviewés dans le cadre de cette recherche confirme cette tendance à l'isolement géographique et familial au sein de la Nouvelle culture carcérale. Sur treize personnes incarcérées dans des prisons de haute sécurité que j'ai interviewées, une seule se trouvait en détention dans une prison distante de moins de quatre heures de route de son lieu de résidence; trois se trouvaient à environ quatre heures de route de leur lieu de résidence; quatre autres à une distance représentant un voyage de cinq à dix heures de route; quatre à une distance représentant entre 12 et 24 heures de route. Le transfert n'est pas seulement un facteur d'isolement, il représente aussi une manière de déstabiliser l'individu en l'empêchant de trouver de nouveaux repères pour reconstruire sa personnalité dans le lieu où il se trouve incarcéré. La mobilité forcée devient ainsi un instrument de domination permettant au pouvoir pénitentiaire de disposer de façon absolue du « destin » du détenu.

La fréquence des transferts dans la « carrière » d'un détenu purgeant une peine longue ainsi que l'ampleur des kilomètres parcourus sont significatives. Prenons l'exemple de Victor. Prisonnier politique et militant pour les droits des prisonniers depuis le début de son incarcération, il ne fait nul doute que les transferts récurrents dont il est l'objet répondent à une logique tout à fait intentionnelle (voir carte ci-dessous). Arrêté le 1^{er} juillet 1999 à Bogota, il est incarcéré dans cette même ville dans la prison *criolla* La Modelo. Il en sort huit mois plus tard pour vice de procédure, avant d'être arrêté à nouveau au moment de sa sortie, sous le coup de nouvelles accusations. Après onze jours de détention dans une caserne des forces spéciales de l'armée à Bogota, il est transféré à la prison La Modelo de Bucaramanga (379 kilomètres, 8 heures de route) où il passe un an et demi, avant d'être muté à la prison de haute sécurité de Cómbita (500 kilomètres, 10 heures de route) durant une année. Il est ensuite transféré une nouvelle fois dans la région de Bucaramanga, à la prison de haute sécurité de Palo Gordo – Girón. Après 6 ans dans cet établissement, il est transféré à la prison de haute sécurité de Valledupar où il passe une année en quartier d'isolement (435 kilomètres, 8 heures de route). C'est là que j'ai eu l'occasion de



Carte des transferts imposés au détenu Victor depuis son incarcération. Ce cas illustre l'ampleur de la « mobilité forcée » et de l'éloignement familial imposé par le système pénitentiaire colombien (source: ENTRETIEN AVEC VICTOR, détenu à la prison de haute sécurité de Valledupar [quartier d'isolement UTE], réalisé le 12 mars 2010).

l'interviewer en mars 2010. Peu après, il a été encore une fois transféré à la prison de Palmira (1 400 kilomètres, 26 heures de route).

L'ampleur des transferts vécus par Victor n'est exceptionnelle qu'en raison de la longueur de sa détention. Le plus courant est de connaître au moins deux ou trois établissements au cours de sa condamnation. Bien évidemment, l'éloignement géographique et la multiplication des transferts représentent des facteurs prépondérants dans la détérioration des rapports familiaux.

Distanciation avec la famille et avec l'extérieur

L'érosion des liens avec les proches au cours de la détention, courante dans les prisons américaines et européennes, est un phénomène restreint dans les prisons *criollas* en Colombie. Les contacts entre le détenu et sa famille y sont préservés, par des appels téléphoniques quotidiens et par la visite hebdomadaire du week-end. Il n'en va pas de même dans les prisons de la Nouvelle culture carcérale, dont le régime limite de façon beaucoup plus profonde le contact avec la famille et les proches. Le coût du voyage, le temps qu'il faut y consacrer et les conditions de la visite (nuitées aux alentours de la prison, durée de la visite limitée à quelques heures, salle de visite commune et non plus dans le lieu de vie même des détenus, interdiction d'apporter de la nourriture faite maison) ont pour conséquence d'espacer les rencontres avec les proches qui, en général, ne peuvent pas se déplacer pour chaque visite autorisée, soit tous les 15 jours (et tous les 30 ou 45 jours en ce qui concerne la visite conjugale).

Un phénomène frappant est celui de l'*auto-renoncement* à la visite de la part de certains détenus, qui considèrent que la rencontre physique avec les proches dans l'environnement dégradant de la prison de haute sécurité nuit à leur entourage comme à eux-mêmes. Il s'agit ici de l'expression consciente d'une incapacité à pouvoir maintenir une présentation satisfaisante de soi – dans le sens goffmanien – en raison du contexte de dénuement absolu engendré par la prison, qui empêche le recours aux accessoires et aux attitudes propres à la personnalité du détenu. S'exprime dans ce cas une peur que la dépersonnalisation opérée par la prison soit révélée au grand jour, que la «vie nue» soit

impossible à dissimuler, alors que le contact téléphonique quotidien, au contraire, permet de maintenir l'illusion du maintien de l'identité et d'une certaine dignité. Cela semble particulièrement vrai dans le cas des relations qu'entretiennent les femmes détenues avec leurs enfants, comme en témoigne cette prisonnière de Valledupar :

« Cela fait trois ans que je n'ai pas vu un membre de ma famille. Mon fils, qui a maintenant 16 ans, je ne l'ai pas vu depuis quatre ans. C'est pour le protéger que je préfère qu'il ne me rende pas visite. C'est trop dur de les voir dans ces conditions. Maintenant, cela ne me pèse plus autant qu'avant, vraiment c'est un trop gros problème qu'on se voie ici. J'ai une bonne relation avec mon fils. Je lui parle par téléphone, par lettres. C'est mieux qu'il ne me voie pas ici. »²²²

Un second témoignage d'une femme, transférée à Valledupar après un long séjour à la prison *criolla* de Buen Pastor à Bogota, évoque plus directement la question du maintien de la présentation de soi :

« Ma mère insiste pour venir me voir, mais je lui dis : "Non maman ! Cet endroit est horrible !" C'était déjà terrible de la voir quand j'étais à Buen Pastor. Elle s'en allait en pleurs, alors qu'à ce moment-là, elle me voyait soignée et pimpante. Alors comment ça aurait été qu'elle me voie à Valledupar, si décharnée ? »²²³

Enfin, l'isolement se joue également à l'intérieur des murs de la prison, par une limitation drastique de la mobilité du détenu entre les différents sites de l'établissement. Les activités de travail ou d'études étant pratiquement inexistantes, les détenus ne sortent qu'à de rares occasions de leur *patio*. Or, la mobilité et la flexibilité de l'ancien système, ainsi que la rencontre de moniteurs des différents ateliers, permettaient aux détenus d'être en contact régulier avec le monde extérieur et de pouvoir se sentir en lien avec celui-ci. La sévérité du confinement spatial, ainsi que la restriction de la mobilité du corps – notamment au travers de l'obligation de faire constamment la queue au cours de la journée, pour sortir ou rentrer dans sa cellule, recevoir

²²² ENTRETIEN AVEC MILENA, détenue à la prison de haute sécurité de Valledupar..., 2010.

²²³ ENTRETIEN AVEC MARINA, ex-détenue..., 2010.

la nourriture, s'inscrire sur une liste pour voir un médecin ou attendre son tour à la « conjugale » – font également partie des rituels de dépersonnalisation et de réduction à la « vie nue » à l'intérieur de l'espace carcéral.

TORTURE ET IMPUNITÉ

Au-delà des privations quotidiennes inhérentes au régime de la Nouvelle culture carcérale, celle-ci implique également, de façon plus ponctuelle, des pratiques de torture nouvelles découlant des « nouvelles techniques pénitentiaires » décrites dans les manuels d'intervention rédigés par le Bureau fédéral des prisons américain. C'est par exemple le cas de la technique « d'extraction de cellule » (*extracción de celda*) qui implique une action musclée d'un groupe de gardiens pour neutraliser un détenu récalcitrant. L'opération consiste à coucher le détenu, ventre à terre, et à attacher ses bras et jambes dans le dos dans la position dite du scorpion, avant de l'évacuer dans un lieu d'isolement. Peu après l'ouverture de Valledupar, des gardiens d'élite, réunis dans le groupe des « *Power rangers* »²²⁴, se montrent particulièrement impatients de mettre en pratique la technique enseignée par les entraîneurs américains. Ils se déchaînent lors d'une « extraction de cellule » pratiquée sur le détenu Luis Preciado, qui finit par mourir sous les coups lors de sa « neutralisation ». Les causes du crime sont révélées grâce à une enquête pénale qui aboutit à la condamnation des gardiens assassins. Mais le témoignage de Fabio, également détenu à Valledupar au moment de la mort de Preciado, apporte un autre éclairage sur les faits. Ce récit révèle la tension extrême entre la volonté du détenu de préserver son identité par le maintien de sa présentation personnelle et le pouvoir des gardiens de soumettre les individus aux conditions de la « vie nue » dans l'institution. Fabio raconte :

²²⁴ Dénomination non péjorative qui leur est donnée à l'intérieur même de l'INPEC et reprise notamment dans la décision officielle de classement de la procédure disciplinaire contre les auteurs de l'homicide de Luis Preciado (Procuraduría general de la Nación, *Evaluación Investigación Disciplinaria radicación 008-71308-02*, 2003, Bogota).

« [À Valledupar] ils ont tué Preciado. Preciado, il adorait ses cheveux. C'est ce qu'il aimait le plus au monde. Il refusait catégoriquement de se raser la tête, comme l'ordonnait le règlement. Alors ils l'ont emporté et ils lui ont rasé la tête, de force. Depuis ce moment, Preciado a commencé à nourrir un terrible ressentiment contre les gardiens. Il avait des problèmes psychiatriques. Il haïssait les gardiens. Il les insultait et leur jetait des excréments. Un jour, ils l'ont emporté et ils l'ont battu à mort, dans le couloir principal. »²²⁵

Si la justice pénale a effectivement condamné les responsables à des peines de prison pour homicide, l'organe de contrôle des fonctionnaires (*Procuraduría*) s'est fermement opposé à prononcer une sanction disciplinaire à leur encontre et a fait archiver définitivement ce dossier. En Colombie, l'État protège les hommes de la force publique, qu'ils soient militaires, policiers ou gardiens de prison. Le principal auteur de l'homicide, le lieutenant Isifredo Chacon, a été promu dès sa sortie de prison à un poste à responsabilité au sein de l'INPEC, libéré après avoir purgé seulement six de ses 14 ans de sa condamnation, grâce à un cumul exceptionnel de toutes les remises de peine possibles dans le système pénitentiaire.

Ce cas particulièrement grave n'est pas anecdotique. Selon les chiffres mêmes de l'Institut pénitentiaire, presque 100 % des plaintes pour tortures ou mauvais traitements sont classées sans suite²²⁶. Ce degré presque absolu d'impunité à l'intérieur des prisons, intrinsèquement lié au caractère arbitraire du pouvoir qui s'y déploie et à la permanente suspension du droit qui s'opère dans son sein, est l'une des caractéristiques qui rapproche le plus le système pénitentiaire colombien du concept agambenien de « camp » :

« Le camp est l'espace qui s'ouvre lorsque l'état d'exception commence à devenir la règle. L'état d'exception, qui était essentiellement une suspension temporelle de l'ordre juridique sur la base d'une situation réelle de danger, acquiert désormais, dans le camp, une assise spatiale permanente qui, en tant que telle, demeure toutefois constamment en dehors de l'ordre normal. »²²⁷

²²⁵ ENTRETIEN AVEC FABIO, détenu à la prison du Barne..., 2010.

²²⁶ INPEC, *Correspondance. Respuesta a solicitud de información del Representante a la Camara Ivan Cepeda Castro*, 7 mars 2011.

²²⁷ AGAMBEN Giorgio, *Homo sacer...*, p. 182.

MORTIFICATIONS SPÉCIFIQUES DE GENRE

De la même manière qu'en Afrique du Sud²²⁸ ou qu'en Russie²²⁹, les femmes détenues dans les prisons colombiennes sont généralement contraintes de se conformer à un modèle discriminatoire et genré de l'« idéal féminin », en particulier en ce qui concerne le type d'activités de réhabilitation, d'éducation et de récréation auxquelles elles ont accès. Le régime de la Nouvelle culture carcérale a cependant rompu dans une large mesure avec ce modèle, en particulier dans le quartier des femmes de la prison de haute sécurité de Valledupar²³⁰. Dans cette institution, les rituels de mortification de la personnalité l'emportent sur toute tentative de « rééducation ». Dans ces circonstances, le règlement de la prison est conçu de façon à saper les bases mêmes de la féminité, constitutives de la personnalité des détenues, plutôt que d'essayer de les confiner à un modèle féminin, comme cela est le cas dans la plupart des autres prisons pour femmes de Colombie. À Valledupar, les femmes n'ont pas le droit de faire apparence de leur féminité. L'usage de bijoux, le maquillage, le parfum ou encore les vêtements féminins sont strictement interdits et le port de l'uniforme (strictement identique à celui des hommes) est obligatoire.

Les dures conditions de détention à la prison de Valledupar, en particulier les températures suffocantes et la grave pénurie d'eau, semblent affecter la population féminine plus encore que la population masculine vivant dans les *patios* voisins. Dans un pays où l'injonction sociale à maintenir une apparence physique soignée et

²²⁸ DIRSUWEIT Teresa, « Bodies, State Discipline, and the Performance of Gender... », 2005.

²²⁹ PIACENTINI Laura, PALLOT Judith, MORAN Dominique, « Welcome to Malaya Rodina ("Little Homeland"): Gender and Penal Order in a Russian Penal Colony », *Social and Legal Studies*, n° 18(4), 2009, p. 523-542.

²³⁰ Le quartier des femmes à la prison de haute sécurité de Valledupar a été fermé peu après ma visite, au printemps 2010, après l'éclatement d'un scandale national au sujet des conditions inhumaines dans lesquelles les détenues étaient recluses. Malgré de fortes mobilisations de la part des hommes prisonniers et une campagne internationale menée par des organisations des droits de l'Homme pour exiger la fermeture totale de la prison, 1 600 détenus sont encore incarcérés en 2016 dans des conditions similaires.



Quartier des femmes à la prison de haute sécurité de Valledupar, 2009 (source: Julie de Dardel/FCSP).

séduisante est particulièrement forte pour les femmes, les empreintes sur le corps dues aux conditions de dénuement vécues dans la prison sont très difficiles à vivre. Le témoignage de Marina, ancienne détenue de Valledupar, est significatif à cet égard. L'un des événements dont elle fait mention lors de son interview – l'arrivée de miroirs dans le *patio* après des années d'interdiction – permet de mesurer combien la détérioration du corps en prison affecte la préservation de l'identité des prisonnières. Plus spécifiquement, cet épisode montre en quoi la destruction de leur présentation personnelle en tant que femmes leur fait perdre les repères qui leur permettent de maintenir leur identité. Marina était la « représentante des droits humains » du *patio 8*, le quartier abritant la population féminine à Valledupar. Porte-parole des détenues auprès des autorités carcérales, elle obtient après des mois de négociation qu'une concession soit faite aux femmes sur la question des miroirs :

« Marina: *Nous avions de petits miroirs de contrebande, de la taille d'une pièce de monnaie. Mais pour nous, quand sont arrivés les deux grands miroirs, ça a été incroyable. Ils les ont installés contre un mur du patio. Ils étaient si grands! Au début, toutes les femmes ont explosé de joie. C'est clair que c'était extraordinaire, après des années sans voir un miroir de cette sorte. Mais après, une grande partie d'entre elles se sont mises à pleurer, quand elles ont vu comment cette prison les avait foutues en l'air, tu comprends? Moi aussi, quand je me suis vue... Quelle horreur, mon Dieu! Tellement maigre, non, je veux dire, ça a été dur pour beaucoup d'entre nous, ça a été dur. [...] Quelques-unes pleuraient aussi de se voir si grosses [...]. Alors elles se sont assises pour pleurer, oui, pour pleurer à ce moment-là. L'image qu'elles étaient en train de voir leur a fait peur. L'image qu'elles étaient en train de voir a été terrible. Pour ma part, ça a été un choc. Je les voulais tellement ces miroirs, mais ça a été un choc de me voir si différente, je veux dire, si différente, négligée. J'étais habituée à tout autre chose. Ça a été un choc, tout le reste aussi, dur, dur, ce que ça nous a fait. [...]*

JD: *Tu te rappelles ce qui t'a le plus frappé quand tu t'es vue dans le miroir?*

Marina: *Oui, que j'étais très mince. [...] Me voir si décharnée, si maigre... Non, non, si maigre!*

JD: *Tu ne t'étais pas rendu compte à quel point tu étais maigre?*

Marina: *Non. Quand je me suis vue, j'avais le pantalon de l'uniforme, et un débardeur. J'avais l'air d'une petite fille africaine! [...] Ce qui m'a stupéfié c'est cette maigreur et aussi ma peau tannée, à cause du soleil. Je viens d'une ville où il fait très chaud, mais mon Dieu! Rien à voir... J'étais noire!*

JD: *La crème solaire était interdite à Valledupar?*

Marina: *Oui, la crème solaire est interdite. C'est quelque chose qui a effrayé beaucoup de filles, voir les taches sur leurs visages, toutes avec le visage tâché par le soleil. Moi, de me voir si noire, et mes cheveux, ces racines, je me suis vraiment vue comme si j'étais une autre personne. Comme si je ne me reconnaissais pas. Les autres se sont assises à pleurer, en disant qu'elles n'étaient pas comme ça quand elles étaient dehors, ou quand elles étaient dans d'autres prisons. Il y en a quelques-unes qui ont commencé à se travestir en hommes [se volvieron « cacorros »] après ce moment.»²³¹*

²³¹ ENTRETIEN AVEC MARINA, ex-détenue..., 2010.

La confrontation avec sa propre image constitue un véritable choc pour ces femmes, qui ne se reconnaissent pas dans le reflet du miroir. Ce récit illustre à quel point la destruction de la présentation personnelle constitue une profonde mortification de l'identité, en particulier pour les femmes, mais également comment cette mortification s'appuie sur la détérioration du *corps* et sa réduction à la survie biologique. Dans ce dépouillement absolu de la présentation personnelle, même la peau – limite entre le corps et l'environnement totalitaire – est meurtrie, abîmée par l'exposition brutale aux éléments.

En conclusion, il subsiste une question transversale à cette analyse des mécanismes de dépossession et de privation des attributs de la citoyenneté dans les prisons de haute sécurité d'inspiration américaine : celle de l'intentionnalité. La réduction à la « vie nue » répond-elle réellement à un schéma délibéré et savamment orchestré ? La réponse ne peut pas être univoque. Certaines contraintes, telles que les procédures d'admission, les innombrables interdits entérinés par le règlement, les rafles du GRI, le schéma architectural et la localisation des bâtiments, à la fois isolés géographiquement et conçus de façon à annihiler la privacité des individus, sont incontestablement la manifestation consciente et volontaire d'une politique qui cherche à durcir le régime et à le faire savoir. Les prisons de la nouvelle génération doivent inspirer la terreur et faire figure d'épouvantail face au crime ou aux velléités de mouvements de résistance de la part des détenus. Elles doivent montrer la détermination punitive de l'État face à un électorat généralement favorable aux conditions les plus drastiques en matière pénale. D'autres privations en revanche ne semblent pas relever d'un schéma intentionnel, mais plutôt d'un schéma bien *criollo* : manque de moyens, décrépitude des infrastructures, débordement administratif, mauvaise gestion, dysfonctionnement structurel et fonds perdus dans les affres de la corruption. C'est notamment le cas du nonaccès aux services de base ou de l'insalubrité endémique. Néanmoins, même lorsque les conditions de la « vie nue » ne relèvent pas directement d'une politique intentionnelle, elles sont employées de façon stratégique, afin de déployer un pouvoir hégémonique à l'intérieur de l'espace carcéral. Ces « failles » du système – bien que déplorées publiquement par les agents du système pénitentiaire – aident à soumettre la population détenue. Elles maintiennent l'exercice du pouvoir souverain à l'intérieur du « camp », dans la mesure

où elles renforcent la pérennisation de l'« état d'exception » et la suspension absolue du droit. Les conditions de dépouillement et de réduction à la survivance biologique décrites dans cette partie s'apparentent ainsi typiquement au paradigme de la « vie nue » décrit par Giorgio Agamben.

Néanmoins, l'ethnographie des prisons colombiennes montre également les limites de la vision sans nuance d'Agamben au sujet du « camp ». Rejoignant les critiques de la vision monolithique d'Agamben quant à l'exercice du pouvoir souverain dans les espaces de la « vie nue », je mettrai en évidence ci-après que les rapports de pouvoir répondent à des dynamiques complexes au sein de l'espace carcéral et que les reclus s'organisent pour opposer une résistance multiforme afin de préserver leur identité. Le biopouvoir s'exerçant avant tout sur le corps des « habitants » du « camp », il n'est pas étonnant que les stratégies de refus de la « vie nue » soient, dans une large mesure, également centrées autour de *tactiques du corps*, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 8

RÉSISTANCES DES PRISONNIERS DANS LA NOUVELLE CULTURE CARCÉRALE

L'assujettissement à de nouvelles contraintes spatiales et disciplinaires modifie profondément l'expérience des détenus. Mais le transfert du modèle américain provoque également des réactions pour préserver des formes d'autonomie au sein de l'institution totale. Même dans une situation d'extrêmes restrictions et d'«état d'exception», l'*agency* des détenus s'exprime par l'élaboration de logiques de réappropriation et de résistance, selon les méthodes d'exploitation et de détournement d'objets, d'espaces et d'affectations, définies comme «ajustements secondaires» par Erving Goffman. Comme cela a été notamment souligné dans des études portant sur les migrants sans papiers dans les centres de détention aux frontières de l'Europe, les habitants du «camp» ne sont pas des êtres passifs et totalement impuissants, mais aussi des agents actifs qui défient le pouvoir souverain²³². Les manifestations d'*agency* ne sont, en effet, de loin pas l'apanage des prisonniers colombiens, mais semblent être au contraire une constante

²³² WALTERS William, «Acts of Demonstration: Mapping the territory...», 2008.

du fonctionnement carcéral, comme le démontrent diverses études empiriques²³³.

Selon Agamben, la «vie nue» est le résultat de l'exercice d'un pouvoir absolu sur le corps de l'*homo sacer*. Elle correspond également à la destruction de la vie sociale et politique de l'individu, réduit à une simple survie biologique. Le refus de la «vie nue» dans les prisons de haute sécurité s'exprime dès lors également sur ces deux tableaux, d'une part au travers de tactiques²³⁴ du corps – que je nommerai plus précisément «tactiques d'habillement du corps» – et d'autre part au travers de «tactiques de préservation de l'être social et politique», ces dernières se manifestant avant tout comme une survivance des pratiques du régime

REFUS DE LA VIE NUE TYPOLOGIE DES MANIFESTATIONS D'AGENCY DE LA PART DES PRISONNIERS	
I. Tactiques d'habillement du corps	II. Tactiques de préservation de l'être social et politique
1. Soins, hygiène du corps	1. Résistance au dépouillement matériel
2. Défense de son intimité et espace personnel	2. Maintien du tissu social et auto-organisation
3. Préservation des relations sentimentales et de sa sexualité	3. Préservation de son intégrité personnelle
4. Résistance des femmes	4. Lutttes sociales, désobéissance et grèves des prisonniers

Typologie des manifestations d'agency de la part des prisonniers colombiens au sein de la Nouvelle culture carcérale.

²³³ Voir par exemple LHUILIER Dominique (avec LEMISZEWSKA Aldona), *Le choc carcéral. Survivre en prison*, Paris: Bayard, 2001; CHAUVENET Antoinette, «Guerre et paix en prison», *Les cahiers de la sécurité intérieure*, n° 31, 1998, p. 91-100.

²³⁴ La notion de «tactique», telle que définie par Michel de Certeau (1980), dans *L'invention du quotidien*, se réfère aux actions inventives et ingénieuses déployées par les personnes placées dans une situation de relative faiblesse afin d'établir un certain rapport de force face aux «stratégies» de domination utilisées par les puissants pour conserver leur pouvoir.

criollo à l'intérieur de la Nouvelle culture carcérale. Documenté par une variété de témoignages, ce dernier chapitre explore l'éventail des tactiques déployées par les détenus des prisons de haute sécurité pour maintenir leur identité et leur dignité, mais également pour préserver un rapport de force et un espace de négociation susceptibles de modifier certaines règles de l'institution.

CONTRE LA «VIE NUE», DES «TACTIQUES D'HABILLEMENT DU CORPS»

Le corps vivant est une cible du pouvoir souverain à l'intérieur de l'espace biopolitique du «camp». L'utilisation du corps comme instrument de résistance à la «vie nue» n'est dès lors pas fortuite. Elle a été expérimentée, dans le passé, dans d'autres contextes historiques comme un moyen d'opposition en prison. Le précédent le plus marquant est sans doute celui de la lutte des prisonniers politiques en Irlande du Nord dans les années 1980, dont l'engagement prend la forme d'une «force incarnée» (*embodied force*)²³⁵. Leurs techniques de résistance – comprenant le refus de porter l'uniforme, le maculage des murs par leurs excréments et la grève de la faim conduisant à la mort de dix hommes en 1981 – se concentrent sur l'instrumentalisation du corps comme une véritable arme de résistance.

La mobilisation du corps par les prisonniers colombiens ne revêt pas la forme sacrificielle du cas nord-irlandais, mais elle est, sous d'autres formes, omniprésente dans les manifestations de résistance. On appellera «tactiques d'habillement du corps» les comportements d'opposition à la mise à nu littérale et symbolique qui découlent des conditions d'enfermement à l'intérieur de la Nouvelle culture carcérale et qui sollicitent prioritairement le corps comme instrument de résistance au dénuement. Ces comportements sont de quatre ordres : l'attention portée aux soins et à l'hygiène du corps, la défense de

²³⁵ FELDMAN Allen, *Formations of Violence. The Narrative of the Body and Political Terror in Northern Ireland*, Chicago and London: University of Chicago Press, 1991.

son intimité et de son espace personnel, la préservation des relations sentimentales et de sa sexualité et, enfin, la résistance spécifique des femmes.

Les soins et l'hygiène du corps

En dépit des conditions de dénuement, l'une des priorités des personnes incarcérées dans les établissements de la Nouvelle culture carcérale est de préserver, tant bien que mal, une présentation acceptable de soi en parvenant à rester propre et « bien mis ». Pour atteindre cet objectif élémentaire, qui consiste notamment à se laver quotidiennement, à porter des habits soignés et à se parfumer, elles ont recours à d'ingénieuses tactiques de détournement des espaces, des infrastructures et des objets, qui sont autant d'ajustements secondaires dont l'usage est analysé en détail par Erving Goffman dans *Asiles*. Comme nous l'avons vu, le manque d'accès à l'eau est l'un des principaux facteurs de mortification de la personnalité des détenus. L'une des manifestations d'*agency* de la part des prisonniers est directement liée à cette pénurie endémique. Au-delà des tentatives de stockage de l'eau évoquées au chapitre précédent, d'autres ruses sont employées par les détenus, comme le démontre le témoignage de Milena :

« Pendant la journée, ils n'ouvrent l'eau qu'à une ou deux occasions, pendant une durée de cinq minutes, ce qui est tout à fait insuffisant. Mais nous avons remarqué qu'il est possible d'obtenir plus d'eau en aspirant, avec la bouche, la tuyauterie cassée qui dépasse du mur des toilettes. De cette manière, on peut laver des choses pendant la journée et remplir des petits bidons que nous emmenons dans nos cellules pour la nuit. »²³⁶

Milena me raconte également comment l'interdiction de se parfumer peut être contournée. Les prisonnières demandent à leurs proches de leur envoyer un tube de crème pour les mains – un élément qui est autorisé par le règlement – préalablement vidé de son contenu et rempli avec un mélange de crème et de parfum.

²³⁶ ENTRETIEN AVEC MILENA, détenue à la prison de haute sécurité de Valledupar..., 2010.



Femmes détenues à la prison de haute sécurité de Valledupar, aspirant de petits tuyaux arrachés dans le mur des toilettes pour pouvoir se fournir en eau, 2009 (source: Julie de Dardell/FCSPP).

Les efforts pour maintenir une apparence soignée ne sont pas l'apanage des femmes. Malgré l'absence d'équipement de gymnastique, faire de l'exercice individuellement ou en groupe fait partie du rituel quotidien de tous les *patios* du pays, qu'il s'agisse des prisons *criollas* ou des nouvelles prisons. Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, les prisonniers construisent en général des instruments, tels que poids et haltères, à l'aide de manches à balai et de bouteilles en plastique lestées. La musculation est l'un des moyens de ne pas laisser la prison détériorer excessivement son corps durant l'incarcération, mais d'autres tactiques sont employées pour maintenir sa présentation personnelle. Ces efforts quotidiens s'expriment de façon exacerbée lors du sacro-saint jour de la visite, dont la fréquence et la durée ont été drastiquement limitées dans le nouveau régime carcéral. Dans les nouvelles prisons, il n'est plus question de pouvoir accueillir ses proches selon le cérémonial bien rodé de la visite qui a cours dans le système *criollo*, soit à l'intérieur même du lieu de vie du détenu et en mobilisant de nombreux « accessoires » permettant de préserver sa présentation personnelle. Dans les nouvelles prisons, les détenus arrivent en uniforme et menottés dans un espace destiné aux visites. Tous tentent pourtant de se « mettre sur leur 31 », en comptant sur les quelques maigres éléments autorisés : une paire de chaussures parfaitement

soignée qui s'utilise seulement pour cette occasion, un t-shirt propre à mettre sous l'uniforme, une hygiène corporelle impeccable et, surtout, une attitude enjouée. Se montrer solide physiquement et moralement, ne pas se plaindre, ne pas pleurer, ne pas se disputer : ces règles d'or de la visite dans la culture carcérale *criolla* prennent encore bien plus de sens dans les nouvelles prisons, où les ressources sont rares pour réussir à présenter à ses proches une version non altérée de sa personnalité.

La défense de l'intimité et la création d'espace personnel

Afin de contrecarrer les conditions de promiscuité et d'« exposition contaminante » inhérentes à la prison, les détenus s'ingénient à créer, grâce à différents stratagèmes, des espaces leur assurant une certaine intimité, de façon individuelle ou en groupe. L'une de ces tactiques destinées à préserver un espace personnel est décrite par Fernando, incarcéré dans la prison de haute sécurité de Cómbita. Comme d'autres détenus de l'établissement, Fernando n'est pas obligé de demeurer dans la cour durant la journée : il peut décider de retourner dans sa cellule pour se reposer ou s'isoler un moment quand il le souhaite. En effet, il en possède la clé, un fait inimaginable dans d'autres prisons inspirées par le modèle de Coleman.

« Il y a quelques années, un prisonnier a démonté la serrure de la porte de sa cellule. Il a réussi à en faire faire une empreinte pour reproduire la clé. Depuis lors, les prisonniers ont commencé à faire leurs propres clés, à partir de morceaux de plastique coupés dans les tables et les chaises. Cela fonctionne très bien. Dans chaque couloir, une seule clé est nécessaire pour ouvrir toutes les cellules. Les gardiens ont essayé d'empêcher ça au début, mais ça a continué, et ils ont fini par se lasser. Maintenant c'est quelque chose d'admis. »²³⁷

La cellule fonctionne ici comme un lieu « refuge » (*personal territory*)²³⁸, l'un des types d'espaces échappant au contrôle de l'institution totale décrit par Erving Goffman. Il arrive que ce refuge ne soit

²³⁷ ENTRETIEN AVEC FERNANDO, détenu à la prison de haute sécurité de Cómbita..., 2010.

²³⁸ GOFFMAN Erving, *Asiles...*, p. 299.

pas un lieu fixe que le prisonnier parvient à s'approprier, mais un objet prenant une dimension de territoire dans la mesure où son usage est exclusivement réservé à son propriétaire. C'est le cas du morceau de matelas mousse (*parche*²³⁹) que José, prisonnier à la prison de haute sécurité d'Acacías, descend tous les jours de sa cellule, afin d'avoir un espace privé que nul autre n'est autorisé à utiliser :

« [Répondant à la question : Existe-t-il un espace que vous considérez « à vous » dans la prison ?] *Non. En fait si : le morceau de matelas mousse [parche] que je descends de ma cellule dans la cour. Ça, c'est toujours le mien.* »²⁴⁰

La petite table en papier de Pablo, incarcéré à la prison de Palo Gordo, représente également un exemple significatif d'objet devenu « territoire refuge » :

« *Moi j'ai une petite table. C'est moi qui l'ai faite, sur ma propre initiative, avec du matériel de récupération. J'achète peu à peu des feuilles de papier cartonné au magasin et je les colle les unes sur les autres pour faire le plateau, et pour les pieds je fais des rouleaux avec les feuilles. La table est démontable. Les gardiens se sont habitués, mais de temps en temps ils la confisquent. Une fois je me suis procuré un morceau de formica pour faire une table, celle-là j'ai pu l'envoyer à ma famille en cadeau. Ce qui dérange le plus les gardiens, c'est le formica, c'est pour ça qu'ils la confisquent. La dernière fois qu'ils l'ont confisquée, j'en ai monté une nouvelle, en papier cette fois. La journée, je la descends dans la cour, elle a la taille d'un petit lit. La nuit, dans l'obscurité de la cellule, je la place de manière à ce qu'elle reçoive un peu de la lumière qui entre au travers des barreaux, au-dessus de la porte, pour pouvoir travailler.* »

Pablo évoque également l'existence de lieux servant de « territoires réservés » (*group territories*), autre modalité de la « géographie de la liberté » goffmanienne qui prévaut dans la vie clandestine de l'institution totale. Les territoires réservés font référence aux lieux « libres » qui sont investis par un groupe d'individus :

²³⁹ « *Parche* » peut être traduit en français par « rustine » ou « patch », une pièce de tissu ou d'un autre matériau destinée à rapiécer un ensemble.

²⁴⁰ ENTRETIEN AVEC JOSÉ, détenu à la prison de haute sécurité de Acacías..., 2010.

« [Répondant à la question : existe-t-il des « trucs » pour s'isoler ou avoir un espace intime dans la prison ?] *Dans la cour : ma petite table. Mais depuis la cour, en grimpant par les barreaux, on peut accéder au couloir du 1er étage, qui mène à des douches qui n'ont plus d'eau depuis longtemps. Ça c'est un espace où on peut aller à plusieurs et être tranquilles pour travailler, étudier. Les gardiens nous laissent monter à présent. On a obtenu cet avantage, parce qu'on a instauré un rapport de force.* »²⁴¹

Enfin, la personnalisation de l'espace par les détenus est une manière de préserver son identité à l'intérieur d'un milieu standardisé et anonyme²⁴². Une tâche difficile, dès lors que la décoration est proscrite dans les prisons de haute sécurité :

*« Il est interdit de peindre ou de coller quoi que ce soit sur les murs de la cellule. Mais moi j'ai une affiche avec un portrait de Simon Bolivar, j'arrive à la coller avec du dentifrice. »*²⁴³

La préservation de relations sentimentales et de la sexualité

L'une des observations frappantes et inattendues découlant du travail de terrain à l'intérieur des prisons colombiennes est de constater que les prisonniers continuent d'avoir des histoires d'amour ou, du moins, à maintenir une vie érotico-sentimentale active, majoritairement avec des partenaires extérieurs au monde carcéral, au cours de leur détention. Sur l'ensemble des détenus interviewés, dont presque tous purgent de très longues peines, seuls cinq n'ont pas directement évoqué leurs relations sentimentales. En ce qui concerne les hommes, dans de nombreux cas, la relation antérieure avec l'épouse ou la petite-amie se maintient par des visites régulières et un contact téléphonique constant. Dans d'autres cas, ils vivent une relation nouvelle avec une femme qui leur a été présentée par des proches ou par d'autres détenus

²⁴¹ ENTRETIEN AVEC PABLO, détenu à la prison de haute sécurité de Palo Gordo – Girón, réalisé le 23 août 2010.

²⁴² BEAR Leonard, « Visual Imprints on the Prison Landscape... », 2005.

²⁴³ ENTRETIEN AVEC IVAN, détenu à la prison de haute sécurité d'Acacías, réalisé le 29 janvier 2010.

après leur mise en détention. De nombreux témoignages font en outre état de la possibilité d'engager les services d'une « compagne occasionnelle » pour des visites régulières « à la conjugale », même si le caractère monnayé de la rencontre n'est jamais explicitement confirmé par les interviewés. Chaque détenu a en effet le droit de changer librement le nom de sa ou son partenaire tous les six mois dans le registre d'inscription de la visite conjugale et il serait difficile de vérifier si cette visite intime est un service payant ou non de la part de la visiteuse. Dans tous les cas, malgré la sévérité du régime de la Nouvelle culture carcérale, il n'est venu à l'esprit de personne de supprimer le droit à l'intimité sexuelle des détenus dans le nouveau système, même si l'exercice de ce droit est limité dans la fréquence, la durée et les conditions de la rencontre, en comparaison avec les conditions beaucoup plus souples en vigueur dans les prisons *criollas*. La richesse et la complexité des relations sentimentales entretenues par les détenus avec des personnes de l'extérieur, en dépit des conditions d'isolement et de dénuement imposées par la Nouvelle culture carcérale, sont marquantes. La romance et la sexualité occupent une place importante dans le « plan de vie » des détenus, y compris lorsque leur exclusion de la société est prévue pratiquement à perpétuité. C'est le cas de Fernando, incarcéré à Cómbita, condamné à deux peines cumulables de 40 et 42 ans, dont il a déjà purgé près de 10 ans :

« Quand j'ai été arrêté, j'avais une compagne. Elle est venue me rendre visite pendant un an et demi. Quand j'ai été condamné [à 40 ans de prison], elle m'a dit qu'elle n'allait plus venir. Après, il y a une fille de Cúcuta avec laquelle j'avais déjà eu une histoire par le passé, qui a commencé à venir. De fait, elle est tombée enceinte et on a eu un bébé ensemble. Elle est venue me voir pendant six ans, tous les deux mois, et une fois par an avec le bébé. Et puis, il y a deux ans, elle s'est fatiguée et elle a décidé d'arrêter de venir. Juste après, on m'a présenté à une autre femme. On a fait connaissance lors de la visite normale. On s'est lié et maintenant elle vient aussi me voir à la conjugale. »

[Je demande s'il est vrai que les gardiens organisent eux-mêmes la venue de filles pour des détenus qui le souhaitent.]

« Non, ça ne se passe pas comme ça. La corruption avec les gardiens, c'est plutôt pour pouvoir faire entrer une femme qui n'est pas sur la liste de la conjugale, ou d'avoir une conjugale en dehors des horaires. Mais en

général, on rencontre une femme parce qu'elle est présentée par un autre détenu. Par exemple, on fait connaissance dans la cour, lors d'une visite à un autre détenu, et là quelque chose peut commencer.»²⁴⁴

La situation des femmes est substantiellement différente, dans la mesure où il est beaucoup plus fréquent qu'elles soient abandonnées par leurs partenaires dans les semaines qui suivent leur incarcération, pour celles qui ne sont pas déjà seules avec des enfants à charge au moment de l'arrestation. Les enfants sont en général confiés à d'autres femmes de la famille maternelle. Ainsi, même si les femmes jouissent en théorie du même droit à la visite conjugale, seule une minorité d'entre elles ont l'occasion de l'exercer régulièrement dans la pratique. En revanche, la relation sentimentale homosexuelle, représentant un investissement affectif aussi bien qu'un moyen de résistance contre le dénuement matériel et émotionnel, est très répandue parmi les femmes détenues et assumée de manière relativement ouverte.

Les relations homosexuelles ne sont pas les seuls liens sentimentaux qui se tissent à l'intérieur même des murs de la prison. Des relations entre prisonniers et prisonnières, préexistantes à la détention ou nées au cours de celle-ci, sont fréquentes dans les établissements mixtes recevant des populations féminines et masculines. Une telle configuration était en œuvre avant la fermeture du quartier des femmes de la prison de Valledupar. Milena y était incarcérée en même temps que son mari, isolé dans les cachots du quartier d'isolement, l'« Unité de Traitement Spécial » (UTE). Autorisés à se retrouver tous les 45 jours lors de la visite conjugale, ils étaient toutefois dans l'impossibilité de communiquer par téléphone entre deux rendez-vous, puisqu'il est possible d'émettre des appels depuis le *patio*, mais pas d'en recevoir. Un problème résolu grâce à un intéressant détournement technologique décrit par Milena :

« J'ai demandé à ma mère d'installer chez elle un commutateur, ce qu'on appelle une "triline". Mon mari et moi, nous nous mettons d'accord pour appeler à la même heure chez ma mère depuis nos patios respectifs, et grâce au commutateur on peut parler comme si la communication était entre nos deux téléphones. On le fait une fois par semaine. Les gardiens ont

²⁴⁴ ENTRETIEN AVEC FERNANDO, détenu à la prison de haute sécurité de Cóbbita..., 2010.

compris qu'on se parlait et ils sont devenus fous de rage avec ça. Ils pensent que mon mari cache un téléphone portable dans sa cellule. Ils ont pratiquement abattu un mur pour débusquer la prétendue cachette.»²⁴⁵

Un autre moyen efficace de subvertir les règles de la prison est le détournement et la réappropriation de l'espace carcéral. Un exemple intéressant de ce type d'ajustements secondaires intervient au sein du complexe carcéral de Jamundí, situé à 24 kilomètres de Cali. Avec 4 200 places, c'est la plus grande des prisons de « troisième génération » inaugurées en Colombie entre 2010 et 2011. Jamundí contient plusieurs prisons en une : le complexe est doté de quartiers dont les niveaux de sécurité sont variables (sécurité haute, moyenne, minimale) et accueille des prisonniers en détention préventive et des condamnés. Environ un quart des places est réservé aux femmes. La présence du sexe opposé dans le même complexe pénitentiaire est loin d'être anodine pour les prisonniers et prisonnières et, en dépit de la séparation, cette présence palpable génère différentes initiatives dans l'*underlife* de l'institution. La possibilité de maintenir un contact visuel lointain, mais néanmoins direct entre les hommes confinés dans les hautes tours destinées aux prévenus et, en contrebas, les détenues incarcérées dans le lointain quartier de réclusion des femmes, a conduit à la mise en place d'une « zone franche » goffmanienne atypique qui échappe au contrôle de l'institution totale et qui est chargée d'un contenu érotique manifeste.

Lors de mon entretien avec Tania dans le secteur de visites de Jamundí, j'étais gênée par le niveau de bruit ambiant provenant des *patios* de femmes. Je lui ai demandé pourquoi les femmes criaient à ce point et si un problème particulier était survenu ce jour-là. « Ah ça ?, dit-elle. C'est juste le "chat". » Tania m'a ensuite expliqué patiemment le fonctionnement de cette technique de « drague ». Il s'agit d'une communication similaire à un *chat* sur un site Internet de rencontres. Elle a lieu entre des personnes détenues qui ne se sont jamais rencontrées, mais qui peuvent s'apercevoir au loin, derrière leurs barreaux respectifs, en utilisant un langage qui engage l'ensemble du corps. Je lui ai demandé de mettre sur le papier les règles de cet échange courtois et de me les faire

²⁴⁵ ENTRETIEN AVEC MILENA, détenue à la prison de haute sécurité de Valledupar..., 2010.

parvenir par courrier. Quelques semaines plus tard, j'ai reçu de la part de Tania un texte sur le *chat* en prison, dont voici un extrait²⁴⁶ :

«Elles ne peuvent pas distinguer leurs visages. Elles ne les connaissent pas. Elles savent seulement que là-bas, à 400 mètres, il y a des hommes qui sont prisonniers comme elles, et avec lesquels elles peuvent libérer leur libido et surtout s'échapper de la terrible monotonie de la réclusion.

Chaque jour, un groupe de femmes n'ayant pas plus de 25 ans montent agilement aux fenêtres et s'assoient sur un rebord étroit, en sortant bien les bras et les jambes des barreaux, et en se mettant le plus à l'aise possible pour pouvoir tenir plusieurs heures. Une fois installées, elles secouent leurs serviettes en direction des hommes qui, comme elles, s'apprêtent à commencer le "chat carcéral". Une communication où le clavier est remplacé par une serviette habilement enroulée de manière à former les lettres alphabétiques à l'aide des bras et des jambes. Ainsi, les jeunes prisonniers résistent non seulement à l'enfermement, mais également à la séparation de genre, en établissant une joyeuse communication érotique.

Patiemment, les femmes les plus expérimentées enseignent aux novices chacun des graphèmes, en leur expliquant que l'orthographe ne compte pas et que si elles se trompent elles doivent agiter la serviette comme si elles effaçaient un tableau noir. Pour montrer de la colère, elles doivent agiter la serviette plusieurs fois comme si elles frappaient quelque chose. Le rire, comme toujours, est facile à exprimer : il suffit d'épeler "hahaha". Pour envoyer des baisers, on approche la serviette de la bouche et on fait le geste de les lancer vers le destinataire.

Les débutantes commencent en épelant comme à l'école maternelle. Mais avec la pratique, il est possible d'écrire avec aisance et adresse. Évidemment, comme pour n'importe quelle calligraphie, chaque personne donne à l'écriture son trait et son rythme particulier. Par exemple, certaines femmes mettent le pied dans le creux de la serviette pour différencier le U du V, en lui donnant un aspect allongé, alors que d'autres replient les extrémités vers l'extérieur. La manière de saisir la serviette, la largeur de la lettre et la rapidité d'exécution font partie du style individuel. Ce sont des détails qui ne passent pas inaperçus pour un œil avisé et qui sont fondamentaux pour pouvoir se reconnaître.

Par exemple, une détenue raconte que Luis, son "amoureux", a voulu la "tester" en se faisant remplacer par l'un de ses amis. Le compagnon

²⁴⁶ Tania, *Carta a Julie de Dardel*, prison de Jamundí, décembre 2010 [traduit de l'espagnol].

de cellule l'a saluée avec le même code utilisé par Luis pour s'identifier, explique la jeune femme :

“Il a étendu la serviette, l'a secouée et l'a conduite une fois à droite, une fois à gauche, une fois au milieu. J'ai répondu avec la même salutation, mais après quelques minutes, je me suis rendu compte que mon interlocuteur était un imposteur. Comment? Et bien, à cause de l'écriture. Celui-ci écrivait plus lentement et, en plus, il faisait le U différemment, en pliant les pointes supérieures de la serviette vers l'intérieur, alors que Luis fait le U simple. J'ai refusé de continuer à chatter et lui ai demandé d'appeler Luis. C'est ce qu'il a fait. Luis m'a confié qu'il avait envoyé son compagnon afin de tester mon engagement. Ma réaction lui a fait plaisir et j'ai pu gagner sa confiance.”

Ici, comme dans n'importe quel chat, on change les noms et on fausse l'information. Certains le prennent comme un jeu, un “déstressant” sans autre ambition que de jouir du moment présent. D'autres n'écartent pas la possibilité d'une romance s'ils arrivent à surmonter les difficultés inhérentes à la réclusion. D'autres encore rencontrent un partenaire qui leur offre des cartes téléphoniques.

Le mois dernier, six détenues ont été mises au cachot, dans l'Unité de Traitement Spécial (UTE), pour avoir chatté. Plus tard, il a été confirmé que ces jeunes femmes se sont tellement enflammées qu'elles ont mis en marche la “vidéo”, c'est-à-dire qu'elles ont soulevé leurs habits pour montrer leur poitrine aux prisonniers. À leur tour, ces derniers n'ont pas pu résister à la tentation d'exhiber leurs attributs virils. Il est peu probable qu'à une distance de 400 mètres, les personnes intéressées aient pu réellement apprécier mutuellement leurs charmes. Mais ceux qui n'ont pas manqué de voir le spectacle sont les gardiens, qui ont immédiatement descendu les femmes des fenêtres et, au nom de la morale et des bonnes mœurs, les ont mises à l'isolement pendant deux jours. Apparemment la même sanction n'a pas été appliquée aux hommes. Dans tous les cas, la Lieutenant Llanos a fait savoir que devant l'inefficacité des rappels à l'ordre verbaux, celles qui seraient surprises à nouveau sur les fenêtres en train de chatter seraient transférées à l'autre bout du pays, à Yopal ou à Cúcuta.»

L'existence du *chat* carcéral et, plus généralement, le fait de parvenir à maintenir des relations affectives en dépit des conditions d'enfermement sont révélateurs de la manière dont le corps et la sexualité peuvent être utilisés par les détenus dans un objectif de résistance contre la « vie nue » à l'intérieur de l'institution totale. En transcendant une fraction de l'espace carcéral pour le transformer en un carrefour de rencontres

érotiques et/ou sentimentales avec le sexe opposé, les détenus montrent leur capacité de réaction face aux mécanismes de dépouillement et de dépersonnalisation imposés par le régime de la Nouvelle culture carcérale. L'*agency* déployée pour préserver cette intimité est l'un des fondements de la conservation de l'identité des détenus.

Résistances de femmes

Comme nous l'avons observé précédemment, les femmes et les hommes partagent certaines tactiques de résistance face à la Nouvelle culture carcérale, telles que la lutte quotidienne pour l'accès à l'eau à Valledupar ou le déploiement d'adaptations secondaires pour maintenir une intimité sentimentale et sexuelle au travers du *chat* à Jamundí. Certains mécanismes de résistance sont toutefois spécifiques à la population carcérale féminine et répondent également aux mortifications particulières de la personnalité que les femmes subissent à l'intérieur du système pénitentiaire.

À la prison de haute sécurité de Valledupar par exemple, face aux mécanismes de destruction de leur identité en tant que femmes, qui s'expriment par l'interdiction de tout accessoire féminin et par le port obligatoire d'un uniforme masculin, les détenues ont mis en place différentes « tactiques d'habillement du corps » permettant la préservation clandestine de leur féminité.

Les tactiques des femmes pour subvertir les règles de l'institution totale sont de frappants exemples de « moyens de fortune » (*make-do's*) employés par les recluses dans leurs ajustements secondaires. Goffman évoque en effet l'emploi détourné des sources matérielles en ces termes :

« Dans tous les établissements sociaux, les individus utilisent tous les objets qui leur tombent sous la main d'une manière et à des fins très différentes des prévisions officielles, modifiant ainsi les dispositions prises pour régler leurs conditions de vie. Cela suppose parfois un remodelage physique de l'objet, ou simplement une utilisation qui sort du contexte légitime, deux caractéristiques qui illustrent, mais sur une échelle modeste, le thème de Robinson Crusoë. »²⁴⁷

²⁴⁷ GOFFMAN Erving, *Asiles...*, p. 263.

Les mécanismes de résistance des détenues pour maintenir leur féminité répondent à cette définition, comme le montre le récit de Milena :

« Le plus difficile pour nous, c'est l'interdiction de porter des boucles d'oreille. Comme on ne pouvait plus le supporter, on a commencé à ramasser les plumes des oiseaux qui tombent dans la cour. En rafistolant ces plumes avec les poils de la brosse d'un balai, on fait des boucles d'oreille, qu'on utilise clandestinement. Le maquillage entre illégalement dans la prison, mais il est hors de prix. Normalement on utilise des crayons et stylos à papier pour se maquiller. Pour les habits, les détenues ont pris l'habitude de descendre le matin dans la cour avec leurs habits « civils » sous le bras. Une fois que les gardiens finissent l'appel, on enlève notre uniforme et on met nos habits de femme dans la cour jusqu'à 16 h, heure à laquelle on doit remettre l'uniforme pour monter aux cellules. Les gardiens ont fini par accepter cette pratique, mais certains jours ils changent d'avis et nous notent dans le registre disciplinaire pour apparence "indécente". »²⁴⁸

Une autre forme de résistance au contrôle de l'institution totale est la relation homosexuelle, fréquente dans les prisons pour femmes du pays²⁴⁹. Marcela, détenue de la prison de Buen Pastor à Bogota, a 25 ans. L'expérience carcérale a bouleversé sa vie sentimentale :

« J'ai seulement eu deux hommes dans ma vie. Du deuxième, j'ai eu trois enfants et j'ai partagé toute ma vie avec lui depuis l'âge de 16 ans, jusqu'à ce que j'arrive en prison et que je tombe amoureuse d'une fille. [...] Avant, les femmes ne me plaisaient pas. J'avais mon mari. Mais je me suis séparée de lui lors de mon dernier séjour en taule. Là je suis tombée amoureuse d'une fille, et en sortant j'ai affronté tout le monde et je suis allée vivre avec elle. On a vécu deux ans ensemble, aussi avec ma mère et mes enfants. Mais elle s'est fatiguée de voir que je ne sortais pas de la délinquance et de la drogue et elle m'a quittée. Cette fois-ci, quand je suis "retombée" en prison, j'ai eu une autre fiancée à Ibagué. Mais j'ai été transférée à Bogota en raison d'une mutinerie et maintenant j'ai une

²⁴⁸ ENTRETIEN AVEC MILENA, détenue à la prison de haute sécurité de Valledupar..., 2010.

²⁴⁹ Les relations homosexuelles existent vraisemblablement aussi au sein de la population carcérale masculine, mais je n'ai pas pu la documenter au cours de ma recherche. Dans tous les cas, elles sont plus discrètes et plus taboues que chez les femmes.

nouvelle femme ici. Quand ils ouvrent les cellules à 4 h, je vais dans la cellule de ma femme et je me rendors avec elle jusqu'à 6 h 30 du matin. Ensuite je vais réclamer mon petit-déjeuner et on le prend ensemble dans la cellule. Je vis pour ainsi dire dans sa cellule. Je passe tout mon temps avec elle.

[Je demande s'il y a beaucoup de femmes qui sont en couple avec d'autres femmes dans le patio.]

ça nous arrive à toutes. À presque toutes. La fille qui est avec moi, pareil, elle avait un mari, enfin elle a un mari. [...] L'autre jour, il y a même une dame âgée qui est "sortie du placard". C'est normal ici.»²⁵⁰

Marina explique la fréquence des relations homosexuelles chez les détenues par la nécessité typiquement féminine, d'après elle, de nourrir des relations de tendresse :

« 90 % des filles, la grande majorité, tombent amoureuses d'une autre femme en prison. Elles ne sont pas homosexuelles à la base, mais en arrivant en prison, on se sent seule. Nous les femmes, on a besoin d'affection, d'amour. On a besoin d'être chouchoutées. À moi aussi ça m'est arrivé. À Buen Pastor, quand tu es nouvelle, il y a toutes les filles qui te tombent dessus pour te draguer. Mais moi ça ne m'attirait pas du tout. Pendant deux ans, il ne s'est absolument rien passé. Et puis, une détenue de grande influence, une fille d'une famille riche de Bogota, a commencé à me faire des cadeaux, à essayer de me séduire. C'était une vraie reine dans la prison, quelqu'un avec les moyens de s'acheter des privilèges. J'ai fini par céder et on a eu une histoire. C'était très romantique. On nous appelait Roméo et Juliette. Quand j'ai été transférée à Valledupar, j'étais folle amoureuse et je suis partie en pleurs. À Valledupar, c'est la même chose qu'à Buen Pastor. 90 % des femmes tombent dans l'homosexualité, même si elles ne le disent pas à leurs familles ou à leurs maris. Il y a beaucoup d'histoires de jalousie lorsqu'un mari vient en visite.»²⁵¹

Certaines femmes en viennent à transformer drastiquement leur apparence en se travestissant en homme (tête rasée, habits masculins, voix et attitude viriles), et en assumant le rôle auprès de leur partenaire féminine en prison. On les appelle les *cacorritos*, terme argotique

²⁵⁰ ENTRETIEN AVEC MARCELA, détenue à la prison de Buen Pastor à Bogota, réalisé le 3 août 2010.

²⁵¹ ENTRETIEN AVEC MARINA, ex-détenue..., 2010.

latino-américain qui désigne la partenaire d'apparence masculine dans le couple homosexuel. Ce changement de présentation personnelle induit par la situation d'enfermement concerne environ 10 % des femmes dans la prison de Valledupar, selon Marina :

« La plupart des cacorritos sont mères de famille. Lors de l'établissement des listes pour les demandes de transfert, elles étaient les premières à s'inscrire pour se rapprocher de leurs enfants. La plupart n'étaient pas homosexuelles avant la prison. »²⁵²



Femme détenue « cacorrito », prison de haute sécurité de Valledupar, 2009 (source : Julie de Dardel/FCSPP).

²⁵² ENTRETIEN AVEC MARINA, ex-détenue..., 2010.

Enfin, il convient de mentionner une résistance des femmes qui n'est pas celles des détenues, mais des proches de personnes incarcérées. Le sens du mot résistance est ici double, car il désigne tant l'opposition au système carcéral que la persévérance inlassable avec laquelle les compagnes, mères et sœurs des détenus accompagnent leurs êtres chers au cours de leur détention.

Cette loyauté apparaît dans la plupart des entretiens avec les détenus : contacts téléphoniques permanents ; envoi régulier d'argent, de lettres et de colis ; organisation de la défense juridique et constance des visites, souvent en dépit de la distance imposée par les transferts lointains, sont en général assumés par les femmes appartenant à la famille des détenus. Ce sont ces mêmes femmes qui prennent en charge la garde des enfants pendant que leurs mères sont en détention. Les fameuses files d'attente de milliers de femmes pour la visite du dimanche dans toutes les prisons *criollas* du pays attestent de la constance avec laquelle les femmes des classes populaires soutiennent leurs proches lorsqu'ils sont emprisonnés. Chargées de vivres, de vêtements et d'autres éléments de survie, elles prennent place dans la queue depuis la veille au soir afin de passer les contrôles au petit matin et de parvenir aux *patios* dans lesquels elles retrouvent leurs proches. Dans les nouvelles prisons de haute sécurité, le volume des visites est beaucoup moins massif en raison des importantes restrictions introduites par les règles de la Nouvelle culture carcérale, mais les femmes continuent néanmoins d'affluer lors de chaque activité et d'affronter des conditions d'extrême précarité pour pouvoir rencontrer leurs proches.

Les récits dont nous venons de rendre compte permettent de mettre en évidence l'utilisation du corps et de la personnalisation de l'espace physique par les détenu-e-s dans leurs efforts d'opposition à la « vie nue ». Ces « tactiques d'habillement du corps » sont complétées par une série de comportements qui tendent plus explicitement encore à maintenir l'identité du détenu en tant qu'être social et politique.

TACTIQUES DE PRÉSERVATION DE L'ÊTRE SOCIAL ET POLITIQUE

Comme nous l'avons analysé précédemment, Agamben décrit la réduction à la «vie nue» dans le «camp» comme une tentative de déposséder l'être humain de ses attributs de citoyen et de le réduire à une existence purement biologique. Préserver son identité en tant qu'être social et politique revêt ainsi une importance cruciale dans le contexte carcéral. Certaines tactiques typiques de la culture *criolla* font partie de cette préservation : la résistance au dépouillement matériel, le maintien du tissu social et de l'auto-organisation, le maintien de son intégrité personnelle et l'existence de luttes collectives pour conquérir de nouveaux droits. De ces quatre types de méthodes, ce sont les deux dernières qui demeurent les plus répandues dans la Nouvelle culture carcérale.

La préservation de l'intégrité personnelle

D'après le récit des prisonniers, l'une des tactiques les plus décisives d'autoconservation en tant qu'être social et politique à l'intérieur des nouvelles prisons consiste en une sorte de conditionnement mental indispensable pour préserver son intégrité personnelle, en dépit des injonctions totalisantes du «camp». Cette pratique fait écho à ce qu'Erving Goffman définit comme la «volonté de distanciation» :

« C'est dans les hôpitaux psychiatriques et les prisons que s'observe le plus fréquemment cette tendance à préserver une partie de soi de l'emprise de l'institution [...]. Je voudrais faire remarquer que cette volonté de distanciation ne procède pas d'un mécanisme accessoire, mais qu'il constitue un élément essentiel du moi. [...] les individus [cherchent] à garder une certaine distance, prendre un certain champ entre ce qu'ils sont vraiment et ce que les autres voudraient qu'ils soient. »²⁵³

Le témoignage de Milena est éloquent quant à cette volonté de ne pas céder à l'emprise de l'institution totale :

²⁵³ GOFFMAN Erving, *Asiles...*, p. 372.

« Quand j'ai des moments de dépression, je me mets à lire. Je relis des lettres, et je relis le petit livre d'Eduardo Galeano qui s'appelle "Nosotros decimos no" [Nous disons non] et je chante. Mes convictions politiques, c'est ce qui me fait tenir. Ça me donne le courage de continuer. Je ne veux pas qu'ils voient que je suis affaiblie. [Elle me chuchote]: "Ce sont mes ennemis!" »²⁵⁴

La préservation de l'intégrité personnelle peut également prendre la forme d'une conformité feinte vis-à-vis de l'autorité carcérale, tout en préservant intérieurement du mépris pour cette dernière :

« Tous les colis qui arrivent pour les détenus sont soigneusement contrôlés. Toutes les deux semaines, je reçois un colis avec des revues. On a droit à trois revues par envoi. En général, il n'y a pas de problème pour les recevoir. Dans le colis, il y a toujours une friandise à offrir aux gardiens pour éviter les blocages. Ces gens-là, il faut juste leur faire sentir qu'ils sont aux commandes, et comme ça ils ne te cherchent pas de problèmes. »²⁵⁵

L'une des tactiques les plus fréquemment évoquées pour maintenir son intégrité personnelle est le refuge dans un riche univers mental au travers des souvenirs, de l'imagination et de l'élaboration de projets de vie impliquant notamment le couple et la famille. Ainsi, Pablo, 40 ans, condamné à la lourde peine de 34 ans de prison et incarcéré à la prison de haute sécurité de Girón, me fait part de son projet d'enfant avec sa compagne :

« Ma femme et moi, on a très envie d'avoir un enfant. Elle s'est fait "cramer la maison" [elle a les trompes ligaturées], alors elle est en train de se renseigner pour se faire opérer à nouveau pour qu'on puisse concevoir. Dans mon cas, mes liens avec ma femme se sont renforcés après l'incarcération. Je l'appelle tous les jours après mes exercices du matin, avant qu'elle parte travailler. Elle me transfère 50 000 pesos [25 dollars] chaque quinze jours. »²⁵⁶

²⁵⁴ ENTRETIEN AVEC MILENA, détenue à la prison de haute sécurité de Valledupar..., 2010.

²⁵⁵ ENTRETIEN AVEC IVAN, détenu à la prison de haute sécurité d'Acacías..., 2010.

²⁵⁶ ENTRETIEN AVEC PABLO, détenu à la prison de haute sécurité de Palo Gordo – Girón, réalisé le 23 août 2010.

Luttes sociales, désobéissance et grèves

Enfin, la tactique maîtresse de la préservation du détenu en tant qu'être social et politique reste la résistance ouverte au travers d'actes de désobéissance et de grève. Les pratiques de protestation sont loin d'être inhabituelles dans les prisons colombiennes dans la mesure où celles-ci sont le théâtre d'une longue tradition de mobilisations sociales alimentée par la présence massive et organisée de prisonniers politiques issus des guérillas d'extrême gauche. La résistance de la population carcérale va dès lors au-delà des ajustements secondaires, ou plutôt se combine avec ces derniers pour établir un rapport de force susceptible de changer les règles du « camp ». Les autorités colombiennes et leurs conseillers américains avaient espéré que les conditions drastiques de la Nouvelle culture carcérale pourraient venir à bout de ces pratiques de mobilisation, mais il n'en est rien, comme le démontre le témoignage de Fernando. Ce dernier explique que Cómbita, la prison dans laquelle il est incarcéré, est toujours l'un des établissements les plus sévères de Colombie, mais que les règles rigides instaurées par le Bureau fédéral des prisons américain se sont considérablement assouplies au fil du temps sous l'effet des résistances quotidiennes de « basse intensité » et des luttes collectives des prisonniers. Au travers de méthodes de désobéissance (par exemple refuser de se laisser compter ou ne pas recevoir les repas), de petits gains ont pu être obtenus pour améliorer la qualité de vie, tels que le droit de produire des objets artisanaux, de posséder une radio et une machine à café collective, de recevoir des chaises et des tables en plastique dans la cour des visites de manière à ne plus devoir s'asseoir sur le sol avec les proches.

L'une des mobilisations les plus fortes à Cómbita s'est produite peu après son ouverture, en 2004, autour d'un enjeu lié au corps et à l'intimité sexuelle : les détenus-grévistes réclamaient l'amélioration des conditions de la visite conjugale, véritable institution de la culture carcérale *criolla*. Fernando raconte :

« À cette époque, on n'avait droit à Cómbita qu'à une visite conjugale tous les 45 jours et malgré le fait que cette visite devait durer officiellement une heure, les gardiens commençaient à frapper à la porte après 25 minutes pour interrompre la rencontre. C'était vraiment une expérience traumatisante pour les prisonniers et leurs compagnes. À un moment donné, on a

décidé de faire grève. Toute la prison y a participé. Pendant deux semaines, on a refusé la nourriture. On ne s'est pas laissé compter ni enfermer en cellule. On dormait dans la cour, dans le froid, tous ensemble. Les gardiens nous ont attaqués pour nous confisquer les couvertures. On gelait la nuit. On dormait les uns contre les autres. On faisait des tournus pour marcher à cause du froid. On a dû faire face à une répression très dure. Ils nous ont jeté des gaz lacrymogènes. Ils nous ont tabassés, mais on a tenu bon et à la fin ils ont été obligés de négocier. Chaque patio a envoyé un délégué pour parler avec le Directeur. On a demandé trois heures de conjugale, mais on a obtenu une heure et demie, chaque mois. Dans la foulée on a aussi obtenu le droit d'acheter du poulet rôti [au magasin de la prison] les jours de visites.»²⁵⁷

DU «JEU» DANS LES RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS CARCÉRALES : UN HÉRITAGE DE LA CULTURE *CRIOLLA*

Les entretiens avec les hommes et les femmes emprisonnés révèlent que le refus de la «vie nue» se manifeste par des «tactiques d'habillement du corps» au sens littéral, par l'usage du maquillage, de vêtements personnels, du maintien de l'hygiène corporelle et, au sens symbolique, par une résistance à la dépossession matérielle et émotionnelle, la préservation de l'intimité et de la sexualité, ainsi que par l'auto-affirmation en tant qu'être social et politique. Cette dernière dimension de l'*agency* prend toute son ampleur dans les mouvements de désobéissance et de grève organisés par la population incarcérée en dépit des conditions drastiques de la Nouvelle culture carcérale.

Ces récits de résistance montrent qu'il existe indiscutablement au sein des prisons colombiennes un espace de négociation entre la population détenue et l'autorité carcérale, une forme de co-gouvernance qui est par ailleurs, plus généralement, un trait marquant de la culture pénitentiaire latino-américaine²⁵⁸. On observe ainsi du «jeu» – dans

²⁵⁷ ENTRETIEN AVEC FERNANDO, détenu à la prison de haute sécurité de Cóbbita..., 2010.

²⁵⁸ DARKE Sacha, «Inmate Governance in Brazilian Prisons», *Howard Journal of Criminal Justice*, n° 52(3), 2013, p. 272-284; GARCES Chris, MARTIN Tomas, DARKE Sacha, «Informal prison dynamics in Africa and Latin America...», p. 26-27.

le sens d'une certaine souplesse, d'un desserrage qui demeure entre deux pièces d'un même assemblage – entre les prisonniers et les représentants de l'autorité carcérale.

Même dans le modèle ultra-punitif de la Nouvelle culture carcérale, de nombreuses initiatives des prisonniers sont tolérées et, au prix de longues et pénibles périodes de lutte, beaucoup de leurs revendications sont finalement acceptées. Sur la forme comme sur le fond, les actes de résistance des détenus, tout comme l'existence de cette marge de négociation, sont l'héritage de la culture carcérale *criolla*. En dépit de la ferme résolution de mettre un terme définitif aux « mauvaises habitudes » des anciennes prisons grâce à la « bonne gestion » de la Nouvelle culture carcérale, un grand nombre de pratiques enracinées dans le système carcéral d'origine ont, au fil des années, infiltré les établissements de haute sécurité d'inspiration américaine. Il en résulte un système hybride où deux régimes pénitentiaires contradictoires s'interpénètrent. L'infiltration progressive des pratiques de la culture carcérale *criolla* dans l'univers des prisons de haute sécurité de la Nouvelle culture carcérale, ainsi que le « jeu » qui en résulte, ne modifient pas uniquement la réalité vécue par la population détenue, mais aussi celle expérimentée par d'autres acteurs du monde carcéral, notamment les visiteurs extérieurs à la prison. L'expérience de recherche sur le terrain en porte aussi la marque, comme le montre cet extrait de mon journal de terrain tenu lors de mes visites dans les établissements de détention.

La visite à la prison de haute sécurité de Palo Gordo (Girón), 22 août 2010

Extrait du Journal de terrain

La route paraît longue de Bucaramanga jusqu'à Girón. 45 minutes de chemin bordé de collines verdoyantes et de champs de fruits de la passion, de tabac, d'ananas, au milieu desquels apparaît de temps à autre une petite ferme remplie de fleurs tropicales. La route est en mauvais état. En réalité il s'agit plutôt d'une piste, un chemin de terre au milieu de la campagne. Nous touchons au but. Il fait très chaud. Nous nous arrêtons dans une petite épicerie, une petite bâtisse au toit de rames, pour boire et aller aux toilettes avant la visite. La dame a l'habitude. Son «business», c'est la prison toute proche. Elle nous sert nonchalamment. Les toilettes sont douteuses, pleines de moustiques et d'araignées.

À quelques dizaines de mètres, au milieu de la brousse, surgit une île de béton : c'est la prison de haute sécurité de Palo Gordo, le nom du hameau tout proche qui fait partie de la municipalité de Girón, département de Santander, dans le nord-est de la Colombie.

Nous voyageons à bord d'une camionnette blindée du Département administratif de sécurité (DAS) de l'État colombien, avec deux gardes du corps armés. Carolina, la représentante de l'ONG qui mène la visite, bénéficie d'un programme de protection en raison du danger pour sa vie que représente le fait d'exercer une profession liée aux droits humains en Colombie. Le chemin vers la prison, si isolé, est particulièrement dangereux pour ce genre de personnes menacées. Il y a déjà eu de nombreux assassinats sur cette route entre la prison de haute sécurité et Bucaramanga, comme à Valledupar d'ailleurs. La décision d'isoler ces prisons de «haute sécurité», dans le contexte de la violence colombienne, est un comble de l'insécurité pour de nombreux visiteurs...

À l'entrée de la prison, il y a des pancartes de toutes les couleurs qui ressemblent à des bricolages d'école maternelle, pour donner des instructions aux visiteurs. Ce décalage esthétique, au milieu des barbelés, est tout à fait usuel dans les prisons de haute sécurité colombiennes, une touche «*criolla*» qui se veut sympathique et humaine et qui n'était évidemment pas prévue dans les manuels du Bureau fédéral des prisons américain.

Pour entrer je dois m'enregistrer : je donne mon nom, mon adresse ; je présente mes papiers. Ils me photographient, prennent mes empreintes digitales. Je les ai données des dizaines de fois depuis que je suis arrivée en Colombie. La démarche est machinale. Elle ne me procure déjà plus l'émotion écrasante et la fébrilité que je ressentais lors des premières visites. Je ne suis jamais entrée dans cette prison, mais le protocole d'arrivée dans les établissements est devenu pour moi une étrange routine.

Je passe la première porte et dois à nouveau présenter ma carte d'identité lorsque j'arrive à l'entrée de la partie interne. Cinq gardiens, dont un appelé de façon obséquieuse « mon colonel » par ses camarades, la regardent avec curiosité, toujours avec la même attitude nonchalante, sous une chaleur écrasante. Le colonel me tend la main et me salue. Autour de moi, la routine visuelle de la prison, du béton, le gris, avec un peu de bleu quelques fois sur les portes et barreaux. On prend à nouveau mes empreintes dans un autre registre.



Slogan de l'INPEC en bricolage (École pénitentiaire nationale), 2009 (source : Julie de Dardel).

Sur le mur sont présentés les cinq employés du mois sur une affiche qui martèle la devise de l'INPEC: «Nous sommes tous l'INPEC. Laisse ton empreinte.» [*El INPEC somos todos. Deja tu huella.*] La fameuse devise de l'INPEC change chaque fois qu'un nouveau directeur général des prisons est nommé au niveau national. Celui-ci choisit un nouveau slogan qui doit marquer son administration. Dans un style oscillant entre le cynisme et la «novlangue» évoquée par Orwell dans *1984*, les deux précédentes devises de l'administration pénitentiaire nationale étaient «Nous construisons une culture de liberté» [*Construimos cultura de libertad*] et «Votre dignité humaine et la mienne sont inviolables» [*Su dignidad humana y la mía son inviolables*].

Une gardienne effectue sur moi une fouille au corps – habillée – avant de me laisser entrer. Comme Carolina est enceinte, on la laisse passer avec une bouteille d'eau et quelques vivres, pourtant strictement interdits par le règlement. Mais j'ai appris depuis longtemps que ce dernier est à géométrie variable en Colombie, même dans les établissements de haute sécurité.

En arrivant à la «partie interne» où je dois être soumise au dernier contrôle avant d'accéder au *patio* des visites, dix gardiens inactifs se tournent les pouces, hilares. Un vieux chien pouilleux me regarde sur le chemin. Une autre affiche infantile orne le mur. C'est un grand cœur vert et bleu, contenant le logo de l'INPEC et le slogan «*Yo amo al INPEC! Y tu?*» [J'aime l'INPEC! Et toi?]. Partout, le slogan «*Mi compromiso ISO es con calidad*» [Mon engagement ISO est de qualité] est affiché sur les murs, vestige du temps où le Bureau fédéral des prisons poussait l'administration pénitentiaire colombienne à se certifier aux normes internationales.

Je franchis le portique de sécurité, mais un incident survient: je bipe. Les gardiens refusent de me laisser entrer. Le bip provient soit du bouton de mon jean, soit de mon soutien-gorge. J'insiste pour qu'on me fasse une fouille sérieuse, en privé, pour s'assurer que je ne fais entrer aucun élément interdit. Mais rien à faire. Cette fois-ci, «le règlement est le règlement»: si ça bipe, il n'y a pas d'entrée. J'insiste néanmoins, avec l'aide de Carolina: «Je suis entrée dans toutes les prisons du pays. C'est la première fois que cela m'arrive. Je viens de très loin pour connaître le système carcéral colombien. Je veux voir la Directrice.»

Nous nous rendons donc dans le bureau de la Directrice de la prison où, par ailleurs, on entre comme dans un moulin. Nous nous annonçons à la secrétaire, et celle-ci nous fait entrer dans le bureau de la cheffe. Là, je crois rêver : la directrice est lascivement assise sur son bureau, entourée d'une dizaine de gardiens. On dirait Madonna entourée de ses danseurs dans «Material Girl». Je me sens propulsée dans une bande dessinée... Elle nous salue chaleureusement, et nous lui expliquons la situation du soutien-gorge qui bipe au passage du portique de sécurité. C'est alors qu'elle se lève – dévoilant son style pour le moins «sexy» : pantalon moulant et chemisier pourvu d'un décolleté vertigineux – et se positionne dos à la table des gardiens, visiblement amusés, en leur jetant avec un petit rire : «*Ne regardez pas hein!*» D'un geste, la directrice de l'une des prisons les plus sécurisées du pays déboutonne sa chemise devant mes yeux médusés et me dévoile sa poitrine : «*Vous voyez, moi je n'utilise que des soutiens-gorge comme celui-ci, sans baleines, style bandeau, qui ne bipent pas au portique de sécurité. Avec cela je n'ai plus aucun problème. Je vous le recommande.*» Puis elle se rhabille et insiste un moment sur le respect des règles de sécurité. Elle me demande ensuite d'où je viens. J'explique que je suis une chercheuse suisse, que j'ai déjà visité de nombreuses prisons dans le pays. Elle répond alors : «*Bon, nous allons faire une exception, car tu viens de Suisse, et je ne veux pas donner une mauvaise image de mon établissement.*» Elle appelle ensuite par radio la gardienne en charge et lui dit : «*Faites donc une fouille à la jeune fille, en révisant son soutien-gorge. Mais attention! Gentiment! Ne lui levez pas la chemise et le soutien-gorge comme ça! (elle imite un geste brusque et grossier de déshabillage).*» Les gardiens rient bruyamment.

Nous la remercions et retournons à la partie interne. Nous avons perdu la matinée mais nous pouvons dès lors entrer sans problème pour procéder aux entretiens avec les détenus.

Des failles dans l'opposition gardiens – détenus

Les méthodes ethnographiques permettent de mettre en lumière l'importance de considérer l'échelle plus fine des relations interpersonnelles «incarnées» pour atteindre, au-delà et souvent en contradiction avec le discours officiel, la réalité quotidienne vécue intimement

par les acteurs qui constituent les institutions sociales²⁵⁹. La marge de manœuvre entre population carcérale et autorités va plus loin que la création d'un rapport de force par des méthodes de résistance. Les relations humaines qui peuvent s'instaurer entre ces deux camps a priori opposés sont un autre facteur qui illustre l'existence du « jeu » entre les détenus et les autorités carcérales.

Il est à cet égard crucial de prendre également en considération la perspective des gardiens de prison. Ces derniers peuvent ressentir des émotions contradictoires vis-à-vis des personnes incarcérées dont ils partagent quotidiennement l'espace « domestique » et qu'ils apprennent à connaître souvent personnellement²⁶⁰. La sociologie française des prisons, qui s'est intéressée de près aux surveillants et à la nature complexe des relations qui les unissent aux détenus, démontre que la marge de manœuvre qui existe entre les détenus et les représentants de l'ordre carcéral en Colombie n'est pas un phénomène isolé, mais qu'elle existe au contraire dans tous les contextes carcéraux, à un degré ou un autre. Antoinette Chauvenet met ainsi en évidence le système de dons et de contre-dons entre surveillants et détenus : « *Afin de gagner la coopération des détenus, d'obtenir leur consentement à leur propre assujettissement, et en même temps pour survivre et éviter les explosions* », les surveillants maintiennent un système d'échanges « *dans les silences, les marges, le flou, les failles de la loi et contre elle* »²⁶¹.

Chauvenet affirme en outre que ces relations d'échange « *peuvent aller par moments jusqu'à une certaine complicité, comme le fait par exemple pour les détenus de prévenir les surveillants de l'arrivée inopinée de la hiérarchie...* ». Cette mention de la possibilité d'une unité détenus-gardiens face à la hiérarchie trouve en Colombie un écho significatif. Dans le contexte carcéral colombien, même si, dans la grande majorité des cas, les gardiens incarnent l'institution face à la population détenue, et notamment dans les fréquentes situations d'arbitraire et d'abus, il serait inexact de les assimiler systématiquement à « l'autorité carcérale »,

²⁵⁹ MOUNTZ Alison, « *Embodying the Nation-State...* », 2004.

²⁶⁰ CRAWLEY Elaine, « *Emotion and Performance: Prison Officers and the Presentation of Self in Prisons* », *Punishment and Society*, n° 6(4), 2004, p. 411-427.

²⁶¹ CHAUVENET Antoinette, « *Guerre et paix en prison...* », p. 91-100.

dans la mesure où, comme les prisonniers, ils nourrissent souvent un violent ressentiment vis-à-vis des dirigeants de l'institution (directeurs des établissements, bureaucrates de l'INPEC œuvrant depuis le siège de Bogota ou représentants du Ministère de la Justice) qui feignent d'ignorer la précarité de leurs conditions de travail et les risques qu'ils encourent en termes de santé physique et mentale. De plus, il existe au sein de l'ensemble des gardiens d'importantes divergences internes, notamment sur le plan syndical où les tensions sont fortes, mais aussi quant au traitement réservé aux détenus et aux graves violations des droits humains commises régulièrement par des membres de la garde pénitentiaire. Un représentant du syndicat des gardiens explique :

« Ce qui nous rend le plus malades comme personnel de la garde pénitentiaire, ce sont les conditions de vie, pour ainsi dire, qu'on a dans un établissement carcéral, où tu es soumis à une pression constante, où comme les détenus tu vis des conditions d'enfermement, mais tu te trouves dans une situation pire que celle du détenu. Pourquoi? Parce que tu le fais de façon volontaire, parce qu'ils te payent. [...] Il y a des [centaines de fonctionnaires de la garde pénitentiaire] qui ont des troubles psychologiques [...]: troubles bipolaires, stress post-traumatique, anxiété, dépressions graves [...] »²⁶²

On observe ainsi, en superposition à une évidente opposition gardiens/détenus maintes fois évoquée lors des entretiens, une certaine communauté de destin dans « l'enfer » de la prison entre ces deux acteurs ennemis du système carcéral. Le premier facteur brouillant les cartes entre ces deux camps est la persistance dans les nouvelles prisons d'une corruption massive et tentaculaire permettant aux prisonniers les plus puissants – paramilitaires et narcotrafiquants pour la plupart – d'acheter les faveurs des gardiens, et même de les faire chanter ou de les menacer de représailles en cas de non-conformité avec leurs directives. Par ailleurs, gardiens et détenus partagent une histoire commune de mobilisation sociale marquée par des méthodes de protestation très dures à la fin des années 1990, comme le raconte ce gardien :

« Gardien: En 1998, [...] on a organisé un mouvement de protestation au niveau national. On a paralysé tout le système carcéral pendant

²⁶² ENTRETIEN AVEC UN RESPONSABLE DU SYNDICAT DES GARDIENS..., 2011.

60 jours. [...] Pendant deux mois, on a revendiqué l'humanisation du système carcéral et la fin de la surpopulation. Et bon, on a aussi réclamé des conditions de travail dignes et des conditions dignes pour les détenus. À nos manifestations sont venues s'ajouter celles des détenus qui se sont déclarés en désobéissance civile. Presque toutes les prisons du pays sont entrées en grève. On refusait de recevoir les nouveaux détenus des stations de police. On refusait d'emmener les détenus chez les juges.

JD : *Détenus et gardiens dans un même mouvement ?*

Gardien : *Pratiquement oui, eux sur leurs sujets et nous sur les nôtres, mais le contrôle des prisons, c'est nous qui l'avions. On a même mis à la porte quelques directeurs d'établissements. On a fait un coup d'État [rires] ! [...] On a fini par négocier. On a gagné des augmentations de salaire.*²⁶³

L'un des objectifs de la Nouvelle culture carcérale était de briser la souplesse des rapports entre gardiens et détenus, voire les alliances entre ces deux groupes, héritée de la culture *criolla* qui a été entretenue durant de longues années par une corruption endémique et l'existence d'intérêts communs. Là encore, les protocoles intimant aux gardiens de ne jamais converser avec les détenus ou de ne jamais leur serrer la main n'auront pas réussi à s'implanter durablement. La culture *criolla* a, sur ce terrain aussi, rapidement repris ses droits.

²⁶³ ENTRETIEN AVEC UN RESPONSABLE DU SYNDICAT DES GARDIENS..., 2011.

CONCLUSION DE LA 3^e PARTIE

Cette troisième partie, basée essentiellement sur des observations et des témoignages recueillis au cours de l'enquête de terrain, explore la vie quotidienne des détenus à l'intérieur de la Nouvelle culture carcérale. L'ethnographie des établissements issus du modèle pénitentiaire américain donne d'importantes clés de compréhension de cet univers secret, opaque, difficile d'accès. Pour appréhender ce matériel ethnographique, j'ai positionné théoriquement mon analyse dans l'association des points de vue de deux importants auteurs ayant étudié les espaces totalitaires de l'enfermement : Giorgio Agamben et Erving Goffman. La mise en dialogue de ces deux chercheurs permet une compréhension nouvelle et nuancée de la complexité de l'espace carcéral de haute sécurité. La notion de « camp » chez Agamben – espace dans lequel se reproduisent indéfiniment l'« état d'exception » et les conditions de la « vie nue » réduisant l'individu à la survie biologique –, combinée avec l'analyse d'Erving Goffman sur les mécanismes de privation et de mortification de la personnalité en œuvre dans les institutions totales, est particulièrement pertinente pour aborder l'espace carcéral contemporain en Colombie.

Le regard ethnographique de cette dernière partie a pu mettre en évidence la manière dont ces mécanismes sont mis en œuvre, au quotidien, dans les prisons de la Nouvelle culture carcérale. J'ai ainsi étudié les conditions de dépossession matérielle et identitaire auxquelles est

soumise la population détenue, telles que le dépouillement des biens personnels, l'absence de service médical, l'insalubrité extrême conduisant à un sentiment de dégoût et une terreur de la contamination, l'isolement social et géographique, la dislocation des liens familiaux, ainsi que la torture et l'impunité régnant dans cet « espace d'exception ». Je me suis également attardée sur les mortifications spécifiques vécues par les femmes détenues, durement affectées par l'impossibilité de maintenir leur « présentation personnelle » – au sens goffmanien – et par la détérioration du corps dans les conditions de la « vie nue » qui régissent ces établissements de détention.

Les témoignages des détenus incitent cependant à prendre une distance critique vis-à-vis de la vision univoque d'Agamben sur le « camp », en soulignant l'importance de la prise en considération des différentes manifestations d'*agency* de la part des prisonniers. Une plongée dans l'univers carcéral colombien montre que celui-ci regorge de tactiques de survie qui expriment, tacitement ou ostensiblement, une opposition des détenus aux conditions de la « vie nue ». Les témoignages des détenus révèlent l'abondance et la complexité de ces formes de résistance dans un espace pourtant caractérisé par des privations extrêmes et un contrôle strict. Il en résulte ainsi que l'espace carcéral est loin d'être univoque : il est à la fois un lieu d'assujettissement et de contrôle, et un lieu de résistance multiforme.

La relation entre les autorités et les détenus se révèle, elle aussi, plus subtile qu'on pourrait s'y attendre. Les résultats de cette recherche démontrent qu'il existe du « jeu » entre les détenus et l'autorité, un espace de négociation qui rend possible la prise en compte de certaines initiatives des détenus, qui finissent souvent par être admises par les agents pénitentiaires. Cette marge de manœuvre est indubitablement un héritage des procédés inhérents au modèle culturel *criollo* qui régissait les prisons colombiennes avant l'introduction du modèle carcéral américain. L'enchevêtrement des pratiques de la nouvelle culture inspirée du modèle américain et de l'ancienne culture locale crée une réalité hybride qu'il convient d'aborder dans sa complexité, et souvent dans ses contradictions.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Les chapitres qui précèdent tentent d'offrir des éléments de compréhension concernant le processus de diffusion internationale du modèle carcéral américain, le caractère multidimensionnel de la mobilité des politiques, les relations entre la Colombie et les États-Unis, la nature des contraintes et des mortifications imposées dans l'espace carcéral de haute sécurité d'inspiration américaine et, enfin, les résistances et manifestations d'*agency* de la part des personnes détenues dans les espaces carcéraux contemporains. Avant d'ouvrir le débat sur l'urgente nécessité de repenser nos systèmes de justice au-delà du recours à l'institution carcérale, en particulier dans la reconstruction d'une Colombie démocratique après la signature des accords de paix entre le gouvernement et la guérilla des FARC, cette dernière section résume les principales conclusions de notre enquête géo-ethnographique.

1. L'EXPORTATION DU MODÈLE CARCÉRAL AMÉRICAIN EST LE FAIT D'UN CONSORTIUM D'AGENTS PRIVÉS ET PUBLICS QUI Promeuvent UN DISCOURS SÉCURITAIRE COMMUN

L'enquête de terrain aux États-Unis dans le milieu des architectes de prisons a permis d'identifier les principales caractéristiques du parc pénitentiaire de ce pays, ainsi que le fonctionnement des circuits d'exportation de la prison américaine. On retiendra en particulier trois résultats importants.

Le modèle carcéral américain se distingue, au niveau architectural et disciplinaire, par une priorisation absolue de la sécurité.

Le parc pénitentiaire américain abrite quelque 5 000 établissements de détention qui présentent une importante variété en termes de design et de régime disciplinaire. En dépit de cette diversité, la prison américaine se distingue au niveau international en raison d'une « marque de fabrique » qui est la priorité accordée à la sécurité sur tout autre critère. Cette priorité découle des transformations historiques qui ont eu lieu dans le secteur carcéral au cours des trente dernières années, soit au moment du grand « tournant punitif » américain. L'abandon presque total de l'objectif de rééducation et de réinsertion au profit des fonctions répressives, neutralisatrices et dissuasives de la prison a indubitablement renforcé l'orientation sécuritaire de l'enfermement pénal. La prison américaine est aujourd'hui hermétiquement fermée au monde extérieur et isolée dans des zones rurales difficilement accessibles. Elle punit durement les délinquants par des règles drastiques et a fait de la sécurité son principal objectif. Au niveau de la conception architecturale, le choix entre surveillance directe et indirecte est également déterminé par des critères de sécurité. Les normes de l'American Correctional Association (ACA) ont contribué à standardiser ce modèle fortement sécuritaire au niveau national.

On peut encore souligner que la prison de sécurité « super maximum », dite « supermax », est devenue emblématique du virage sécuritaire du système pénitentiaire américain. Bien que les « supermax » ne représentent qu'une partie minoritaire de l'emprisonnement

aux États-Unis, elles incarnent le type architectural qui s'est cristallisé historiquement avec l'avènement de l'ultra-punitivité et de l'emprisonnement de masse aux États-Unis.

L'exportation de la prison américaine emprunte deux circuits distincts: le circuit gouvernemental et le circuit de l'industrie privée.

Deux circuits sont à l'origine de la circulation du modèle carcéral américain dans le monde: le circuit gouvernemental et le circuit de l'industrie privée. Bien qu'ils concourent à la diffusion du modèle américain dans le monde, ces deux circuits mobilisent des canaux de transmission, des acteurs et des discours distincts. Le circuit gouvernemental est mené par des agents étatiques américains, tels que le Département d'État, le Bureau fédéral des prisons et le *National Institute of Corrections*. L'exportation du modèle américain est ici intrinsèquement liée à la logique de la défense des intérêts géostratégiques des États-Unis au cours d'interventions militaires de ce pays dans le monde (par exemple en Afghanistan, en Irak, au Mexique ou en Colombie). Dans ce contexte, le modèle carcéral qui inspire le transfert est le plus sévère, c'est-à-dire celui de la prison fédérale de haute sécurité. Le circuit privé mobilise de son côté plus directement les acteurs de l'industrie carcérale américaine: firmes d'architectes, entreprises dans le domaine de la construction, fabricants de dispositifs de sécurité carcérale. Le but de cette industrie est de conquérir le marché international, en valorisant sa vaste expérience sur son propre territoire national et, en particulier l'excellence acquise dans le domaine de la sécurité, tout en faisant preuve de souplesse en fonction des besoins locaux en matière de design. L'expansion internationale de l'industrie carcérale américaine est devenue d'autant plus importante pour ce secteur économique que le marché intérieur montre des signes de saturation: depuis 2010, pour la première fois en près de quarante ans, la population carcérale a cessé de croître aux États-Unis.

Les « micro-espaces globaux » – tels que les visites de terrain, les conférences, les remises de prix et la mise en réseau au sein d'un lobby international organisé – sont d'importants vecteurs de transmission de la prison américaine.

Comme l'ont souligné plusieurs témoignages, les « micro-espaces globaux » (*global microspaces*)²⁶⁴ jouent un rôle important dans la mobilité globale de la prison américaine. J'ai souligné notamment le rôle des conférences du lobby carcéral international ICPA dans la mise en réseau des acteurs au niveau international et dans la diffusion de pratiques pénales et architecturales fortement influencées par le modèle américain. Par ailleurs, les témoignages d'architectes américains et d'agents locaux « importateurs » colombiens démontrent l'importance des visites de terrain, au cœur des prisons américaines, dans la promotion du modèle auprès des clients internationaux.

2. LE TRANSFERT DU MODÈLE CARCÉRAL AMÉRICAIN EN COLOMBIE A ÉTÉ PROFONDÉMENT FAÇONNÉ PAR LE CONTEXTE HISTORIQUE, POLITIQUE, CULTUREL ET INSTITUTIONNEL PROPRE À CE PAYS

L'enquête a permis de retracer dans le détail les modalités du transfert de modèle qui a été réalisé au début des années 2000. Les résultats démontrent notamment que l'« *embeddedness* » local – l'enracinement de pratiques et de règles façonnées par la culture et l'histoire sociopolitique de la Colombie – a joué un rôle essentiel dans l'adaptation du modèle américain dans le nouveau contexte régional. La recherche met également en exergue les tensions rencontrées au cours du processus de transfert.

²⁶⁴ McCANN Eugene, « Urban Policy Mobilities and Global Circuits of Knowledge... », 2011.

L'ancienne culture carcérale colombienne « criolla » est basée sur un modèle de flexibilité et d'intégration sociale.

Afin de saisir les transformations générées par la Nouvelle culture carcérale en Colombie, il était nécessaire de comprendre le fonctionnement de l'ancien système carcéral, tel qu'existant jusqu'au tournant du ^{xxi} siècle. En effet, c'est seulement à partir de l'analyse de la prison *criolla*, révélée par les récits des détenus et des agents du monde pénitentiaire, qu'il est possible de mesurer l'étendue et la nature du changement engendré par l'importation du modèle américain et ses effets sur la communauté des détenus. Les témoignages mettent en évidence l'abîme qui sépare le système carcéral « sur le papier », tel qu'il est formalisé dans les lois, règlements ou documents officiels, du système carcéral réellement et quotidiennement vécu par la population détenue. Celui-ci est un univers souterrain d'une grande complexité, obéissant à un système de règles non officielles – voire clandestines et illégales – élaborées par l'administration, les gardiens et les prisonniers eux-mêmes.

La prison *criolla*, à la fin des années 1990, est un univers surpeuplé, marqué par la corruption et la violence, de surcroît dans un environnement insalubre et délabré. La situation de terreur que connaissent les prisons à cette époque, incluant des centaines d'assassinats d'une cruauté extrême perpétrés par les forces paramilitaires à l'intérieur même des établissements, reflète celle qui embrase alors l'ensemble du pays, en raison du conflit armé et de l'empire du narcotrafic. Néanmoins, l'absence de maîtrise des prisons par les autorités officielles engendre également des conséquences positives pour les détenus : elle permet de maintenir un modèle d'autonomie, d'initiatives et d'intégration qui limite la désaffiliation sociale et la dépersonnalisation entraînées par l'enfermement. Ce modèle d'intégration peut être défini par quatre caractéristiques principales : (1) un mode de vie communautaire et « autogéré » ; (2) un système flexible offrant des espaces de liberté individuels et collectifs ; (3) l'ouverture sur le monde extérieur et le maintien de liens étroits avec la famille et les proches ; (4) l'intégration géographique des établissements dans l'environnement urbain.

Des motivations différentes ont guidé les deux gouvernements : pour Washington, la Nouvelle culture carcérale en Colombie était un instrument de sa « guerre contre la drogue », alors que pour Bogota, elle devait aussi mettre fin à la crise des prisons.

C'est parce que la Colombie a été l'épicentre de leur guerre contre la drogue que les États-Unis ont voulu transformer le système pénitentiaire. Sans le Plan Colombie, la réforme de la Nouvelle culture carcérale n'aurait jamais vu le jour. Le transfert de la prison américaine en Colombie a été le fruit d'un accord intergouvernemental entre Washington et Bogota, signé en 2000 et renouvelé en 2001, dans le cadre du volet de réforme de la justice prévu par le Plan Colombie. Du côté du gouvernement américain, la réforme du système carcéral colombien répondait à une politique d'État visant la protection de ses propres intérêts nationaux. La Nouvelle culture carcérale était clairement perçue comme un instrument supplémentaire dans le cadre de la stratégie anti-narcotique de Washington. L'introduction du modèle américain a permis de détenir en Colombie, dans des conditions de sécurité maximale, les narcotrafiquants qui ont été extradés sur le sol américain pour y être jugés. Aussitôt cet objectif atteint, les États-Unis ont abandonné toute collaboration en matière carcérale en Colombie, excluant même un système de monitoring des nouveaux établissements qu'ils avaient largement contribué à créer.

Du côté du gouvernement colombien, les motivations étaient différentes : les autorités voulaient bien entendu plaire à Washington mais, publiquement, elles promettaient également que la Nouvelle culture carcérale allait moderniser les prisons et mettre fin à la crise humanitaire qui s'était fortement aggravée avec l'explosion du nombre de détenus. Pourtant, obsédés par la question exclusive de la sécurité, les autorités colombiennes n'ont jamais inclus dans le processus de réforme des questions essentielles à l'origine du dysfonctionnement endémique du système carcéral, telles que la corruption, le manque d'accès aux soins médicaux de base et à des programmes éducatifs, les privilèges dont jouissent en détention les puissants chefs mafieux, criminels en col blanc et les hauts responsables militaires, ainsi que l'impunité presque totale face aux graves violations des droits humains commises dans les prisons. Plus encore, en générant une surpopulation massive

par une surenchère de politiques punitives dès la fin des années 1990, le gouvernement colombien a activement empêché toute possibilité de résoudre ou même d'améliorer les dramatiques conditions de vie à l'intérieur des prisons colombiennes.

En Colombie, le transfert du modèle américain a eu un impact à la fois matériel (transformation du modèle architectural) et immatériel (un modèle réglementaire et politique).

Certaines politiques en mouvement ne comprennent aucun volet matériel (par exemple certains modèles juridiques) et, à l'inverse, certaines formes construites (modèles architecturaux ou d'aménagement) se mondialisent sans qu'elles accompagnent un transfert de politiques en tant que telles (par exemple les gratte-ciel ou les *shopping malls*). Dans le cas particulier de la Colombie, le transfert de la prison américaine présente la particularité d'être à la fois celui d'un modèle architectural et d'une politique pénitentiaire. Ces deux aspects, matériel et immatériel, ont été inspirés du système carcéral fédéral américain et, en particulier de la prison de sécurité maximale dans le complexe pénitentiaire fédéral de Coleman, en Floride.

Sur le plan architectural, les six établissements de haute sécurité qui ont été construits en Colombie entre 2000 et 2003 sous la supervision directe du BOP (prisons de deuxième génération) ont repris les concepts de petites unités autonomes à l'environnement monochromatique gris (usage du béton brut) avec des cellules individuelles ou de maximum deux personnes, de l'utilisation de technologie de contrôle et de surveillance, ainsi que la création de quartiers d'isolement total (l'Unité de Traitement Spécial – la «UTE») inspirés du concept des «supermax» américaines. L'isolement, à différents niveaux, est ainsi au cœur de ce modèle architectural. Il se reflète également dans la localisation des nouveaux établissements (dans des zones rurales et difficiles d'accès) et, au sein même de l'espace carcéral, par l'immobilisation des détenus (restriction maximale des mouvements à l'intérieur de la prison). Dans un deuxième temps, le concept de «méga-complexe carcéral» (plusieurs établissements de détention, présentant divers niveaux de sécurité, au sein d'un même site gigantesque), sur le

modèle de celui de Coleman, a été appliqué pour la conception et la construction de dix complexes pénitentiaires en Colombie (prisons dites de « troisième génération »), de façon à répondre à l'augmentation soutenue de la population carcérale à partir de la seconde moitié des années 1990.

Au niveau organisationnel, réglementaire et disciplinaire, le but proclamé de la Nouvelle culture carcérale a été d'engendrer une transformation en profondeur des mentalités au sein des établissements carcéraux. En introduisant de strictes procédures pour les moindres gestes administratifs et opérationnels dans la prison, la réforme vise à annihiler l'informalité de la culture carcérale *criolla* et imposer un contrôle serré de la vie au sein des établissements. La réforme introduit également un nouveau régime disciplinaire de haute sécurité, prévoyant un usage beaucoup plus étendu de la force contre les détenus (les « nouvelles techniques pénitentiaires »), un traitement infiniment plus sévère à leur rencontre (interdiction faite aux gardiens de saluer ou de parler avec les détenus ; déplacements dans la prison avec des menottes aux mains et aux pieds, système de punition par l'immobilisation des quatre membres ou détention dans les cachots de la « UTE », etc.), ainsi que la création de forces spéciales de commando. Le nouveau régime a incontestablement approfondi le caractère militariste du système carcéral colombien, un trait qui est devenu visible au travers de l'apparence physique du personnel pénitentiaire – le BOP a introduit la tenue de camouflage pour les gardiens – et de celle des détenus – têtes rasées, uniformes orange rappelant l'univers carcéral américain.

Les relations entre acteurs et en particulier les émotions ressenties par les agents locaux du transfert jouent un rôle considérable dans la manière dont est importé un modèle exogène.

L'enquête de terrain a permis de révéler certains aspects inattendus de la collaboration entre les experts du Bureau fédéral des prisons et les cadres de l'INPEC chargés de mettre en œuvre la réforme de la Nouvelle culture carcérale. Un élément important est le degré de pénétration de l'agence américaine dans l'administration carcérale colombienne. Alors que l'accord bilatéral prévoit, sur le papier,

une « aide technique » du BOP auprès des autorités colombiennes, les experts américains ont pris en réalité, de façon non officielle, le contrôle du système carcéral colombien. De fait, le BOP a installé son quartier général à l'intérieur du siège national de l'INPEC à Bogota et le chef de la délégation américaine est devenu, aux yeux des employés du bâtiment, l'autorité la plus influente de l'administration pénitentiaire.

Les entretiens avec les cadres de l'INPEC démontrent que la pénétration du BOP a été grandement facilitée par la nature des relations personnelles entre les experts américains et les employés de l'INPEC, ces derniers s'étant fortement enthousiasmés à l'idée de collaborer au sein d'une « même équipe » et au quotidien avec les représentants de cette agence américaine, très prestigieuse à leurs yeux. D'un côté, l'association symbolique du modèle carcéral et des experts américains avec l'idée de modernité a donné aux collaborateurs colombiens le sentiment de devenir eux-mêmes « modernes ». D'un autre côté, la personnalité charismatique et appréciée du chef de la délégation a accéléré l'engagement de ces derniers pour le projet de réforme. Cette dimension émotionnelle du transfert a joué un rôle important dans le déroulement, sur le terrain, de la collaboration entre agents extérieurs et agents locaux.

Les anciennes pratiques du système carcéral « criollo » ont progressivement réinvesti l'univers carcéral colombien. Celui-ci est devenu un système hybride où cohabitent deux cultures carcérales contradictoires.

La mise en place de la Nouvelle culture carcérale a coïncidé avec une baisse importante de la circulation des armes à feu et une chute du nombre de morts violentes au sein du système carcéral. Si la réforme a certainement eu une influence sur cette évolution, il n'est toutefois pas aisé de déterminer dans quelle proportion cette diminution peut être mise au crédit des mesures mises en place sous la direction du BOP. Les niveaux extrêmes de violence qu'ont connus les prisons à la fin des années 1990 étaient le reflet d'un épisode particulièrement sanglant de l'histoire du conflit armé colombien, dont les conséquences d'une

immense brutalité se sont également manifestées dans l'enceinte des prisons. Il est fort probable que, même sans la Nouvelle culture carcérale, la résorption du conflit et de la guerre des cartels de la drogue se serait également traduite par un certain apaisement au sein du système carcéral. Dans tous les cas, le vaste désarmement des prisons a contribué à faire chuter le taux d'homicides de plusieurs centaines par année à la fin des années 1990, à quelques cas isolés dans la période la plus récente.

Cette importante victoire des autorités carcérales ne peut néanmoins pas occulter que la Nouvelle culture carcérale – qui n'est d'ailleurs plus mentionnée dans aucun discours officiel depuis le départ du BOP en 2005 – n'a pas produit les résultats escomptés et a même été un échec cuisant sur l'essentiel des promesses qui avaient accompagné son lancement. La certification internationale «ISO» en matière de sécurité – l'objectif prioritaire du gouvernement colombien au moment de la signature de l'accord avec les États-Unis – n'a jamais pu être obtenue, pas même à Valledupar, la «prison de châtiment» censée appliquer les conditions de sécurité les plus sévères du pays. Depuis le départ des Américains, le système carcéral colombien s'est enfoncé dans une crise de surpopulation sans précédent, jalonnée de multiples scandales quotidiennement révélés par la presse, relatifs à la corruption, à l'urgence sanitaire (épidémies, intoxication de masse, etc.), à la mauvaise gestion, aux violations des droits humains, ainsi qu'aux privilèges des mafieux, des détenus en col blanc et des hauts gradés de l'armée. Les anciens schémas *criollos* ont repris la main dans le système carcéral. Néanmoins, quelques 30 000 prisonniers – environ le quart de la population détenue en Colombie en 2015 – sont incarcérés dans des prisons du modèle Coleman, qui continuent, en dépit de l'infiltration de pratiques *criollas*, d'appliquer le régime de dureté enseigné par les Américains. Le système carcéral colombien est ainsi devenu un univers singulier où cohabitent deux «cultures» carcérales distinctes, voire contradictoires.

3. EN DÉPIT DE FORTES CONTRAINTES, LES DÉTENUS SOUMIS AU NOUVEAU RÉGIME CARCÉRAL DÉVELOPPENT DES TACTIQUES D'ADAPTATION ET DE RÉSISTANCE INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

En associant les perspectives théoriques du philosophe Giorgio Agamben et du sociologue Erving Goffman, cette étude met à jour deux faces de l'espace carcéral contemporain : d'une part, celle de l'assujettissement et du contrôle et, d'autre part, celle des multiples formes de résistance à la toute-puissance du pouvoir totalitaire qui s'exerce sur la communauté des détenus.

Les standards de la Nouvelle culture carcérale ont imposé des formes inédites de contrôle, de dépossession et de mortification de la personnalité.

Les prisons de haute sécurité inspirées du modèle américain ont instauré des formes inédites de contrôle et de soumission qui apparentent l'espace carcéral colombien au concept de « camp » développé par Giorgio Agamben. En reprenant les formes de mortification de la personnalité dans les institutions totales répertoriées par Erving Goffman, on peut identifier différents mécanismes de pouvoir qui s'exercent de façon totalitaire sur les détenus : la dépossession matérielle et identitaire, l'exposition contaminante, l'isolement géographique et social, les traitements inhumains et dégradants et, enfin, les mortifications spécifiques de genre qui s'exercent sur les femmes détenues.

Le corps est à la fois la cible du pouvoir totalitaire dans l'espace carcéral et un centre de résistance pour les détenus.

L'assujettissement du détenu dans l'espace carcéral passe avant tout par le contrôle de son corps. Contraint, exposé, dépouillé des « accessoires » qui permettent d'offrir une présentation de soi essentielle au maintien de l'identité, soumis à différentes souffrances qui le transforment et peuvent le rendre méconnaissable, le corps enfermé en prison

est la cible privilégiée de l'exercice du biopouvoir. Selon les termes d'Agamben, le corps est le moyen par lequel le « pouvoir souverain » parvient à réduire l'individu à la « vie nue » dans la prison. Pourtant, à cette tentative de mise à nu physique et symbolique, les individus opposent ce que j'ai appelé des « tactiques d'habillement du corps » qui leur permettent de protéger leur personnalité. Ces tactiques passent notamment par une lutte clandestine pour maintenir leur « présentation personnelle » et pour préserver des relations sentimentales et leur sexualité.

L'opposition des détenus se manifeste à la fois par des résistances quotidiennes de basse intensité et par une opposition frontale aux autorités carcérales.

Les « tactiques d'habillement du corps », tout comme les « tactiques de préservation de l'être social et politique » se manifestent principalement dans la vie clandestine de la prison comme des activités de résistance de « basse intensité » (ou « adaptations secondaires », selon la terminologie goffmanienne) faisant appel à l'ingéniosité et à la créativité des détenus. Cependant, de façon plus ponctuelle, il arrive que l'opposition au pouvoir s'exprime par des luttes collectives qui prennent ouvertement la forme d'un bras de fer avec l'autorité : c'est le cas des mouvements de désobéissance et des grèves de prisonniers. Ces différentes formes de résistance se conjuguent au sein de l'espace carcéral et démontrent la capacité d'agir ou *agency* des reclus en dépit des conditions sévères de l'enfermement de haute sécurité.

Il existe du « jeu » entre les autorités carcérales et la communauté des détenus, ce qui permet à cette dernière de préserver une marge d'influence sur les règles en vigueur au sein de l'espace carcéral.

La complexité du monde carcéral ne permet pas de classer les agents pénitentiaires et la communauté des détenus comme deux catégories ennemies et hermétiquement fermées l'une à l'autre. L'ethnographie des prisons montre qu'il existe une zone grise, un espace de

négociation qui explique qu'il est possible, pour les détenus, d'obtenir certains droits par des mouvements de résistance ou de faire accepter des activités initialement interdites dans le règlement. Cette importante marge de manœuvre entre l'autorité pénitentiaire et les détenus découle principalement du degré de souplesse du système carcéral *criollo*, qui est reproduit par les différents acteurs du monde des prisons, même dans les établissements de haute sécurité.

REMETTRE EN CAUSE LA PRISON COMME INSTRUMENT DE JUSTICE

Les enjeux soulevés dans ce travail et portant sur le modèle pénal et carcéral américain, sur son influence mondiale et ses modes de diffusion, mais également sur les résistances soulevées par la diffusion globale de modèles sécuritaires, ont indiscutablement à l'heure actuelle une grande portée politique. À l'évidence, il devient urgent de remettre en cause le rôle de la prison dans les formes contemporaines de gouvernamentalité. Je terminerai ainsi par quelques remarques sur cette question essentielle, qui appelle un débat de société nécessaire et urgent.

L'expansion gigantesque du système carcéral américain a été un phénomène précurseur d'une tendance qui est devenue mondiale : sur les cinq continents, à quelques exceptions près, le recours à la prison s'est amplifié de façon spectaculaire au cours des trente dernières années. En ce début de *xxi*^e siècle, l'enfermement pénal est, à l'évidence, devenu une forme prépondérante de gouvernamentalité pour les États. Au regard de cette évolution, il est étonnant que les « cris d'alarme » d'une partie importante de la classe politique se fassent régulièrement entendre pour dénoncer le laxisme en matière pénale, qui serait responsable d'une situation d'insécurité croissante. Ces voix affirment que la lutte contre l'insécurité passe nécessairement par un emploi encore beaucoup plus systématique de la peine carcérale.

Comment les gouvernements en sont-ils venus à recourir de façon aussi courante et décomplexée à la privation de liberté qui, dans les fondements de la pensée libérale, représente l'acte punitif de la plus haute gravité, et qui engage la légitimité même d'un État démocratique ? L'augmentation sans précédent du recours à la prison dans

le monde contemporain laisse d'autant plus perplexe qu'il apparaît comme un choix largement irrationnel, au vu des objectifs qu'est censée atteindre cette institution. En effet, la prison présente de piètres résultats – voire des résultats clairement contreproductifs – si l'on évalue, une à une, ses finalités : la rééducation, la dissuasion, la neutralisation et l'expiation²⁶⁵.

En premier lieu, le mythe de la prison comme instrument de resocialisation et de réinsertion sociale a été anéanti par les études scientifiques. Vivre harmonieusement en liberté ne s'apprend pas en étant enfermé. Loin de rééduquer, la prison aggrave la vulnérabilité psychologique des personnes incarcérées – comme en témoignent les taux de suicide très élevés en prison, en particulier en Europe²⁶⁶ –, brise les parcours de vie, tout comme elle stigmatise les ex-détenus et les condamne souvent à la marginalité après leur remise en liberté. L'emprisonnement entraîne ainsi une série de dommages sociaux, économiques, relationnels et identitaires pour les détenus et leurs proches²⁶⁷. Un aperçu des formes de « mortification de la personnalité » en œuvre dans l'espace carcéral a d'ailleurs été exposé dans cet ouvrage, au travers de l'examen des conditions de vie dans les prisons de haute sécurité colombiennes.

En deuxième lieu, la fonction préventive de la prison – soit l'effet dissuasif qu'elle doit produire chez les délinquants potentiels – n'est pas clairement démontrée. Les études mettent en évidence que la sévérité des peines n'a pas ou peu d'incidence sur les actes criminels : c'est la certitude d'être identifié, et non la lourdeur (ou la nature carcérale) de la sanction, qui est susceptible d'agir préventivement sur la criminalité²⁶⁸. Dans tous les cas, il n'est pas établi que l'emprisonnement représente une mesure plus efficace que d'autres types d'actions pour lutter contre les crimes – aménagements urbains, politiques de

²⁶⁵ COMBESSIE Philippe, *Sociologie de la prison*, Paris : La Découverte, 2004.

²⁶⁶ DUTHÉ Géraldine *et al.*, « Suicides en prison. La France comparée à ses voisins européens », *Population et sociétés*, 2009, n° 462, p. 1-4.

²⁶⁷ TOURAUT Caroline, *La famille à l'épreuve de la prison*, Paris : PUF, 2012.

²⁶⁸ NAGIN Daniel, DURLAUF Stephen, « The Deterrent Effect of Imprisonment », in COOK Philip, LUDWIG Jens, MCCRARY Justin (éd.), *Controlling Crime: Strategies and Tradeoffs*, Chicago : University of Chicago Press, 2011, p. 43-94.

réduction des risques (*harm reduction*) auprès des communautés, médiations, arbitrages et, en amont, politiques de lutte contre l'exclusion sociale, accès universel à l'éducation, etc. La prison encourage au contraire la consolidation des réseaux criminels qui, conjuguée à la marginalisation des ex-condamnés, aggrave la situation de criminalité. Cette caractéristique de la prison comme « école du crime » transparait dans des taux de récidive extrêmement élevés, notamment aux États-Unis et en Europe²⁶⁹.

Par ailleurs, dans le cas de l'emprisonnement pour trafic de drogue – qui concerne un immense pan de la population carcérale mondiale – la fonction de neutralisation entraîne un effet de substitution : la personne qui est incarcérée, et par conséquent retirée de la chaîne de production et de distribution, est immédiatement remplacée par une autre, qui entre à son tour dans le monde de la délinquance²⁷⁰. L'emprisonnement de petits trafiquants est une mesure totalement contreproductive : il ne diminue en rien la fréquence de ce délit et y entraîne même de nouvelles personnes.

Pour ce qui est de l'efficacité de la peine privative de liberté, la fonction expiatoire ou répressive est ainsi, tristement, la plus cohérente. Mais on peut se demander si la grande majorité des crimes qui sont punis par la prison sont effectivement les plus dommageables pour la société et si ce sont ceux qui méritent, de ce fait, la peine la plus grave prévue par les États démocratiques. On notera ainsi que nombre de crimes aux conséquences immensément préjudiciables pour l'ensemble de la société – évasions et fraudes fiscales, criminalité économique, dégâts environnementaux – ne sont généralement pas punis d'emprisonnement, mais sont traités prioritairement par des médiations et des arbitrages civils qui débouchent sur des compensations économiques. À l'inverse, l'emprisonnement touche prioritairement les couches les plus vulnérables de la population, en sanctionnant des comportements dont la portée sociale n'est pas toujours d'une extrême gravité (comme

²⁶⁹ CULLEN Francis, LERO JONSON Cheryl, NAGIN Daniel, « Prisons Do Not Reduce Recidivism: the High Cost of Ignoring Science », *The Prison Journal*, n° 91(3), 2011, p. 48-65.

²⁷⁰ ZIMRING Franklin, HAWKINS Gordon, *The Search for Rational Drug Control*, New York : Cambridge University Press, 1995.

c'est le cas de la consommation et du trafic de drogue). Enfin, pour de nombreuses victimes, la fonction de « vengeance » de la peine privative de liberté ne représente pas une solution produisant de la satisfaction, du soulagement ou une réparation du mal commis. Même dans des cas graves de violences ou de crimes de guerre, d'autres voies que la prison peuvent être explorées pour rendre justice aux victimes, telles que l'établissement de la vérité, les réparations et la garantie de non-répétition²⁷¹.

À l'aune d'évaluations rigoureuses et rationnelles qui s'élèvent au-dessus des discours passionnés et populistes, il est temps de se demander, en définitive, à quoi sert la prison et quel est le prix, humain et financier, que la société consent à payer pour la maintenir à la place qu'elle occupe aujourd'hui. Le débat sur la répression pénale et la privation de liberté devrait, en toute logique, commencer par la question centrale de la prohibition des drogues. Comme le montre l'exemple colombien, cinquante années de « guerre contre la drogue » ont abouti à un dramatique échec, qui a coûté, au niveau global, des dizaines de milliers de vies et des milliards de dollars, sans réussir à résoudre les problèmes sociaux liés à la consommation de stupéfiants. Cette guerre contre la drogue est aujourd'hui la raison pour laquelle une grande partie des dix millions d'individus incarcérés dans le monde se retrouvent derrière les barreaux.

Au cœur de cette problématique, une double actualité exceptionnelle a marqué l'année 2016, celle où j'écris ces lignes. Premièrement, l'Assemblée générale des Nations Unies s'est réunie pour la première fois depuis 18 ans pour une session spéciale sur les politiques des drogues, initiant, sous la pression des organisations non gouvernementales et de plusieurs pays latino-américains, un débat tout à fait inédit sur le piètre bilan de la guerre contre la drogue et la nécessaire recherche de solutions alternatives en la matière. Pour la première fois depuis des décennies, une réorientation des politiques en matière de drogue vers la régulation légale et une nouvelle approche privilégiant les impératifs de santé publique et la réduction des risques semblent émerger sur la scène

²⁷¹ Concernant les propositions émises par les victimes du conflit colombien, voir MOVICE, *Propuestas mínimas sobre verdad, justicia, reparación y garantías de no repetición*, 2013, Bogota.

internationale. Si cette tendance devait se confirmer – les mesures envisagées restent encore modestes et les pays opposés à tout changement toujours nombreux et virulents – les conséquences positives de la fin de la guerre contre la drogue pourraient être immenses en matière de droits humains, de lutte contre le crime organisé, de corruption, de démocratisation, de traitement des personnes toxicodépendantes et de rentrées fiscales, mais également en matière de justice et d’incarcération. Mettre la production et la distribution des drogues sous le contrôle prudent des États viderait en effet une grande partie des prisons à l’échelle globale.

Les prémices de ce tournant en matière de politique des drogues sont particulièrement essentiels pour la Colombie, actuellement au cœur d’une autre actualité historique : celle des accords de paix avec la guérilla des FARC, qui porte l’ambitieuse promesse de mettre un terme à plus de cinquante ans de guerre. Or, ces accords ne pourront déboucher sur une pacification et une démocratisation durables de la Colombie qu’à la condition que les racines du conflit armé – inégalités abyssales, profonde exclusion sociale et politique de larges secteurs de la population – soient également transformées. Au cours du dernier quart de siècle, la violence socio-politique dans ce pays a été entretenue dans une très large mesure par la guerre contre la drogue. En laissant un marché immensément lucratif aux mains d’acteurs illégaux devenus tout-puissants, la politique de prohibition a érigé le crime organisé en protagoniste cardinal de la vie sociale, politique et culturelle en Colombie, un protagoniste qui détient le pouvoir d’alimenter une violence endémique, de contrôler en sous-main une part essentielle de la vie économique, ainsi que de corrompre et d’infiltrer massivement la force publique et les sphères de décision politique. L’une des clés de la construction de la paix territoriale sera certainement l’ouverture d’une véritable réflexion sur les moyens pour mettre en œuvre une régulation légale efficace du marché des drogues, selon un modèle dirigé vers la justice sociale pour les producteurs et le respect de l’environnement. Espérons que ce chemin audacieux, qui pourrait également être le début d’une urgente « désescalade carcérale », soit celui entrepris demain par les décideurs politiques en Colombie et dans le monde.

BIBLIOGRAPHIE

- AECOM, *About AECOM: History*, (online) www.aecom.com/About/History (consulté le 11 mars 2016).
- AGAMBEN Giorgio, *Homo sacer. Le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris: Seuil, 1997.
- AGIER Michel, «Ce qui rend les terrains sensibles... et l'anthropologie inquiète», in BOUILLON Florence, FRESIA Marion, TALLIO Virginie (éd.), *Les terrains sensibles. Expérience actuelle de l'anthropologie*, Paris: Centre d'études africaines EHESS, 2005, p. 175-184.
- ALEXANDER Michelle, *The New Jim Crow: Mass Incarceration in the Age Of Colorblindness*, New York: The New Press, 2010.
- AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS À BOGOTA, *Programa de Reforma al sector de la Justicia*, 2012, (online) <http://spanish.bogota.usembassy.gov/doj.html> (consulté le 11 mars 2016).
- AMERICAN CORRECTIONAL ASSOCIATION, *Standards for Adult Correctional Institutions, 3rd Edition*, Lanham: ACA, 1990.
- ANDERSEN Heine, «Influence and Reputation in the Social Sciences. How Much do Researchers Agree?», *Journal of Documentation*, n° 65(6), 2000, p. 674-692.
- ARCHITECTS/DESIGNERS/PLANNERS FOR SOCIAL RESPONSIBILITY ADPSR, *Prison Alternatives Initiative. Prison Towns*, (online) www.adpsr.org/home/prison_towns (consulté le 11 mars 2016).

- ARTETA Yesid, «Yo pasé por “La Tramacúa”, Relato de Yesid Arteta», *ElTiempo.com*, 12 juin 2011, (online) <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/CMS-9599728> (consulté le 14 mars 2016).
- ARIZA HIGUERA Libardo José, ANGEL BOTERO Carolina, «En el corazón del Buen Pastor. La apropiación del discurso de los derechos humanos en el contexto penitenciario colombiano», *Antípoda*, n° 23, 2015, p. 45-64.
- BALLVÉ Teo, «The Dark Side of Plan Colombia», *The Nation*, 27 mai 2009, (online) www.thenation.com/article/dark-side-plan-colombia (consulté le 8 mars 2016).
- BANQUE MONDIALE, *Indicateurs. Taux d'évolution vers l'école secondaire et taux d'inscription à l'école secondaire*, 2011, (online) <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur> (consulté le 13 février 2013).
- BBC NEWS, «Has Plan Colombia really worked?», 4 février 2016, (online) www.bbc.com/news/world-latin-america-35491504 (consulté le 8 mars 2016).
- BEAR Leonard, «Visual Imprints on the Prison Landscape. A Study in the Decorations on Prison Cells», *Tijdschrift voor Economische en sociale Geografie*, n° 96(2), 2005, p. 209-217.
- BIGO Didier, «Exception et ban : à propos de l'État d'exception», *Erytheis*, n° 2, 2007, p. 115-145.
- BOUILLON Florence, FRESIA Marion, TALLIO Virginie (éd.), *Les terrains sensibles. Expérience actuelle de l'anthropologie*. Paris : Centre d'études africaines EHESS, 2005, p. 13-28.
- BUREAU OF JUSTICE STATISTICS, *Census of State and Federal Correctional Facilities*, 2005, NCJ 222182, octobre 2008, (online) <http://bjs.gov/content/pub/pdf/csfcf05.pdf> (consulté le 11 mars 2016).
- BUREAU OF JUSTICE STATISTICS, *Jail Inmates at Midyear 2007*, juin 2008, NCJ 221945, (online) <http://bjs.gov/content/pub/pdf/jim07.pdf> (consulté le 11 mars 2016).
- CARACOL RADIO, *En los últimos 13 años han sido extraditados más de 1 200 colombianos a EEUU: Michael McKinley*, 13 octobre 2011, (online) www.caracol.com.co/noticias/internacional/en-los-ultimos-13-anos-han-sido-extraditados-mas-de-1200-colombianos-a-eeuu-michael-mckinley/20111013/nota/1561618.aspx (consulté le 11 mars 2016).

- CARRANZA Elias, «La privatización penitenciaria en América latina», in CARRANZA Elias (éd.), *Cárcel y justicia penal en América latina y el Caribe*, Mexico: Siglo XXI de Mexico, 2009.
- CARTER Stephen, «The UN Rapidly Deployable Prison Project», *Academy of Architecture for Justice Journal*, mai 2011, (online) www.aia.org/akr/Resources/Documents/AIAB089212 (consulté le 11 mars 2016).
- CASTEL Robert, *Les métamorphoses de la question sociale: une chronique du salariat*, Paris: Fayard, 1995.
- CCA, *The CCA Story: our Company History*, (online) www.cca.com/our-history (consulté le 31 août 2016).
- CCEEU, *Report for the Universal Periodic Review 2013. The Situation of Human Rights and Humanitarian law in Colombia 2008-2012*, Bogota: Coalition Colombia – Europa – Estados Unidos, 2013.
- CEPEDA Ivan, «Genocidio político: el caso de la Unión Patriótica en Colombia», *Revista Cetil*, n° 1(2), 2006, p. 101-111.
- CHANTRAINE Gilles, «La sociologie carcérale: approches et débats théoriques en France», *Déviance et société*, n° 24(3), 2000, p. 297-318.
- CHANTRAINE Gilles, «Prison», *Encyclopaedia Universalis*, 2013, (online) www.universalis.fr/encyclopedie/prison (consulté le 27 avril 2013).
- CHAUVENET Antoinette, «Guerre et paix en prison», *Les cahiers de la sécurité intérieure*, n° 31, 1998, p. 91-100.
- CHRISTIE Nils, *Crime Control as Industry: Towards Gulags, Western Style*, London: Routledge, 1994.
- CHRISTIE Nils, «Éléments de géographie pénale», *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 124, 1998, p. 68-74.
- CHRISTIE Nils, *L'industrie de la punition: prison et politique pénale en Occident*, Paris: Autrement, 2003.
- CLEMMER Donald, *The Prison Community*, New York: Rinhart, 1958 [1^{re} éd. 1940].
- COMBESSIE Philippe, *Prisons des villes et des campagnes*, Paris: Éditions Ouvrières, 1996.
- COMBESSIE Philippe, *Sociologie de la prison*, Paris: La Découverte, 2004.
- CONPES 3277, *Estrategia para la expansión de la oferta nacional de cupos penitenciarios y carcelarios*, Bogota: Ministerio del Interior y de Justicia de Colombia e Instituto Nacional Penitenciario y Carcelario, 2004.

- CORRECTIONAL NEWS, «ICPA Team Wins President Award», *Correctional News*, 10 avril 2011, (online) www.correctionalnews.com/articles/2011/2010/2014/icpa-team-wins-president-s-award (consulté le 15 mars 2013).
- COLLIER Stephen, «Neoliberalism as Big Leviathan, or...? A Response to Wacquant and Hilgers», *Social Anthropology*, n° 20(2), 2012, p. 186-195.
- CORREA Guilleremo, *2515 o esta siniestra facilidad para olvidar. 21 años de asesinatos de sindicalistas en Colombia*, Medellín: Escuela Nacional Sindical, 2007.
- CORTE CONSTITUCIONAL DE COLOMBIA, Sentencia T-153/98, 1998, (online) <http://www.corteconstitucional.gov.co/relatoria/1998/t-153-98.htm> (consulté le 10 mars 2016).
- CRAWLEY Elaine, «Emotion and Performance: Prison Officers and the Presentation of Self in Prisons», *Punishment and Society*, n° 6(4), 2004, p. 411-427.
- CRITICAL RESISTANCE, *What is the Prison-Industrial Complex?* (online) <http://criticalresistance.org/about/not-so-common-language> (consulté le 10 mars 2016).
- CSIS, *Countering Threats to Security and Stability in a Failing State. Lessons from Colombia*, Washington: Center for Strategic and International Studies, 2009.
- CULLEN Francis, LERO JONSON Cheryl, NAGIN Daniel, «Prisons Do Not Reduce Recidivism: the High Cost of Ignoring Science», *The Prison Journal*, n° 91(3), 2011, p. 48-65.
- CUMMINS Eric, *The Rise and Fall of California's Radical Prison Movement*, Standford: Standford University Press, 1994.
- DARKE Sacha, «Inmate Governance in Brazilian Prisons», *Howard Journal of Criminal Justice*, n° 52(3), 2013, p. 272-284.
- DE DARDEL Julie, «Resisting “Bare Life”: Prisoners’ Agency in the New Prison Culture Era in Colombia», in MORAN Dominique, GILL Nick, CONLON Deirdre (éd.), *Carceral Spaces: Mobility and Agency in Imprisonment and Migrant Detention*, Farnham and Burlington: Ashgate, 2013, p. 183-198.
- DE CERTEAU Michel, L'invention du quotidien, t. 1, *Les arts de faire*, Gallimard, 1990 [1^{re} éd. 1980].

- DEUTSCHE WELLE, «UE donó 8,9 millones de euros para sistema penal colombiano», *Deutsche Welle*, 5 mai 2011, (online) <http://www.dw.com/es/ue-don%C3%B3-89-millones-de-euros-para-sistema-penal-colombiano/a-15050827> (consulté le 11 mars 2016).
- DIKÖTTER Frank, BROWN Ian, *Cultures of Confinement: a History of the Prison in Africa, Asia, and Latin America*, 2007.
- DIKÖTTER Frank, «Introduction», in DIKÖTTER Frank, BROWN Ian, *Cultures of Confinement: a History of the Prison in Africa, Asia, and Latin America*, 2007, p. 1-13.
- DIRSUWEIT Teresa, «Bodies, State Discipline, and the Performance of Gender in a South African Women Prison», in NELSON Lise, SAEGER Joni (éd.), *A Companion to Feminist Geography*, Oxford: Blackwell, 2005, p. 350-362.
- DRIVER Felix, *Power and Pauperism: the Workhouse System. 1834-1884*, Cambridge: Cambridge University Press, 1993.
- DUTHÉ Géraldine *et al.*, «Suicides en prison. La France comparée à ses voisins européens», *Population et sociétés*, 2009, n° 462, p. 1-4.
- ECCHR, «Meurtre du syndicaliste colombien Luciano Romero. Dépôt le 5 mars 2012 d'une plainte pénale contre Nestlé», *Newsletter*: Berlin: European Center for Constitutional and Human Rights, 2012.
- FASSIN Didier, «L'innocence perdue de l'anthropologie: remarque sur les terrains sensibles», in BOUILLON Florence, FRESIA Marion, TALLIO Virginie (éd.), *Les terrains sensibles. Expérience actuelle de l'anthropologie*, Paris: Centre d'études africaines EHESS, 2005, p. 97-103.
- FCSP, *La Tramacúa. Doce años de una cárcel de castigo*, Bogota: Fundación Comité de Solidaridad con los Presos Políticos, 2012.
- FEDERAL BUREAU OF PRISONS, *Coleman Federal Correctional Complex. Coleman, Florida*, [Brochure de présentation du Plan directeur, avec Spillis Candela & Partners, Inc., architectes], Washington DC: Department of Justice: Federal Bureau of Prisons, 1995.
- FEDERAL BUREAU OF PRISONS, *United States Penitentiary 2 Coleman, Florida*, [Brochure de présentation du Plan directeur], Washington DC: Department of Justice: Federal Bureau of Prisons (non daté, approx. 2002).
- FELDMAN Allen, *Formations of Violence. The Narrative of the Body and Political Terror in Northern Ireland*, Chicago and London: University of Chicago Press, 1991.

- FIDH & CCEEU, *Colombia. La guerra se mide en litros de sangre. Falsos positivos, crímenes de lesa humanidad: más altos responsables en la impunidad*, 2012, (online) www.fidh.org/IMG/pdf/colombie589e.pdf (consulté le 9 mars 2016).
- FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir: naissance de la prison*, Paris: Gallimard, 1975.
- GARCES Chris, MARTIN Tomas, DARKE Sacha, «Informal prison dynamics in Africa and Latin America», *Criminal Justice Matters*, n° 91(1), 2013, p. 26-27.
- GARCÍA-PEÑA JARAMILLO Daniel, «La relación del Estado colombiano con el fenómeno paramilitar: por el esclarecimiento histórico», *Análisis político*, n° 53, 2005, p. 58-76.
- GARCÍA VILLEGAS Mauricio (éd.), *Normas de papel. La cultura del incumplimiento*, Bogota: Siglo del Hombre, 2010.
- GARLAND David, *The Culture of Control: Crime and Order in Contemporary Society*, Oxford: Oxford University Press, 2001.
- GAVIRIA URIBE Alejandro, MEJÍA LONDOÑO Daniel (éd.), *Políticas antidroga en Colombia: éxitos, fracasos y extravíos*, Bogota: Ediciones Uniandes, 2011.
- GILLEM Mark L., *America Town: Building the Outposts of Empire*, Minneapolis: University of Minnesota Press, 2007.
- GILMORE Ruth, *Golden Gulag. Prison, Surplus, Crisis, and Opposition in Globalizing California*, Berkeley: University of California Press, 2007.
- GOFFMAN Erving, *Asylums. Essays on the Social Situation of Mental Patients and Other Inmates*, New York: Doubleday Anchor, 1990 [1^{re} éd. 1961].
- GOFFMAN Erving, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris: Minuit, 1968.
- GUGGENHEIM Michael, SÖDERSTRÖM Ola (éd.), *Re-Shaping Cities: How Global Mobility Transforms Architecture and Urban Form*, London: Routledge, 2010.
- HEINS Volker, «Giorgio Agamben and the Current State of Affairs in Humanitarian Law and Human Rights Policy», *German Law Journal*, n° 6(1), 2005, p. 845-860.
- ICPA, *Building Bridges: Correctional Best Practices. Worldwide Perspectives*, [Programme de la 12^e Conférence annuelle de ICPA à Gand en 2010].

- ICPS, *World Prison Brief 2012*, (online) www.prisonstudies.org/info/worldbrief/ (consulté le 16 décembre 2012).
- INPEC, *Correspondance. Respuesta a solicitud de información del Representante a la Camara Ivan Cepeda Castro*, 7 mars 2011.
- INPEC, *Respuesta a solicitud de información. Correspondance à la Chambre des Représentants du Congrès*, 25 février 2013. Bogota.
- IRWIN John, *The Felon*, Berkeley: University of California Press, 1987 [1^{re} éd. 1970].
- ISACSON Adam, «Don't Call it a Model. On Plan Colombia's Tenth Anniversary, Claims of "Success" Don't Stand up to Scrutiny», 13 juillet 2010, (online) www.wola.org/publications/colombia_dont_call_it_a_model (consulté le 9 mars 2016).
- JACOBS James, *Stateville: The Penitentiary on Mass Society*, Chicago: University of Chicago Press, 1977.
- JOHNSTON Norman, *Forms of Constraint. A History of Prison Architecture*, Urbana: University of Illinois Press, 2000.
- KEVE Paul, *Prisons and the American Conscience: A History of U.S. Federal Corrections*. Carbondale: Southern Illinois University Press, 1991.
- KING Anthony D., *Spaces of Global Cultures: Architecture Urbanism Identity*, London and New York: Routledge, 2004.
- KING Anthony D., «Notes Towards a Global Historical Sociology of Building Types», in GUGGENHEIM Michael, SÖDERSTRÖM Ola (éd.), *Re-Shaping Cities: How Global Mobility Transforms Architecture and Urban Form*, London: Routledge, 2010.
- KURKI Leena, MORRIS Norval, «The Purposes, Practices and Problems of Supermax Prisons», *Crime and Justice*, n° 28, 2001, p. 385-424.
- LEVY Carl, «Refugees, Europe, Camps/State of Exception: "Into the Zone", the European Union and Extraterritorial Processing of Migrants, Refugees and Asylum-Seekers (theories and practice)», *Refugee Survey Quarterly*, n° 29(1), 2010, p. 92-119.
- LHUILIER Dominique (avec LEMISZEWSKA Aldona), *Le choc carcéral. Survivre en prison*, Paris: Bayard, 2001.
- LOYD Jenna, MITCHELSON Matt, BURRIDGE Andrew (éd.), *Beyond Walls and Cages: Prisons, Borders and Global Crisis*. Athens: University of Georgia Press, 2012.

- MARKUS Thomas A., *Buildings and Power: Freedom and Control in the Origin of Modern Building Types*, London and New York: Routledge, 1993.
- MCCANN Eugene, WARD Kevin, «Relationality/Territoriality: Toward a Conceptualization of Cities in the World», *Geoforum*, n° 4, 2010, p. 175-184.
- MCCANN Eugene, «Urban Policy Mobilities and Global Circuits of Knowledge: Toward a Research Agenda», *Annals of the Association of American Geographers*, n° 101, 2011, p. 107-130.
- MCNEILL Donald, *The Global Architect. Firms, Fame and Urban Form*, Abington UK and New York: Routledge, 2009.
- MEJÍA LONDOÑO Daniel, «Políticas antidroga en el Plan Colombia: costos, efectividad y eficiencia», in GAVIRIA URIBE Alejandro, MEJÍA LONDOÑO Daniel (éd.), *Políticas antidroga en Colombia: éxitos, fracasos y extravíos*, Bogota: Ediciones Uniandes, 2011, p. 69-88.
- MELOSSI Dario, «The Cultural Embeddedness of Social Control: Reflections on a Comparison of Italian and North American Cultures concerning Punishment», in NEWBURN Tim, SPARKS Richard (éd.), *Criminal Justice and Political Cultures: National and International Dimensions of Crime Control*, London: Willan, 2004, p. 45-64.
- MELOSSI Dario, SOZZO Maximo, SPARKS Richard (éd.), *Travels of the Criminal Question: Cultural Embeddedness and Diffusion*, Oxford and Portland: Hart, 2011.
- MESNARD Philippe, «The Political Philosophy of Giorgio Agamben: a Critical Evaluation», *Totalitarian Movements and Political Religion*, n° 5(1), 2004, p. 139-157.
- MINISTERIO DE JUSTICIA DE ARGENTINA, *Complejo Penitenciario Federal I* Buenos Aires: Presidencia de la Nación. Ministerio de Justicia. Secretaria de Política Criminal, Penitenciaria y de Readaptación Social (non daté).
- MINISTERIO DE JUSTICIA DE COLOMBIA, *Memorias al Congreso de la Republica 1999-2000*, Bogota, 2000.
- MINISTERIO DE JUSTICIA DE COLOMBIA, *Informe Cuatrenio 1998-2002*, Bogota, 2002.
- MORAN Dominique, GILL Nick, CONLON Deirdre (éd.), *Carceral Spaces: Mobility and Agency in Imprisonment and Migrant Detention*, Farnham and Burlington: Ashgate, 2013.

- MORAN Dominique, MILHAUD Olivier, «Penal Space and Privacy in French and Russian Prisons», in MORAN Dominique, GILL Nick, CONLON Deirdre (éd.), *Carceral Spaces: Mobility and Agency in Imprisonment and Migrant Detention*, Farnham and Burlington: Ashgate, 2013, p. 167-182.
- MORAN Dominique, *Carceral Geography: Spaces and Practices of Incarceration*, Ashgate, Farnham and Burlington: Routledge, 2015.
- MORRIS Norval, «The Contemporary Prison», in MORRIS Norval, ROTHMAN David J. (éd.), *The Oxford History of Prison. The Practice of Punishment in Western Society*, Oxford and New York: Oxford University Press, 1998, p. 202-231.
- MOUNTZ Alison «Embodying the Nation-State: Canada's Response to Human Smuggling», *Political Geography*, n° 23, 2004, p. 323-345.
- MOUNTZ Alison, CURRAN Winifred, «Policing in Drag: Giuliani Goes Global with the Illusion of Control», *Geoforum*, n° 40, 2009, p. 1033-1040.
- MOUNTZ Alison, «Mapping Remote Detention: Dis/location through Isolation», in LOYD Jenna, MITCHELSON Matt, BURRIDGE Andrew (éd.), *Beyond Walls and Cages: Prisons, Borders and Global Crisis*, Athens: University of Georgia Press, 2012, p. 91-104.
- MOVICE, *Propuestas mínimas sobre verdad, justicia, reparación y garantías de no repetición*, Bogota, 2013.
- MUNCIE John, «Youth Justice: Globalization and Multi-modal Governance», in NEWBURN Tim, SPARKS Richard (éd.), *Criminal Justice and Political Cultures: National and International Dimensions of Crime Control*, London: Willan, 2004, p. 152-183.
- NADELMANN Ethan, *Cops Across Borders: The Internationalization of U.S. Criminal Law Enforcement* University, Park: The Pennsylvania State University, 1993.
- NAGIN Daniel, DURLAUF Stephen, «The Deterrent Effect of Imprisonment», in COOK Philip, LUDWIG Jens, MCCRARY Justin (éd.), *Controlling Crime: Strategies and Tradeoffs*, Chicago: University of Chicago Press, 2011, p. 43-94.
- NATHAN Stephen, «Privatización de la prisión: acontecimientos y temas internacionales y sus implicaciones para América latina», in CARRANZA Elias (éd.), *Cárcel y justicia penal en América latina y el Caribe*, Mexico: Siglo XXI de Mexico, 2009, p. 280-314.

- NEWBURN Tim, SPARKS Richard (éd.), *Criminal Justice and Political Cultures: National and International Dimensions of Crime Control*, London: Willan, 2004.
- PAGER Devah, PHELPS Michelle S., « Inequality and Punishment: a turning point for mass incarceration », working paper, Department of Sociology, Princeton University, 2011, p. 1-58.
- PALLOT Judith, « “Gde muzh, tam zhená” (Where Husband Is, Is the Wife): Space and Gender in Post-Soviet Patterns of Penality », *Environment and Planning A*, n° 39, 2007, p. 570-589.
- PÉCAUT Daniel, « De la banalité de la violence à la terreur: le cas colombien », *Cultures et conflits*, n° 24-25, 1997, p. 159-193.
- PÉCAUT Daniel, « Entre pragmatisme et violence. Les stratégies des “mafias” colombiennes de la drogue », *Politix*, n° 13(49), 2000, p. 77-96.
- PECK Jamie, THEODORE Nick, « Mobilizing Policy: Models, Methods, and Mutations », *Geoforum*, n° 41, 2010, p. 169-174.
- PEW CENTER ON THE STATES, *Prison Count 2010. State Population Declines for the first time in 38 years*, Washington DC: Pew Center on the States, (online) <http://www.pewtrusts.org/en/research-and-analysis/reports/2010/03/16/prison-count-2010-state-population-declines-for-the-first-time-in-38-years> (consulté le 10 mars 2016).
- PEW CENTER ON THE STATES, *The High cost of Corrections in America: Infographic*, 12 juin 2012, (online) <http://www.pewtrusts.org/en/multi-media/data-visualizations/2012/the-high-cost-of-corrections-in-america> (consulté le 10 mars 2016).
- PIACENTINI Laura, PALLOT Judith, MORAN Dominique, « Welcome to Malaya Rodina (“Little Homeland”): Gender and Penal Order in a Russian Penal Colony », *Social and Legal Studies*, n° 18(4), 2009, p. 523-542.
- PHILO Chris, « “Enough to Drive One Mad”: the Organisation of Space in 19th Century Lunatic Asylums », in WOLCH Jennifer *et al* (éd.), *The Power of Geography: How Territory Shapes Social Life*, London: Unwin Hyman, 1989, p. 258-290.
- PNUD, *El conflicto, callejón con salida. Informe Nacional de Desarrollo Humano para Colombia*, Bogota: United Nations, 2003.
- PNUD, *Human Development Report 2011*, New York: United Nations Development Programme, 2011.

- PRATT John *et al.* (éd.), *The New Punitiveness: Trends, Theories, Perspectives*, London and New York: Routledge, 2005.
- PRATT John, «Scandinavian Exceptionalism in an Era of Penal Excess. Part I: The Nature and Roots of Scandinavian Exceptionalism», *British Journal of Criminology*, n° 48, 2008, p. 119-137.
- PRISONNIERS DE VALLEDUPAR, Correspondance manuscrite de 2012, citée par FCSP, *La Tramacúa. Doce años de una cárcel de castigo*, Bogota: Fundación Comité de Solidaridad con los Presos Políticos, 2012.
- Procuraduría general de la Nación, *Evaluación Investigación Disciplinaria radicación 008-71308-02*, 2003, Bogota.
- PROGRAMA DE MEJORAMIENTO DEL SISTEMA PENITENCIARIO COLOMBIANO, apéndice 11 al anexo al Acuerdo general para asistencia económica, técnica y otras asistencias relacionadas entre el Gobierno de los Estados Unidos y el Gobierno de la Republica de Colombia, Convenio Interinstitucional del 31 de marzo de 2000.
- PROGRAMA DE MEJORAMIENTO DEL SISTEMA PENITENCIARIO COLOMBIANO, apéndice 11 al anexo al Acuerdo general para asistencia económica, técnica y otras asistencias relacionadas entre el Gobierno de los Estados Unidos y el Gobierno de la Republica de Colombia, 9 de Julio del 2001.
- IQNET AND ICONTEC, *Certificate ISO 9002: 1994 – Penitenciaria Nacional de Valledupar*, 2002.
- REED HURTADO Michael, *El camino irreflexivo de la cárcel en Colombia: un cuento de delirios y despelotes*, 2012, (online) www.cpvista.org/docs/CVP-MReed_lima_carcel-riesgo-201202.pdf (consulté le 20 mars 2013).
- REED HURTADO Michael, «Atrocidades en las cárceles colombianas: todos sabían», *Razón Publica*, 29 février 2016.
- REITER Keramet, «Parole, Snitch, or Die: California's Supermax Prisons & Prisoners, 1987-2007», *Punishment and Society*, n° 14(5), 2012, p. 530-563.
- RIVERA BEIRAS Iñaki, «State Form, Labour Market and Penal System: the New Punitive Rationality in Context», in MELOSSI Dario, SOZZO Maximo, SPARKS Richard (éd.), *Travels of the Criminal Question: Cultural Embeddedness and Diffusion*, Oxford and Portland: Hart, 2011, p. 95-112.

- ROBINSON Jennifer, «“Arriving at” urban policies/the urban: traces of elsewhere in making city futures», in SÖDERSTRÖM Ola *et al.* (éd.), *Critical Mobilities*, London: Routledge, 2013, p. 1-28.
- ROJAS Diana, «El taller del Imperio Global. Análisis de la intervención de Estados Unidos en Colombia (1998-2008)», *Análisis político*, n° 65, 2009, p. 111-126.
- SALVATORE Ricardo, AGUIRRE Carlos (éd.), *The Birth of the Penitentiary in Latin America: Essays on Criminology, Prisons Reform, and Social Control, 1830-1940*, Austin: University of Texas Press, 1996.
- SEMANA, «La Nueva catedral», 5 février 2011, (online) www.semana.com/nacion/articulo/la-nueva-catedral/235170-3 (consulté le 11 mars 2016).
- SEN Amartya, «Well-Being, Agency and Freedom», *The Journal of Philosophy*, vol. 82, n° 4, 1985, p. 169-221.
- SIBLEY David, VAN HOVEN Bettina, «The Contamination of Personal Space: Boundary Construction in Prison Environment», *Area*, n° 41(2), 2008, p. 198-206.
- SÖDERSTRÖM Ola, «Exploring Geographies of Architectural Design Beyond “Starchitecture” and Global Cities», in JACOBS Jane, CAIRNS Stephen (éd.), *Architecture/Geography: Inter-disciplining Space, Re-imagining Territory*, London: Routledge, 2014.
- SÖDERSTRÖM Ola, GEERTMAN Stephanie, «Loose Threads: the translocal making of public space policy in Hanoi», *Singapore Journal of Tropical Geography*, n° 34, 2013, p. 244-260.
- SYKES Gresham, *The Society of Captives: A Study in a Maximum Security Prison*, Princeton: Princeton University Press, 2007 [1^{re} éd. 1958].
- TANIA, *Carta a Julie de Dardel*, prison de Jamundí, décembre 2010.
- THE ECONOMIST, *Prison in Latin America: a Journey to Hell*, 22 Septembre 2012, (online) www.economist.com/node/21563288 (consulté le 10 mars 2016).
- TOURAUT Caroline, *La famille à l'épreuve de la prison*, Paris: PUF, 2012.
- UNHCR, *Las tierras de la población desplazada*, 2009, (online) css.static.reliefweb.int/report/Colombia/Colombia-las-tierras-de-la-poblacion-desplazada-agosto-de-2009 (consulté le 9 mars 2016).
- UNHCR, *Desplazamiento interno en Colombia*, 2013, (online) www.acnur.org/t3/operaciones/situacion-colombia/desplazamiento-interno-en-colombia/ (consulté le 20 mars 2013).

- UNODC, *Global Illicit Drug Trends 2003*, Vienna: United Nations Office on Drugs and Crime, 2003.
- UNODC, *Global Study on Homicide. Trends, Context, Data*, Vienna: United Nations Office on Drugs and Crime, 2011.
- UPRIMNY Rodrigo, «Les transformaciones de la administración de justicia en Colombia», in DE SOUSA Boaventura, GARCÍA VILLEGAS Mauricio (éd.), *El caleidoscopio de las justicias en Colombia*, Bogota: Siglo del Hombre, 2011, p. 261-316.
- WACQUANT Loïc, *Les prisons de la misère*, Paris: Raisons d’agir, 1999.
- WACQUANT Loïc, «The Curious Eclipse of Prison Ethnography in the Age of Mass Incarceration», *Ethnography*, n° 3(4), p. 371-397.
- WACQUANT Loïc, «The Great Penal Leap Backward: Incarceration in America from Nixon to Clinton», in PRATT John *et al.* (éd.), *The New Punitiveness: Trends, Theories, Perspectives*, London and New York: Routledge, 2005, p. 3-26.
- WACQUANT Loïc, «Les deux visages du ghetto. Construire un concept sociologique», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 160(5), 2005, p. 4-21.
- WACQUANT Loïc, *Punishing the Poor: the Neoliberal Government of Social Insecurity*, Durham, NC and London: Duke University Press, 2009.
- WACQUANT Loïc, *The Prisons of Poverty*, Minneapolis: University of Minnesota Press, 2009.
- WACQUANT Loïc, «La fabrique de l’État néolibéral. “workfare”, “prisonfare” et insécurité sociale», *Civilisations*, n° 59(1), 2010, p. 151-174.
- WALMSLEY Roy, *World Prison Population List (11th edition)*, London: Institute for Criminal Policy Research and World Prison Brief, 2016.
- WALTERS William, «Acts of Demonstration: Mapping the Territory of (Non)Citizenship», in ISIN Engin F., NIELSEN Greg M. (éd.), *Acts of Citizenship*, London: Zed Books, 2008, p. 182-207.
- WILKEY William, RIVERA Guillermo, «Plan Colombia: A Successful Long-Term Effort», *Corrections Today*, n° 64(7), 2000, (online) www.questia.com/library/1G1-95689181/plan-colombia-a-successful-long-term-effort-nic (consulté le 20 mars 2013).
- WOOD Phillip (éd.), *The Rise of the Prison Industrial Complex in the United States*, Atlanta: Carity Press, 2003.
- ZIMRING Franklin, HAWKINS Gordon, *The Search for Rational Drug Control*, New York: Cambridge University Press, 1995.

ENTRETIENS

Colombie, entretiens avec les détenus, ex-détenus et parents (entretiens anonymisés, noms d'emprunt):

ENTRETIEN AVEC FABIO, détenu à la prison du Barne et ex-détenu à la prison de haute sécurité de Valledupar, réalisé le 17 novembre 2010.

ENTRETIEN AVEC FERNANDO, détenu à la prison de haute sécurité de Cómbita, réalisé le 21 mai 2010.

ENTRETIEN AVEC GABRIEL, détenu à la prison de haute sécurité de Cómbita, réalisé le 21 mai 2010.

ENTRETIEN AVEC GUSTAVO, détenu à la prison La Modelo à Bogota, réalisé le 6 mai 2010.

ENTRETIEN AVEC IVAN, détenu à la prison de haute sécurité d'Acacías, réalisé le 29 janvier 2010.

ENTRETIEN AVEC JOSÉ, détenu à la prison de haute sécurité d'Acacías, réalisé le 7 juillet 2010.

ENTRETIEN AVEC JUAN, détenu à la prison La Ternera à Carthagène, réalisé le 14 juillet 2010.

ENTRETIEN AVEC MARCELA, détenue à la prison de Buen Pastor à Bogota, réalisé le 3 août 2010.

ENTRETIEN AVEC MARIA ET ROBERTO, parents du détenu Leonardo, réalisé à Medellin le 18 avril 2011.

ENTRETIEN AVEC MARINA, ex-détenue à la prison Buen Pastor à Bogota et à la prison de haute sécurité de Valledupar, réalisé à Bogota après sa mise en liberté, le 6 octobre 2010.

ENTRETIEN AVEC MAURICIO, détenu à la prison El Bosque à Barranquilla, réalisé le 15 juillet 2010.

ENTRETIEN AVEC MILENA, détenue à la prison de haute sécurité de Valledupar, réalisé le 11 mars 2010.

ENTRETIEN AVEC ORLANDO, détenu à la prison de haute sécurité de Palo Gordo – Girón, réalisé le 23 août 2010.

ENTRETIEN AVEC PABLO, détenu à la prison de haute sécurité de Palo Gordo – Girón, réalisé le 23 août 2010.

ENTRETIEN AVEC PEDRO, détenu à la prison La Modelo de Barranquilla, réalisé le 16 juillet 2010.

ENTRETIEN AVEC RICARDO, ex-détenu à la prison La Modelo, à la prison La Picota, à la prison de haute sécurité de Cómbita et à la prison El Barne (Boyaca), réalisé après sa mise en liberté, le 17 février 2011.

ENTRETIEN AVEC TANIA, détenue au complexe carcéral de Jamundí à Cali, réalisé le 17 novembre 2010.

ENTRETIEN AVEC VICTOR, détenu à la prison de haute sécurité de Valledupar (quartier d'isolement UTE), réalisé le 12 mars 2010.

ENTRETIEN AVEC WALTER, détenu à la prison El Barne, réalisé le 26 novembre 2010.

Non anonymisés :

ENTRETIEN AVEC YESID ARTETA, ancien commandant de la guérilla des FARC et ex-prisonnier politique (incarcéré de 1996 à 2006), réalisé à Barcelone, Espagne, le 12 octobre 2015.

ENTRETIEN AVEC CARLOS VELANDIA (alias «Felipe Torres»), ancien commandant de la guérilla de l'ELN et ex-prisonnier politique (incarcéré de 1994 à 2004), réalisé à Bogota le 22 janvier 2016.

Colombie, entretiens avec d'autres personnes en Colombie en lien avec le système carcéral (entretiens anonymisés, noms d'emprunt) :

ENTRETIEN AVEC UNE CADRE DE L'INPEC, ex-chef de Service de l'Aménagement (*Oficina de planeación*) et membre du «groupe des stratèges de la Nouvelle culture carcérale» de l'INPEC, réalisé à Bogota, le 3 février 2011.

ENTRETIEN AVEC UN DIRECTEUR DE PRISON (membre du «groupe des stratèges de la Nouvelle culture carcérale» de l'INPEC), réalisé à Bogota le 28 février 2011.

ENTRETIEN AVEC UN EX-FONCTIONNAIRE DE L'ONU, Bureau du Haut-Commissariat pour les Droits de l'Homme à Bogota, réalisé à Bogota le 7 avril 2010.

ENTRETIEN AVEC UN FONCTIONNAIRE DE LA PROCURADURÍA (organe de contrôle de la fonction publique), réalisé à Bogota le 2 décembre 2010.

ENTRETIEN AVEC UN GARDIEN DE PRISON, anciennement en place à la prison de haute sécurité de Valledupar, réalisé à Barranquilla le 19 juillet 2010.

ENTRETIEN AVEC UN HAUT CADRE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE, réalisé à Bogota le 24 janvier 2011.

ENTRETIEN AVEC UN REPRÉSENTANT OFFICIEL DE L'AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS EN COLOMBIE, réalisé à Bogota le 23 novembre 2010.

ENTRETIEN AVEC UN RESPONSABLE DE L'ÉCOLE PÉNITENTIAIRE NATIONALE, réalisé à Bogota le 8 juillet 2010.

ENTRETIEN AVEC UN RESPONSABLE DU SYNDICAT DES GARDIENS, réalisé à Bogota le 5 août 2011.

ENTRETIEN AVEC UNE ARCHITECTE DE L'INPEC (ARCHITECTE C.), ex-chef de Service des travaux de génie civil et membre du « groupe des stratèges de la Nouvelle culture carcérale » de l'INPEC, réalisé à Bogota le 20 mai 2011.

ENTRETIEN AVEC UNE FONCTIONNAIRE DE L'INPEC, membre du « groupe des stratèges de la Nouvelle culture carcérale » de l'INPEC, réalisé à Bogota le 15 février 2011.

ENTRETIEN AVEC UNE FONCTIONNAIRE DE L'ONU, Bureau du Haut-Commissariat pour les Droits de l'Homme à Bogota, 9 février 2011.

ENTRETIEN AVEC UNE RESPONSABLE DU CICR, secteur protection, réalisé à Bogota le 8 février 2011.

États-Unis, entretiens avec des architectes et entrepreneurs (entretiens anonymisés, noms d'emprunt):

ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTE E., architecte de prisons américain, réalisé aux États-Unis le 20 juin 2011.

ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTE R., architecte américain, membre actif de l'*Association Architects/Designers/Planners for Social Responsibility (ADPR)* et responsable de la campagne *Alternatives to Incarceration*, réalisé aux États-Unis le 13 mai 2011.

ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTE S., architecte de prisons américain, réalisé aux États-Unis le 17 juin 2011.

ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTE K., architecte de prisons américain, réalisé aux États-Unis le 16 juin 2011.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
Une géo-ethnographie des espaces carcéraux contemporains...	13
Méthodes de recherche.....	15
Enjeux éthiques au cœur d'un « terrain sensible ».....	18

I^{re} PARTIE

LA COLOMBIE ET SON SYSTÈME CARCÉRAL

Chapitre 1. La Colombie: contexte historique (1964-2016).....	25
Un pays marqué par la violence	26
Le Plan Colombie	31
Chapitre 2. Les prisons colombiennes.....	38
L'« ascension punitive » à partir des années 1990	39
Le modèle carcéral <i>criollo</i>	47
Conclusion de la 1^{re} partie.....	69

2^e PARTIE

MOBILITÉ DU MODÈLE CARCÉRAL AMÉRICAIN VERS LA COLOMBIE

Chapitre 3. La circulation globale des politiques	75
Politiques pénales et prison : des modèles qui voyagent	75
La perspective des géographes sur la circulation des politiques	78
Des modèles architecturaux « mobiles » et « politiques »	79
Chapitre 4. La prison américaine : contexte historique et stratégies d'exportation.....	82
Les États-Unis : berceau de l'hyperinflation pénale	82
Le modèle américain : types architecturaux et circuits d'exportation.....	93
Chapitre 5. De Coleman en Floride à la Nouvelle culture carcérale colombienne	113
Un nouveau modèle carcéral pour la Colombie.....	113
Relations, émotions et promesses de modernité.....	134
Déclin du modèle américain et infiltration de la culture <i>criolla</i>	138
Conclusion de la 2^e partie.....	146

3^e PARTIE

ESPACE DISCIPLINAIRE ET AGENCY DES PERSONNES DÉTENUES

Chapitre 6. La prison : un espace de contrôle et de subversion	153
Pénétrer le monde carcéral : la tradition ethnographique dans les <i>prison studies</i>	153
Erving Goffman : L'institution totale et son indissociable <i>underlife</i>	156
L'éclipse de l'ethnographie des prisons à l'heure de l'emprisonnement de masse	157
Giorgio Agamben : biopouvoir, vie nue, camp et état d'exception	160

Chapitre 7. La «vie nue» dans les prisons de la Nouvelle culture carcérale.....	165
Mécanismes de dépossession matérielle et identitaire.....	166
L'exposition contaminante	175
Ban et isolement social	181
Torture et impunité	188
Mortifications spécifiques de genre.....	190
Chapitre 8. Résistances des prisonniers dans la Nouvelle culture carcérale.....	195
Contre la «vie nue», des «tactiques d'habillement du corps»	197
Tactiques de préservation de l'être social et politique	213
Du «jeu» dans les relations avec les autorités carcérales : un héritage de la culture <i>criolla</i>	216
Conclusion de la 3^e partie.....	225
Conclusions générales.....	227
Bibliographie	245
Entretiens	258

Achévé d'imprimer
en novembre 2016
aux Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

Responsable de production : Inês Marques

« Le 10 mai 2001, ils m'ont transféré en avion militaire à la nouvelle prison de Valledupar. On savait bien que là-bas c'était le régime yankee. Ils m'ont tout pris, ils m'ont donné un uniforme [...] et ils m'ont rasé la tête. Les gardiens étaient très jeunes, ils nous ont traités de façon totalement inhumaine. On n'avait jamais connu ça auparavant [...]. Rapidement, les détenus ont lancé un mouvement de protestation, au sujet du droit de visite. La réponse a été brutale. Une répression à feu et à sang, à coups de matraque et de gaz lacrymogène. »

Le témoignage de ce prisonnier reflète le virage opéré au sein du système carcéral colombien suite à une réforme inspirée par le modèle de prison de sécurité maximale américain. Réalisées dans le cadre des accords du « Plan Colombie » – le vaste programme anti-drogue et antiguérilla de Washington dans ce pays – les transformations du système carcéral colombien sont révélatrices de la manière dont le « tournant punitif » initié aux États-Unis s'exporte au niveau international.

Cet ouvrage repose sur un riche matériel ethnographique, recueilli au cours d'une enquête de terrain en Colombie et aux États-Unis. L'étude est basée sur des observations dans les prisons colombiennes et sur des interviews approfondies avec des prisonniers, des membres de leurs familles, des gardiens, des représentants des autorités carcérales, des activistes des droits humains, ainsi que des architectes et entrepreneurs de l'industrie carcérale américaine. Les nouvelles prisons colombiennes y sont décrites comme un espace de dépossession et de contrôle sans précédent, mais également comme un lieu de résistances multiformes de la part de la communauté des prisonniers.



Julie de Dardel a étudié l'histoire économique et sociale à l'Université de Genève, puis a effectué sa thèse de doctorat et sa recherche post-doctorale en géographie humaine à l'Université de Neuchâtel. Elle a par ailleurs effectué des séjours scientifiques à l'Université Nationale à Bogota et à l'Université Industrielle de Santander en Colombie. Ses travaux sont consacrés aux prisons, aux politiques des drogues, aux mouvements sociaux et au genre, en particulier dans le contexte latino-américain. Elle est également

engagée en faveur des droits des prisonniers et dans la défense des victimes de répression politique. Elle sera dès janvier 2017 Maître-Assistante au Département de géographie de l'Université de Genève.